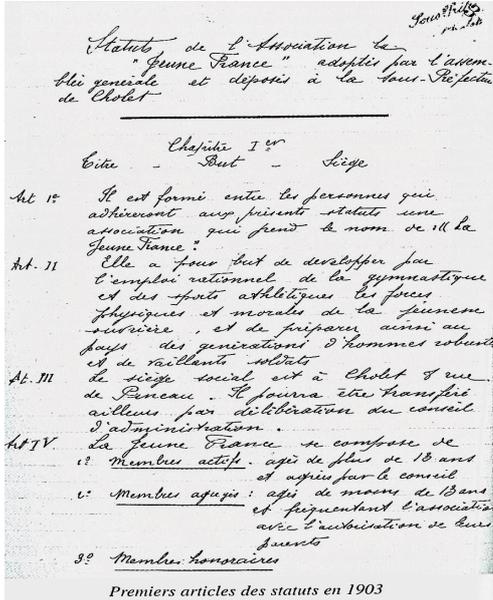


2014-2015

Master 1 Histoire et document  
Parcours Métiers des archives

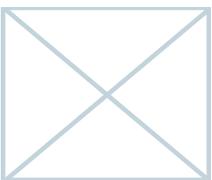


# LES ARCHIVES DU SPORT EN FRANCE

ÉTUDE DES ARCHIVES DU BASKET-BALL DANS UNE  
ASSOCIATION SPORTIVE HISTORIQUE DU CHOLETAIS, LA  
JEUNE FRANCE

Samuel Gossart

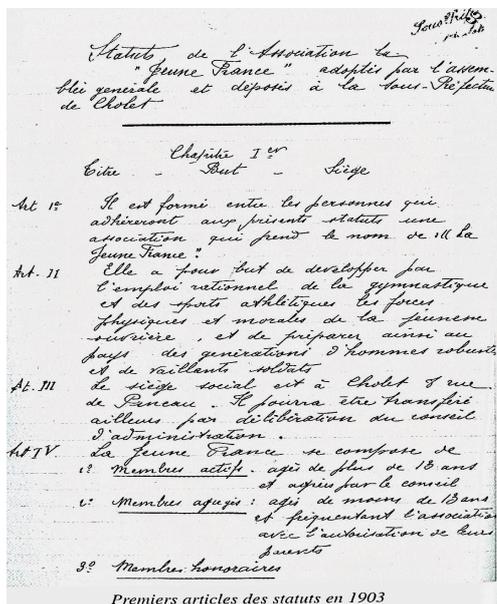
Sous la direction de M. Patrice Marcilloux





2014-2015

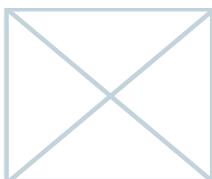
Master 1 Histoire et document  
Parcours Métiers des archives



# LES ARCHIVES DU SPORT EN FRANCE

ÉTUDE DES ARCHIVES DU BASKET-BALL DANS UNE  
ASSOCIATION SPORTIVE HISTORIQUE DU CHOLETAIS, LA  
JEUNE FRANCE

Sous la direction de M. Patrice Marcilloux



**L'auteur du présent document vous autorise à le partager, reproduire, distribuer et communiquer selon les conditions suivantes :**



- Vous devez le citer en l'attribuant de la manière indiquée par l'auteur (mais pas d'une manière qui suggérerait qu'il approuve votre utilisation de l'œuvre).
- Vous n'avez pas le droit d'utiliser ce document à des fins commerciales.
- Vous n'avez pas le droit de le modifier, de le transformer ou de l'adapter.

**Consulter la licence creative commons complète en français :**  
<http://creativecommons.org/licences/by-nc-nd/2.0/fr/>

Ces conditions d'utilisation (attribution, pas d'utilisation commerciale, pas de modification) sont symbolisées par les icônes positionnées en pied de page.



En premier lieu, je tiens à remercier l'association sportive de la Jeune France de Cholet pour la confiance qu'elle m'a accordée en acceptant que je puisse travailler sur ses archives.

Je tiens à remercier plus particulièrement Monsieur Fillaudeau, Madame Bourget et Monsieur Ligneau, respectivement directeur, responsable de la comptabilité et ancien directeur au sein de cette structure pour leur témoignage et leur disponibilité.

J'exprime aussi toute ma gratitude à Monsieur Marcilloux, mon directeur de mémoire, pour ses précieux conseils, remarques et relectures.

Mes remerciements se portent aussi vers Madame Grailles pour les recommandations générales qu'elle a formulées à propos de la mise en œuvre du mémoire lors des séances de suivi.

Enfin, je tiens à remercier toutes les personnes qui ont contribué à la réalisation de ce mémoire de recherche grâce à leurs travaux de relecture, leurs conseils avisés, ou une quelconque aide apportée lors de ces derniers mois.



# Sommaire

<b>Introduction.....</b>	<b>7</b>
<b>Partie I : Les archives du sport en France aujourd'hui.....</b>	<b>9</b>
1. Quelle conservation des archives du sport en France ?.....	9
1.1. Définition des archives du sport.....	9
1.2. Les archives du sport conservées par les services d'archives publics.....	10
1.3. Des fédérations sportives impliquées dans la conservation des archives du sport ?.....	16
2. Les usages des archives du sport : un souhait grandissant de faire parler ces archives.....	20
2.1. Une volonté de témoigner de la mémoire du sport.....	20
2.2. Valoriser les archives du sport : une activité de plus en plus fréquente.....	24
3. En France et à l'étranger : une situation similaire ?.....	29
3.1. Un patrimoine archivistique sportif mondial récemment mis en exergue par de grandes structures internationales.....	29
3.2. Enjeux et dynamisme des archives du sport dans les différents pays.....	33
<b>Bibliographie.....</b>	<b>41</b>
<b>État des sources.....</b>	<b>45</b>
<b>Partie II : Le cas particulier de la section basket-ball de l'association sportive de la Jeune France à Cholet.....</b>	<b>51</b>
1. La gestion des archives de la Jeune France.....	52
1.1. Qu'est-ce que le fonds d'archives de la Jeune France ?.....	52
1.2. Quelle conservation du fonds d'archives au sein de cet organisme ?.....	54
2. Les usages des archives par cette association.....	62
2.1. La communicabilité des archives.....	62
2.2. La place de la valorisation des archives au sein de cette association.....	63
2.3. Cholet Basket, club originaire de la Jeune France : des archives numérisées consultables en ligne.....	65
3. Cholet Jeune France : un cas original ?.....	68
3.1. Quels usages des archives ?.....	68
3.2. La gestion archivistique.....	71
3.3. L'archiviste et les clubs de basket-ball.....	75
<b>Conclusion générale.....</b>	<b>79</b>
<b>Table des illustrations.....</b>	<b>217</b>
<b>Table des annexes.....</b>	<b>218</b>
<b>Table des matières.....</b>	<b>219</b>



## Introduction

L'historiographie traitant des archives du sport tend, aujourd'hui, à se développer. Des rencontres entre professionnels des archives et historiens sont notamment organisées. Un colloque intitulé *Le sport : de l'archive à l'histoire*<sup>1</sup> a eu lieu en 2006. Les acteurs de ces journées d'études souhaitaient établir un premier bilan en ce qui concerne la sauvegarde des archives relatives au monde sportif. Un second rendez-vous eut lieu en 2008 rassemblant à nouveau ces protagonistes pour témoigner des enjeux autour des images du sport, rencontres qui firent l'objet de la publication : *Images de sport. De l'archive à l'histoire*<sup>2</sup>. Plus récemment, des publications dans la revue *Comma* en 2009 ont pu montrer les divers enjeux du sujet à l'échelle mondiale et l'importance de bien préserver ces archives qui s'avèrent être un élément marquant dans la société contemporaine. Ainsi, la bibliographie liée aux archives du sport tend à ce jour à se développer. Elle évolue en concordance avec l'intérêt croissant que portent les historiens et les archivistes à ce champ d'étude.

Dans la même idée, la vision en France du sport a quelque peu évolué depuis une dizaine d'années. Le sport est aujourd'hui un domaine culturel notable dans la société française. Il contribue à forger l'identité d'un pays. Les archives sont le reflet de ces activités. « Toute la société a besoin de ces références qui mettent en valeur l'être humain, et particulièrement la jeunesse, dans leur complétude ».<sup>3</sup> Martine de Boisdeffre évoque cette idée, en 2006, lors de la rencontre organisée autour des archives du sport. Les services d'archives publics sont entrés dans une politique de sauvegarde des archives du sport. Il ne s'agit pas d'agir dans l'urgence en terme de gestion d'archives du sport. Cependant, il convient d'anticiper et de préserver ces archives qui s'avèrent être tout de même en danger. Portées par ce mouvement, plusieurs instances sportives ont pris conscience de l'intérêt des archives du sport. Des améliorations de la pratique archivistique ont été constatées chez certaines d'entre elles. Qu'en est-il de la situation à l'étranger ? Où se situe la France à l'échelle mondiale ?

Mon travail de recherche s'est centré sur le fonds d'archives privé de l'association sportive Jeune France dans le Choletais. En étudiant cet organisme sportif privé, il s'agit de découvrir si la tendance archivistique observée dans les services d'archives publics et les fédérations sportives est aussi vérifiée dans un club ou un comité, par exemple. J'ai, notamment, axé ce travail de recherche sur la section basket-ball de la Jeune France. À l'image de l'intérêt croissant de la Fédération française de basket-ball pour ses archives, cette association sportive historique du Choletais s'inscrit-elle dans le même esprit ? Ce mémoire de recherche étant axé sur un fonds d'archives privé, il est légitime de s'interroger sur la manière dont ces documents sont

---

1 Françoise Bosman, Patrick Clastres, Paul Dietschy (dir.), *Le sport : de l'archive à l'histoire*, Besançon, Presses Universitaires Franche-Comté, 2006, p. 363.

2 Françoise Bosman, Patrick Clastres, Paul Dietschy (dir.), *Images de sport. De l'archive à l'histoire*, Paris, Nouveau monde éditions, 2010, p. 280.

3 Françoise Bosman, Patrick Clastres, Paul Dietschy (dir.), *Le sport : de l'archive à l'histoire*, Besançon, Presses Universitaires Franche-Comté, 2006, p. 7.

conservés, classés, communiqués. Y-a-t-il des freins au développement de la pratique archivistique dans une petite structure ? Afin de mieux cerner l'intérêt porté par cette association pour ses archives, une étude comparée axée sur les enjeux archivistiques a été entreprise avec les autres clubs de basket-ball en France via un questionnaire. Celui-ci a un intérêt double puisqu'il a aussi révélé les grandes problématiques archivistiques liées aux clubs de basket-ball de France. Cette étude singulière essaie, en conséquence, de débroussailler et d'explicitier les enjeux et les différents paris que constituent les archives de cette association sportive historique du Choletais.

# Partie I : Les archives du sport en France aujourd'hui

Il s'agit d'abord de travailler sur les modes de conservation des archives du sport en France à l'heure actuelle. Y a-t-il eu une évolution quant à la préservation de ces documents ? Quel rôle tient l'archiviste dans la préservation des archives spécifiques au monde sportif ?

## 1 Quelle conservation des archives du sport en France ?

### 1.1. Définition des archives du sport

Avant de traiter de la gestion de ces archives, il convient au préalable de les définir. « Les archives du sport constituent un ensemble de documents manuscrits, dactylographiés, imprimés, iconographiques, audiovisuels et électroniques produits dans le cadre des activités d'un mouvement sportif pendant sa durée de vie et nécessaires à son bon fonctionnement, centralisant toutes traces matérielles relevant d'un mode d'écriture (objets exclus) ». <sup>4</sup> Chaque fonds d'archives est ainsi le fruit des activités et des modes d'organisation de la structure sportive. De la même manière que tout autre archive, lorsqu'un document relevant d'une entité sportive est encore fréquemment utilisé par la structure, on parle d'archives courantes. De plus, dans les structures sportives qui suivent les normes de conservation, les archives du sport intermédiaires et définitives sont définies de la même manière qu'un document archivé dans un service d'archives public.

Les archives du sport constituent aujourd'hui un patrimoine important résultant d'adhérents, de sportifs issus de milieux sociaux différents ; ainsi diverses utilisations sont possibles. Les chercheurs et étudiants peuvent travailler sur le corps, le mental de l'individu, les dynamiques économiques sportives, les différentes architectures des lieux et bien d'autres sujets <sup>5</sup>. Pour travailler sur les archives de structures sportives, il faut élargir son champ d'étude à des archives relevant d'autres secteurs que le sport. Ainsi, il s'agit bien de parler des archives du sport et non des archives sportives. D'après Patrick Clastres, les archives sportives sont « les archives produites par les institutions sportives ou bien par les sportifs eux-mêmes » <sup>6</sup>. Nous en revenons à ces thématiques plurielles autour du sport. Cette souplesse sociale et culturelle engendre une diversité d'acteurs tels que des collectivités locales, des médias, des entreprises qui produisent du matériel sportif ou encore des sociétés de parrainage. Les départements ministériels relevant de la Défense nationale, de la Santé, de la Jeunesse et des Sports sont aussi des institutions importantes dans la prise en charge du sport contemporain <sup>7</sup>.

4 Michaël Attali, Jean Saint-Martin, *Dictionnaire culturel du sport*, Paris, Armand Colin, 2010, p. 263-264.

5 Ibid, p. 264.

6 Françoise Bosman, Patrick Clastres, Paul Dietschy (dir.), *Le sport : de l'archive à l'histoire*, Besançon, Presses Universitaires Franche-Comté, 2006, p. 13.

7 Ibid, p. 13.

## 1.2. Les archives du sport conservées par les services d'archives publics

Aujourd'hui un réseau des services d'archives publics existe et s'intéresse à la gestion des archives du sport. Comment s'organise ce réseau et qui y participe ? On distingue un réseau national et un réseau territorial.

### 1.2.1. Les structures à compétence nationale

#### a) La mission des Archives nationales auprès du ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports

En France, les Archives nationales ont placé des représentants au sein de différents ministères afin de gérer les archives résultant des activités des administrations centrales de l'État. Cette politique a été mise en place au début des années 1950. Aujourd'hui le Service interministériel des archives de France (SIAF) joue désormais un rôle majeur dans ce champ d'action.

Ainsi, cette mission, intégrée à celles des Archives de France, réalisée auprès du ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports est rattachée au SIAF depuis 2009. Plusieurs circulaires ont été mises en place à l'instar d'un document datant de 2011 en faveur des établissements publics relevant du ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports<sup>8</sup>. Quelle est cette mission réalisée auprès du ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports ? Il s'agit de collecter, trier, classer « des archives publiques contemporaines :

- de l'administration centrale ; y compris celles des cabinets ministériels ;
- des deux établissements publics parisiens : l'Institut national des sports [...] et de l'éducation physique et l'Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire [...]
- des groupements d'intérêt public [...]
- des fédérations sportives délégataires d'une mission de service public »<sup>9</sup>.

Les fonds d'archives concernant l'organisation des Jeux olympiques à Paris en 2008 et 2012 ont, par exemple, été constitués et classés. Des fonds issus de certaines fédérations sportives ont aussi été cédés aux Archives nationales. Quatre-vingt cinq mètres linéaires concernant la Fédération française de voile y ont, par exemple, été déposés. Les services du Premier ministre et le ministère de l'Intérieur ont aussi contribué à ce projet en fournissant des archives du monde sportif<sup>10</sup>.

Ainsi, la mission a transféré un peu moins de deux kilomètres linéaires de documents au Centre des archives contemporaines (CAC), site aujourd'hui fermé. Une majorité des fonds ont ensuite été transférés sur le site de Pierrefitte-sur-Seine à partir de 2012. De même, la mission consiste à mettre ces archives à disposition de services versants ou de tiers. En raison de la masse d'archives contemporaines, des cadres de classement efficaces sont notamment établis et le principe de respect des fonds devient essentiel ; les versements

8 Ministère de la culture et de la communication, ministère des sports, *Circulaire DGP/SIAF/2011/004, Circulaire NOR MCCC1101922 C, Tri et conservation des archives des établissements publics relevant du ministère des sports : centres d'éducation populaire et de sport (CREPS) et écoles nationales (ENVSN, ENSM, IFCE en ce qui concerne l'ex-ENE)*, [en ligne], disponible sur <http://www.archivesdefrance.culture.gouv.fr/static/4585>, (consulté le 20/01/2015).

9 Françoise Bosman, Patrick Clastres, Paul Dietschy (dir.), *Le sport : de l'archive à l'histoire*, Besançon, Presses Universitaires Franche-Comté, 2006, p. 21-22.

10 Ibid, p. 22.

d'archives étant quotidiens. Tous les versements effectués au CAC de Fontainebleau dans le cadre de la mission ont été suivis d'un inventaire qui détaille l'ensemble des dossiers, article par article. À titre historique, les versements relatifs au ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports ont été intégrés dans la base de données intitulée PRIAM 3. Il s'agit des Procédures informatisées d'archivage multi support permettant ainsi de gérer informatiquement les versements et ainsi de réaliser des recherches documentaires en ligne.

Grâce à cette mission au sein des Archives nationales, des études ont pu être entreprises par des chercheurs et universitaires. Des étudiants ont ainsi pu étudier le rôle du sport dans les relations internationales et l'insertion par le sport des jeunes en situation d'exclusion ou encore la politique de l'information radiodiffusée et télévisée en France entre 1944 et 1968<sup>11</sup>. Les archives du sport conservées aux Archives nationales sont donc de plus en plus exploitées par différents chercheurs. Faire l'histoire du sport devient aujourd'hui une activité de plus en plus courante.

#### **b) Des structures essentielles à la conservation des archives du sport**

Les Archives nationales du monde du travail ont pour objectif premier de sauvegarder les fonds significatifs d'organismes collectifs et des personnes du monde du travail. Il s'agit donc d'archives privées relatives aux activités des salariés en France<sup>12</sup>. Les Archives nationales du monde du travail sont plutôt orientées vers les entreprises. Cette instance nationale participe à un programme consistant à sauvegarder des fonds d'archives sportives. Elle est associée à l'Académie nationale olympique française et au ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports afin de rassembler sur le site de Roubaix les fonds privés d'importance internationale et nationale. Les fonds privés qui sont traités dans le cadre de ce programme sont transférés aux Archives nationales du monde du travail à Roubaix. Quant aux fonds publics, ils étaient, par le passé, redirigés vers le Centre des archives nationales de Fontainebleau. Ces deux structures constituaient ainsi le Pôle national des archives du monde sportif (P.N.A.M.S.). Avec l'ouverture d'un nouveau site à Pierrefitte-sur-Seine en 2012, les Archives nationales ont été réorganisées. Dès lors, comme évoqué plus haut, les fonds publics conservés sur le site de Fontainebleau ont été transférés vers ce nouvel espace de conservation. Ils sont actuellement disponibles au public. Le pôle national de conservation des archives du sport fut créé dans le cadre du programme Mémos. Cette structure nationale a pour mission principale « d'identifier et de collecter les fonds d'archives des fédérations et groupements sportifs nationaux agréés non délégataires de missions de service public et ceux des personnes morales ou physiques acteurs des activités sportives et jeux traditionnels ». En outre, il s'agit aussi de « sensibiliser l'ensemble des fédérations agréées, délégataires de mission de service public à la sauvegarde de leur mémoire »<sup>13</sup>. D'où l'importance des Archives nationales dans le cadre de la

---

11 Ibid, p. 24.

12 Ibid, p. 35.

13 Comité national olympique et sportif français, *Le programme Mémos de l'Académie nationale olympique*, [en ligne], disponible sur [http://franceolympique.com/art/553-le\\_programme\\_memos\\_de\\_lacademie\\_nationale\\_olympique.html#para\\_2](http://franceolympique.com/art/553-le_programme_memos_de_lacademie_nationale_olympique.html#para_2), (consulté le 30/03/2015), édité par le Comité national olympique et sportif français.

conservation et de la valorisation des archives du sport. Ce projet de sauvegarde des archives du monde sportif sera présenté plus en détail ultérieurement. De même, les Archives nationales ont signé une convention en 2000 avec les instances régionales du Nord-Pas-de-Calais du sport pour sauvegarder et exploiter leurs sources, comme le mentionne Françoise Bosman dans le colloque *Le sport : de l'archive à l'histoire*. Aujourd'hui, plus d'une trentaine de fonds sportifs sont conservés aux Archives nationales du monde du travail. Il existe notamment des fonds d'organismes internationaux et nationaux. Le fonds Jacques Georges, ancien joueur de football, représente environ quatre mètres linéaires. En lien avec la convention signée en 2000 avec le Nord-Pas-De-Calais, des fonds régionaux sont consultables tels que le fonds d'archives relatif à la ligue de football du Nord-Pas-de-Calais. Ce fonds de trois mètres linéaires issu d'un don est d'ailleurs librement communicable.

### **1.2.2. L'intérêt des services d'archives départementaux et municipaux pour le sport**

Si les archives du sport ayant une portée nationale sont gérées via les Archives nationales, les fonds situés dans les régions ou dans les villes sont conservés par des structures archivistiques différentes. En effet, selon Françoise Bosman « les fonds situés en régions et dans les villes ne doivent pas être éloignés de leur territoire d'origine, mais doivent être conservés sur place grâce au réseau des services d'archives publics : archives départementales et archives communales »<sup>14</sup>. Dans la même idée, Jean-Yves Guillain, coordinateur du Musée national du sport en 2006, affirme que les « sources contemporaines se répartissent nécessairement en champ d'intervention géographique, les archives du sport [...] n'ayant aucun intérêt à être déconnectées du territoire qui les ont vu naître »<sup>15</sup>. Par ailleurs, Laurene Bertrand indique dans son article « Le patrimoine archivistique du Musée national du sport – Projet de mise en place d'un service d'archives » que les archives régionales conservent des archives du sport en lien avec le conseil régional ainsi qu'avec des établissements publics régionaux<sup>16</sup>. Les archives du sport sont ainsi relativement dispersées en France. On pourrait penser que c'est un problème dans le cadre de recherches historiques, mais il reste essentiel de maintenir ce mode de conservation des archives du sport qui s'avèrent être un élément qui marque l'identité d'un territoire. Ces archives sont inégalement réparties. Certains services d'archives conservent aujourd'hui bien plus d'archives relevant de ce domaine que d'autres services. Il convient donc d'étudier ce phénomène en procédant par digression en étudiant la gestion du patrimoine archivistique sportif dans les services d'archives à une échelle départementale, puis communale.

#### **a) Les services d'archives départementaux**

Les archives portant sur la thématique sportive conservées aux archives départementales relèvent des activités d'assemblées, mais aussi des administrations, des établissements publics départementaux. Par ailleurs,

<sup>14</sup> Françoise Bosman, « Le partenariat français pour la sauvegarde et la mise en valeur des archives du sport », *Comma*, n°2, volume 2009, p. 75.

<sup>15</sup> Françoise Bosman, Patrick Clastres, Paul Dietschy (dir.), *Le sport : de l'archive à l'histoire*, Besançon, Presses Universitaires Franche-Comté, 2006, p. 36.

<sup>16</sup> Laurene Bertrand, « Le patrimoine archivistique du Musée national du sport – Projet de mise en place d'un service d'archives », *Comma*, n°2, volume 2009, p. 115.

ces structures départementales reçoivent des archives du sport des communes qui ne disposent pas d'un service d'archives. Tous ces services n'ont pas porté le même intérêt en matière de sauvegarde des archives du sport. Aujourd'hui un service d'archives départemental a, en effet, entrepris un travail considérable quant à la conservation et la mise en valeur des archives relatives au monde du sport ; il s'agit des archives départementales du Val-de-Marne qui ont commencé à collecter, traiter et valoriser des fonds d'archives du monde sportif il y a plus de vingt ans. Ce travail est né d'une volonté commune des territoires du Val-de-Marne de se construire une identité propre. Cette structure est aujourd'hui considérée comme un service d'archives départemental pionnier en matière de préservation des archives du sport. Par ailleurs, le mouvement sportif tenant une place historique importante sur ce territoire, il convenait de réaliser ce travail novateur à propos des archives du sport<sup>17</sup>. Dans les années 1980, une des priorités des archives départementales du Val-de-Marne était de collecter des archives privées. Valérie Brousselle, directrice générale adjointe du pôle éducation et de la culture au Conseil général du Val-de-Marne, indique que « le programme de collecte des archives départementales en direction des associations sportives est véritablement développé dans les années 1990 »<sup>18</sup>. En 1996, est publié le *Guide des sources sur l'histoire du sport en Val-de-Marne*. Ce guide référence les différents fonds conservés par les archives départementales du Val-de-Marne ainsi que par les vingt-six services d'archives communales en place dans le département. Le lecteur peut y trouver des répertoires détaillés des différents fonds conservés, mais aussi quelques analyses d'archives du sport. De même, cet ouvrage évoque quelques fonds d'archives privés qui sont conservés au sein de certains clubs du département<sup>19</sup>. Ce guide est une réelle nouveauté en ce qui concerne la conservation des documents relatifs au monde sportif. C'est une véritable avancée dans le cadre d'un travail de recherche sur le patrimoine sportif val-de-marnais, les fonds privés des associations étant aujourd'hui les ensembles documentaires les plus prisés par les chercheurs dans le cadre de leurs études. Par ailleurs, tous les fonds collectés sont de taille très hétérogène. Cette collecte est ainsi une véritable opération de sauvetage des archives. Ces archives du sport sont parfois menacées de destruction lorsqu'un club disparaît, par exemple<sup>20</sup>.

Par ailleurs, cette politique de collecte et de conservation des archives départementales du Val-de-Marne a aussi concerné les archives audiovisuelles. Des films réalisés par le Conseil Général sont actuellement consultables au sein de cette structure. Le lecteur peut prendre connaissance des captations de différentes manifestations sportives. Par ailleurs, certaines communes produisent des films pouvant être utilisés dans le cadre de la recherche qui traiterait de notions sportives. Valérie Brousselle indique que le chercheur peut consulter des documents audiovisuels relatifs aux actualités vincennes à partir de 1947, ainsi que des films

---

17 Françoise Bosman, Patrick Clastres, Paul Dietschy (dir.), *Le sport : de l'archive à l'histoire*, Besançon, Presses Universitaires Franche-Comté, 2006, p. 89.

18 Ibid, p. 90.

19 Ibid, p. 91.

20 Ibid, p. 94.

produits par le service de l'information municipale d'Ivry<sup>21</sup>. Ce mouvement de collecte des archives du sport est aujourd'hui à poursuivre au sein de ce service d'archives. Il s'agit maintenant de reprendre contact avec de potentiels déposants qui, sur les dix dernières années, n'avaient pas donné suite au projet de collecte de fonds sportifs. Ce travail restant à fournir est aujourd'hui conséquent et s'inscrit dans la durée étant donné que les convictions du déposant peuvent être restées inchangées ; ce dernier souhaitant conserver son fonds d'archives et ne pas le communiquer au public<sup>22</sup>.

Pour aller plus loin en ce qui concerne cet intérêt nouveau des archivistes pour la préservation des archives du sport, il convient de citer l'exemple du Languedoc-Roussillon. Un travail assez similaire aux archives départementales du Val-de-Marne a été entrepris dans cette région. L'Association pour la promotion des archives en Languedoc-Roussillon a élaboré un *Guide des sources pour l'Histoire du sport en Languedoc-Roussillon*. Pour celle-ci, il est essentiel « de reconnaître et de cerner sans délai la masse de nos ressources documentaires afin de nous mettre en mesure de guider et d'orienter plus efficacement le chercheur »<sup>23</sup>. Ainsi, ce « catalogue des sources »<sup>24</sup> est un ensemble de notices. Chaque notice correspond à un service d'archives. Les services d'archives départementaux et municipaux sont inclus dans ce guide. Par ailleurs, chaque notice est précédée d'une introduction qui « signale au chercheur les traditions, les originalités ou les dominantes en matière sportive du secteur considéré (département ou ville) tout en attirant son attention sur les spécificités des collections concernées (lacunes, ressources inattendues...) »<sup>25</sup>.

D'autres services d'archives départementaux portent aujourd'hui un intérêt croissant pour les archives relatives au monde sportif. Les archives départementales des Deux-Sèvres publient, par exemple, des brochures incitant les particuliers à les contacter pour classer ces fonds d'archives, ou verser leurs fonds à la structure départementale. Les archives départementales des Deux-Sèvres offrent aussi leurs services dans le cas où un particulier souhaiterait valoriser son patrimoine archivistique sportif<sup>26</sup>. Celles-ci travaillent actuellement en partenariat avec le Pôle national des archives du monde sportif. Elles veulent conseiller les associations sportives, les ligues, les comités afin que ceux-ci puissent préserver correctement leurs archives.

#### **b) Un constat similaire pour les archives du sport dans les départements d'Outre-mer ?**

Dans les départements d'Outre-mer la conservation des archives du sport est bien moins élaborée qu'en métropole. Jacques Dumont, maître de conférences à l'université des Antilles et de la Guyane et Hélène Servant, conservatrice générale du patrimoine au Centre historique des archives indiquent que « le passé

---

21 Ibid, p. 96.

22 Ibid, p. 96.

23 Association pour la promotion des archives en Languedoc-Roussillon, *Guide des sources pour l'Histoire du sport en Languedoc-Roussillon*, Montpellier, APALR, 1993, p. 49.

24 Ibid, p. 51.

25 Ibid, p. 51.

26 Archives départementales des Deux-Sèvres, *Pour une sauvegarde des archives du monde sportif*, [en ligne], disponible sur [http://eure.franceolympique.com/deuxsevres/fichiers/File/actualite/2009/pour\\_une\\_sauvegarde\\_des\\_archives\\_du\\_monde\\_sportif.pdf](http://eure.franceolympique.com/deuxsevres/fichiers/File/actualite/2009/pour_une_sauvegarde_des_archives_du_monde_sportif.pdf), (consulté le 01/02/2015).

colonial des [...] départements d'Outre-mer a eu des effets originaux au plan archivistique. En effet, la loi de brumaire an V (octobre 1796), qui créait dans chaque département français un service d'archives de la préfecture, n'est devenue effective qu'après la loi de départementalisation du 19 mars 1946 »<sup>27</sup>. Ainsi, les instances locales ont commencé à s'intéresser aux archives au milieu du vingtième siècle. En Guadeloupe, les premiers versements ont été effectués lors de cette période. Cependant, il ne s'agissait non pas de séries de dossiers continues s'étalant, par exemple, sur une cinquantaine d'années, mais plutôt de quelques séries de dossiers traitant d'une courte période. Jacques Dumont et Hélène Servant affirment que les documents relatifs au monde sportif sont plutôt rares<sup>28</sup>. Néanmoins, cette collecte qui s'opère notamment en Guadeloupe depuis plus de soixante ans engendre aujourd'hui des fonds de nature très variés. La réalisation d'une histoire locale est aujourd'hui possible, mais une étude spécialisée sur un thème tel que le sport reste très compliquée. Ce manque d'archives spécifiques au monde sportif peut plus ou moins être comblé par d'autres documents relevant de thématiques liées au sport. Jacques Dumont et Hélène Servant indiquent que les activités sportives ont longtemps été « supervisées par les autorités militaires »<sup>29</sup> dans les Antilles. Ainsi, un travail conséquent reste aujourd'hui encore à produire quant à la conservation des archives du sport dans les Départements et Régions d'Outre-Mer et Collectivités d'Outre-Mer (DROM-COM). Cependant, Jacques Dumont et Hélène Servant abordent une problématique à propos de ce projet. Selon eux « le rêve, légitime, de disposer d'archives spécifiques ne risque-t-il pas de favoriser auprès des jeunes chercheurs une approche cloisonnée, nombriliste ? »<sup>30</sup>.

### c) Qu'en est-il dans les services d'archives municipaux ?

Outre les archives départementales, les services d'archives municipaux jouent un rôle dans la sauvegarde du patrimoine archivistique français. Ainsi, Laurène Bertrand évoque les compétences des archives communales qui relèvent des documents produits par des assemblées, administrations ou encore des établissements publics municipaux. Ces services d'archives municipaux conservent aussi des fonds ou sous fonds d'archives liés au monde du sport reçus dans le cadre d'un don, d'un legs, d'un achat<sup>31</sup>. Dans le Val-de-Marne, certains services d'archives municipaux ont fait le choix de transmettre leurs documents aux archives départementales. Il s'agit notamment d'archives antérieures à 1940. Aux archives départementales du Val-de-Marne, des archives spécifiques au sport sont consultables dans la sous-série 1<sup>E</sup> relative aux dépôts des communes. Des fonds d'archives du sport conservés au sein des vingt-six services municipaux du Val-de-Marne sont aussi référencés dans le *Guide des sources sur l'histoire du sport en Val-de-Marne*. Dans cet outil

---

27 Françoise Bosman, Patrick Clastres, Paul Dietschy (dir.), *Le sport : de l'archive à l'histoire*, Besançon, Presses Universitaires Franche-Comté, 2006, p. 129.

28 Ibid, p. 134.

29 Ibid, p. 136.

30 Ibid, p. 138.

31 Laurène Bertrand, « Le patrimoine archivistique du Musée national du sport – Projet de mise en place d'un service d'archives », *Comma*, n°2, volume 2009, p. 115.

archivistique, les fonds d'archives sportifs conservés dans les services communaux sont présentés de manière exhaustive afin d'apporter au public un maximum d'informations<sup>32</sup>.

Par ailleurs, dans le cadre de la thèse *Cyclistes en sociétés. Naissance et développement du cyclisme associatif français (1867-1914)* rédigée par Alex Poyer, un tour de France cycliste des services d'archives départementaux et municipaux a été réalisé<sup>33</sup>. Lors de ce projet, quarante-quatre services d'archives municipaux ont été contactés par Alex Poyer. Ce dernier témoigne d'une certaine diversité des archives concernant le cyclisme français. Néanmoins, certains documents tels que la correspondance avec les municipalités permettent une meilleure connaissance sur le sujet. Axel Poyer a notamment sondé les séries R et I. Nonobstant, il constate le trop peu de dépôts d'archives de sociétés ou d'associations sportives au sein de ces services d'archives communaux<sup>34</sup>. Les archives municipales de Saint-Claude et de Villefranche-sur-Saône conservent tout de même respectivement les fonds Ciclophile san-claudien et du club vélocipédique de Villefranche. Pour ce chercheur, ce manque de disponibilité des fonds relatifs au cyclisme est une « nouvelle preuve de l'attention restreinte que manifeste le monde sportif à l'égard de la préservation de sa mémoire »<sup>35</sup>. L'archiviste a donc une tâche compliquée en ce qui concerne la préservation de ces archives. Il se doit de conscientiser les organismes privés afin que ces derniers avancent vers une politique plus saine quant à la gestion de leurs archives. Des progrès restent donc à réaliser malgré les récentes avancées concernant la conservation des archives du sport.

### **1.3. Des fédérations sportives impliquées dans la conservation des archives du sport ?**

Au delà du réseau des services d'archives publics existant actuellement et s'intéressant à la thématique sportive, plusieurs fédérations sportives ont suivi cette idée nouvelle qui vise à préserver le patrimoine archivistique sportif français. Là encore des disparités apparaissent entre les différentes fédérations sportives quant à leur politique de sauvegarde de leurs archives. Il convient de montrer quelques exemples de fédérations qui ont plus ou moins su préserver leurs archives.

La Fédération française de tennis est aujourd'hui plutôt considérée comme un bon élève en ce qui concerne la gestion de ses archives. Celles-ci sont gérées par le Tenniseum, c'est-à-dire le musée de cette même Fédération. Isabelle Aimone, documentaliste au Tenniseum, et Jean-Christophe Piffaut, ancien directeur du musée et muséographe, indiquent que cette gestion des archives de la Fédération n'a pas été définie par la Fédération française de tennis, mais par le Tenniseum lui-même. Cette prise en main des archives de ce sport par le musée a des avantages ainsi que des inconvénients en ce qui concerne la transmission des archives via les

---

32 Corinne Hubert, *Pistes pour le sport : guide des sources sur l'histoire du sport en Val-de-Marne*, Créteil, Archives départementales du Val-de-Marne, 1996, p. 161.

33 Françoise Bosman, Patrick Clastres, Paul Dietschy (dir.), *Le sport : de l'archive à l'histoire*, Besançon, Presses Universitaires Franche-Comté, 2006, p. 103.

34 Le constat est sensiblement similaire dans les services d'archives départementaux.

35 Françoise Bosman, Patrick Clastres, Paul Dietschy (dir.), *Le sport : de l'archive à l'histoire*, Besançon, Presses Universitaires Franche-Comté, 2006, p. 108.

différents services d'archives de la Fédération<sup>36</sup>. Les archives sont organisées en trois niveaux. Il existe une gestion externalisée des documents, c'est-à-dire qu'ils sont gérés par un prestataire de service. Ce type de gestion est effectuée afin de faciliter l'identification et la consultation des documents. Les archives de la direction administrative et financière sont traitées de la sorte. En second lieu, il existe aussi une micro-gestion, c'est-à-dire une liberté de gestion des archives courantes et intermédiaires par les services de la Fédération française de tennis. Cependant, ce type d'usage archivistique pose des problèmes quant à la conservation de ces archives issues du monde sportif. A un troisième échelon, les archives sont sous l'égide du Tenniseum. Cette mission entreprise par le musée correspond à sa volonté de faire l'histoire du tennis français, en assurant notamment la conservation et la diffusion de ses sources<sup>37</sup>. Cette mission s'inscrit dans la politique de la Fédération. Les statuts indiquent que la Fédération française de tennis doit mettre en place « un service d'information et de documentation relatif à l'organisation et à la pratique du tennis »<sup>38</sup>. Le Tenniseum s'occupe en priorité des archives internes dites historiques. Ces archives ont été versées au musée par d'autres services. Sont, par exemple, conservés dans ces fonds, le journal interne de la Fédération française de tennis, plusieurs archives des championnats de France de tennis. Des donations internes ont aussi été entreprises par des employés de la Fédération française de tennis. On parle d'archives internes et contemporaines. Le musée fait, en effet, partie d'une structure qui met en place des événements et produit en conséquence des archives. Il existe aussi des archives dites adoptées. Ce sont des documents qui ont été acquis par le musée après des abonnements ou d'autres accords divers. Une problématique se pose aujourd'hui au sein du musée. Certains services de la Fédération française de tennis n'ayant pas réellement suivi les normes archivistiques en vigueur ont ensuite transmis leur fonds d'archives au musée. Le Tenniseum doit ainsi faire face à une masse d'archives à conserver. Une sélection doit donc s'opérer. Des outils de traitement archivistique ont été mis en place pour faciliter le travail. Une base de données a ainsi été créée. Elle est complétée par des inventaires de recherche et une classification des documents répartissant les archives de la manière suivante : périodiques, publications dites diverses, publications de tournois, collections iconographiques, collections dites « archives »<sup>39</sup> et conservation des films<sup>40</sup>. Les archives de la Fédération Française de Tennis sont donc variées tant par leur contenu que leur support. Le fonds Chantal Kuntz est, par exemple, conservé au Tenniseum. Malgré la bonne gestion de ces archives par le Tenniseum, d'autres enjeux importants existent actuellement. Le musée fait partie de la Fédération et donc d'une association. Nonobstant, une société commerciale s'occupe de la gestion commerciale du Tenniseum. Cette entité pourrait ainsi être un obstacle à l'accessibilité de ces archives. Il s'agit pour le musée

---

36 Ibid, p. 149.

37 Ibid, p. 150.

38 Ibid, p. 150.

39 Ce sont les documents n'ayant pas fait l'objet d'édition, c'est-à-dire les procès-verbaux des assemblées générales, les archives de l'arbitrage des tournois.

40 Françoise Bosman, Patrick Clastres, Paul Dietschy (dir.), *Le sport : de l'archive à l'histoire*, Besançon, Presses Universitaires Franche-Comté, 2006, p. 153.

de continuer à « satisfaire des objectifs commerciaux en préservant et valorisant un patrimoine sportif unique »<sup>41</sup>.

A un degré moindre, des efforts ont aussi été consentis au sein de la Fédération sportive et gymnique du travail (FSGT). Cet organisme joue un rôle majeur dans le sport travailliste français. Elle est la descendante de différentes organisations ouvrières qui se sont succédé depuis 1907<sup>42</sup>. En conséquence, de nombreuses archives produites grâce à ce riche passé sont à gérer. Pour des raisons diverses telles que l'originalité du sport travailliste, ces archives sont éparpillées dans différents lieux. Nonobstant, afin de gérer et valoriser ses archives, la Fédération sportive et gymnique du travail a décidé d'adhérer, en 2002, au Collectif des centres de documentation en histoire ouvrière et sociale. Depuis ce jour, le Centre de documentation et d'information de cette structure conserve et met à disposition du public les archives de cette Fédération. Les procès-verbaux des congrès depuis 1934, de la correspondance, des dossiers de presse d'organisation telles que *La vie de la FSGT*, *Sport libre* sont actuellement conservés. Cependant, la gestion de ces archives reste encore à améliorer. Des documents en référence à la FSGT sont disséminés sur de nombreux sites. L'Office universitaire de recherche socialiste (l'OURS), gère, par exemple, des documents en lien avec cette Fédération. Quel rôle peut tenir l'archiviste dans ce cas-ci ? Une collecte ne pourrait-elle pas être opérée pour rassembler ces archives au sein de la Fédération ? Cette dispersion des archives issues de cette Fédération n'a, en effet, pas véritablement lieu d'être et constitue ainsi une certaine insuffisance en matière de gestion d'archives.

D'autres fédérations témoignent de cette insuffisance à un plus grand degré. En effet, les archives conservées au sein de la Fédération française de judo sont plutôt mal tenues. Michel Brousse, professeur agrégé d'éducation physique et sportive à l'université de Bordeaux II affirme que « les archives du judo français antérieures aux années 1950 sont très peu abondantes »<sup>43</sup>. Par ailleurs, il n'existe pas de fonds d'archives publiques propres au judo ou au jujutsu. Il témoigne, en 2006, d'une trop grande dispersion de ces archives en France. Un travail a été effectué afin de rassembler des archives de différents domaines liés au judo. Les secteurs relevant de la police et de l'armée ont ainsi fait l'objet de recherche pour trouver des informations sur les techniques de combat individuel. Les fonds d'archives publiques localisés aux Archives nationales et aux archives départementales ont notamment été consultés<sup>44</sup>. Les sous séries suivantes ont d'ailleurs été vivement étudiées : F<sup>44</sup> relevant de la Jeunesse et sports; F<sup>7</sup> concernant la police générale et F<sup>9</sup> pour les affaires militaires. En raison, d'un manque de documents engendrant des résultats peu satisfaisants, les recherches allant dans ce sens ont été stoppées. Certains documents ont tout de même été trouvés au sein de l'Institut national de l'audiovisuel. D'autres recherches ont été entreprises afin d'améliorer cette connaissance des archives du judo,

---

41 Ibid, p. 154.

42 Ces organisations sportives ouvrières sont la Fédération sportive athlétique socialiste (FSAS), la Fédération socialiste des sports et gymnastique (FSSG), la Fédération sportive du travail (FST) et l'Union des sociétés sportives et gymniques du travail (USSGT). Ces deux dernières organisations ont fusionné en 1934 pour fonder la FSGT.

43 Françoise Bosman, Patrick Clastres, Paul Dietschy (dir.), *Le sport : de l'archive à l'histoire*, Besançon, Presses Universitaires Franche-Comté, 2006, p. 179.

44 Ibid, p. 181.

archives mal gérées par la Fédération française de judo. Ces recherches ont pu être réalisées à l'étranger comme en France. Ainsi, le service des archives au sein du musée de Lausanne conserve, par exemple, de la correspondance entre le baron Pierre de Coubertin et Kano Jigoro<sup>45</sup>. Ce sont des lettres rédigées en anglais datant du début du 20<sup>ème</sup> siècle.

Ces quelques cas témoignent d'une volonté de ces organismes sportifs nationaux de rassembler leurs archives dans un même lieu, en général au siège social de la structure. D'autres fédérations sportives procèdent différemment quant à la préservation de leurs archives. En effet, à l'image d'une des démarches entreprises par la Fédération française de tennis, la Fédération française de canoë-kayak use d'une gestion externalisée de ses archives. Une partie du fonds sportif de la Fédération française de canoë-kayak a ainsi été versée aux archives départementales du Val-de-Marne en 1986 ; c'est l'équivalent de deux boîtes d'archives qui ont été transmises. Ce fonds, qui fait l'objet d'un répertoire numérique détaillé, a été intégré dans la série J relative aux documents entrés par voie extraordinaire. Le public peut consulter des documents, datés de 1943 à 1981, tels que des assemblées générales relatives aux années 1980 et 1981, des affiches sur les clubs français de canoë-kayak, mais aussi une liste des présidents de la Ligue en 1978 et 1979.

Tous les cas n'ont bien sûr pas été évoqués. Nonobstant, il convient de constater une récente amélioration quant à la préservation des archives au sein des différentes fédérations sportives. De plus en plus de professionnels des archives travaillent aussi au sein de ces organismes, ce qui permet de changer les mentalités quant à la préservation des archives du sport. Ces archivistes doivent aussi faire face à une masse documentaire de plus en plus importante. Il s'agit donc de faire des choix et pourquoi pas transmettre une partie de son fonds d'archives à un service d'archives qui le gérerait. Certaines fédérations ont tout de même encore des difficultés à préserver leurs archives. Ces dernières sont parfois négligées par ces instances, faute de temps.

---

45 Kano Jigoro est le fondateur du Judo Kodokan.

## 2 Les usages des archives du sport : un souhait grandissant de faire parler ces archives

Le monde des archives du sport est aujourd'hui en pleine évolution. Quels en sont les usages ? De nombreux projets sont mis en place afin de partager, valoriser et diffuser le patrimoine archivistique sportif français auprès de tous.

### 2.1. Une volonté de témoigner de la mémoire du sport

#### 2.1.1. Le programme Mémos, symbole de cette envie nouvelle

Selon Jean-Marc Sylvain et Noureddine Séoudi, « Le sport a une mémoire. Le sport est mémoire. »<sup>46</sup> Aujourd'hui, quelques fédérations et plusieurs clubs ont des difficultés à gérer leurs archives. Ces dernières sont parfois laissées de côté par les producteurs des différents fonds d'archives. En cas de déménagement, de décès du président, de dissolution d'un club, des documents essentiels révélant l'identité et permettant de comprendre le fonctionnement d'un club ou d'une structure sportive peuvent parfois disparaître. Dans une certaine mesure, le patrimoine sportif français étant en danger depuis le début des années 2000, un programme de sauvegarde de ce patrimoine a alors été créé le 15 décembre 2006 par l'Académie nationale olympique française. Ce programme de sauvegarde de la mémoire du sport s'intitule Mémos. Une convention a ainsi été signée entre le ministère de la Culture, représenté alors par la Direction des archives de France (DAF), le ministère de la Jeunesse et des Sports, le Comité national olympique et sportif français (CNOSF) et l'Académie olympique française (AOF)<sup>47</sup>. Ce partenariat français vise à préserver et valoriser les documents relatifs au patrimoine sportif français. Ce projet s'inscrit notamment dans la politique française qui vise à sauvegarder la mémoire et la mettre en valeur via ses archives. En lien avec ce programme, les Archives nationales du monde du travail ont mis en place une exposition consacrée au Centenaire du Tour de France en 2003. Elle fut réalisée dans le cadre des Célébrations nationales de l'année 2003 et s'intitula « Le Tour de France : cent ans de légende en 100 photos 1903-2003 ». Le dossier de presse lié à l'exposition est aujourd'hui librement accessible en ligne sur le site internet des Archives nationales<sup>48</sup>.

Nonobstant, force est de constater que le monde du sport ne s'était pas réellement inscrit dans ces logiques là avant que ce programme Mémos soit mis en place. Jean-Marc Sylvain et Noureddine Séoudi font d'ailleurs état d'une contradiction entre l'importance de la place tenue par le sport au sein de la société française depuis quelques années et les programmes visant à préserver et valoriser le patrimoine sportif<sup>49</sup>. Par conséquent,

46 Françoise Bosman, Patrick Clastres, Paul Dietschy (dir.), *Le sport : de l'archive à l'histoire*, Besançon, Presses Universitaires Franche-Comté, 2006, p. 265.

47 Françoise Bosman, « Le partenariat français pour la sauvegarde et la mise en valeur des archives du sport », *Comma*, n°2, volume 2009, p. 73.

48 Archives nationales du monde du travail, *Le Tour de France : cent ans de légende en 100 photos 1903-2003*, disponible sur [http://www.archivesnationales.culture.gouv.fr/camt/fr/memoires/donnees\\_expositions/03\\_06\\_13-03\\_11\\_15\\_TourDeFrance/Dossier\\_de\\_presse\\_def.pdf](http://www.archivesnationales.culture.gouv.fr/camt/fr/memoires/donnees_expositions/03_06_13-03_11_15_TourDeFrance/Dossier_de_presse_def.pdf), (consulté le 15/05/2015).

49 Françoise Bosman, Patrick Clastres, Paul Dietschy (dir.), *Le sport : de l'archive à l'histoire*, Besançon, Presses Universitaires Franche-Comté, 2006, p. 269.

Mémos a été créé pour répondre à une demande de la société liée aux activités sportives que ce soient les clubs ou les fédérations sportives. Il s'agit de pallier ces manquements quant à la conservation et la valorisation de ce patrimoine archivistique sportif français. Ce programme répond aussi à cet intérêt nouveau qu'ont les chercheurs et les universitaires depuis quelques années en ce qui concerne l'histoire du sport. Ces études sont une nouvelle manière d'appréhender l'histoire contemporaine via des faits culturels et des faits de société, selon Françoise Bosman. Le programme Mémos est aussi la mise en application d'une volonté commune des pouvoirs publics d'apporter leur contribution à la constitution d'un patrimoine sportif au sein des Archives nationales notamment. Ce programme s'est aussi développé grâce au secrétariat général du Conseil international des archives qui a lancé l'idée d'une section des archives du sport (SPO) au congrès de Vienne en 2004<sup>50</sup>.

Outre la conservation et la valorisation des documents papiers relatifs au sport français, un travail conséquent du programme Mémos consiste à la collecte orale. Cette mission de collecte orale devient urgente dans la mesure où ces témoins de la mémoire du sport ne seront pas toujours présents. En conséquence, une rubrique intitulée « patrimoine oral » a été créée au sein de ce programme. Il s'agit d'interroger des acteurs de la vie sportive tels que des fondateurs de club, des entraîneurs, mais aussi des spectateurs de certaines disciplines sportives... Une bibliothèque de témoignages fut ainsi mise en place pour que les chercheurs puissent se documenter. Pour ce faire, de nombreux questionnaires et entretiens au caractère semi-directifs ont été élaborés afin de récolter et mettre à disposition de la société le patrimoine sportif français<sup>51</sup>.

### **2.1.2. Le Musée national du sport : un musée qui s'inscrit dans cette politique nouvelle visant à mettre en valeur le patrimoine archivistique sportif français**

Des musées ont été érigés en France afin de mettre en exergue la mémoire du sport en France. Au sein des fédérations sportives, comme la Fédération française de basket-ball, un musée virtuel du basket-ball a notamment été mis en place. Ici, il s'agit de traiter du cas du Musée national du sport, aujourd'hui situé à Nice, qui est une structure au caractère culturel conservant et valorisant les archives du sport, structure qui rend compte de cette conscientisation de la société quant à la gestion et la mise en valeur de ces archives spécifiques au monde du sport.

#### **a) État des lieux des archives du Musée national du sport**

Ce Musée a été créé en 1963 et participe à la sauvegarde du patrimoine sportif depuis cette année là. Jean Durry, directeur du Musée de 1963 à 2001, est à l'origine de celui-ci. C'est aujourd'hui Patrick Porte qui a pris le relais du fondateur du Musée<sup>52</sup>. La conservation des archives et l'usage de celles-ci au sein de ce Musée laissent place à quelques interrogations et potentiels débats portant sur la place et l'intérêt des archives dans

50 Françoise Bosman, « Le partenariat français pour la sauvegarde et la mise en valeur des archives du sport », *Comma*, n°2, volume 2009, p. 75.

51 Françoise Bosman, Patrick Clastres, Paul Dietschy (dir.), *Le sport : de l'archive à l'histoire*, Besançon, Presses Universitaires Franche-Comté, 2006, p. 273.

52 Ibid, p. 14.

cette structure. En effet, selon Laurène Bertrand, toutes les règles et procédures qui sont mises en place par les Archives nationales n'ont pas toujours été respectées. Ce manque de rigueur du Musée pourrait laisser supposer un certain manque d'intérêt en ce qui concerne les archives en elles-même. Dans le Musée, les documents sont stockés dans des réserves muséales. Le public peut trouver deux types d'archives dans le Musée. Des archives liées à la mémoire du musée sont disponibles. Ces documents peuvent être historiques à l'image des dossiers d'exposition. D'autres documents relèvent de l'administration générale avec le secrétariat et la comptabilité. Les archives relevant des activités des directeurs du musées sont aussi conservées. Le second type d'archives référencé dans cette structure concerne des documents privés reçus par le Musée en lien avec les thématiques étudiées par cette entité culturelle. Ces fonds acquis par dons, legs ou achat sont plutôt conservés pour la recherche scientifique<sup>53</sup>.

Il faut savoir que le Musée national du sport a pour vocation première d'accueillir des objets pour les exposer aux publics. Les premières archives qui furent collectées par le musée étaient des documents accompagnant les objets perçus. Laurène Bertrand évoque ainsi un certain hasard quant aux archives nouvellement reçues par le Musée puisqu'il n'y a pas vraiment eu de collecte planifiée<sup>54</sup>. Cette politique du Musée lésant quelque peu les archives a des conséquences aujourd'hui. Effectivement, ces fonds d'archives qui ont été reçus sans une vraie politique d'acquisition pose aujourd'hui un problème de communicabilité des documents. Les documents ne sont pas tous stockés au même endroit au sein de la structure. En outre, l'inventaire ne respecte pas vraiment les normes archivistiques et se rapproche plutôt d'une liste. Enfin, plusieurs fonds sont méconnus auprès des agents du musée et des chercheurs<sup>55</sup>. Dans les collections du Musée national du sport sont d'ailleurs conservés une cinquantaine de fonds d'archives de personnes ou d'institutions, tels que des fonds traitant de sportifs de haut niveau ou de dirigeants sportifs. Le public peut consulter des documents d'état civil, des documents relatifs à la formation, à la carrière sportive, aux journaux, des titres de propriété, des contrats... Le patrimoine sportif n'est pas fait que d'archives papiers. Sont conservés plus de 40 000 photographies, des cartes postales, des films, des périodiques, des documents audiovisuels...

**b) Quelle place tient le Musée national du sport dans le réseau des archives du monde sportif aujourd'hui en France ?**

Le Musée national du sport délaissant l'organisation du patrimoine archivistique français, les Archives nationales ont mis en place des politiques pour la conservation et la valorisation de ce patrimoine sans le Musée National du sport. Cependant, le contexte actuel français étant à la prise en main des archives du monde sportif, le Musée national du sport a souhaité s'inscrire dans cette politique culturelle. Les statuts du Musée mentionnent que « Le Musée national du sport a pour missions : [...] la contribution aux progrès de la

---

53 Laurène Bertrand, « Le patrimoine archivistique du Musée national du sport – Projet de mise en place d'un service d'archives », *Comma*, n°2, volume 2009, p. 109.

54 Ibid, p. 110.

55 Ibid, p. 110.

connaissance et de la recherche sur le fait sportif actuel ainsi qu'à leur diffusion. Le musée exerce ses missions sur l'ensemble du territoire national et coopère avec des organismes étrangers ayant les mêmes missions. [...] Pour la réalisation de ses missions, le musée gère un centre de ressources documentaires, ouvert au public ainsi qu'aux chercheurs, et conserve les archives privées qui lui sont confiées »<sup>56</sup>. Les statuts du musée indiquent donc que la structure doit reprendre en main ses archives. Laurène Bertrand indique qu'il est indispensable que le musée conserve certaines archives privées tels que les fonds relevant des artistes, par exemple<sup>57</sup>. Selon elle, le musée est promoteur de l'activité artistique et la conservation et la valorisation de ces fonds est ainsi une suite logique à cette thématique mise en avant par la structure.

Cette nouvelle gestion des archives du monde sportif s'est manifestée par la mise en place d'un service d'archives lors de l'été 2008. Ce service d'archives souhaite conserver les archives actuelles du musée, mettre en place une politique de collecte, améliorer l'aspect valorisation et consultation des documents, mais aussi se lier avec les centres d'archives qui travaillent sur le monde du sport. Un centre de recherche est aussi à l'étude. Les fonds sont aujourd'hui conservés dans des conditions qui respectent les normes archivistiques, mais le manque de place reste une contrainte majeure pour ce service d'archives nouveau. Une base de données appelée « Archives » a aussi été acquise en 2009 permettant ainsi d'accueillir des répertoires numériques des différents fonds respectant la norme ISAD (G). L'objectif est de lier cette base avec les autres bases de données du Musée, « Micromusée », base de gestion des collections et « Armadillo », base de données image. Il s'agit de créer un ensemble numérique qui contiendrait tous les documents du Musée. Le Musée national du sport souhaite faciliter les recherches et l'accessibilité des archives au public. Un autre changement de position majeure du Musée est le rapprochement du services d'archives avec d'autres institutions, telles que les structures qui ont créé le programme Mémos.

Le Musée national du sport souhaite enfin ériger une Cité du sport. Ce centre de recherche devrait accueillir un centre d'archives, un centre de documentation et d'information, ainsi qu'un centre audiovisuel. Cette Cité du sport serait accessible aux chercheurs et aux scolaires<sup>58</sup>. Il convient ainsi de constater que ce musée est actuellement en train de s'adapter et suivre ce large mouvement concernant les archives du sport en montrant un intérêt nouveau pour ces documents depuis les années 2000, ainsi qu'en mettant en place des services voués à communiquer et à valoriser ces archives. Comment peuvent être valorisées les archives au sein de la structure ? Elles peuvent l'être par des expositions, mais aussi par rencontres autour des archives du sport. Aujourd'hui des journées d'étude consacrées à la mémoire du sport sont, en effet, mises en place. Récemment, un quatrième rassemblement a eu lieu autour de ce thème. Ces rencontres organisées sur trois jours ont présenté au public une partie du patrimoine archivistique sportif azuréen. Un travail a, en effet, été réalisé sur les

---

56 Ibid, p. 116.

57 Ibid, p. 119.

58 Ibid, p. 121.

archives audiovisuelles de Monaco, les archives de l'Institut national audiovisuel, les archives du sport à Nice, mais aussi les archives associatives avec le mouvement Spiridon, par exemple<sup>59</sup>.

## **2.2. Valoriser les archives du sport : une activité de plus en plus fréquente**

A l'image des journées d'études mises en place autour des archives du sport par le Musée National du Sport, valoriser ces archives spécifiques au monde sportif est devenue une activité relativement courante en France.

### **2.2.1. Les usages des archives au sein des grandes institutions sportives et des fédérations sportives**

Ces dernières années, plusieurs fédérations et de grandes institutions sportives ont commencé à monter des projets valorisant les archives du sport en France. Ces politiques de valorisation du patrimoine archivistique sportif français témoignent d'un intérêt certain pour la mémoire du sport. Quelles sont-elles ? La gestion et l'usage des archives audiovisuelles sont aujourd'hui des enjeux importants dans le monde du sport. La Ligue nationale de rugby collabore avec un prestataire audiovisuel, Vectracom, afin de numériser les archives audiovisuelles liées au championnat professionnel. L'usage des archives est ici à titre exclusivement professionnel. Les clubs professionnels et certains médias y ont accès. À titre plus ouvert au public, Sandra Gorline, responsable du département média, en 2011, à la Fédération française de tennis indique qu'un projet a été mis en place visant à « pouvoir numériser un maximum de ces contenus et de les mettre en ligne sur une plate-forme accessible notamment à des clients extérieurs, [...], avant de nous orienter peut-être plus tard vers la production de programmes d'archives, comme des Golden Moments sur Roland-Garros »<sup>60</sup>. La numérisation des archives du sport est ainsi un enjeu actuel important. De multiples enjeux se déclinent autour de cette politique. Ces derniers concernent parfois le sport de haut niveau en incluant notamment des notions de droit à l'image ; d'autres sont axés autour d'une volonté de valoriser, de rendre accessible au public le patrimoine archivistique sportif. Dans les fédérations sportives, la Fédération française de basket-ball est un exemple intéressant à étudier.

#### **a) Quels usages des archives au sein de la Fédération française de basket-ball ?**

La Fédération française de basket-ball est une instance qui a su cerner les enjeux actuels liant la société et le sport pour valoriser ses archives. Dès 1984, elle a soutenu la création d'un musée du basket-ball en France. A l'origine, ce dernier devait être un centre de documentation sur le basket national, mais il fut bien plus que cela et c'est aujourd'hui une association loi 1901<sup>61</sup>. En 1991, l'association est désormais nommée « musée du

<sup>59</sup> Il s'agit d'un club de course à pied fondé en 1974 par la volonté d'un groupe de pionniers originaires, en majorité, de la région parisienne.

<sup>60</sup> Bernard Poiseuil, « Le sport, un gestionnaire pour le patrimoine », *Sonovision Broadcast*, n°561, avril 2011, p. 24.

<sup>61</sup> La loi du 1er juillet 1901 et le décret du 16 août de cette année là sont deux textes relatifs au fonctionnement des associations. La loi de 1901 fonde, en effet, le droit d'association.

Basket ». Ce musée, localisé à Paris, acquiert lentement de nombreux objets tels que des maillots, des affiches, des ouvrages, de la presse... Cependant, jusqu'en 2007, ce fonds centré sur le basket-ball français n'est pas accessible au public ; l'association ne disposant pas d'un lieu d'accueil pour de potentiels visiteurs<sup>62</sup>. Il s'agit tout de même de protéger, conserver et valoriser le patrimoine du basket-ball en France. Afin de présenter au mieux les documents d'archives du basket-ball en France, un musée virtuel du basket-ball s'appuyant, sur cette association fondée en 1984, a été mis en place en 2010<sup>63</sup>. Ce musée mis en place en partenariat avec la Fédération française de basket-ball « permet de présenter aux internautes une sélection de pièces emblématiques conservées dans les locaux de Bondy<sup>64</sup> »<sup>65</sup>. La Fédération s'adapte donc aux politiques actuelles liées à la numérisation des archives. Elle a su s'appuyer sur ce mouvement d'informatisation des archives pour mettre en valeur son patrimoine archivistique. Suite à cette valorisation du patrimoine du basket-ball français, l'élaboration d'un espace muséal est pensée. Ce lieu naît ainsi le 13 mai 2011 au siège social de la Fédération française de basket-ball. Cet espace est constitué d'une galerie du basket qui « est un espace d'exposition qui permet aux visiteurs de se plonger dans le patrimoine du basket français »<sup>66</sup> et d'un Centre de recherche permettant à des chercheurs, des étudiants, ou tout autre passionné, d'entreprendre des recherches sur le basket-ball en France. Il accueille notamment la bibliothèque du musée du Basket. La Fédération française de basket-ball disposant d'un service d'archives seulement depuis 2007, ce fonds est ainsi peu important. Cependant, la Fédération souhaite compléter les collections conservées au sein de l'Espace muséal par le fonds d'archives sportif conservé au sein de leur service d'archives. Depuis quelques années, les archives de la Fédération tiennent ainsi une place de plus en plus importante. En outre, cette institution nationale numérise aussi de nombreux documents afin de faciliter au public l'accès aux documents. Le fonds photographique du musée du Basket devrait être bientôt entièrement numérisé. Cette collection comporte plus de douze mille photographies. Dans le même esprit, la collection *Basket-Ball magazine* a été entièrement numérisée. Les magazines datant de 1933 à 1970 ont été numérisés. Ce travail est le fruit d'un partenariat entre la Fédération française de basket-ball, le musée du Basket et la Bibliothèque nationale de France. Ce projet est une vraie réussite et d'autres numérisations de ce genre sont prévues dans les prochaines années<sup>67</sup>. La mise en place de cet espace muséal marque donc une vraie volonté de diffuser au public le patrimoine archivistique de la Fédération. Par ailleurs, les projets élaborés par ces instances nationales du basket-ball français doivent notamment encourager les chercheurs à travailler sur l'histoire du basket-ball en France. Il s'agit pour le chercheur de renouveler une historiographie du basket-ball en France qui est encore à ce jour perfectible même si les publications d'une

---

62 Daniel Champsaur, *Le Centre de recherche et de documentation sur le basket français de la Fédération française de basket-ball*, [en ligne], disponible sur <http://www.histoire-politique.fr/index.php?numero=17&rub=sources&item=20>, (consulté le 19/11/2014).

63 Fédération française de basket-ball, *Musée du Basket*, [en ligne], disponible sur <http://www.ffbb.com/ffbb/patrimoine/musees-du-basket/musee-du-basket>, (consulté le 01/04/2015).

64 Les locaux de Bondy sont le lieu où sont conservées les collections.

65 Daniel Champsaur, *Le Centre de recherche et de documentation sur le basket français de la Fédération française de basket-ball*, [en ligne], disponible sur <http://www.histoire-politique.fr/index.php?numero=17&rub=sources&item=20>, (consulté le 19/11/2014).

66 Ibid.

67 Ibid.

*Histoire du Basket* de Gérard Bosc ont déjà été un premier tournant entre 1999 et 2002<sup>68</sup>. Le patrimoine archivistique du basket-ball français a ainsi été grandement reconsidéré par les instances nationales spécialisées dans ce sport depuis une vingtaine d'années.

Outre la Fédération Française de Basket, plusieurs institutions nationales mettent en place des projets visant à mettre en avant leur archives. Pour illustrer ce propos, on peut prendre l'exemple de l'iconothèque de l'Institut national du sport et de l'éducation physique (INSEP).

#### **b) L'iconothèque de l'Institut national du sport et de l'éducation physique (INSEP)**

L'iconothèque de l'Institut national du sport et de l'éducation physique a été créée en 1996 afin de « conserver un fonds patrimonial filmique et photographique très important », de « mettre ces collections à disposition d'un large public : réalisateurs, entraîneurs, enseignants ou chercheurs de l'établissement, sociétés de production, médias, éditeurs, presse... »<sup>69</sup>. Une fervente activité de cette institution nationale consiste à valoriser son patrimoine archivistique. Effectivement, l'iconothèque met en place des séances de projection, mais aussi des expositions dans le cadre des colloques de l'INSEP. Une exposition itinérante portant sur l'école de Joinville a notamment déjà été élaborée. En outre, cette instance nationale publie des ouvrages et des articles qui permettent de « porter à la connaissance du plus grand nombre certains éléments de ses collections et d'en souligner la valeur patrimoniale »<sup>70</sup>. Cette volonté de valoriser ce patrimoine s'est notamment manifestée lors des colloques datant de 1999 et 2002 s'intitulant respectivement « Montrer le sport » et « Les 150 ans de l'École de Joinville ». Par ailleurs, cette institution nationale souhaite partager ses compétences avec d'autres structures sportives. Elle entreprend des partenariats avec le musée du Basket, les archives photographiques de FEMINA Sport et plusieurs autres institutions et associations sportives. L'iconothèque conserve ainsi certains films et photographies de ces multiples structures<sup>71</sup>. Ces différentes collaborations permettent ainsi à l'iconothèque de l'INSEP d'enrichir son patrimoine patrimonial archivistique tout en le valorisant.

Des progrès restent, ainsi, encore à réaliser dans plusieurs organismes sportifs. À l'échelle mondiale, les fédérations sportives finlandaises peuvent être des exemples à suivre en terme de gestion et de valorisation de leurs archives, même si le musée virtuel du basket-ball, mis en place à la Fédération française de basket-ball, peut être considéré comme un modèle de valorisation du patrimoine archivistique sportif en France.

---

68 Ibid.

69 Françoise Bosman, Patrick Clastres, Paul Dietschy (dir.), *Le sport : de l'archive à l'histoire*, Besançon, Presses Universitaires Franche-Comté, 2006, p. 247.

70 Ibid, p. 252.

71 Ibid, p. 252.

## 2.2.2. Des archives du sport de plus en plus valorisées dans les services d'archives publics

Qu'en est-il pour les services d'archives publics ? Fort logiquement, les services d'archives départementaux montrant le plus d'intérêt quant à la gestion des archives du sport sont les plus actifs sur le plan de la valorisation. Les archives départementales du Val-de-Marne ont établi plusieurs projets de valorisation d'archives. Ces dernières ont entrepris une première initiative en 1979 en faveur du monde du sport avec le 26<sup>ème</sup> concours de l'Historien de demain<sup>72</sup>, mis en place par la Direction des archives de France. Il portait sur le sujet « Sport et société ». Les archives départementales du Val-de-Marne ont profité de ce thème évoqué lors du concours pour réaliser un dossier pédagogique et une exposition. Ce travail s'est appuyé sur des documents tels que la presse locale, des archives publiques issues des fonds des sous-préfectures, des archives communales. Des documents à caractère privé ont aussi été utilisés à l'image des archives des anciens de Joinville<sup>73</sup>. Cette exposition a perduré dans les mairies du département avec un prêt des panneaux utilisés lors de celle-ci<sup>74</sup>. Dans les années 1990, de nouveaux projets de valorisation du patrimoine archivistique sportif se sont développés. Valérie Brouselle indique que « l'organisation d'un cycle d'expositions à partir des fonds des archives départementales, mais aussi des archives communales et de documents prêtés par des associations sportives en constitue la colonne vertébrale »<sup>75</sup>. Ainsi, entre 1990 et 1993, des expositions portant sur des thèmes pluriels sont montées : « Les sports et l'eau en Val-de-Marne », « Cycliste, aviateur, pilote ou motard », « Boules, balles et ballons », « Gymnastes et athlètes »... De nombreuses actions culturelles valorisant le patrimoine archivistique sportif conservé aux archives départementales, sont encore aujourd'hui mises en place. Une exposition portant sur le cyclisme a été réalisée en 2003. L'année suivante, il s'agissait de l'exposition « Cheval de Marne »<sup>76</sup>.

En outre, dans la région Languedoc-Roussillon, les archives départementales de l'Aude ont réalisé une exposition en 2007 à l'occasion de la Coupe du monde de rugby qui fêtait son vingtième anniversaire. Cette exposition a notamment fait l'objet d'une publication au sein du *Papyvore*<sup>77</sup>. Ce projet valorisant les archives relevant du monde du rugby était l'occasion de rebondir sur des activités déjà mises en place par les archives départementales de l'Aude en 1998. En effet, ce service d'archives avait effectué des expositions sur les rugbys à XIII et à XV. Par ailleurs, un colloque sur l'évolution du rugby avait déjà eu lieu. Une difficulté du projet de 2007 concernait notamment la collecte des sources nécessaires à l'élaboration de l'exposition, le rugby étant une activité sportive assez récente dans la région Île-de-France, les documents présents aux archives

---

72 Ce concours est organisé annuellement par les Archives nationales et les archives départementales dans le cadre des établissements scolaires. C'est une manière de donner aux enfants l'envie de pratiquer l'histoire et la recherche. Ces informations sont extraites de l'article *Latin : la guerre de mille ans* issu du magazine en ligne « L'Histoire » qui est disponible sur [http://www.histoire.presse.fr/actualite/infos/initiatives-01-09-1995-91102?quicktabs\\_comments=0](http://www.histoire.presse.fr/actualite/infos/initiatives-01-09-1995-91102?quicktabs_comments=0).

73 Françoise Bosman, Patrick Clastres, Paul Dietschy (dir.), *Le sport : de l'archive à l'histoire*, Besançon, Presses Universitaires Franche-Comté, 2006, p. 90.

74 Ibid, p. 90.

75 Ibid, p. 90.

76 Ibid, p. 96.

77 Il s'agit du bulletin d'information des archives départementales de l'Essonne.

départementales étaient peu présents. Le service d'archives disposait surtout de coupures de presse locale<sup>78</sup>. Par ailleurs, cette exposition s'appuyant surtout sur des sources privées, il fallait prendre contact avec les associations sportives. En 2003, année de la naissance de cette idée de projet de valorisation, certaines structures sportives étaient parfois peu enclines à y participer<sup>79</sup>. Néanmoins, reste que les clubs de Massy, Viry-Châtillon et Orsay avaient déjà répondu favorablement aux premiers appels des archives départementales de l'Essonne. Ce nouvel exemple de valorisation du patrimoine archivistique sportif au sein des services d'archives publics symbolise une nouvelle fois cette volonté récente de la société de s'intéresser aux archives du sport en les valorisant notamment.

En redondance avec les services d'archives publics, des associations sportives valorisent leurs fonds d'archives privés via les archives départementales et municipales lors d'expositions. C'est alors l'occasion de mettre en exergue un patrimoine archivistique sportif trop souvent méconnu du public. L'archiviste a donc un rôle important dans les structures sportives privées. Par ailleurs, certaines associations sportives valorisent leurs archives lors d'expositions. Ces expositions sont souvent mises en place pour fêter l'anniversaire de l'association sportive ; on pense, par exemple, au centième anniversaire d'une association. La société athlétique de la Villa Primrose (SAVP) pratique des commémorations et contribue notamment à renchérir l'histoire de la haute société bordelaise et du tennis en France. Ce club tennis expose continuellement sur ses murs des documents iconographiques de l'association. Ces archives datent de la période contemporaine<sup>80</sup>.

En France, au sein des fédérations sportives, des services d'archives publics et des organismes privés, force est de constater une envie grandissante de valoriser les archives du sport ainsi qu'une fervente volonté de partager ses expériences en terme de gestion archivistique. Cette idée de partage des pratiques archivistiques liées au sport se concrétise notamment lors des rencontres scientifiques. En outre, valoriser ses archives peut être le signe d'une bonne préservation des documents. Des améliorations sont bien sûr envisageables. Certains organismes peuvent très bien prendre exemple sur d'autres structures qui gèrent et valorisent leurs archives à l'étranger. On peut s'interroger quant à la qualité de la préservation des archives dans les autres pays du monde.

---

78 Françoise Bosman, Patrick Clastres, Paul Dietschy (dir.), *Le sport : de l'archive à l'histoire*, Besançon, Presses Universitaires Franche-Comté, 2006, p. 100.

79 Ibid, p. 98.

80 Ibid, p. 195.

### **3 En France et à l'étranger : une situation similaire ?**

Bien qu'il reste des améliorations à apporter en ce qui concerne la conservation et la valorisation des archives du sport français, il convient de souligner un intérêt croissant de la société pour celles-ci. Qu'en est-il des archives du sport à l'étranger ? Où se situe la France dans ce travail ? Aujourd'hui la situation n'est pas réellement claire à l'étranger. Bien sûr, de nombreux fonds d'archives relevant du mouvement sportif sont à l'heure actuelle correctement traités. Ces derniers peuvent avoir été collectés, classés et conservés dans le cadre d'une valorisation culturelle, par exemple<sup>81</sup>.

Quelques instances internationales sont nées il y a peu et ont engendré quelques changements quant à la gestion et l'usage des archives du sport.

#### **3.1. Un patrimoine archivistique sportif mondial récemment mis en exergue par de grandes structures internationales**

##### **3.1.1. La section provisoire des archives du sport : une prise de conscience de l'intérêt des archives relatives au monde sportif**

Afin d'améliorer la situation des archives relatives au monde sportif, la section des archives du sport a été mise en place au sein du Conseil international des archives (ICA). Cet organisme avait auparavant évoqué quelques idées pour progresser dans le sauvetage des archives du sport. En effet, dans les années 1990, les prémices d'un projet concernant une section chargée de la sauvegarde des archives du sport avaient vu le jour. Cette idée avait été insufflée par des archivistes originaires de Grèce et d'Italie. Cette pensée s'est finalement concrétisée en 2004 avec l'appui du secrétariat général du Conseil international des archives. Pour ce dernier, s'intéresser au monde du sport, est l'occasion d'aborder la société d'une nouvelle manière. En outre, conserver et valoriser les archives des différentes activités humaines reste un devoir pour les archivistes. Ainsi, la section des archives du sport, ou SPO, fut créée lors du Congrès international des archives de Vienne en 2004. Il s'agissait d'abord d'une section provisoire. Elle devint permanente en 2008, symbole une nouvelle fois de la reconsidération du patrimoine archivistique sportif mondial depuis quelques années. Cette même année, Isabella Orefice, alors trésorière de la section des archives du sport, Kenth Sjöblom, président de la section des archives du sport et Fina Solà i Gasset, membre du bureau de cette section affirment que « travailler sous le chapeau d'une organisation internationale et avec son soutien officiel, donne bien plus de crédibilité au travail de la section »<sup>82</sup>. Par ailleurs, Perrine Canavaggio, indique en 2006, lorsqu'elle était alors secrétaire générale adjointe du Conseil international des archives, que lors de la création de la section en 2004, celle-ci fut favorablement accueillie par de multiples pays tels que l'Allemagne, l'Arabie Saoudite, l'Australie, la Bulgarie,

---

81 Isabella Orefice, Kenth Sjöblom, Fina Solà i Gasset, « L'amélioration des conditions pour les archives du sport », *Comma*, n°2, volume 2009, p. 8.

82 Ibid, p. 8.

la Chine, le Danemark, les Émirats arabes unis, l'Espagne, la Finlande, la France, la Grande-Bretagne, la Grèce, l'Israël, l'Italie, le Japon, la Norvège, les Pays-Bas, la Pologne le Sénégal, la Suède, la Suisse, le Togo, ainsi que les USA.

Quels sont les objectifs dans le détail de cette section ? Ils sont multiples. Comme l'évoque ICA, l'objectif principal de la section des archives du sport reste de faire prendre conscience à la société que les archives du sport sont importantes<sup>83</sup>. Pour ce faire, il s'agit de sauvegarder et rendre ces archives accessibles. Cette section entreprend des partenariats avec les acteurs du monde sportif afin de valoriser leur identité ainsi que pour mettre en avant l'histoire du sport. En instaurant ce service en 2004, il s'agissait ainsi d'identifier « les fonds archivistiques et documentaires de toutes natures, tout à la fois ceux qui ne sont pas encore sauvegardés et qui peuvent être en danger »<sup>84</sup> comme l'évoque Perrine Canavaggio. Dans le colloque axé sur les archives du sport qui eut lieu en 2006, il est également indiqué que la section des archives du sport peut être un moyen pour « échanger les expériences patrimoniales et culturelles au-delà des cercles spécialisés d'archivistes, de documentalistes et d'historiens en instaurant des coopérations inédites avec les mouvements sportifs locaux, nationaux et internationaux »<sup>85</sup>. Afin de mener à bien ses objectifs, la section des archives du sport diffuse de nombreuses informations via des séminaires, des ateliers et des publications<sup>86</sup>. Des plaidoyers ont aussi été développés « auprès des différents décideurs sur la nécessité de préserver les archives des institutions sportives publiques et privées »<sup>87</sup>. Des guides et des normes d'usages archivistiques ont aussi été constitués pour plusieurs clubs ou fédérations que ce soit en France ou dans d'autres pays collaborant et intégrant le projet de l'ICA<sup>88</sup>.

### 3.1.2. Quel sort pour les archives du sport au sein de l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (Unesco) ?

L'Unesco<sup>89</sup> est aussi une institution internationale qui porte un intérêt grandissant pour le sport et ses archives ces dernières années. En 1946, a lieu à Paris la première Conférence générale de l'Unesco. Le représentant de la Nouvelle-Zélande y affirme alors que le sport « n'entrera pas dans la sphère des questions culturelles auxquelles l'Unesco s'intéressera »<sup>90</sup>. Ce dernier se trompait, aujourd'hui, l'Unesco accorde une place importante au sport et aux archives du sport au sein de son institution. De manière générale, huit mille mètres linéaires de rayonnage d'archives ont été collectés par un service spécialisé dans le domaine depuis 1947<sup>91</sup>. Sont notamment conservées quelques collections comme la revue mensuelle *Chronique de l'UNESCO*, qui fut

83 Conseil international des archives, *Section des archives du sport*, Conseil international des archives, [en ligne], disponible sur <http://www.ica.org/3000/au-sujet-de-la-section-des-archives-du-sport-spo/au-sujet-de-la-section-des-archives-du-sport-spo.html>, (consulté le 23/04/2015).

84 Françoise Bosman, Patrick Clastres, Paul Dietschy (dir.), *Le sport : de l'archive à l'histoire*, Besançon, Presses Universitaires Franche-Comté, 2006, p. 308.

85 Ibid, p. 308.

86 Conseil international des archives, *Section des archives du sport*, Paris, ICA, 2009, p. 3.

87 Ibid, p. 3.

88 Ibid, p. 3.

89 L'Organisation des nations unies pour l'éducation, la science et la culture fut mise en place le 16 Novembre 1945.

90 Françoise Bosman, Patrick Clastres, Paul Dietschy (dir.), *Le sport : de l'archive à l'histoire*, Besançon, Presses Universitaires Franche-Comté, 2006, p. 340 ; issue des *Actes de la Conférence générale de Unesco, Première session*, Paris, 1946, p. 46.

91 Ibid, p. 342.

publiée de 1955 à 1977. Celle-ci peut notamment permettre au chercheur de prendre connaissance des activités de l'institution. Le service d'archives de l'organisation conserve notamment les documents administratifs qui sont produits dans le cadre des activités de l'Unesco. Ces documents sont organisés dans une série nommée « AG »<sup>92</sup>. Par ailleurs, une grande partie des documents conservés au sein du service d'archives de l'Unesco est valorisée. Les archives du sport de l'institution sont parfois mises en exergue via des publications. Dans la sous-série AG<sup>9</sup> sont notamment consultables des documents relatifs au sport et à l'éducation physique. Par ailleurs, tous les fonds conservés au sein de l'institution, et donc les fonds sportifs, disposent d'un inventaire de recherche. L'Unesco s'inscrit donc dans l'esprit de la section des archives du sport en accordant la même place aux archives du sport qu'à des documents relatifs à d'autres activités humaines à l'échelle mondiale. Un instrument de recherche informatisé nommé l'UNESDOC est aussi disponible en ligne. C'est une autre manière de mettre notamment en valeur les archives du sport au sein de cette organisation internationale<sup>93</sup>. Ce patrimoine archivistique sportif est d'ailleurs un marqueur d'identité culturelle selon cette organisation. En outre, Stéphane Mourlanne affirme que « les archives de l'Unesco constituent déjà en elles-mêmes, une source de premier ordre pour l'historien du sport. Celui-ci peut y mener des recherches fructueuses et inédites qui le conduisent à positionner son objet d'étude à la confluence de l'histoire culturelle et de l'histoire des relations internationales »<sup>94</sup>. Les archives du sport ont donc un intérêt certain au sein de l'Unesco. Pour cette institution, ces documents peuvent se révéler être « un instrument de compréhension internationale »<sup>95</sup> comme l'évoque une nouvelle fois Monsieur Mourlanne.

### 3.1.3. Le Comité international olympique : une institution internationale à suivre

Dès 1915, Pierre de Coubertin indique le travail qu'il faut entreprendre au Comité international olympique (CIO)<sup>96</sup> : « bibliothèque à constituer, documents de vingt années à classer, c'est tout un travail »<sup>97</sup>. Une première archiviste professionnelle travaille au sein du CIO à partir de 1997 en raison de l'augmentation de la masse de documents à classer. Elle est aussi chargée de valoriser ce patrimoine archivistique. Depuis ce jour, plusieurs éléments ont été mis en place. Un règlement concernant l'accessibilité aux archives historiques a été établi tout comme un inventaire respectant les normes internationales ISAD-G. Ces archives historiques sont actuellement consultables au Musée olympique de Lausanne en Suisse. Le CIO y a d'ailleurs développé un Centre d'études olympiques (CEO). Il vise notamment à préserver la mémoire olympique. Sept services sont en place au sein de ce centre dont un s'intéressant notamment aux archives historiques de l'organisme<sup>98</sup>. Une salle

---

92 Ibid, p. 343.

93 Ibid, p. 343.

94 Ibid, p. 344.

95 Ibid, p. 341.

96 Cet organisme fondé en 1894 par Pierre de Coubertin assure l'organisation des Jeux olympiques.

97 Françoise Bosman, Patrick Clastres, Paul Dietschy (dir.), *Le sport : de l'archive à l'histoire*, Besançon, Presses Universitaires Franche-Comté, 2006, p. 312 ; issu des archives historiques du CIO : série Coubertin/Correspondance, lettre de Coubertin à Godefroy de Blonay, 7 avril 1915.

98 Charles-Louis Foulon, *Les métamorphoses du sport du XXe au XXIe siècle : héritage, éthique et performances*, Roubaix, Presses universitaires du Septentrion, 2003, p. 76-77.

de lecture a aussi été mise en place pour les chercheurs. Le CIO conseille aussi plusieurs fédérations internationales en ce qui concerne la gestion et l'usage de leurs archives du sport. Cette nouvelle organisation des archives du CIO a engendré une augmentation des recherches au sein de cette structure. C'est aujourd'hui une entité sportive essentielle en ce qui concerne la gestion et la valorisation du patrimoine archivistique sportif sur le plan international. En outre, les archives datant de 1980 ne cessant de croître, l'archiviste du CIO a dû remédier à cela en gérant les archives dites intermédiaires. En effet, elle les a notamment unifiées en matière de tri et classement avec les archives dites historiques sans pour autant modifier ce classement déjà établi par le passé. L'archiviste gère informatiquement « en conformité avec ce qui a été mis en place aux archives historiques »<sup>99</sup>. Les descriptions archivistiques ne furent plus réalisées à la pièce mais à la boîte ou au dossier afin d'inventorier rapidement une partie de la masse documentaire encore non informatisée. Des années 1985 à aujourd'hui, il y avait environ un kilomètre linéaire de documents à traiter. Par ailleurs, les dirigeants du CIO portent aujourd'hui un intérêt croissant pour les archives de la structure. Depuis 2001, une décentralisation du classement des documents a été mise en place auprès des différents services. Chaque service gère ses archives courantes comme il le souhaite. « Une centralisation informatique intellectuelle »<sup>100</sup> est tout de même opérée par les archivistes en place actuellement au sein de la structure. Des calendriers dits de conservation sont élaborés afin de pouvoir gérer la masse de documents. Chaque bureau peut accéder en toute sécurité et confidentialité aux différents documents gérés informatiquement via une base de données. Le CIO est donc un exemple à suivre pour les autres institutions sportives internationales en ce qui concerne l'accessibilité de ces documents relatifs au monde sportif et la gestion de ces derniers. Il a su professionnaliser ses services en matières de gestion archivistique en recrutant notamment des archivistes. Pour aller plus loin, des fiches descriptives de quelques fonds d'archives sont aujourd'hui librement accessibles sur le site internet du CIO<sup>101</sup>. Elles donnent un aperçu au public des fonds d'archives historiques disponibles au sein du CIO. Cependant, qui dit conserver sur le long terme, dit masse documentaire. Celle-ci reste aujourd'hui une contrainte pour l'archiviste dans ces structures à caractère sportif. Il s'agit pour lui de gérer systématiquement les documents afin de ne pas se laisser déborder par ceux-ci. Selon Cristina Bianchi, « une bonne qualité d'analyse historique dépend en effet fortement d'une bonne organisation des documents d'archives »<sup>102</sup>. Pour ces structures, il convient assurément de se moderniser dans la gestion des archives en prenant, par exemple, pour modèle le CIO. Des progrès restent donc à réaliser dans plusieurs institutions sportives internationales bien que certains efforts aient déjà été consentis.

---

99 Françoise Bosman, Patrick Clastres, Paul Dietschy (dir.), *Le sport : de l'archive à l'histoire*, Besançon, Presses Universitaires Franche-Comté, 2006, p. 314.

100 Ibid, p. 316.

101 Comité international olympique, *Liste des ressources*, [en ligne], disponible sur <http://www.olympic.org/fr/content/le-centre-detudes-olympiques/categories-container-fr/liste-des-ressources/?subcat=129532>, (consulté le 15/05/2015).

102 Françoise Bosman, Patrick Clastres, Paul Dietschy (dir.), *Le sport : de l'archive à l'histoire*, Besançon, Presses Universitaires Franche-Comté, 2006, p. 317.

Le Comité olympique hellénique, qui est la seconde institution liée aux Jeux olympiques la plus importante après le CIO, a récemment profité des Jeux olympiques de 2004 se déroulant à Athènes pour faire part des travaux qui ont été entrepris concernant les archives du Comité. En effet, les archives ont été classées selon les normes professionnelles, puis numérisées à partir d'avril 2000. Les archives relatives à l'Académie internationale olympique<sup>103</sup> furent aussi traitées. Ce travail conséquent a ainsi été mis en exergue par divers ouvrages publiés en 2004. *Athènes, ville olympique, 1896-1906*, présentait non seulement l'histoire des Jeux olympiques modernes, mais aussi les archives conservées au sein du Comité<sup>104</sup>. Ces instances internationales influencent et contribuent à améliorer la situation des archives du sport dans plusieurs pays

### 3.2. Enjeux et dynamisme des archives du sport dans les différents pays

Depuis quelques années, la situation a évolué plutôt positivement à l'étranger, notamment grâce à la mise en place d'instances spécialisées en matière de gestion archivistique. Cependant, le contexte dans lequel sont préservées ces archives restent assez flou dans plusieurs pays. Plusieurs pays sauvegardent et valorisent plutôt correctement leurs archives. Cela peut-être en vue d'un grand événement sportif ou tout simplement une volonté du gouvernement, par exemple. Plusieurs enjeux naissent fort logiquement autour de la sauvegarde des archives. Quels sont-ils ? Que faire pour remédier aux problèmes récurrents se posant à l'archiviste. Il convient d'étudier ces différentes questions et de débroussailler brièvement la situation à l'échelle mondiale.

Certains pays portent une attention particulière quant à la gestion de ces archives. Il faut ainsi souligner le cas de la Finlande qui est considéré comme un des pionniers dans ce domaine. Cet intérêt pour les archives du sport s'est manifestée avec la création d'un musée du sport et la mise en place des Archives nationales spécialisées dans le domaine sportif. Il s'agit des Archives sportives de la Finlande (ASF). Son voisin suédois travaille dans le même esprit puisque les Archives nationales ont pris des initiatives en réalisant des partenariats avec les fédérations sportives. Pour en revenir au cas finlandais, le sport est dans ce pays un vecteur de reconnaissance internationale. Ce dernier a d'ailleurs véritablement pris une place importante dans la société finlandaise en 1914 lors des Jeux olympiques de Stockholm<sup>105</sup>. Dès les années 1920 a émergé l'idée d'une collecte des archives du sport et la mise en place d'un musée. Nonobstant, l'expression « archives du sport » n'était alors pas clairement définie et les instances finlandaises chargées de ces collectes ne savaient pas vraiment quels étaient les documents sportifs qu'il fallait sauver. La première véritable collecte d'un fonds sportif eut lieu en 1938, année de la naissance de la Fondation du musée du Sport. Dès 1943, le musée du sport fut ouvert au public. La Finlande était d'ores et déjà dans une politique d'ouverture, d'accessibilité des archives à la société. Les collectes au sein du musée restaient tout de même rares. Kenth Sjöblom indique que « cette

103 Cette institution promeut l'olympisme.

104 Vassiliki Tzachrista, « Les archives du Comité olympique hellénique, 1894-1972 et de l'Académie internationale olympique, 1961-1996 », *Comma*, n°2, volume 2009, p. 39.

105 Françoise Bosman, Patrick Clastres, Paul Dietschy (dir.), *Le sport : de l'archive à l'histoire*, Besançon, Presses Universitaires Franche-Comté, 2006, p. 82.

activité de collecte et de conservation y était plus improvisée qu'organisée »<sup>106</sup>. Ce souci de sauvegarder les archives du sport en Finlande s'est accru dès les années 1970. « Avec l'aide compétente des Archives nationales de la Finlande, un état de la situation de ces archives spécifiques fut réalisé dans les principales fédérations sportives. »<sup>107</sup> Sans relever les archives des clubs ou des personnes privées, plus de neuf cent mètres linéaires étaient alors conservés au sein des différentes structures sportives. En 1974, une loi fut votée, engendrant la création d'une structure spécifique aux archives du sport. La difficulté majeure du projet résultait des différentes fédérations sportives. Effectivement, certaines institutions ne souhaitaient pas transmettre leurs fonds d'archives. La fédération du sport « travailliste » souhaitait, par exemple, conserver ses documents afin de ne pas être mélangée aux institutions sportives plus « bourgeoises ». La Fondation du musée du Sport mit tout de même en place les archives centrales du sport qui furent acceptées par les plus réticents. On faisait alors une distinction entre les archives issues de la fédération travailliste et celles issues des fédérations sportives dites bourgeoises. Cette dichotomie disparut dès 1990. Les Archives sportives de Finlande pouvaient alors s'occuper de la gestion de ces archives essentielles pour la Finlande<sup>108</sup>. Actuellement, les Archives sportives de Finlande conservent plus de mille quatre cent mètres linéaires de documents<sup>109</sup>. Des archives produites par des clubs ou d'autres organismes privés sont parfois conservées au sein de différents services d'archives municipaux. Cependant, les archives relatives au monde du sport sont souvent conservées par les Archives sportives de Finlande. La masse de documents à classer et à conserver reste un enjeu majeur pour celles-ci. Pour remédier à cela, il s'agit de former de plus en plus de professionnels qui pourront classer les documents. Pour conserver ces flux d'archives, il faut de la place au sein de la structure. C'est aujourd'hui une difficulté. L'instance nationale d'archivistique finlandaise doit aujourd'hui sélectionner les fonds qu'elle souhaite conserver, faute de place. Quel fonds doit-on privilégier ? C'est une question délicate. Par ailleurs, des problèmes similaires ont lieu quant à la sauvegarde des archives électroniques. En outre, les archives électroniques relatives au monde sportif restent aussi mal conservées, que ce soit en Finlande ou dans d'autres pays. Plusieurs organismes privés pensent qu'en gérant informatiquement leurs archives, elles seront à jamais conservées. Cependant, il faut à nouveau suivre des méthodes de classement pour pouvoir retrouver le document en question. Les archives électroniques sont souvent détruites, supprimées souvent en raison de changements de systèmes informatiques<sup>110</sup>. Des solutions ont dès lors été proposées par les Archives nationales de Finlande pour faire face à ces divers enjeux. Une solution provisoire reste de conserver des copies papier de ces archives électroniques<sup>111</sup>. De même, Kenth Sjöblom indique qu'il faut « communiquer plus pour mettre en commun nos propres expériences », « apprendre de l'expérience d'autres institutions dans le champ de la conservation

---

106 Ibid, p. 82.

107 Ibid, p. 82.

108 Ibid, p. 83.

109 Ossi Viita, « Les risques se rapportant à l'archivage électronique », *Comma*, n°2, volume 2009, p. 28.

110 Ibid, p. 30.

111 Ibid, p. 28.

d'archives qu'elles soient ou non sportives » et participer « activement au réseau international des archives du sport constitué par la section provisoire des archives du sport du Conseil international des archives »<sup>112</sup>. Les organismes privés sont donc amenés à entrer en collaboration avec les instances archivistiques spécialisées dans le domaine afin de préserver correctement leur patrimoine archivistique sportif.

Ces instances finlandaises sont donc des structures pionnières et motrices quant à la gestion et l'utilisation des archives du sport. Elles ne se laissent notamment pas déborder par la masse documentaire et tentent de proposer des solutions pour différentes contraintes actuelles et futures. Nonobstant, force est de constater que certaines entités sportives finlandaises ne prennent que partiellement en considération les recommandations des archivistes quant à la gestion des archives informatiques. Ce manque de considération envers les archives du sport se retrouve dans la plupart des pays du monde. Comme évoqué précédemment, les institutions sportives ne prennent pas réellement conscience de l'importance d'une bonne gestion des archives dites électroniques. Plus généralement, il s'agit actuellement de conscientiser la société mondiale de l'importance des archives du sport. C'est un enjeu fondamental dans ce domaine. Fina Solà i Gasset confirme cette idée en argumentant avec les Jeux olympiques de Barcelone en 1992. En effet, elle affirme que « l'expérience qui a consisté à organiser la documentation des Jeux olympiques de 1992 à Barcelone montre l'importance qu'il faut accorder à conscientiser davantage les organes impliqués des bénéficiaires attachés à une organisation et une conservation adéquates de la mémoire olympique, et aussi à éviter la dispersion des archives olympiques »<sup>113</sup>.

Pour rebondir sur cet événement sportif international, les documents produits lors des Jeux olympiques de Pékin en 2008 ont aussi été regroupés et classés selon les normes archivistiques en vigueur grâce à une collaboration entre les archives municipales de la ville et les instances olympiques<sup>114</sup>. Dans le même esprit, lors des jeux du Commonwealth basés à Manchester en 2002, un programme de gestion d'archives fut mis en place. Alan Carter et Kevin Bolton indiquent que « l'objectif principal de ce programme était de constituer des archives permanentes relatives aux jeux, qui seraient conservées au Service des archives et des études locales de Manchester »<sup>115</sup>. Bien qu'il reste des insuffisances, les archives spécifiques au sport sont de mieux en mieux préservées grâce notamment à une implication croissante des archivistes dans le domaine. Dans certaines régions d'autres facteurs ont pu contribuer à améliorer la situation de ces archives.

En effet, en Afrique subsaharienne, les archives du sport suscitent le plus grand intérêt depuis peu grâce notamment aux résultats sportifs satisfaisants des athlètes africains. Le contexte sportif peut donc être un facteur de développement. En 2008, lors du congrès de Kuala Lumpur, il a été retenu que les archives sont de

---

112 Françoise Bosman, Patrick Clastres, Paul Dietschy (dir.), *Le sport : de l'archive à l'histoire*, Besançon, Presses Universitaires Franche-Comté, 2006, p. 85.

113 Fina Solà i Gasset, « Les archives des Jeux olympiques de Barcelone en 1992 », *Comma*, n°2, volume 2009, p. 41.

114 Le département municipal de supervision (Pékin), « Les Jeux olympiques de Pékin : sauver le patrimoine culturel olympique par une meilleure pratique du travail archivistique », *Comma*, n°2, volume 2009, p. 49.

115 Kevin Bolton, Alan Carter, « Les jeux du Commonwealth à Manchester en 2002 : programme de gestion des documents et des archives », *Comma*, n°2, volume 2009, p. 57.

mieux en mieux gérées dans cette zone géographique. Le contexte de développement de la gestion et de l'usage de ces archives relatives au monde sportif est donc plutôt favorable. Plusieurs enjeux concernant celles-ci sont actuellement constatés. « Il interpelle la question de la gestion pertinente du sport en tant que vecteur social, économique et politique dans des pays en mutation. »<sup>116</sup> En outre, un souhait dans ce territoire, constaté aussi en France, est de réaliser des recherches sur le sport, marqueur d'identité sociale. Pour cela, il s'agit de s'appuyer sur des sources sûres, d'où une bonne gestion des différents fonds d'archives. Il s'agit d'abord de répertorier les différents fonds conservés dans ce territoire. Ce travail est réalisé au sein des Archives nationales, dans les fédérations et les ligues sportives, dans les archives des Comités nationaux olympiques (CNO). Un devoir de recensement s'impose aussi dans les structures privées tels que les clubs, par exemple<sup>117</sup>. Divers projets ont aussi été pensés. Des circulaires et instructions sont envisagées pour bien gérer les archives du sport de l'Afrique subsaharienne. Chaque structure sportive serait chargée de sauvegarder et communiquer au public ses archives sous peine de potentielles sanctions juridiques. Ces entités devraient notamment disposer d'un tableau de gestion et d'un plan de classement. La mise en place d'instruments de recherche est aussi envisagée. Pour mener à bien ces différents projets, cette zone géographique peut s'appuyer sur de grandes institutions internationales telles que la section des archives du sport. Par ailleurs, des organisations internationales telles que le Comité international olympique (CIO) et la Fédération internationale de l'athlétisme et des associations pourraient aussi participer au développement des archives du sport dans cette zone géographique de l'Afrique<sup>118</sup>. A l'image de l'Afrique subsaharienne, en Italie, le contexte est plutôt favorable à une amélioration de la préservation des archives relatives au monde sportif. Effectivement, au vingtième siècle en Italie, le sport n'a jamais été considéré comme aussi important que d'autres domaines culturels. En 2004, des premières discussions portant sur une amélioration de la situation des archives du sport en Italie ont lieu. Il s'agit une nouvelle fois de former des professionnels des archives, mais aussi de mettre en place notamment des tableaux de gestion qui permettraient d'évincer le surplus documentaire. En ce qui concerne les archives produites par les institutions sportives et les clubs, le constat est sans appel : les archives antérieures aux années 1980 ont été pour la plupart détruites ou très mal conservées<sup>119</sup>. Ce laxisme témoigne de ce manque d'intérêt pour le sport en Italie par le passé. La Fédération italienne de base-ball et de softball est une des rares exceptions quant à la gestion et l'usage de ce patrimoine archivistique sportif. Effectivement, dès les années 1950, cette Fédération commença à réorganiser ses archives. Par ailleurs, cette instance sportive a aussi mis en place un musée virtuel à l'image de la Fédération française de basket-ball. En outre, Nora Santarelli et Angela Teja font état d'une avancée considérable de la gestion des archives du sport en Italie. 2007 reste une année importante car une collaboration a commencé entre la section des archives du sport et l'Association nationale des archivistes

---

116 Mbaye Thiam, « Problématique des archives du sport en Afrique subsaharienne francophone », *Comma*, n°2, volume 2009, p. 82.

117 Ibid, p. 83.

118 Ibid, p. 84.

119 Nora Santarelli, Angela Teja, « Archives du sport : les centres dynamiques de culture sportive », *Comma*, n°2, volume 2009, p. 88.

italiens (ANAI)<sup>120</sup>. La politique est dès lors centrée sur la préservation des archives qui s'avèrent être essentielles à la compréhension de la société contemporaine. L'Italie est donc en train de faire face, via des partenariats avec des professionnels des archives, aux différentes contraintes que posent la conservation et l'usage des archives du sport.

Certaines nations sont aussi très ambitieuses à l'image de la Malaisie. « En Malaisie, le sport est un instrument vital pour l'unification d'une population multi-religieuse, multi- raciale et multi-culturelle et pour inspirer aux jeunes un style de vie sain et équilibré. »<sup>121</sup> Les archives du sport ont ainsi un intérêt certain dans ce pays. La société malaisienne doit en prendre conscience. Dans ce pays, il n'existe pas de lieu spécifique aux archives du sport. Ces dernières sont conservées généralement aux Archives nationales de Malaisie, au ministère de la Jeunesse et des Sports de Malaisie, au Conseil olympique de Malaisie, chez les médias ou encore dans les associations sportives présentes en Malaisie. Par manque de ressources financières, certaines structures ne peuvent financer des projets qui amélioreraient la gestion des archives. Les archives ne sont pas leur priorité et peu de personnel a suivi une formation pour correctement sauvegarder les archives de l'organisme<sup>122</sup>. Guidé par sa stratégie « vision 2020 », qui vise à développer son pays, le gouvernement souhaite vivement développer les modes de conservation des archives du sport. Les enjeux vont au-delà de la recherche historique. Il s'agit d'abord de changer les mentalités de la société en instruisant celle-ci. Cette politique visant à sensibiliser la société quant à l'intérêt de préserver les archives du sport doit s'opérer tant chez les enseignants et les étudiants qu'au sein des différents organismes sportifs. Le gouvernement représenté par le ministère de la Jeunesse et des Sports, le Conseil olympique de Malaisie et les Archives nationales commencent aussi à imaginer la création d'une instance à compétence nationale spécifique qui serait chargée de préserver ce patrimoine sportif : les Archives nationales du sport de Malaisie.

Ainsi, force est de constater un abaissement quant à la gestion des archives spécifiques au monde sportif. Des pays ont pris conscience de l'importance de celles-ci. La croissance du sport est aussi un facteur prépondérant de développement de la bonne préservation de ces archives. En revanche, à l'heure actuelle, dans plusieurs pays, il n'y a pas réellement de projets mis en place pour préserver le patrimoine archivistique sportif. Les Archives nationales ne pouvant gérer toutes les archives privées, celles-ci sont alors laissées aux mains des institutions sportives. Ces dernières les négligent souvent, n'ayant pour la plupart, pas le temps de s'en occuper. Les archives conservées au sein de ces instances privées peuvent aussi être détruites volontairement. En effet, la sécurité des documents n'étant pas la même que dans un service d'archives, des documents faisant état d'activités illicites, telles que la corruption ou le dopage, peuvent, par exemple, être supprimés volontairement<sup>123</sup>. Ce problème peut aussi être constaté en France. Ces archives passent au second plan et

---

120 Ibid, p. 90.

121 Beng Choo Low, « Archives du sport en Malaisie : les défis et les progrès », *Comma*, n°2, volume 2009, p. 103.

122 Ibid, p. 105.

123 Kenth Sjöblom, « Les archives du sport et l'international, un développement avec des risques et des défis ? », *Comma*, n°2, volume 2009, p. 21-22.

peuvent être ainsi détruites sans procédure, perdues ou dispersées. S'il n'y a plus d'archives du sport, c'est une partie du patrimoine du pays qui disparaît. Par ailleurs, l'archiviste joue un rôle majeur dans la gestion de ces archives. En effet, Kenth Sjöblom indique que celui-ci doit installer un climat de confiance entre les organismes privés et les services d'archives. Certaines structures privées refusent souvent de transmettre leur fonds d'archives à ces instances professionnelles car elles craignent une utilisation abusive de leurs données par les chercheurs notamment<sup>124</sup>. L'archiviste doit donc être le liant entre ces organismes qui conservent des archives privées et les structures publiques. Il est au cœur de ce système et se doit de conscientiser la société sur l'importance de correctement sauvegarder les archives spécifiques au monde sportif.

\*\*\*\*\*

En somme, les archives du sport ont été reconsidérées par la société depuis quelques années. Ce constat est assez similaire à l'échelle internationale. Ce changement de mentalité quant à la gestion et l'usage de ces archives est la juste conséquence d'un intérêt nouveau de la société envers le sport ainsi que le résultat d'un travail conséquent des archivistes. Malgré les progrès réalisés au cours des dernières années, il reste tout de même un travail important à mener à bien. Effectivement, un enjeu fondamental est de sauver ce patrimoine archivistique. Plusieurs instances nationales et fédérations sportives ont montré l'exemple à suivre, mais il s'agit aussi de contacter les organismes privés, de les conseiller afin qu'ils conservent correctement leurs documents qui s'avèrent être essentiels à notre patrimoine culturel. Quel rôle tient l'archiviste dans ce système liant des organismes privés et publiques ? Il est essentiel. C'est à lui d'installer ce climat de confiance avec les groupements privés. Une sensibilisation doit aussi s'opérer vis-à-vis de la numérisation des archives. En effet, il ne faudrait pas penser qu'archives électroniques riment avec conservation sur le long terme. Il est important que les clubs conservent leurs archives papiers. En outre, le sport étant un domaine culturel en pleine croissance, les archives spécifiques à celui-ci se décuplent massivement. Les instances spécialisées dans la conservation des archives du sport ne peuvent accueillir tout ce patrimoine. C'est donc à l'archiviste d'effectuer des choix. Il lui faut sélectionner des fonds qu'il considère comme un apport au sein de la structure où il travaille. Les Archives nationales ne conservent ainsi pas tous les fonds d'archives sportifs de nature privée. De plus, il n'y aurait aucune logique à délocaliser tous ces fonds. Ainsi, elles conservent quelques archives privées permettant d'offrir une vision d'ensemble au public. Le contexte de développement du sport fait que les chercheurs souhaitent aujourd'hui effectuer une histoire du sport. Pour cela, il faut s'appuyer sur des sources fiables, correctement préservées. Ces enjeux de conservation du patrimoine sont du moins tout aussi présents à l'échelle mondiale. Beaucoup d'organismes sportifs de différents pays négligent encore trop souvent leurs archives. La

---

124 Ibid, p. 23.

section des archives du sport, mise en place par le Conseil international des archives, essaie ainsi de pallier ce souci en tentant de changer les mentalités au sein de ces différentes structures. Bien qu'il reste des progrès à réaliser en France, celle-ci s'en sort plutôt correctement. Elle fait partie des exemples à suivre avec la Finlande quant à la sauvegarde des archives du sport.



## Bibliographie

### *1- Sport et histoire du Choletais*

ARCHAMBAULT (Fabien), ARTIAGA (Loïc), BOSCH (Gérard), *Double jeu. Histoire du basket-ball entre France et Amériques*, Paris, Vuibert, 2007, 295 p.

JEUNE FRANCE CHOLET, *Historique*, [en ligne], disponible sur [http://www.jfcholet.com/index.php?option=com\\_content&view=article&id=4&Itemid=10](http://www.jfcholet.com/index.php?option=com_content&view=article&id=4&Itemid=10), (consulté le 10/05/2015).

LIGNEAU (Léon), *La Jeune France à Cholet, histoire d'un Centenaire*, Maulévrier, Hérault, 2003, 262 p.

MARTIN (Scarlett), *1939-1945 : le Choletais une région dans la guerre*, Angers Beaucouzé, AFMD 49, 2010, 362 p.

### *2- Les archives du sport en France*

ARCHIVES NATIONALES DU MONDE DU TRAVAIL, *Le Tour de France : cent ans de légende en 100 photos 1903-2003*, disponible sur [http://www.archivesnationales.culture.gouv.fr/cam/FR/memoires/donnees\\_expositions/03\\_06\\_13-03\\_11\\_15\\_TourDeFrance/Dossier\\_de\\_presse\\_def.pdf](http://www.archivesnationales.culture.gouv.fr/cam/FR/memoires/donnees_expositions/03_06_13-03_11_15_TourDeFrance/Dossier_de_presse_def.pdf), (consulté le 15/05/2015).

ASSOCIATION POUR LA PROMOTION DES ARCHIVES EN LANGUEDOC-ROUSSILLON, *Guide des sources pour l'Histoire du sport en Languedoc-Roussillon*, Montpellier, APALR, 1993, 206 p.

ATTALI (Michaël), SAINT-MARTIN (Jean), *Dictionnaire culturel du sport*, Paris, Armand Colin, 2010, p. 263-264.

BERTRAND (Laurène), « Le patrimoine archivistique du Musée national du sport – Projet de mise en place d'un service d'archives », *Comma*, n°2, volume 2009, p. 107-122.

BOSMAN (Françoise), CLASTRES (Patrick), DIETSCHY (Paul) (dir.), *Images de sport. De l'archive à l'histoire*, Paris, Nouveau monde éditions, 2010, 280 p.

BOSMAN (Françoise), CLASTRES (Patrick), DIETSCHY (Paul) (dir.), *Le sport : de l'archive à l'histoire*, Besançon, Presses Universitaires Franche-Comté, 2006, 363 p.

BOSMAN (Françoise), « Le partenariat français pour la sauvegarde et la mise en valeur des archives du sport », *Comma*, n°2, volume 2009, p. 73-80.

BOSMAN (Françoise), « Les fonds des institutions sportives françaises », *Comma*, n°2, volume 2009, p. 123-146.

CHAMPSAUR (Daniel), *Le Centre de recherche et de documentation sur le basket français de la Fédération française de basket-ball*, [en ligne], disponible sur <http://www.histoire-politique.fr/index.php?numero=17&rub=sources&item=20>, (consulté le 19/11/2014).

COMITE NATIONAL OLYMPIQUE ET SPORTIF FRANÇAIS, *Guide des archives du monde sportif*, [en ligne], disponible sur [http://nordpasdecalais.franceolympique.com/nordpasdecalais/fichiers/File/actualite/guide\\_des\\_archives\\_du\\_monde\\_sportif2.pdf](http://nordpasdecalais.franceolympique.com/nordpasdecalais/fichiers/File/actualite/guide_des_archives_du_monde_sportif2.pdf), (consulté le 04/02/2015).

CONSEIL GENERAL DE L'ESSONNE, *Le Papyvore*, n°23, 2<sup>ème</sup> trimestre 2007, [en ligne], disponible sur [http://www.essonne.fr/fileadmin/sports\\_loisirs/Archives\\_departementales\\_2009/pdfs/papyvores/papyvore24.pdf](http://www.essonne.fr/fileadmin/sports_loisirs/Archives_departementales_2009/pdfs/papyvores/papyvore24.pdf), (consulté le 21/04/02).

HUBERT (Corinne), *Pistes pour le sport : guide des sources sur l'histoire du sport en Val-de-Marne*, Créteil, Archives départementales du Val-de-Marne, 1996, 343 p.

MUSEE NATIONAL DU SPORT, *4<sup>èmes</sup> rencontres autour du patrimoine sportif et de la mémoire du sport*, [en ligne], disponible sur <http://www.museedusport.fr/fr/page/4%C3%A8mes-rencontres-autour-du-patrimoine-sportif-et-de-la-m%C3%A9moire-du-sport>, (consulté le 09/04/2015).

ZUCKERBERG (Mark), *Musée Virtuel du Basket*, [en ligne], disponible sur <https://www.facebook.com/museevirtueldubasket?fref=ts>, (consulté le 4 janvier 2015).

### ***3- Les archives du sport sur le plan international***

BOLTON (Kevin), CARTER (Alan), « Les jeux du Commonwealth à Manchester en 2002 : programme de gestion des documents et des archives », *Comma*, n°2, volume 2009, p. 57-62.

COMITÉ INTERNATIONAL OLYMPIQUE, *Liste des ressources*, [en ligne], disponible sur <http://www.olympic.org/fr/content/le-centre-detudes-olympiques/categories-container-fr/liste-des-ressources/?subcat=129532>, (consulté le 15/05/2015).

CONSEIL INTERNATIONAL DES ARCHIVES, *Section des archives du sport*, Paris, ICA, 2009, 4 p.

CONSEIL INTERNATIONAL DES ARCHIVES, *Section des archives du sport, Conseil international des archives*, [en ligne], disponible sur <http://www.ica.org/3000/au-sujet-de-la-section-des-archives-du-sport-spo/au-sujet-de-la-section-des-archives-du-sport-spo.html>, (consulté le 23/04/2015).

FERRARA (Patrizia), « Les sources archivistiques pour l'histoire du sport en Italie », *Comma*, n°2, volume 2009, p. 63-71.

FOULON (Charles-Louis), *Les métamorphoses du sport du XXe au XXIe siècle : héritage, éthique et performances*, Roubaix, Presses universitaires du Septentrion, 2003, 186 p.

KINNEY (Greg), « Les universités d'athlétisme et les archives : l'exemple de l'Université du Michigan », *Comma*, n°2, volume 2009, p. 93-102.

LE DEPARTEMENT MUNICIPAL DE SUPERVISION (PEKIN), « Les Jeux olympiques de Pékin : sauver le patrimoine culturel olympique par une meilleure pratique du travail archivistique », *Comma*, n°2, volume 2009, p. 49-55.

LOW (Beng Choo), « Archives du sport en Malaisie : les défis et les progrès », *Comma*, n°2, volume 2009, p. 103-106.

OREFICE (Isabella), SJOBLUM (Kent), SOLA I GASSET (Fina), « L'amélioration des conditions pour les archives du sport », *Comma*, n°2, volume 2009, p. 5-18.

POISEUIL (Bernard), « Le sport, un gestionnaire pour le patrimoine », *Sonovision Broadcast*, n°561, avril 2011, p. 24-31.

SANTARELLI (Nora), TEJA (Angela), « Archives du sport : les centres dynamiques de culture sportive », *Comma*, n°2, volume 2009, p. 85-92.

SJOBLUM (Kent), « Les archives du sport et l'international, un développement avec des risques et des défis ? », *Comma*, n°2, volume 2009, p. 19-25.

SOLA I GASSET (Fina), « Les archives des Jeux olympiques de Barcelone en 1992 », *Comma*, n°2, volume 2009, p. 41-48.

THIAM (Mbaye), « Problématique des archives du sport en Afrique subsaharienne francophone », *Comma*, n°2, volume 2009, p. 81-84.

TZACHRISTA (Vassiliki), « Les archives du Comité olympique hellénique, 1894-1972, et de l'Académie internationale olympique, 1961-1996 », *Comma*, n°2, volume 2009, p. 31-40.

VIITA (Ossi), « Les risques se rapportant à l'archivage électronique », *Comma*, n°2, volume 2009, p. 27-30.

# État des sources

## I – Sources imprimées

### 1- Sources légales et réglementaires

COMITE SCIENTIFIQUE DU POLE NATIONAL DES ARCHIVES DU MONDE SPORTIF, *réunion du comité scientifique du pôle national des archives du monde sportif*, 2007, [en ligne] :

-Annexe 4, disponible sur [http://franceolympique.com/files/File/actions/MeMos/annexe\\_4.pdf](http://franceolympique.com/files/File/actions/MeMos/annexe_4.pdf), (consulté le 29/01/2015).

-Annexe 5, disponible sur [http://franceolympique.com/files/File/actions/MeMos/annexe\\_5.pdf](http://franceolympique.com/files/File/actions/MeMos/annexe_5.pdf), (consulté le 29/01/2015).

-Annexe 6, disponible sur [http://franceolympique.com/files/File/actions/MeMos/annexe\\_6.pdf](http://franceolympique.com/files/File/actions/MeMos/annexe_6.pdf), (consulté le 29/01/2015).

-Annexe 7, disponible sur [http://franceolympique.com/files/File/actions/MeMos/annexe\\_7.pdf](http://franceolympique.com/files/File/actions/MeMos/annexe_7.pdf), (consulté le 29/01/2015).

-Annexe 9, disponible sur [http://franceolympique.com/files/File/actions/MeMos/annexe\\_9.pdf](http://franceolympique.com/files/File/actions/MeMos/annexe_9.pdf), (consulté le 29/01/2015).

Les différentes sources précédentes montrent des politiques mises en place afin de conserver les archives sportives. Le Pôle national des archives du monde sportif a ainsi été créé dans le cadre du programme Mémos.

Loi n°2008-696 du 15 juillet 2008 relative à l'article L. 211-1 du code du patrimoine.

MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION, *Instruction n° DAF/DPACI/RES/2009/001*, 14 janvier 2009, [en ligne] disponible sur <http://www.archivesdefrance.culture.gouv.fr/static/2227>, (consulté le 29/01/2015).

MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION, LA MINISTRE DE LA SANTÉ ET DES SPORTS, LA SECRÉTAIRE D'ÉTAT AUX SPORTS, LE HAUT COMMISSAIRE À LA JEUNESSE, *Instruction n°DAF/DPACI/RES/2009/027, Instruction n° 09-147, tri et traitement des archives produites et reçues par les services en charge de la jeunesse, des sports et de la vie associative*, 2009, [en ligne], disponible sur <http://www.archivesdefrance.culture.gouv.fr/static/3421>, (consulté le 20/01/2015).

MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION, MINISTÈRE DES SPORTS, *Circulaire DGP/SLAF/2011/004, Circulaire NOR MCCC1101922 C, Tri et conservation des archives des établissements publics relevant du ministère des Sports : centres d'éducation populaire et de sport (CREPS) et écoles nationales (ENVSN, ENSM, IFCE en ce qui concerne l'ex-ENE)*, [en ligne], disponible sur <http://www.archivesdefrance.culture.gouv.fr/static/4585>, (consulté le 20/01/2015).

Ordonnance n° 2004-178 du 20 février 2004 relative aux articles L. 211-4 et L. 211-5 du code du patrimoine.

## **2- Fonds d'archives**

Il s'agit du fonds d'archives conservé au club de la Jeune France de Cholet. Ce fonds contient environ 80 mètres linéaires. Le sous-fonds réservé au basket-ball est constitué d'environ 10 mètres linéaires de documents. Cependant, cela reste compliqué de délimiter ce sous-fonds étant donné que des documents administratifs concernant tous les sports de l'association sont conservés dans les mêmes boîtes d'archives. On pense notamment aux procès-verbaux de séances des assemblées générales et des commissions sportives.

## **3- Journaux, revues**

ARCHIVES DEPARTEMENTALES DES DEUX-SEVRES, *Pour une sauvegarde des archives du monde sportif*, [en ligne], disponible sur [http://eure.franceolympique.com/deuxsevres/fichiers/File/actualite/2009/pour\\_une\\_sauvegarde\\_des\\_archives\\_du\\_monde\\_sportif.pdf](http://eure.franceolympique.com/deuxsevres/fichiers/File/actualite/2009/pour_une_sauvegarde_des_archives_du_monde_sportif.pdf), (consulté le 01/02/2015).

JEUNE FRANCE DE CHOLET, *La JF (1903-2013), Historiquement Jeune*, 46 p. C'est une brochure qui a été réalisée à l'occasion du 110<sup>ème</sup> anniversaire de l'Association.

OUEST FRANCE, *Sur internet, la salle des archives de Cholet Basket*, [en ligne], disponible sur <http://www.ouest-france.fr/sur-internet-la-salle-des-archives-de-cholet-basket-2106640>, (consulté le 04/04/2015). Il s'agit d'un article de presse paru dans le journal *Ouest France*. Cependant, n'ayant pu me procurer ce document, j'ai mentionné le site web de ce journal où cet article de presse est librement accessible.

## II- Sources orales

L'étude étant axée sur les archives de la section basket-ball de la Jeune France de Cholet, il s'agit de collecter des témoignages d'individus liés à cette structure pour recueillir des informations quant à l'usage et la gestion de ces archives privées. Ainsi, deux des trois entretiens effectués ont eu lieu au siège social de cette association. L'entretien réalisé avec Monsieur Ligneau a eu lieu à son domicile. Les entretiens réalisés ont été enregistrés via un dictaphone au format mp3. Ces entretiens, dits semi-directifs, ont ensuite été retranscrits par écrit. Par ailleurs, des guides d'entretien ont été réalisés pour mener à bien ce travail. Ces derniers ainsi que les transcriptions écrites sont disponibles en annexe 2. Le modèle des contrats de communication est consultable en annexe 1.

	Nombre d'entretiens	Durée de l'entretien	Date de l'entretien	Lieu de l'entretien	Professions/éléments biographiques
<b>M. FILLAUDEAU Christian</b>	1	29 min	08/04/2015	47, rue Alphonse Darmaillacq à Cholet	Directeur de l'association Jeune France depuis 1994. Il gère les archives avec Madame Bourget.
<b>Mme BOURGET Chantal</b>	1	7 min	04/05/2015	47, rue Alphonse Darmaillacq à Cholet	Responsable de la comptabilité à la Jeune France de Cholet depuis le début des années 2000. Elle gère aujourd'hui les archives liées à la comptabilité.
<b>M. LIGNEAU Léon</b>	1	1h 7 min	05/06/2015	Au domicile de Monsieur Ligneau à Cholet	Directeur de l'association Jeune France de 1966 à 1993. Aujourd'hui retraité, il est l'auteur de l'ouvrage : <i>La Jeune France à Cholet, histoire d'un Centenaire</i> <sup>125</sup> .

125 Léon Ligneau, *La Jeune France à Cholet, histoire d'un Centenaire*, Maulévrier, Hérault, 2003, 262 p.

### III- Autres sources

#### 1- Questionnaire

Il s'agit d'un questionnaire qui traite de la conservation, de la valorisation des archives des clubs de basket-ball. Il se divise ainsi en onze rubriques. Ce questionnaire a pour but de comparer les archives de l'association Jeune France avec les archives produites par d'autres clubs de basket-ball. Cette étude dispose d'un intérêt double puisqu'elle permet de montrer la place que tiennent les archives dans les clubs de basket-ball à l'heure actuelle. Pour réaliser ce travail, je me suis appuyé sur le site internet suivant :

- PIAF, *Modèle de questionnaire*, [en ligne], disponible sur [http://www.piaf-archives.org/espace-formation/file.php/17/m15section5\\_web\\_web/co/m15section5\\_8.html](http://www.piaf-archives.org/espace-formation/file.php/17/m15section5_web_web/co/m15section5_8.html), (consulté le 12/02/2015).

Le questionnaire a été envoyé par mail à la plupart des clubs de basket-ball existant actuellement en France, soit près de quatre mille cinq cents clubs. Ce questionnaire n'a pas suscité un vif intérêt des associations sportives puisque seulement soixante-six club y ont répondu. Ce sondage fut accessible à l'usager du 25 mars 2015 au lundi 1<sup>er</sup> juin. Pour élaborer ce dernier, j'ai utilisé le logiciel gratuit en ligne « Google drive ». Celui-ci est plutôt simple d'utilisation et génère automatiquement un tableau des réponses. Le questionnaire est disponible en annexe 4. Les réponses sont disponibles sous plusieurs formes. On distingue un tableau des réponses brutes en annexe 4, section 2, alinéa a, un tableau résumant les réponses fermées en annexe 4, section 2, alinéa b et un tableau résumant les réponses ouvertes en annexe 4, section 2, alinéa c.

#### 2- Sites web

CHOLET BASKET, *Historique/palmarès*, [en ligne], disponible sur <http://www.cholet-basket.com/club/historique-palmares>, (consulté le 04/01/2015) : fonds d'archives numérisé de Cholet Basket.

CHOLET BASKET, *CB saison par saison*, [en ligne], disponible sur [http://www.cholet-basket.com/equipes/cb-saison-par-saison?field\\_annee\\_tid=39](http://www.cholet-basket.com/equipes/cb-saison-par-saison?field_annee_tid=39), (consulté le 04/01/2015) : fonds d'archives numérisé de Cholet Basket.

FEDERATION FRANÇAISE DE BASKET-BALL, *Musée Virtuel du Basket-Ball*, [en ligne], disponible sur <http://museevirtuel.ffbb.com/>, (consulté 4/01/2015).

JEUNE FRANCE CHOLET, *JF Cholet, 1903-2003*, [en ligne], disponible sur [http://www.jfcholet.com/jf\\_livret\\_100ans/Default.html](http://www.jfcholet.com/jf_livret_100ans/Default.html), (consulté le 15/05/2015).

MUSEE NATIONAL DU SPORT, *Portail documentaire du musée national du sport*, [en ligne], disponible sur <http://www.portail.museedusport.fr/app.php/collections>, (consulté le 03/02/2015). D'après le site web « Ce portail vous permet de découvrir des objets d'art, des équipements sportifs, des photographies, des documents et des contenus multimédias représentatifs du patrimoine sportif français depuis le quinzième siècle à nos jours ».

### ***3- Informations transmises à titre informel***

Il s'agit ici d'un échange de courriels avec Monsieur Pineau, responsable du service d'archives municipal de la ville de Cholet, pour recueillir des informations à propos de la rencontre survenue en 2002 entre un archiviste de la ville et l'association Jeune France. Cet échange date du 26 mai 2015.

Monsieur Chevrier, directeur de Cholet Basket, a fourni quelques informations orales lors d'un entretien informel à propos des archives numérisées et consultables en ligne. Cet échange date du 17 novembre 2014.

Ces informations sont disponibles en annexe 3.



## **Partie II : Le cas particulier de la section basket-ball de l'association sportive de la Jeune France à Cholet**

Il a été démontré que les archives du sport suscitent, aujourd'hui, un intérêt croissant de la société. Les services d'archives publics ont notamment su répondre aux attentes de celle-ci et ont su faire face aux différents enjeux liés aux archives relatives au monde du sport. Cependant, certaines carences sont encore trop souvent constatées dans les structures sportives privées. L'étude de cas, centrée sur le fonds d'archives privées de l'association Jeune France, permettra de constater si cette théorie se vérifie dans une structure sportive historique du Choletais. Il s'agira de s'intéresser plus particulièrement aux archives liées à la section basket-ball. Cependant, la Jeune France est une association multi-sports. Les archives relatives à la section basket-ball étant classées selon une logique liée à l'ensemble des sections sportives et au fonctionnement de l'association, il conviendra, souvent, de généraliser cette étude à l'ensemble du fonds d'archives. Cette généralisation facilitera alors la compréhension des enjeux archivistiques existant dans un organisme sportif privé tel que la Jeune France de Cholet. Dans ce travail de recherche, il conviendra d'étudier la place, le rôle des archives, et plus particulièrement celles liées à la section basket-ball, au sein de cette association sportive. On pourra aussi s'interroger sur les contraintes, budgétaires notamment, qui freinent le développement d'organismes sportifs privés, à l'image de la Jeune France, dans la gestion et la valorisation de leurs archives. À titre de comparaison avec la Jeune France, une étude centrée sur la gestion et l'usage des archives des différents clubs de basket-ball français et des sections basket-ball dans les associations sportives multi-sports sera aussi entreprise par le biais d'un questionnaire.

# 1 La gestion des archives de la Jeune France

## 1.1. Qu'est-ce que le fonds d'archives de la Jeune France ?

### 1.1.1. Présentation du producteur du fonds d'archives

Le fonds d'archives qui va être étudié est produit dans le cadre des activités de l'association sportive Jeune France située à Cholet. Il s'agit donc d'un fonds d'archives privées. D'après l'article L. 211-5<sup>126</sup> défini dans le code du patrimoine, les archives privées sont l'ensemble des documents définis à l'article L. 211-1<sup>127</sup> qui n'entrent pas dans le champ d'application de l'article L. 211-4<sup>128</sup>. Ce dernier article relève des archives publiques. Cet organisme sportif de nature privée est né en 1903 d'une volonté des jeunes, membres du patronage Notre-Dame-de-la-Garde de Cholet<sup>129</sup>, de participer à de nouvelles activités sportives. Cette idée se développe dans un contexte où les industriels prennent « conscience du besoin de la jeunesse de se dépenser physiquement et de se détendre alors qu'ils sont toute la semaine enfermés dans leurs usines »<sup>130</sup>. Les objectifs définis sont en effet « la formation, l'éducation, le développement, l'épanouissement des jeunes et des adultes, notamment par la pratique des sports, l'organisation des loisirs, l'exercice d'activité de plein-air et de vacances, éducatives, culturelles, sociales, professionnelles, économiques, philanthropiques »<sup>131</sup>. Les premières activités sportives réalisées au sein de cette association sont liées à la gymnastique. D'après la loi de 1901 quant au droit d'association, la Jeune France est dans l'obligation de se déclarer auprès de la sous-préfecture. Une réunion tenue le 17 décembre 1905 rallie une assemblée qui vote les statuts de cette association, élaborés au préalable en 1903, et les déclare à la sous-préfecture de Cholet le 26 décembre 1905<sup>132</sup>. À la création de cette structure en 1903, l'association comptait quarante-cinq membres. Aujourd'hui, en 2015, la Jeune France de Cholet compte près de trois mille quatre cents adhérents avec pas moins de trente sports différents.

Cette étude axée sur la Jeune France se concentre plutôt sur les archives propres à la section basket-ball. Celle-ci naît officiellement en 1928 et s'engage en championnat dès 1930. En 1934, une équipe masculine jeune est créée. En 1962, une section féminine est créée<sup>133</sup>. 1975 est aussi une année particulière pour la Jeune France qui ne peut que constater la création d'un nouveau club de basket-ball à Cholet : Cholet Basket. Ce club naît suite à quelques désaccords au sein de l'association. En 1982 est créé un tournoi international cadet avec la présence, notamment, de quatre équipes étrangères. La Jeune France développe ainsi son réseau à une échelle internationale. Le fonds d'archives de la Jeune France est aujourd'hui la juste représentation des activités

---

126 Article L. 211-5 défini dans le code du patrimoine.

127 Article L. 211-1 défini dans le code du patrimoine.

128 Article L. 211-4 défini dans le code du patrimoine.

129 Il s'agit d'un regroupement de la jeunesse chrétienne de Cholet. Il est fondé en 1854.

130 Léon Ligneau, *La Jeune France à Cholet, histoire d'un Centenaire*, Maulévrier, Hérault, 2003, p. 23.

131 Jeune France Cholet, *Historique*, [en ligne], disponible sur [http://www.jfcholet.com/index.php?option=com\\_content&view=article&id=4&Itemid=10](http://www.jfcholet.com/index.php?option=com_content&view=article&id=4&Itemid=10), (consulté le 10/05/2015)

132 Léon Ligneau, *La Jeune France à Cholet, histoire d'un Centenaire*, Maulévrier, Hérault, 2003, p. 24-25.

133 Ibid, p. 128-136.

réalisées au sein de cette association ; association qui a su développer ses infrastructures et son réseau. De plus en plus d'archives sont ainsi produites dans ce contexte de croissance de l'association Jeune France.

### 1.1.2. Historique du fonds d'archives de la Jeune France

Le développement de la Jeune France fait que le fonds d'archives sportif de cette association est aujourd'hui plutôt conséquent. On peut, en effet, l'estimer à environ soixante-quinze mètres linéaires. Il est actuellement conservé dans une salle sous les tribunes de la salle omnisports de l'association au 47 rue Darmaillacq à Cholet. Où était-il conservé précédemment ? Monsieur Ligneau, directeur de l'association de 1966 à 1993, a commencé à regrouper les archives de celle-ci dans les années 1960. Il a ainsi mis en place une salle d'archives à l'étage du bâtiment constituant le siège social de la Jeune France. Certaines archives sauvegardées chez d'anciens membres de l'association ont alors été collectés par Monsieur Ligneau afin de constituer ce patrimoine culturel. Auparavant les dirigeants ecclésiastiques de la structure ne conservaient pas tous leurs documents<sup>134</sup>. Les archives produites par l'association année après année ont ensuite été classées dans cette salle jusqu'au changement de lieu de conservation des documents dans les années 2000. Peu d'archives datées d'avant 1960 sont ainsi préservées dans l'actuel fonds d'archives de cet organisme sportif. Monsieur Fillaudeau, nouveau directeur de la Jeune France en 1994, confirme qu'à son arrivée, les archives étaient conservées au siège social de ce groupement sportif dans cette même salle à l'étage. Le lieu de conservation a changé car il n'était pas adapté aux archives. La sécurité des documents restant une priorité pour Monsieur Fillaudeau, il s'agissait d'imaginer un espace qui protégerait les documents en cas d'incendie<sup>135</sup>. Il y avait donc déjà une véritable prise de conscience de l'intérêt de bien protéger ces archives. En outre, le Directeur de la Jeune France évoque une autre problématique puisque les archives « prenaient de la place »<sup>136</sup>. Il s'agissait dès lors de trouver un espace exclusivement consacré aux archives. Les salariés de la Jeune France ont, dès la fin des années 1990, tenté d'anticiper les éventuelles contraintes matérielles pouvant subvenir dans un futur proche. N'ayant pu obtenir des informations quant à la date de ce changement de lieu de conservation, il m'est impossible de millésimer cet événement. En outre, Madame Bourget, responsable de la comptabilité à la Jeune France de Cholet, m'a notamment informé que le fonds d'archives a été déplacé près des vestiaires au sous-sol de la salle omnisports<sup>137</sup>. Cependant, une autre catastrophe naturelle a causé la destruction de plusieurs boîtes d'archives qui étaient au sol. Cette nouvelle pièce était-elle finalement adaptée aux archives de l'association ? L'inondation a prouvé que non. Cela peut aussi être analysé comme un signe d'une certaine négligence de la structure quant à la sauvegarde de ses archives. Cette hypothèse paraît peu probable dans la mesure où le Directeur se dit particulièrement attentif à la bonne préservation des archives de la structure sportive Jeune

---

134 Voir annexe 2, p. 111.

135 Ibid, p. 94.

136 Ibid, p. 94.

137 Ibid, p. 106.

France<sup>138</sup>. On peut aussi interpréter cela différemment. Cette erreur peut témoigner d'un manque de compétence des salariés de la structure en matière de gestion archivistique. Le fonds d'archives a ensuite été transféré sous les tribunes de la salle omnisports dans un espace plus sécurisé au début des années 2000 d'après Madame Bourget<sup>139</sup>. En 2015, le fonds d'archives est encore conservé dans cet espace.

## **1.2. Quelle conservation du fonds d'archives au sein de cet organisme ?**

### **1.2.1. L'organisation de la salle d'archives**

Les salariés de la Jeune France ont aujourd'hui mis en place une salle dédiée uniquement aux archives<sup>140</sup>. C'est un premier signe d'un intérêt certain de l'association pour ses archives. En aménageant cet espace, il y avait une volonté de non seulement préserver les archives du club, mais aussi de les sécuriser. Le Directeur souhaitait éviter une éventuelle nouvelle destruction de documents qui pourrait être causée par des catastrophes naturelles telles que des inondations. En outre, cette salle d'archives est verrouillée. Monsieur Fillaudeau a conscience de l'importance de ne pas permettre à n'importe quel individu d'accéder à la salle d'archives. Il ne faudrait pas que des documents soient détruits volontairement par une personne mal intentionnée. Cela montre un souci de protéger le fonds d'archives de l'association.

Comment est organisée la salle d'archives ? Lorsque l'on entre dans la salle, on peut regretter l'absence d'une ouverture vers l'extérieur afin de faciliter la conservation des documents. Cette salle d'une surface d'environ vingt-cinq mètres carrés se localise sous les tribunes de la salle de sport. Les archives sont conditionnées dans des boîtes d'archives et dans des containers d'archives et sont disposées sur des étagères en bois qui ont été aménagées dans cette pièce. Par souci de bien préserver leurs archives, peut-être aurait-il été plus opportun d'utiliser des rayonnages en acier, par exemple. Cela pourrait être la suite logique d'une volonté de préserver ces archives d'une catastrophe naturelle, telle qu'un incendie. Environ soixante-quinze mètres linéaires de documents sont conservés dans ce lieu. L'équivalent de cinq mètres linéaires de documents sont stockés au sol à cause d'un manque de place. Monsieur Fillaudeau, directeur de cette association sportive, a bien conscience de ce problème. Il reconnaît certaines insuffisances quant à la gestion des archives<sup>141</sup>. Les déficiences dont témoigne le Directeur de l'association ne font pas état d'un désintérêt de la structure pour son patrimoine archivistique, mais d'une incapacité à pouvoir gérer correctement cette masse documentaire. Il a bien conscience qu'il faudrait détruire des documents afin de gagner de la place dans la salle d'archives de la Jeune France de Cholet. Il en est de même pour Madame Bourget qui indique qu'il y a une nécessité de faire un certain « ménage »<sup>142</sup> dans la salle d'archives. Lors d'un entretien, elle a notamment mentionné le terme labyrinthe pour caractériser cet espace. Ce terme révèle des difficultés quant à un juste agencement de la salle

---

138 Ibid, p. 100.

139 Ibid, p. 106.

140 Photographie de la salle d'archives disponible en annexe 5, p. 216.

141 Voir annexe 2, p. 91.

142 Ibid, p. 107.

d'archives. Pour elle, ce lieu devrait bientôt être saturé en terme place. De même, elle témoigne d'une incapacité, pour les salariés de l'association à détruire des archives. Quelle sélection opérer parmi ces archives ? Les membres de la structure ont bien conscience qu'il y a des règles à respecter quant à la destruction de leurs archives. Il ne faudrait pas se laisser déborder par la masse documentaire. On retrouve ainsi un enjeu fondamental évoqué dans la première partie de cette étude : gérer une masse de documents qui s'accumule dans les organisations sportives privées. Comment gérer correctement ces archives sportives privées ? Cette structure sportive privée pourrait, en effet, faire face à des contraintes d'espace dans quelques années. Monsieur Fillaudeau en a bien conscience. Selon lui, il s'agirait presque d'embaucher un archiviste à temps complet afin de respecter les normes de conservation. En revanche, cette option lui paraît compliquée dans la mesure où cette association sportive agit avec un budget restreint et n'a, en conséquence, pas les moyens financiers de contacter des professionnels des archives pour qu'ils les aident à gérer leurs archives. Charger un bénévole de s'occuper exclusivement des archives pourrait être, selon lui, une possibilité qui résoudrait le problème à titre non onéreux. Nonobstant, en cas d'absence temporaire ou, pire, définitive, de ce dernier, les salariés ne seraient alors plus en mesure de consulter les documents dont ils ont besoin<sup>143</sup>. Un problème récurrent revient ainsi, c'est l'absence d'une formation archivistique chez les salariés ou d'un guide archivistique. En cas de saturation de la salle d'archives, les archives ne pourraient-elles pas être déplacées dans un espace plus vaste ? Ce ne serait que repousser les contraintes de gestion archivistique. En outre, il faut pour cela avoir un espace disponible pour réaliser cette opération. C'est aussi un travail conséquent. Or, on sait que les associations sportives ont généralement peu de temps à consacrer à leurs archives, le fonctionnement au quotidien de leur structure restant une priorité. Monsieur Fillaudeau a d'ailleurs confirmé à plusieurs reprises cette idée.

Dans la continuité de cet enjeu, force est de constater la présence d'un vrac dans la salle d'archives<sup>144</sup>. En effet, l'équivalent de trois à quatre mètres linéaires sont encore à classer. Le Directeur de la Jeune France de Cholet devrait normalement les classer prochainement lorsqu'il en aura le temps. Il faut pouvoir prendre le temps de classer ces documents. Cependant, il évoque que les archives ne sont pas la priorité de la Jeune France. Selon lui, ils ne prennent « jamais le temps de faire cela » parce qu'ils sont occupés « par des choses plus actuelles »<sup>145</sup>. Il sait qu'il est possible de céder, éventuellement, son fonds d'archives à un service spécialisé qui gérerait celui-ci. Monsieur Fillaudeau n'est, aujourd'hui, pas contre cette idée, conscient que certains clubs confient leurs archives aux archives municipales. La Jeune France a d'ailleurs contacté les archives municipales de la ville de Cholet en 2002 afin de préparer au mieux le Centenaire de l'association. Un archiviste est alors venu réaliser un constat de la salle d'archives. Cette entrevue n'avait ensuite pas donné lieu à un dépôt des archives de la structure auprès du service d'archives contacté. Monsieur Pineau, chef de service des archives municipales de la ville de Cholet indique que « l'association n'a pas souhaité réaliser le dépôt de ses archives et

---

143 Ibid, p. 100.

144 Photographie du vrac disponible en annexe 5, p. 216.

145 Voir annexe 2, p. 100.

compte tenu du peu de place dont nous disposions à l'époque nous n'avons pas insisté »<sup>146</sup>. Ce refus peut être analysé comme le signe d'un manque de confiance de la structure sportive envers le service d'archives public concerné. Cependant, on peut douter de cette interprétation car le contact noué par la Jeune France de Cholet, en 2002, avec ce service montre que l'association n'était pas fermée aux instances archivistiques professionnelles. Peut-être n'était-elle alors pas prête à transmettre son fonds d'archives.

Qu'en est-il de la disposition des documents dans la salle d'archives ? En dehors du vrac, dans la salle d'archives, les documents sont classés par thématique. Ce mode de classement s'inscrit dans la continuité du classement déjà établi par Monsieur Ligneau dès les années 1960. Pour retrouver aisément ses documents, il collait des étiquettes de couleur sur les boîtes d'archives, chaque thématique étant associée à un coloris. Pourquoi faire cela ? Il s'agissait de pouvoir retrouver aisément les documents, mais aussi de faciliter le travail aux générations futures qui prendraient le relais dans cette structure<sup>147</sup>. Ainsi, on pouvait déjà observer les prémices d'un souci de gérer convenablement ces archives du sport. En conséquence, aujourd'hui, tous les documents relatifs aux licences et aux adhésions à l'association sont rassemblés. Ceux en lien avec des travaux de rénovation, des subventions sont aussi regroupés. Sont ensuite classés des dossiers regroupant les comptes rendus des conseils d'administration et des commissions sportives. Les activités relatives à la comptabilité forment aussi un sous-fonds. Les archives liées à la gestion du personnel forment un autre ensemble. Enfin, la correspondance et les écrits liés aux activités sportives des différentes sections sont classés par sport. L'architecture archivistique de cette pièce est donc organisée de la façon suivante :

---

146 Voir annexe 3, section 1, p. 122.

147 Voir annexe 2, p. 118.

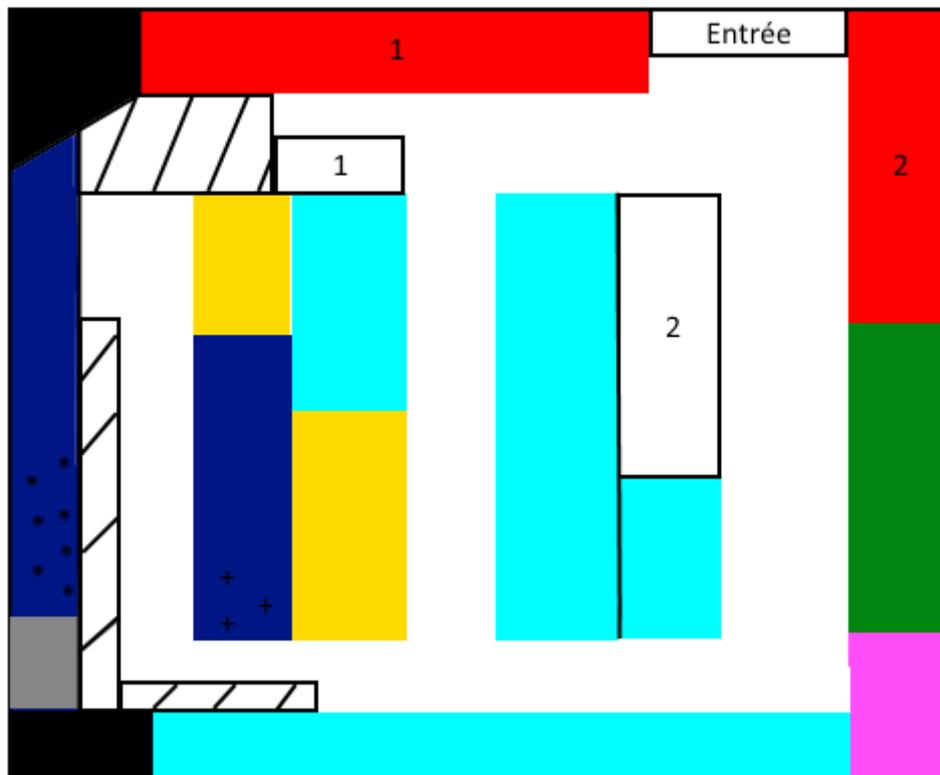


Illustration 1: Schéma de la salle d'archives de l'association de la Jeune France

### Légende



Documents liés à l'adhésion à l'association (15 ML)

- 1 : Début du classement par ordre chronologique à partir 1980
- 2 : Suite chronologique jusqu'à 2013



Documents liés à l'administration générale (7 ML) : procès-verbaux des conseils d'administration + statuts de l'association + comptes rendus des commissions sportives



Documents liés aux travaux de rénovation et aménagements des différentes infrastructures (3 ML)



Documents liés à la comptabilité (18 ML)



Documents liés à la gestion du personnel (8 ML)



Correspondance et documents liés aux activités des différentes sections sportives (12 ML)

-  Section féminine de basket-ball
-  Section masculine de basket-ball



Boîtes d'archives au sol (6 ML)



Vrac (3 ML)



Murs/limites de la salle d'archives



Dossiers à conditionner et à intégrer dans les rayonnages (2 ML)



Rayonnage vide lié aux documents relatifs à la comptabilité

Cette disposition des archives dans cette salle laisse émerger quelques questions quant aux différentes méthodologies de classement employées par les salariés de la Jeune France.

### **1.2.2. Comment sont classées les archives de la Jeune France ?**

Oui, les archives de la Jeune France sont pour ainsi dire classées. Nonobstant, elles ne sont pas classées suivant les normes archivistiques en vigueur. On pourrait plutôt parler d'un pré-classement dans une salle de pré-archivage. Chaque salarié classe les documents produits ou reçus dans le cadre de ses fonctions. Les archives intermédiaires sont classées dans des dossiers suspendus. Une fois archivés, les documents sont classés dans des boîtes d'archives. Sur chaque boîte d'archives est indiqué un thème précis. Les dates extrêmes des documents conservés dans la boîte d'archives sont aussi notées sur celle-ci. Ce classement, ou pré-classement est donc réalisé thématiquement en suivant une logique chronologique. Au préalable, les articles peuvent être conditionnés dans des chemises cartonnées ou des pochettes papier. Le conditionnement des documents est correct. Les trombones, post-it et autres éléments pouvant détériorer les documents ont souvent été ôtés. Par ailleurs, chaque salarié classe ses archives comme il le souhaite. L'essentiel est de pouvoir retrouver le document en question dans la salle d'archives en cas de besoin. Les archives ont, en effet, une utilité privée. Chaque salarié archive ses documents selon ses critères. Madame Bourget, responsable de la comptabilité, archive ainsi ses documents tous les deux ans par souci d'un gain d'espace dans son bureau. Chaque année, environ deux mètres linéaires de documents sont produits ou reçus dans le cadre de l'exercice de ses fonctions. En outre, elle attribue des cotes à ces documents en utilisant le logiciel « EBP Compta »<sup>148</sup>. La cotation est réalisée à l'article. Seules les factures sont cotées. Pour une facture d'un fournisseur, par exemple, Madame Bourget indique le mois, puis l'année suivie du numéro de l'article. De même, en tête de chaque cote est indiquée une lettre. Pour les factures fournisseurs il s'agit de la lettre « F ». Une facture d'un fournisseur datant du 3 avril 2007 sera ainsi cotée de la façon suivante : F04/07-01<sup>149</sup>. Ainsi, à défaut d'avoir coté les articles en suivant les normes archivistiques, force est de constater des similitudes avec celles-ci. On pourrait ainsi dire qu'il s'agit du dixième article de la sous série 04/07 « avril 2007 » de la série F « Facture fournisseurs ». Monsieur Fillaudeau classe lui aussi ses archives tous les trois ans. Il ne réalise cependant pas de cotation. De même, il n'existe pas de tableau de gestion au sein de la structure permettant de donner des indications pour savoir à quel moment on doit archiver tel ou tel document. En outre, il n'existe pas non plus de plan de classement ou d'instrument de recherche afin de faciliter la recherche des documents. L'absence de ces derniers peut s'expliquer par un usage quasi-exclusif des archives par les acteurs de la Jeune France.

Outre les documents papiers, des documents électroniques sont aussi produits ou reçus dans le cadre des activités réalisées au sein de la Jeune France. Les membres de cette association sportive ne classent pas leurs documents informatiques, faute de temps. Madame Bourget indique d'ailleurs qu'elle conserve, dans sa

148 Il s'agit d'un logiciel de gestion.

149 Voir annexe 2, p. 108.

boîte mail, les archives électroniques relatives aux trois dernières années pour ne pas saturer sa boîte mail. En revanche, elle ne les classe pas. Celles-ci sont tout de même imprimées, puis conservées dans le fonds d'archives de la Jeune France. Cette association sportive répond donc plutôt correctement aux enjeux actuels touchant la sauvegarde des archives électroniques au sein des organismes sportifs privés. En gardant une trace écrite de celles-ci, cette structure sportive assure ainsi une conservation pérenne de ses archives. Elles ne pourront pas être perdues dans le cadre d'un changement de logiciel ou d'un problème informatique. On pourrait tout de même critiquer une absence de classement des documents électroniques. Le manque de temps pour entreprendre cela reste, à nouveau, une contrainte majeure à la bonne gestion des archives électroniques de la Jeune France.

### 1.2.3. Quelles archives du basket-ball y sont conservées ?

Il faut savoir que les archives sont plutôt classées par thématique et non par section sportive. Les documents d'archives liés au basket-ball sont, en conséquence, plus ou moins dispersés dans la salle d'archives. Certains sont consultables dans la thématique adhésion, inscription, d'autres dans les documents relevant de la comptabilité. Une partie du fonds conservé est tout de même consacrée au basket-ball féminin et masculin. On peut trouver de la correspondance liée aux activités de cette section sportive. Les effectifs féminins et masculins sont séparés. Dans cette rubrique sont aussi classés des documents faisant état des convocations pour les matchs de championnat, des chronologies de courriers de départ. Les documents les plus anciens relatifs au basket-ball féminin à la Jeune France de Cholet sont datés de l'année 1992. Pour les effectifs masculins, ils datent de 1937. Trente-deux années sont alors balayées en une boîte d'archives. Il s'agit surtout de correspondance et de comptes rendus de réunions des membres de la section basket-ball. Sont, par exemple, conservés une demande de la Jeune France de Cholet auprès de la Fédération pour organiser la finale de la coupe de France de Basket datée de 1967, ainsi que de la correspondance relative à un tournoi international « All-star Riga » datée du 28 Février 1949<sup>150</sup>.

Les statuts de l'association datés de 1903 ont été conservés, ainsi que les déclarations réalisées auprès de la sous-préfecture de Cholet à propos des modifications des statuts. Ces dernières sont référencées dans un livret. En revanche, les documents liés à la création de la section basket-ball à la Jeune France semblent être perdus dans la masse documentaire. En ce qui concerne les procès-verbaux des conseils d'administration, la liste est complète à partir de 1961, date de création du conseil, ce qui témoigne d'une préservation correcte de ces archives au sein de l'association. Un premier organisme faisant office de conseil d'administration avait été créé au début du vingtième siècle. Cependant, des difficultés plurielles ont engendré sa dissolution en 1934. Sont ainsi préservés des comptes rendus, dans des carnets de notes, datés à partir de 1888, à l'heure où la Jeune

---

150 Ces informations sont extraites du fonds d'archives de la Jeune France.

France n'était encore pas une association, mais le patronage paroissial Notre-Dame-de-la-Garde de Cholet<sup>151</sup>. D'autres documents importants liés au fonctionnement de la structure sont aussi conservés. Il faut notamment citer le procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire tenue le 21 mars 1979 dont l'objet était la reconnaissance d'utilité publique de l'association auprès du ministère de l'Intérieur. Bien que l'association ne suive pas une politique d'archivage selon les normes professionnelles, elle a aujourd'hui conscience qu'il est nécessaire de sauvegarder certains documents qui marquent l'identité de l'association et contribuent au bon fonctionnement de celle-ci en cas de litige. Un exemple flagrant traduisant cette conscientisation des salariés est la façon dont sont conservées les archives ayant trait à la création du club de Cholet-Basket en 1975 et aux diverses controverses nées suite à cela. Ces archives sont conservées dans le bureau de Monsieur Fillaudeau. Pourquoi un tel choix ? L'intérêt est double. C'est d'abord un choix lié à la sécurité. Il ne souhaite pas que ces documents soient consultés par une tierce personne dans l'association. En outre, il s'agit aussi de ne pas égarer ces documents. Ils sont classés chronologiquement dans une chemise cartonnée. Un premier travail de conditionnement a été réalisé sur ces articles. Quelles en sont les principales typologies documentaires ? Le compte-rendu de l'assemblée générale tenu le 18 juin 1975 fait part de la volonté de Monsieur Léger de créer une nouvelle société de basket-ball à Cholet. Plusieurs articles de presse sont aussi préservés dans ce dossier. Un article de presse daté du 26 septembre 1975 traite de la démission de plusieurs joueurs de basket-ball au sein de la Jeune France. Est aussi conservée de la correspondance entre la Fédération française de basket-ball et la Jeune France de Cholet quant à une demande d'annulation d'avantages sportifs liés à Cholet-Basket. Sont disponibles des demandes de mutation de joueurs de la section basket pour aller adhérer au club de Cholet-Basket. Des contrats professionnels liés à l'engagement de joueurs à la section basket de la Jeune-France lors de l'année 1975 sont aujourd'hui conservés ce dossier. D'un point de vue purement archivistique, certains documents sont aujourd'hui encore non communicables tels que les contrats des joueurs. D'autres sont des archives dites historiques, mais font état d'une controverse et ne doivent ainsi pas être accessibles par une tierce personne au sein de la structure selon Monsieur Fillaudeau. Dans la même idée, il sauvegarde dans son bureau des documents relatifs à l'administration générale qu'il qualifie comme des « documents de référence de la vie associative »<sup>152</sup>.

D'autres archives sont conservées dans la salle d'archives de la Jeune France. Les archives liées aux travaux de rénovation ont été sauvegardées. Ainsi, est par exemple, disponible, le permis de construire relatif à la construction de la salle omnisports daté du 8 octobre 1965. Les licences de basket-ball, comme celles des autres sections sportives sont conservées depuis 1980. Elles sont classées par section. Des documents relatifs au personnel sont archivés. Il s'agit de bulletins de salaire, de contrats de travail notamment.

---

151 Léon Ligneau, *La Jeune France à Cholet, histoire d'un Centenaire*, Maulévrier, Hérault, 2003, p. 20-23.

152 Voir annexe 2, p. 97.

Quant aux documents faisant trait à la comptabilité, sont archivés des bons de commande, des bons de livraison, ainsi que toutes les factures depuis 1964. Sont archivées des feuilles de frais liées au Cholet mondial basket-ball<sup>153</sup>, des factures relatives à l'achat de paniers de basket-ball dans la salle omnisports, par exemple. Or, la durée d'utilité administrative pour ces écrits est habituellement bien inférieure. Quel intérêt à conserver ces factures datées d'il y a soixante-dix ans ? Madame Bourget conserve ces archives car elle suit les indications du commissaire aux comptes<sup>154</sup>. La durée d'utilité administrative des archives de la Jeune France n'est actuellement pas définie. Cette absence de cadre réglementaire lié à la durée de conservation des documents pourrait engendrer, à terme, des contraintes d'espace.

Les enjeux évoqués dans la première partie de cette étude concernant la gestion des archives chez les structures sportives conservant des archives privées sont ainsi plutôt similaires au sein de la Jeune France. Force est de constater des enjeux liés au stockage des archives, au conditionnement de ces archives, mais aussi au classement de ces dernières. Quel est le rôle de l'archiviste dans cette association sportive ? Il doit pouvoir la conseiller, en suggérant, par exemple, un tableau de gestion, et proposer de former des membres de cette structure pour assurer une juste préservation de ces archives qui contribue à constituer le patrimoine choletais. C'est aussi à lui d'établir ce climat de confiance essentiel entre celui-ci et la structure sportive privée afin que celle-ci envisage de lui céder son fonds d'archives. Une interrogation logique qui peut émerger concerne l'utilisation de ces archives. En effet, on peut s'interroger sur les usages des archives au sein de la Jeune France de Cholet, si ceux-ci existent.

---

153 Il s'agit d'un tournoi international cadet organisé annuellement à Cholet par la Jeune France.

154 Voir annexe 2, p. 107.

## 2 Les usages des archives par cette association

Il convient de s'interroger sur l'utilisation des archives au sein de la Jeune France. Quels usages en fait l'association ? Celles-ci sont-elles communicables et valorisées ?

### 2.1. La communicabilité des archives

Les archives produites et reçues par l'association sportive de la Jeune France ont une utilité privée. Elles ne sont que très rarement utilisées dans le cadre de la recherche historique. En 2015, une seule personne extérieure à la structure a pu accéder aux archives à titre exceptionnel. Cet homme souhaitait recenser des sportifs de la Jeune France ayant participé à la Première Guerre mondiale. Monsieur Fillaudeau émet certaines craintes à l'idée de rendre accessible le fonds d'archives de la Jeune France. Selon lui, il ne faudrait pas qu'un individu vienne « détruire ou prendre des choses »<sup>155</sup>. Par ailleurs, les salariés de la structure n'ont, généralement, aucune difficulté à retrouver les documents qu'ils souhaitent consulter. Monsieur Fillaudeau<sup>156</sup> et Madame Bourget<sup>157</sup> ont tous les deux indiqué qu'ils avaient besoin de cinq minutes pour retrouver le document qui les intéressaient. Ce sont les personnes qui se rendent le plus souvent dans la salle d'archives. Le besoin de consulter un document d'archives dans le cadre de leur fonction reste rare. En effet, Madame Bourget indique qu'elle se rend généralement deux à trois fois par an dans la salle d'archives. Elle y consulte souvent une facture notamment<sup>158</sup>. On peut ainsi se demander si l'élaboration d'un instrument de recherche, ainsi qu'une véritable mise à jour du classement sont réellement nécessaires. Les salariés de la Jeune France n'ayant besoin de leurs archives qu'épisodiquement, et qui plus est, les retrouvent aisément, quel intérêt alors pour cette structure sportive privée au budget plutôt restreint à contacter un service d'archives ? Quels bénéfices peut apporter l'archiviste à l'association sportive ? En reclassant les archives ou en s'appuyant sur le pré-classement établi au sein de la Jeune France, l'archiviste pourrait dès lors procéder à des éliminations qui permettraient d'évincer des archives qui n'ont aujourd'hui plus d'utilité dans la salle d'archives. Ces destructions de documents permettraient de libérer de la place. Dans la même idée, il pourrait élaborer un tableau de gestion qui permettrait aux employés de la structure d'être en mesure de gérer leurs documents. En outre, classer les archives de l'association pourrait aussi être bénéfique en cas d'élaboration de nouveaux projets visant à valoriser les archives du club. Des documents valorisables perdus dans cette masse documentaire pourraient être retrouvés par l'archiviste.

---

155 Voir annexe 2, p. 91.

156 Ibid, p. 96.

157 Ibid, p. 106.

158 Ibid, p. 104.

## 2.2. La place de la valorisation des archives au sein de cette association

### 2.2.1. Les projets mis en place par la structure

Depuis plusieurs années, la Jeune France de Cholet s'inscrit dans une politique visant à valoriser ses archives. En effet, pour le Directeur de l'association, les archives reflètent l'histoire de la vie de l'association. Si on ne s'y arrête pas, c'est alors l'histoire de l'association qui est « étouffée »<sup>159</sup>. Pour lui, il s'agit ici d'archives dites historiques. Il évoque un autre type d'archives qu'il qualifie de « réglementaires, obligatoires »<sup>160</sup> telles que les archives liées à la comptabilité. Ce groupement sportif privé ne néglige donc pas ses archives comme il a pu l'être constaté pour de nombreuses structures privées dans la première partie portant sur les archives du sport lors de cette étude.

À quelles occasions la Jeune France de Cholet valorise-t-elle ses archives ? Les projets de mise en valeur du patrimoine archivistique de la structure sont majoritairement mis en place pour commémorer un événement historique de l'association sportive. Il s'agit souvent d'un anniversaire de l'association. Les archives relatives à la section basket-ball n'y sont pas plus particulièrement valorisées que les autres sections sportives. Ces projets mettent en valeur la plupart des sections de l'association ainsi que l'histoire de celle-ci. Quels sont-ils ? Lors du Centenaire de l'association en 2003, plusieurs activités valorisant le patrimoine de la Jeune France ont été mises en place. Le projet phare fut consacré à la rédaction de l'ouvrage *La Jeune France à Cholet, histoire d'un Centenaire*<sup>161</sup>. Monsieur Ligneau, ancien directeur de la structure choletaise avait alors entrepris un véritable travail d'historien. Pour ce faire, il lui a fallu notamment recueillir des témoignages oraux, mais aussi s'appuyer sur les archives conservées au sein de la Jeune France. Cette idée d'une histoire de la Jeune France à l'occasion du Centenaire a été pensée en 2002<sup>162</sup>. Ce travail montre quelques signes intéressants quant à la gestion et l'usage des archives par l'association Jeune France. En effet, en fin d'ouvrage, le lecteur peut prendre connaissance de la liste complète des membres des différents conseils d'administration depuis la création de cet organisme en 1961 par Monsieur Ligneau<sup>163</sup>. Est aussi indiqué un tableau récapitulatif le nombre d'adhérents par année au sein de l'association. Pour entreprendre cela, Monsieur Ligneau a consulté les archives conservées à la Jeune France. Ces tableaux témoignent ainsi d'une gestion correcte des archives liées au conseil d'administration. L'association a su non seulement les préserver dans leur intégralité, mais aussi les classer pour ne pas les égarer dans la masse documentaire. En lien avec l'ouvrage rédigé par Monsieur Ligneau, la Jeune France de Cholet avait conçu une brochure retraçant brièvement les événements historiques de l'association dans le cadre des activités fêtant le Centenaire de celle-ci. La brochure présentait les événements marquants de la structure sportive par le biais du fonds photographique. Cette dernière a été numérisée et est actuellement disponible sur le site internet de la Jeune France de Cholet. C'est le signe d'un intérêt de ce cet organisme privé

<sup>159</sup> Ibid, p. 88.

<sup>160</sup> Ibid, p. 100.

<sup>161</sup> Léon Ligneau, *La Jeune France à Cholet, histoire d'un Centenaire*, Maulévrier, Hérault, 2003, 262 p.

<sup>162</sup> Voir annexe 2, p. 112.

<sup>163</sup> Ibid, p. 121.

pour la numérisation. Cette volonté de numériser les archives s'inscrit dans une politique de valorisation du patrimoine ; loin de là l'idée de numériser les archives liées à l'administration de la structure. Lors de cette commémoration du Centenaire l'association sportive, des expositions ont notamment eu lieu à l'Hôtel de Ville de Cholet, ainsi que sur la place Travot dans cette même ville. Le fonds photographique conservé dans la salle d'archives de la Jeune France y était exposé. Monsieur Pineau indique que Monsieur Fillaudeau avait au préalable contacté en 2002 le service d'archives public lié à la ville de Cholet. Le fonds photographique avait notamment suscité un grand intérêt des archives municipales de la ville de Cholet lorsqu'un archiviste de la structure s'était rendu à la Jeune France pour réaliser un bref état des lieux de la salle d'archives<sup>164</sup>. Ce fonds photographique était le fruit d'une collecte réalisée auprès des bénévoles et des anciens membres de l'association. Monsieur Fillaudeau évoque la notion d'archives « non maîtrisées »<sup>165</sup> par les membres de la structure actuelle puisque celles-ci dataient d'il y a plus d'une cinquantaine d'années. En collectant ces archives auprès d'anciens membres de la structure, il s'agissait de reconstituer l'histoire de l'association. Cette collecte menée par la Jeune France de Cholet témoigne d'une fervente volonté de valoriser le patrimoine archivistique lié à l'association Jeune France. Des actions similaires ont pu être entreprises lors du 110<sup>ème</sup> anniversaire de l'association en 2013. En cette année, il s'agissait alors de réaliser « un support de communication »<sup>166</sup> liant « l'histoire et la culture de l'association »<sup>167</sup>. Un livret intitulé « La JF (1903-2013). Historiquement Jeune » a ainsi été conçu, celui-ci s'appuyant essentiellement sur le fonds photographique de l'association. Le public pouvait y consulter différentes photographies datant de l'année 1904, par exemple. Le décret, datant du 7 mars 1979, indiquant que la Jeune France est alors reconnue comme un établissement d'utilité publique, a été numérisé et intégré au livret. D'autres thématiques marquantes de l'histoire de la Jeune France appuyées par des photographies ont été intégrées à ce livret, comme les locaux, les animations sociales et les activités sportives. Ce groupement sportif privé a ainsi réalisé un projet liant passé et présent afin de communiquer à la société actuelle et aux générations futures des informations sur l'histoire et le développement culturel et structurel de l'association.

Les projets de valorisation que j'ai évoqués ne sont pas exclusivement centrés autour de la section basket-ball, mais ils ont montré le véritable intérêt que portent les membres de la Jeune France pour les archives et leur souci de partager ce patrimoine à la communauté. Ces projets de valorisation du patrimoine archivistique de l'association Jeune France mis en place notamment au début des années 2000 montre que l'association a su valoriser son patrimoine archivistique sans tenir compte du programme Mémos. Cet organisme privé n'est ainsi pas concerné par les propos de Jean-Marc Sylvain et Noureddine Séoudi qui constataient il y a peu une contradiction entre la place tenue par le sport dans la société actuelle et les programmes de valorisation mis en

164 Voir annexe 3, section 1, p. 122.

165 Voir annexe 2, p. 88.

166 Jeune France de Cholet, *La JF (1903-2013), Historiquement Jeune*, 46 p. C'est une brochure qui a été réalisée à l'occasion du 110<sup>ème</sup> anniversaire de cette association.

167 Voir annexe 2, p. 88.

place dans les structures conservant des archives du sport. Force est de constater que la Jeune France a su, depuis plusieurs années, profiter du contexte sportif favorable dans le Choletais et a montré un intérêt certain pour ses archives ; la contrainte majeure restant le manque de temps pour bien les gérer.

### **2.2.2. De futurs projets de valorisation d'archives ?**

Gérer correctement les archives pour mieux les valoriser constitue un enjeu important pour les prochaines années. Monsieur Fillaudeau indique qu'il faut prendre le temps de « les trier, de les filtrer et de retenir les choses importantes »<sup>168</sup>. Il témoigne d'une absence de tri dans la salle d'archives depuis son arrivée au sein de la Jeune France en 1994. Il espère ainsi, pouvoir entreprendre ce travail lors des prochaines années, à la fin de sa carrière professionnelle. D'autres idées ont déjà été pensées par le Directeur et les salariés de la Jeune France. Celles-ci pourraient se matérialiser lors du 120<sup>ème</sup> anniversaire de l'association. En effet, le foyer de l'association a été rénové en 2014. Lors de ces travaux, les membres de la structure ont réservé un espace mural pour pouvoir exposer des archives de l'association. Le Directeur de la Jeune France évoque ainsi la possibilité de créer un mur qu'il qualifie « d'historique »<sup>169</sup>. À l'image de l'exposition mise en place pour commémorer le Centenaire du Tour de France, on retrouve cette idée de commémoration avec les projets mis en place par la Jeune France de Cholet.

Un autre enjeu actuel important dont le Directeur de la Jeune France a conscience, c'est la numérisation des archives. En effet, il sait aujourd'hui qu'une activité fréquente dans la société consiste à valoriser les archives via un site internet. Ainsi, il souhaiterait entrer dans cette politique et numériser quelques documents afin de les rendre librement accessibles en ligne. Il n'a pas encore d'idée précise quant à l'élaboration du projet. Cependant, une possibilité pourrait être de suivre le modèle de la Fédération française de basket-ball qui a su valoriser ses archives de manière originale en créant un musée virtuel du basket-ball. Cependant, un obstacle à cette ambition pourrait relever à nouveau du domaine financier. En effet, la numérisation coûte cher si la structure souhaite entreprendre un travail de qualité. Pour ce faire, il lui faut alors travailler avec un instrument à la hauteur de ses ambitions. On peut ainsi se demander si les contraintes budgétaires ne sont pas un frein à l'élaboration de futurs projets archivistiques plus conséquents.

### **2.3. Cholet Basket, club originaire de la Jeune France : des archives numérisées consultables en ligne**

Qu'en est-il pour un club professionnel ? Cholet-basket, club issu de la Jeune France de Cholet a mis en place depuis le début des années 2000 un projet visant à valoriser les archives du club de basket-ball via son site internet. Pourquoi vouloir numériser les archives ? Monsieur Chevrier évoque dans un entretien accordé au journal *Ouest France* la volonté du club que le site internet de Cholet Basket « soit un vrai lieu de vie pour

---

168 Ibid, p. 89.

169 Ibid, p. 89.

tous les supporters, amis, suiveurs et bénévoles de Cholet-basket »<sup>170</sup>. De même, le Directeur indique que les archives étaient anciennement conservées au siège social de Cholet Basket dans des cartons. Il s'agit ici d'archives dites historiques. Ces documents étaient inaccessibles au public. Monsieur Chevrier invoque aussi le terme fort de frustration pour les nouvelles générations qui ne pouvaient pas prendre connaissance du passé du club. Les membres de cette structure sportive professionnelle ont ainsi souhaité mettre en exergue ces archives en les numérisant. Sur le site internet interactif, mis en place par Cholet Basket, ont été numérisés de nombreux articles de presse, ainsi que des feuilles de statistiques produites lors des matchs du club. Ainsi, en cliquant dans la rubrique « historique/palmarès »<sup>171</sup> à la rubrique « le club », le lecteur peut, par exemple, ensuite cliquer sur « revue de presse » de la saison 1987-1988 dans le tableau récapitulatif par saison du club. Il peut alors consulter tous les articles de presse liés aux différents matchs lors de cette saison. Le fonds photographique de ce club professionnel est aussi numérisé. Des photographies liées aux joueurs ou aux différentes équipes sont notamment consultables dans la rubrique « CB saison par saison »<sup>172</sup>. Le Directeur indique que « l'idée est de pouvoir retrouver chaque ancien acteur de CB, quel qu'il soit, par le biais d'une fiche individuelle »<sup>173</sup>. Ce dernier indique qu'il manque encore des archives liées aux années postérieures à la saison 1979, le club ayant été créé en 1975. Un travail de collecte est aujourd'hui entrepris par les personnes en charge de ce projet auprès d'anciens membres ou personnes liés au club.

Ce lourd travail valorisant les archives de Cholet Basket fait état d'un réel intérêt de ce club professionnel pour ses archives. Cependant, force est de constater quelques maladroites de la part de cet organisme privé. En effet, dans un entretien informel que Monsieur Chevrier m'a accordé<sup>174</sup>, il a notamment indiqué qu'une majorité des archives qui avaient été numérisées et mises en ligne sur le site internet ont ensuite été évincées pour faire de la place. Cette décision pourrait être problématique dans la mesure où la conservation numérique des archives n'est pas totalement assurée. En cas de changement du système informatique, les informations récoltées pourraient alors être définitivement perdues.

Cet exemple montre que de lourds enjeux financiers gravitent autour de l'usage des archives dans les associations sportives. Il est cependant à souligner que ce travail de numérisation a pu être mené à bien car plusieurs membres du club se sont occupés continuellement de ce projet. Madame Lucas et Monsieur Duthé, salariés de la communication ont très largement contribué à la mise en place de cet espace virtuel. Cependant, il ne faudrait pas généraliser cette idée à l'échelle nationale. Ce n'est pas parce qu'un club de basket-ball a le budget requis pour réaliser un tel travail qu'il va nécessairement l'entreprendre. Ce site interactif reflète avant

---

170 Ouest France, *Sur internet, la salle des archives de Cholet Basket*, [en ligne], disponible sur <http://www.ouest-france.fr/sur-internet-la-salle-des-archives-de-cholet-basket-2106640>, (consulté le 04/04/2015).

171 Cholet Basket, *Historique/palmarès*, [en ligne], disponible sur <http://www.cholet-basket.com/club/historique-palmares>, (consulté le 04/01/2015) : fonds d'archives numérisé de Cholet Basket.

172 Cholet Basket, *CB saison par saison*, [en ligne], disponible sur [http://www.cholet-basket.com/equipes/cb-saison-par-saison?field\\_annee\\_tid=39](http://www.cholet-basket.com/equipes/cb-saison-par-saison?field_annee_tid=39), (consulté le 04/01/2015) : fonds d'archives numérisé de Cholet Basket.

173 Ouest France, *Sur internet, la salle des archives de Cholet Basket*, [en ligne], disponible sur <http://www.ouest-france.fr/sur-internet-la-salle-des-archives-de-cholet-basket-2106640>, (consulté le 04/04/2015).

174 Voir annexe 3, section 2, p. 122.

tout une volonté de cette structure de « graver la mémoire et l'histoire du club »<sup>175</sup> en s'appuyant sur ses archives.

En somme, l'association Jeune France a montré un véritable intérêt pour ses archives en les valorisant. Il reste cependant un travail à entreprendre concernant la gestion de celles-ci pour pouvoir les valoriser à nouveau. Cholet Basket, club issu de la Jeune France de Cholet a aussi montré un intérêt certain pour celle-ci. Le contexte sportif choletais favorable peut être une des raisons de cette volonté de témoigner du passé en valorisant les archives du sport. Des interrogations peuvent justement subvenir quant à la gestion et l'utilisation des archives dans des associations autres que la Jeune France de Cholet.

---

175 Ouest France, *Sur internet, la salle des archives de Cholet Basket*, [en ligne], disponible sur <http://www.ouest-france.fr/sur-internet-la-salle-des-archives-de-cholet-basket-2106640>, (consulté le 04/04/2015).

### 3 Cholet Jeune France : un cas original ?

La gestion des archives du basket-ball et la valorisation des archives du sport à la Jeune France de Cholet font-elles état d'une originalité en France ? Cet intérêt pour les archives est-il vrai dans les autres clubs de basket-ball et dans les sections basket-ball dans les associations sportives multi-sports ? Pour répondre à ces interrogations, un questionnaire a été réalisé et adressé à la quasi-totalité des clubs de basket-ball et des associations sportives en France disposant d'une section basket-ball. Par souci de simplicité et pour éviter une certaine lourdeur dans le style littéraire, je ne mentionnerai pas, dans cette étude, « les clubs de basket-ball et les sections basket-ball dans les associations sportives multi-sports », mais « les clubs de basket-ball ».

Près de quatre mille cinq cent clubs ont ainsi été contactés. Seulement soixante-six clubs ont répondu au questionnaire, soit moins d'un pourcent d'interrogés. Ce très faible taux de réponse peut être analysé de manière plurielle. Cela peut être le signe d'un désintérêt des clubs de basket-ball envers leurs archives, celles-ci n'entrant alors pas dans les priorités de ces structures. Les clubs n'ont peut-être aussi pas pu répondre faute de temps. Une vingtaine de structures sportives m'ont aussi indiqué qu'elles n'étaient pas en mesure de répondre au questionnaire, l'organisme étant trop récent ou trop petit pour avoir une quantité d'archives suffisamment importante faire l'objet d'étude. Il ne faudrait donc pas dresser un constat fataliste quant à l'intérêt des clubs de basket-ball pour les archives, certains n'ayant peut-être pas répondu pour la même raison. Par ailleurs, sur l'ensemble des répondants, seuls deux clubs professionnels évoluant dans les divisions « pro A » et « pro B » ont répondu au questionnaire. Il est donc difficile d'établir de réelles conclusions quant à leur pratique archivistique. Cependant, ce peu de réponses des clubs professionnels peut être analysé comme un désintérêt de ceux-ci pour leurs archives. La plupart des réponses sont effectivement issues de clubs amateurs évoluant dans des championnats au niveau départemental ou régional<sup>176</sup>.

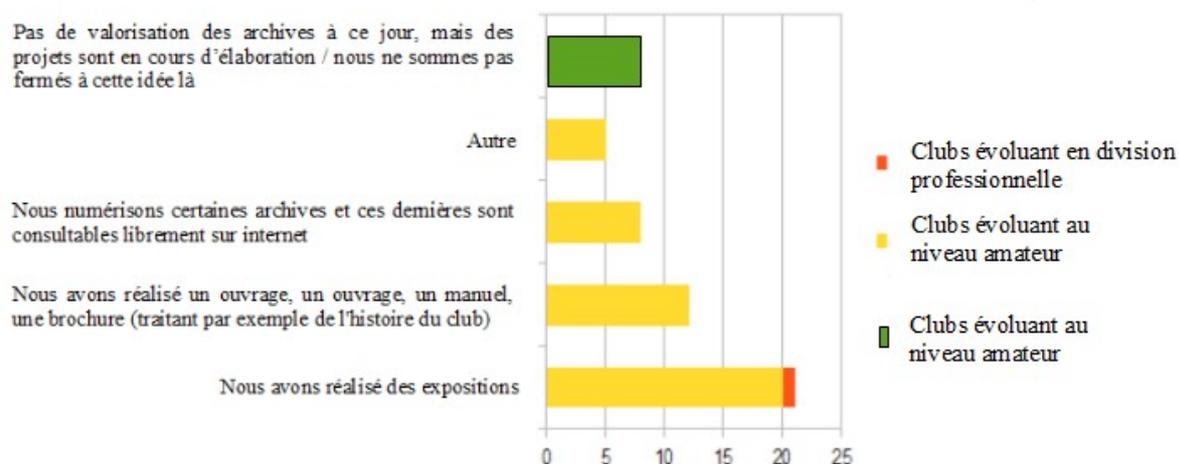
#### 3.1. Quels usages des archives ?

Cette étude a révélé des résultats contrastés en matière d'usage des archives des clubs de basket-ball. En effet, vingt-huit clubs sur soixante-six, soit moins de la moitié des répondants indiquent qu'ils valorisent leurs archives<sup>177</sup>. Les expositions sont les activités de valorisation les plus fréquentes puisque vingt clubs sur les vingt-huit concernés mentionnent qu'ils en réalisent. L'association Jeune France s'inscrit dans cet état d'esprit. En outre, la numérisation des archives est un travail de plus en plus courant actuellement. En effet, près d'un quart des clubs menant des politiques de valorisation ont déclaré entreprendre cette action.

---

176 Voir illustration 7 en annexe 4, section 2, alinéa d, p. 213.

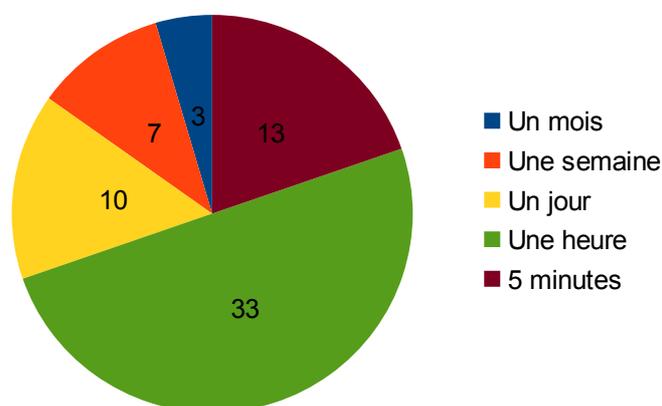
177 Voir illustration 8 en annexe 4, section 2, alinéa d, p. 213.



**Illustration 2: La valorisation des archives dans les clubs de basket-ball**

Le fonds photographique du club et des articles de presse sont les archives qui sont le plus souvent numérisés et mis en ligne sur les sites internet. Pour les trois quarts des clubs interrogés, les archives tiennent un rôle historique. Il s'agit de se souvenir et de se remémorer l'histoire du club. Le second usage des archives est d'ordre privé. Celles-ci sont consultées dans le cadre des activités liées à la comptabilité, à l'administration. À quelles occasions les projets de valorisation sont-ils entrepris ? Pour les trois quarts des vingt-huit clubs valorisant leurs archives, celles-ci sont mises en valeur à l'occasion d'un anniversaire de l'organisme sportif comme a pu le faire la Jeune France de Cholet à l'occasion du Centenaire de l'association, par exemple. En outre, seul un des deux clubs évoluant dans les divisions professionnelles valorise ses archives via notamment des expositions. Une structure professionnelle disposant d'un budget bien plus conséquent qu'un club amateur, ce résultat montre que les contraintes financières ne freinent que partiellement les activités de mise en valeur des archives dans les clubs de basket-ball. Plusieurs organismes évoluant à l'échelon le plus bas, c'est-à-dire amateur, ont numérisé leur fonds photographique pour le présenter sur leur site internet. Cette politique est, avant tout, le reflet de l'intérêt de ces groupements sportifs pour leurs archives. Comme le révèlent les résultats du questionnaire, plus de la moitié des clubs ne valorisent pas leurs archives. Quelles en sont les raisons ? Pour plusieurs de ces organismes, valoriser les archives n'est clairement pas la priorité actuelle, certains vont même jusqu'à parler de contraintes pour le club. Plusieurs clubs ne sont pas fermés à cette idée, mais un manque de temps les freine. D'autres indiquent que des projets sont en cours d'élaboration pour fêter prochainement l'anniversaire du club, par exemple. Près d'une structure sportive sur cinq ne valorisant pas actuellement ses archives est prête à mettre en place des projets de la sorte. L'intérêt des clubs de basket-ball pour leurs archives est donc à nuancer, certains souhaitant présenter leur patrimoine archivistique à la société, d'autres n'en voyant pas l'utilité.

Outre les usages liés à la valorisation du patrimoine, on peut s'interroger sur la consultation des archives. Le questionnaire révèle que pour un club sur deux, il faut en moyenne une heure pour retrouver un document. Un peu moins d'une structure sur cinq est en mesure de consulter ses archives en cinq minutes.



**Illustration 3: Temps moyen par club de basket-ball pour retrouver un document dans la salle d'archives**

Ces résultats montrent que les archives de la Jeune France de Cholet sont plutôt correctement gérées si l'on omet les normes archivistiques à respecter. En effet, pour près d'un tiers des sondés il faut généralement plus d'une journée pour retrouver un document dans la masse documentaire. Ce laps de temps peut être analysé comme le signe d'une gestion approximative des archives dans ces clubs de basket-ball en France. Pour aller plus loin, vingt-six clubs sur soixante-six ne retrouvent pas toujours leurs archives dans la masse documentaire, soit prêt de la moitié des structures sportives interrogées. Cela témoigne une nouvelle fois d'une gestion archivistique pas toujours adéquate. Cependant, l'histogramme représenté ci-dessous dans l'illustration trois, montre que les clubs disposant d'un vaste fonds d'archives n'ont, proportionnellement, pas plus de difficulté à retrouver leurs archives que les structures qui en possèdent un plus petit. Une bonne méthodologie de classement des archives est donc essentielle pour pallier les problèmes liés à la masse documentaire. En outre, il a été démontré que peu de personnes consultaient des documents dans la salle d'archives de la Jeune France. Cette tendance est aussi constatée à une échelle nationale. Plus des trois-quarts des clubs ne reçoivent jamais une demande d'un individu<sup>178</sup> qui souhaiterait consulter les archives de l'organisme. Ce résultat peut être interprété comme le signe d'un manque d'intérêt de la société pour les archives conservées dans les structures sportives. C'est peut-être aussi le reflet d'un manque d'accessibilité des archives dans ces groupements privés. Il s'agit, en effet, d'archives privées. Par sécurité, n'importe quel individu ne peut donc pas avoir accès aux fonds d'archives. Les chiffres confirment cette tendance puisque plus des trois-quarts des sondés autorisent l'accès à

178 Voir illustration 9 en annexe 4, section 2, alinéa d, p. 213.

leurs archives seulement aux membres et aux individus travaillant en lien avec leur structure. La Jeune France de Cholet partage cette idée. D'autres clubs ont des politiques plus fermées puisqu'ils n'autorisent pas la consultation de leurs archives. Ils représentent plus d'un-dixième des répondants. Quel est alors l'intérêt des archives si ces dernières ne sont pas consultables par une tierce personne ? Les autres associations autorisent quant à elle la consultation de leurs archives, ce qui pourrait parfois constituer un risque quant à la préservation de leurs fonds d'archives. En cas de libre accessibilité de l'usager dans la salle d'archives, certains documents pourraient être volés ou détruits. Quel est le profil du public qui consulte les archives ? Il s'agit souvent d'anciens membres de l'association. Un peu moins de la moitié des usagers sont des étudiants et des généalogistes.

### 3.2. La gestion archivistique

Qu'en est-il de la gestion des archives dans les clubs de basket-ball ? Que dire des fonds d'archives des clubs de basket-ball ?

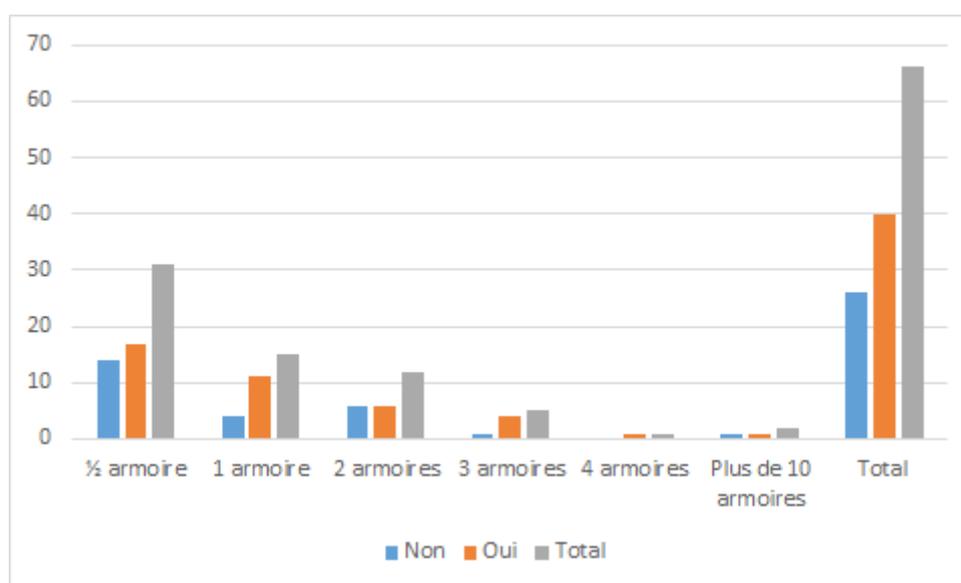
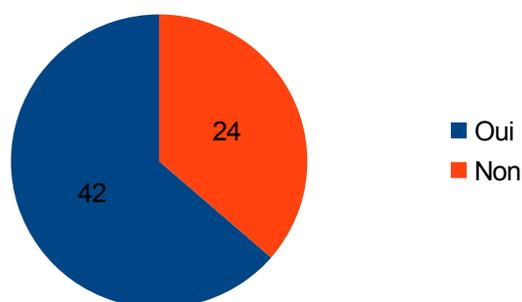


Illustration 4: Retrouver les archives dans la masse documentaire (estimation en armoires)

D'après l'histogramme ci-dessus, la bande verticale grise dans la rubrique « ½ armoire » montre que près de la moitié des sondés indiquent qu'ils disposent seulement d'une demi-armoire, soit environ trois mètres linéaires d'archives. Un peu moins des trois quarts de ces structures conservent environ six mètres linéaires de documents d'archives. Seulement quatre clubs sur les soixante-six répondants trient leurs archives en suivant des règles de destruction avec un tableau de gestion, par exemple<sup>179</sup>. Ces chiffres montrent que les archives dans les clubs de basket-ball en France ne sont que rarement gérées en suivant des normes de conservation. Pour des clubs fondés récemment, il est logique qu'ils disposent de peu d'archives. Or certains clubs ont déjà été créés il

179 Voir illustration 10 en annexe 4, section 2, alinéa d, p. 214.

y a des dizaines d'années et ne conservent que quelques mètres linéaires d'archives. Un organisme sportif a, par exemple, été fondé en 1948 dans le nord-est de la France et il ne dispose aujourd'hui que de six mètres linéaires de documents. On peut ainsi s'interroger sur la juste préservation des archives dans ce club. En outre, les résultats montrent que ce club ne suit pas de règle particulière en ce qui concerne la destruction de ses archives. De nombreux cas similaires ont été constatés dans cette étude. Ces clubs ont pu détruire les archives adéquates. On peut, cependant, en douter. Étant donné l'âge de certaines structures, celles-ci devraient conserver un fonds d'archives plus conséquent. Comme évoqué dans la première partie portant sur les archives du sport, il convient ainsi pour l'archiviste de conscientiser ces clubs pour qu'ils ne suppriment pas des documents importants. Il s'agit de préserver ce patrimoine archivistique. La Jeune France de Cholet a intégré cette idée puisqu'elle ne supprime, actuellement, aucune archive. Il en est de même pour la moitié des clubs sondés qui indiquent ne jamais supprimer leurs archives. Cette politique engendre, cependant, plusieurs contraintes en terme d'espace notamment. Ces problèmes sont constatés dans d'autres clubs de basket-ball en France. En effet, plus d'un tiers des sondés indiquent ne pas avoir assez de place pour conserver les documents, comme indiqué sur le diagramme ci-dessous. La gestion physique du fonds d'archives des clubs de basket-ball constitue donc actuellement une problématique pour ces structures qui ne sont pas à même de sélectionner les archives à épurer.



**Illustration 5: Y a-t-il suffisamment de place pour conserver des dossiers au sein du club ?**

Où ces fonds d'archives privés sont-ils conservés ? Pour vingt-et-un clubs, soit près des deux tiers des clubs de basket-ball, le fonds d'archives est conservé dans une salle dédiée aux archives, mais qui ne respecte pas forcément les normes de conservation. Pour un quart des organismes, les archives sont conservées dans les locaux des salariés. Un travail de classement reste donc à entreprendre dans ce cas-ci, les archives définitives étant certainement mélangées avec les archives intermédiaires. Près de la moitié des structures indiquent que les archives sont conservées au domicile des différents membres du club, ce qui, comme évoqué précédemment,

pose des problèmes en terme de sécurité, de communicabilité des documents et d'accessibilité des documents pour les autres membres de l'association. Ce système de conservation des archives engendre un changement de lieu de préservation des documents en cas de changement de président du club, par exemple, dans le cas où les documents étaient stockés chez lui. Plus d'un-quart des clubs qui ont changé le lieu de conservation des archives l'ont réalisé pour cette raison. Pour la plupart, c'était dans le cadre d'un changement des locaux du club. L'inondation qui a eu lieu à la Jeune France de Cholet au début des années 2000 est une raison peu courante d'un changement de lieu de conservation des archives. Seuls deux organismes ont dû procéder à cela à cause des catastrophes naturelles<sup>180</sup>. Dix-sept clubs mentionnent alors que les archives sont conservées chez un ou plusieurs membres du club. Cela pose des enjeux en terme de sécurité des documents, ainsi qu'en terme de communicabilité. Au-delà des transferts des documents d'archives vers d'autres espaces de conservation, le fonds peut aussi s'accroître via des donations d'archives. Dans quel contexte sont-elles réalisées ? Un peu moins d'un dixième des clubs de basket-ball indiquent percevoir des archives. Ils n'en reçoivent que très rarement et dans le cadre d'un anniversaire du club notamment. Les donateurs sont en majorité des anciens membres de l'association. Le constat est similaire pour l'association Jeune France. Quelles archives trouve-t-on dans le fonds d'archives produit dans le cadre des activités d'un club de basket-ball ? Les documents liés à la comptabilité et à l'adhésion au club semblent être les plus représentés. La Jeune France n'échappe pas à ce constat puisque l'étude sur l'association a montré qu'environ dix-huit mètres linéaires de documents relevant de la comptabilité étaient sauvegardés, ainsi que quinze mètres linéaires d'archives liées à l'adhésion à l'association. En outre, soixante-et-un clubs, soit plus des quatre cinquièmes des groupements sportifs questionnés indiquent qu'ils conservent leurs statuts. En revanche, les autres structures indiquent qu'elles ont égaré ces documents. Les statuts sont les documents qui constituent l'acte fondateur de l'association sportive. Dans la même idée, seulement un quart de ces différentes entités sportives conservent la collection complète des comptes rendus des conseils d'administration<sup>181</sup>. L'association Jeune France en fait de même. Cela témoigne d'une gestion satisfaisante des archives pour ces clubs et d'une volonté de conserver les documents marquants de la vie de l'association. À l'inverse, ce faible taux constaté témoigne de vraies insuffisances quant à la sélection des documents à sauvegarder pour les trois quarts des clubs de basket-ball en France.

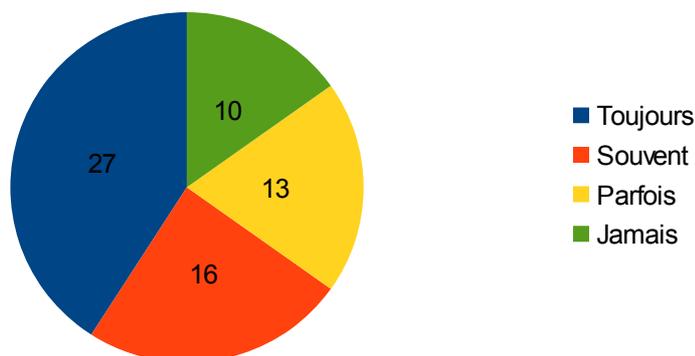
En terme de méthodologie de classement, seulement six clubs cotent certaines archives<sup>182</sup>. Dans le même esprit que l'association Jeune France, il s'agit essentiellement des documents relevant de la comptabilité et de l'administration. Sur les six structures sportives, quatre évoluent à un niveau départemental et deux à un niveau régional. On peut ainsi noter l'absence de cotation chez les clubs professionnels. Ces clubs disposant de salariés et certainement d'un responsable de la comptabilité, on aurait pu imaginer que ces organismes cotent ces archives liées à la comptabilité. Plus généralement, ce manque de cotation dans les salles d'archives

180 Voir illustration 11 en annexe 4, section 2, alinéa d, p. 214.

181 Voir illustration 12 en annexe 4, section 2, alinéa d, p. 214.

182 Voir illustration 13 en annexe 4, section 2, alinéa d, p. 214.

contribue à expliquer la difficulté des clubs à parfois retrouver une archive<sup>183</sup>. Quels contenants sont utilisés pour conserver ces archives ? Les boîtes d'archives sont le plus souvent utilisées ce qui constitue un élément positif pour ces clubs en terme de pratique archivistique. En revanche, vingt-sept clubs sur les soixante-six organismes indiquent qu'ils utilisent aussi des cartons pour conserver leurs documents ce qui peut laisser entendre la présence d'un vrac ou d'archives encore à intégrer au classement constitué par la structure<sup>184</sup>. De ce questionnaire ressort aussi un autre support de conservation des archives. Il s'agit du support électronique. Quelques clubs numérisent toutes leurs archives et les conservent sur des disques durs ou sur leur ordinateur. Cette action entreprise par ceux-ci montre leur souci de bien préserver le patrimoine archivistique du club. Aucune corrélation entre les clubs évoluant dans les divisions professionnelles et cette activité n'est constatée. En effet, un club amateur évoluant à l'échelon départemental a numérisé ses archives sur plusieurs disques durs. La Jeune France n'est, quant à elle, actuellement, pas dans cette politique de conservation des documents, faute de temps. Ce thème de la numérisation abordé, il convient d'étudier les modes de gestion des documents électroniques.



**Illustration 6: La fréquence de classement des archives électroniques**

Vingt-sept clubs des soixante-six répondants, soit un peu moins de la moitié, indiquent qu'ils classent toujours leurs documents électroniques. La Jeune France ne s'inscrit pas dans cette catégorie. Cela témoigne d'une certaine insuffisance à ce niveau-là dans cette association en terme de classement des archives électroniques. Cependant, ce constat est aussi vrai pour un peu plus des deux tiers des clubs interrogés comme le montre le diagramme ci-dessus. Vingt-trois clubs ne classent jamais ou rarement leurs documents électroniques. Comme pour les archives papier, l'archive électronique est alors perdue dans la masse documentaire. Certains indiquent qu'ils classent les documents par saison, puis par typologie documentaire. Ces insuffisances peuvent être analysées comme le signe d'un désintérêt de ces clubs pour leurs archives

183 Voir illustration 14 en annexe 4, section 2, alinéa d, p. 215.

184 Voir illustration 15 en annexe 4, section 2, alinéa d, p. 215.

électroniques. Ce manquement n'est peut-être pas volontaire. Le manque de temps pour entreprendre ce travail en est peut-être la raison principale, comme l'a évoqué Monsieur Fillaudeau. Une nouvelle fois, il est difficile de comparer les clubs évoluant dans les divisions professionnelles et les clubs amateurs, bien que les deux clubs professionnels sondés indiquent qu'ils classent toujours leurs documents électroniques. Peut-être existe-t-il des corrélations entre le rôle tenu par l'archiviste dans les organismes sportifs professionnels et amateurs. Force est de constater qu'il n'y a pas de réelle divergence là non plus. En revanche, les réponses des différentes structures sportives quant au rôle de l'archiviste dans celles-ci laissent émerger quelques interrogations et enjeux qu'il convient de mettre en avant.

### **3.3. L'archiviste et les clubs de basket-ball**

L'archiviste semble, aujourd'hui, tenir un rôle restreint dans les clubs de basket-ball en France. En effet, aucun fonds d'archives dans ces soixante-six clubs n'a à ce jour été classé par un archiviste. Force est de constater un manque de liaison entre les archivistes et les clubs de basket-ball en France. La Jeune France n'échappe pas à ce bilan. Quelques contacts ont été noués par le passé, mais aucune décision n'a encore été prise concernant la gestion du fonds d'archives par un professionnel des archives. Plus généralement, le questionnaire révèle des manquements en terme de sauvegarde des archives. Un lien est à établir entre ces structures et l'archiviste afin que celui-ci puisse les conseiller. Ces lacunes peuvent contribuer à expliquer que seulement une minorité des clubs de basket-ball envisage un jour de transmettre leur fonds d'archives à un service d'archives. En effet, trois groupements sportifs sont prêts à effectuer cela. Pour deux des trois clubs favorables à une transmission de leurs archives, ils seraient plutôt prêts à entreprendre cela auprès d'un service d'archives dans une fédération. Le troisième club serait plutôt disposé à contacter un service d'archives départemental. Pourquoi un tel refus ? Certains évoquent la possibilité d'archiver leurs documents dans un local adapté. D'autres indiquent qu'ils disposent de peu d'archives et ne voient alors aucun intérêt à céder leurs fonds d'archives. Actuellement, les clubs évoluant dans les divisions professionnelles indiquent qu'ils n'éprouvent pas le besoin de contacter un service d'archives. Un club mentionne aussi que les archives départementales n'ont pas été intéressées à l'idée de conserver le fonds d'archives. Certains organismes sportifs privés ne n'acceptent pas de transmettre leur patrimoine archivistique car ils n'en trouvent pas l'intérêt. Il arrive aussi parfois que les services d'archives publics ne souhaitent pas recueillir ces fonds. Plusieurs sondés ont aussi évoqué la notion de coût ; notamment certains clubs évoluant au niveau régional et départemental. En tant que petite structure, ils ne peuvent se permettre de contacter un archiviste qui viendrait classer les archives. L'enjeu financier évoqué précédemment autour de l'association Jeune France<sup>185</sup> est vérifié à une échelle nationale. Pour rebondir sur cette idée, quelques clubs indiquent que céder un fonds d'archives à un service d'archives public a un coût. Cependant, il peut être gratuit dans le cas d'un don ou d'un dépôt d'archives, par exemple. Le club n'est alors

---

185 La section basket-ball de la Jeune France de Cholet évolue aujourd'hui à l'échelon régional.

plus propriétaire du fonds d'archives. Par ailleurs, seulement deux clubs ont connaissance du programme Mémos<sup>186</sup>, programme de sauvegarde des archives du monde sportif et qui mentionne quelques conseils pour la bonne conservation des archives au sein des associations privées. La Jeune France de Cholet n'était, elle aussi, pas au courant qu'il existait un programme de la sorte. Il s'agit donc d'effectuer des progrès en terme de communication entre les instances archivistiques et les clubs de basket-ball pour installer un climat de confiance entre ces structures et pérenniser la sauvegarde des archives du monde sportif.

Cette étude a révélé une certaine césure entre les clubs de basket-ball en France. Une partie de ceux-ci ont pris conscience de l'intérêt de préserver leur patrimoine archivistique. Pour ce faire, ils disposent de plusieurs sauvegardes de leurs fonds d'archives puisqu'ils numérisent leurs archives. D'autres organismes, comme l'association Jeune France, ne détruisent pas d'archives, afin de ne pas évincer, par erreur, des archives essentielles à leur histoire. Ils les classent, ensuite, selon un mode classement propre à la structure. La Jeune France de Cholet n'est donc pas à proprement parlé un cas original en terme de gestion et de valorisation des archives, mais elle fait partie de ces clubs qui montre un intérêt grandissant pour leurs archives. À l'inverse, d'autres clubs ont une vision plus fermée et n'entreprennent pas d'action particulière en faveur de leurs fonds d'archives. Plus généralement, les finances restent un frein pour pallier les manquements en terme de gestion archivistique. Malgré l'intérêt de plusieurs clubs, ils n'en font pas leur priorité. Les contacts avec l'archiviste sont alors plutôt rares.

\*\*\*\*\*

En somme, les archives conservées à la Jeune France tiennent une place notable au sein de cette association. Bien qu'elles ne soient pas la priorité de celle-ci, il convient d'indiquer que cette association se développe sans pour autant délaisser ses archives. Pour les cadres de cette structure, les archives ont un intérêt historique et juridique. Les archives liées à la section basket-ball ont un intérêt particulier puisqu'elles témoignent, notamment, de la naissance d'un second club de basket-ball à Cholet, issu de la Jeune France. Monsieur Fillaudeau a bien pris conscience de l'intérêt historique de ces documents et il les conserve ainsi dans un espace annexe à la salle d'archives. En outre, le basket-ball étant une des activités sportives les plus anciennes dans cet organisme, et, aujourd'hui une des plus pratiquées à la Jeune France, le sous-fonds lié à ce sport est conséquent dans la salle d'archives. Il est classé selon une logique liée à l'ensemble des sports pratiqués dans cette association. Ainsi, plus généralement, les archives privées de la Jeune France de Cholet sont notamment utilisées pour commémorer la naissance de l'association. En interne, les employés les utilisent à

---

186 Voir illustration 16 en annexe 4, section 2, alinéa d, p. 215.

titre juridique en cas de contentieux à propos d'une facture, par exemple. Ceux-ci retrouvent assez facilement leurs archives car les bénévoles et les salariés classent les archives qu'ils ont produites selon leurs méthodes de classement. Bien que l'association porte une certaine attention à ses archives, des contraintes majeures freinent le développement de la pratique archivistique. Ce petit organisme est formé majoritairement de bénévoles et de quelques salariés. Ceux-ci ne disposent pas d'une formation archivistique et ne sont alors pas à même de pouvoir gérer ou anticiper d'éventuelles problématiques archivistiques telles que la destruction des archives, la cotation de tous les documents et l'élaboration d'un plan de classement. Les membres de cette association devant faire face à des priorités plus actuelles, ils n'ont pas le temps de pouvoir classer tous les documents. Certaines archives sont aujourd'hui encore à classer dans la salle d'archives ; les archives électroniques reçues sont quant à elles stockées dans les boîtes mails. Si elles ne constituent pas une priorité, actuellement, elles pourraient l'être rapidement dans la mesure où la salle d'archives pourrait bientôt être saturée. Comment remédier à ces difficultés ? Embaucher un salarié ou contacter un service d'archives public qui classerait les archives sont des idées qui pourraient résoudre le problème. Les cadres de la structure ont bien conscience des éventuelles solutions à apporter. Les finances restent la contrainte majeure au développement de cette gestion. Cette structure disposant de dossiers actuels plus prioritaires, elle ne peut se permettre financièrement d'entreprendre ces activités. Après les premiers contacts noués avec les archives municipales de la ville de Cholet en 2002, on pourrait imaginer une future collaboration, à titre essentiellement gratuit, avec celles-ci dans le cadre d'un don ou d'un dépôt d'archives, par exemple. Cependant, la condition est que la structure accepte de céder son fonds d'archives à un autre organisme. Cet enjeu est similaire à l'échelle nationale. La majorité des clubs de basket-ball ont des difficultés à gérer cette masse documentaire et restent malgré tout réticents à l'idée de travailler en partenariat avec l'archiviste. Ils ne jugent pas utile de céder leurs archives. À l'inverse, ce sont parfois les services d'archives publics qui ne témoignent pas d'une réelle envie de conserver les fonds d'archives de certains clubs de basket-ball. Actuellement, cela peut notamment s'expliquer par un manque de place dans les services d'archives publics, comme l'a, par exemple, mentionné Monsieur Pineau<sup>187</sup>, chef de service des archives municipales de la ville de Cholet. Toujours à l'échelle nationale, se sont distinguées deux types d'associations : à l'instar de la Jeune France de Cholet, plusieurs clubs éprouvent, ainsi, un réel intérêt à l'idée de sauvegarder leur patrimoine archivistique. D'autres n'en font pas une priorité et emploient des politiques de conservation plus laxistes. Par ailleurs, étant donné le faible taux de réponses des clubs évoluant dans les divisions professionnelles, il fut difficile d'établir des conclusions entre d'éventuelles différences en matière de pratique archivistique entre les clubs professionnels et les clubs amateurs. L'exemple de Cholet Basket a tout de même montré que disposer de salariés gérant la valorisation des archives, dans ce cas via un site internet, permet de mettre en place des projets de valorisation très complets. Le budget tient donc une place prépondérante en terme d'usage et de gestion des archives au sein des clubs de basket-ball. En outre, une autre

---

187 Voir annexe 3, section 1, alinéa a, p. 122.

interrogation peut éventuellement se poser. Le Directeur de la Jeune France étant en retraite à la fin de l'année, le nouveau cadre de cette structure s'inscrira-t-il dans la continuité en ce qui concerne la gestion et la valorisation du fonds d'archives de la Jeune France ?

## Conclusion générale

Cette étude s'inscrit dans la continuité des recherches actuelles réalisées concernant les archives du sport. Celles-ci suscitent un intérêt croissant des chercheurs. Des journées d'études axées sur ce sujet en sont le juste témoin. Ces travaux ont plutôt été centrés autour du Pôle national des archives du monde sportif et des grandes instances sportives françaises. De fait, il s'agissait d'apporter sa pierre à l'édifice en étudiant la pratique archivistique au sein d'une association sportive. L'objectif de cette étude singulière, axée, notamment, sur les archives de la section basket-ball dans le territoire choletais consistait à savoir si le constat réalisé sur le plan national dans les grandes structures sportives était similaire à celui réalisé sur une échelle plus restreinte, à savoir une association sportive.

La prise en considération des archives du sport est-elle aussi une réalité dans une petite structure privée telle que la Jeune France ? Dans cette étude de cas, la réponse tend vers le « oui ». Les membres de cet organisme sportif choletais ont conscience de l'intérêt de bien préserver leurs archives. Celles-ci sont le reflet de leurs activités et ils savent qu'il est essentiel de les sauvegarder à titre juridique et culturel. À l'image des projets de valorisation se développant dans des institutions sportives telles que la Fédération française de basket-ball ou la Fédération française de tennis, les membres de cette association souhaitent partager leur patrimoine archivistique sportif à la société. Pour ce faire, ils n'hésitent pas à entreprendre des campagnes de collecte auprès des anciens membres de ce groupement sportif pour pouvoir présenter d'une manière la plus complète possible le patrimoine archivistique lié à la Jeune France. Pour commémorer la naissance de l'association sont fréquemment réalisées des expositions, des brochures ; un ouvrage historique a d'ailleurs été rédigé à l'occasion du Centenaire de l'association. Ces activités de valorisation du patrimoine contribuent au développement culturel de cet organisme de taille modeste.

En revanche, qui dit petite structure, dit restriction budgétaire. Ainsi, bien qu'elles suscitent un intérêt certain des salariés et des bénévoles, les dépenses liées aux archives ne constituent pas la priorité. Cette politique se matérialise par quelques lacunes concernant la gestion des archives, ce qui témoigne d'un manque de formation archivistique chez les membres de ce groupement sportif. En outre, le temps reste une contrainte majeure à la sauvegarde des archives dans une association sportive. Un constat similaire a pu être réalisé dans les clubs de basket-ball à l'échelle nationale. Les associations sportives au budget restreint n'ont pas la capacité financière d'embaucher un archiviste ou une personne ayant la charge de gérer leur fonds d'archives.

La collaboration grandissante observée dans plusieurs grandes institutions sportives entre celles-ci et les archivistes ne s'avère donc pas forcément vraie à l'échelle des associations. Bien qu'un programme de sauvegarde des archives du sport existe actuellement pour renforcer le partenariat entre l'archiviste et les structures sportives, force est de constater une trop faible intervention de l'archiviste au sein des clubs de basket-ball. Cette situation peut s'expliquer par des restrictions budgétaires freinant certains clubs dans leur

développement de la pratique archivistique et par une coopération jugée inutile par d'autres. En effet, une minorité de clubs se soucient encore trop peu de leurs archives. L'heure n'est pas encore à l'urgence pour l'archiviste, mais il lui faut anticiper de futures problématiques liées à ces laxismes constatés chez certains clubs de basket-ball. La majorité des clubs de basket-ball sondés n'estiment pas utile de contacter un professionnel des archives, considérant qu'ils peuvent gérer leur fonds d'archives en autonomie. À l'image de certaines fédérations sportives susceptibles de progresser en terme de gestion et d'usage de leurs archives, il convient pour l'archiviste de conscientiser ces structures sportives privées pour qu'elles puissent préserver et pérenniser ce patrimoine archivistique essentiel à leur fonctionnement administratif et, témoigner, ainsi, d'un lien culturel entre tous les peuples. Ces enjeux sont similaires à l'échelle internationale. La section des archives du sport, mise en place au sein du Conseil international des archives, essaie de pallier ces soucis en tentant de changer les mentalités au sein de plusieurs organismes sportifs. Il reste des progrès à réaliser en France, c'est-à-dire, poursuivre ce qui a été commencé, à l'instar de la Finlande, pour que la sauvegarde des archives du sport soit une réalité.

Les questions autour des supports numériques et de l'accès aux archives du sport en ligne sont aussi des enjeux internationaux et nationaux actuels. Le questionnaire réalisé dans cette étude a révélé que quelques structures ont pris conscience des problématiques liées à la numérisation des archives et sauvegardent ainsi leur fonds d'archives numérisé via des supports numériques. Cette activité est aussi un autre mode de valorisation de ces archives. À l'exemple du musée virtuel du basket-ball mis en place au sein de la Fédération française de basket-ball, la tendance actuelle est à la numérisation des archives pour les valoriser via un site internet. Les membres de l'association Jeune France ont bien cerné cet enjeu et souhaitent à leur tour s'inscrire dans cette politique. Cependant, on peut se demander si les contraintes budgétaires ne seront pas à nouveau un frein au bon développement de ce projet ?

Pour aller plus loin dans ce champ d'étude, un travail de recherche centré autour des clubs professionnels serait tout aussi intéressant dans la mesure où il permettrait d'observer si ces organismes profitent de leur budget pour gérer leurs archives selon les normes de conservation en vigueur et réalisent des projets de valorisation conséquents comme a pu l'effectuer Cholet Basket avec son site internet. Le travail de recherche que j'ai mené ne permet, effectivement, pas d'établir de véritables conclusions quant à la pratique archivistique au sein des clubs évoluant dans les divisions professionnelles, ceux-ci n'ayant que très peu répondu au questionnaire élaboré. Est-ce le signe d'un désintérêt pour les archives ? Au-delà de cette enquête, une étude comparée des associations sportives s'insérant dans une autre activité sportive pourrait être entreprise. Ce travail serait alors l'occasion d'observer si les constats sont similaires dans d'autres champs d'activités sportives. Y-a-t-il une corrélation entre l'intérêt porté par les associations sportives pour leurs archives et la visibilité de l'activité sportive pratiquée en France ?

Enfin, les archives du sport pourraient être étudiées selon une approche différente. Dans ce mémoire de recherche, j'ai choisi d'aborder les archives du sport sous l'angle culturel et juridique dans une association sportive. Un travail de recherche original ne pourrait-il pas être de travailler sur l'aspect purement juridique des archives du sport dans les ligues sportives professionnelles ? Effectivement, des enjeux liés au coût, au droit à l'image existent autour des archives audiovisuelles. Ce sujet pourrait être complété en abordant des thématiques liant archives et corruption sportive à l'instar de l'affaire de malversations mêlant actuellement, en 2015, certains membres de la Fédération internationale de football association où certaines archives électroniques ont été saisies au siège social de cette institution sportive internationale par le parquet suisse.



# Annexes

## Annexe 1 : Modèle du contrat de communication

### CONTRAT DE COMMUNICATION

Entre

M. / Mme (Nom/prénom) ....., occupant le poste de  
.....  
.....ci-après nommé l'informateur

et

Monsieur Samuel Gossart, Master 1 Histoire, document, parcours métier des archives et des bibliothèques : spécialité archives (Université d'Angers)

Il a été convenu ce qui suit.

#### ART. 1 : OBJET DE LA CONVENTION

La présente convention a pour objet de garantir les conditions de conservation, d'exploitation et de communication des témoignages oraux recueillis dans le cadre du mémoire de recherche mené par Monsieur Samuel Gossart en master 1 Histoire, document, parcours métier des archives et des bibliothèques : spécialité archives à l'Université d'Angers.

#### ART. 2 : CONSERVATION DES ENTRETIENS

L'informateur accepte de confier son témoignage à Monsieur Samuel Gossart le .....  
2015 et l'autorise à conserver les entretiens enregistrés dans le cadre de son mémoire.

Il autorise par ailleurs le dépôt de ces entretiens, pour conservation, dans l'institution suivante :

- Au laboratoire CERHIO UMR 6258 (Université d'Angers)

### **ART. 3 DROIT DE COMMUNICATION**

L'informateur autorise (choisir une option) :

La communication libre et immédiate de son témoignage.

soumet la consultation des entretiens à un délai de .....années à compter de ce jour, délai à l'issue duquel la consultation des entretiens et la publication d'extraits, sous quelque forme que ce soit, sont libres de toute restriction.

Des dérogations individuelles sont possibles, sur son autorisation écrite ou celle de ses ayants droits (indiqués ci-dessous).

ne permet la consultation des entretiens que sous réserve de son autorisation écrite.

### **ART.4 CONDITIONS ET DROITS DE REPRODUCTION ET DE REPRESENTATION**

L'informateur donne à Monsieur Samuel Gossart, une autorisation permanente de reproduction et de représentation à un public, de ses entretiens, par tout procédé de son choix et sur quelque support que ce soit. Ceci est valable dans le cadre d'un usage non commercial.

L'informateur accepte la reproduction des enregistrements des entretiens en vue d'assurer leur conservation. En revanche, toute reproduction par ses institutions destinée à des usages extérieurs au besoin de conservation de tout ou partie de mon témoignage sera soumise à son autorisation écrite.

L'informateur cède l'intégralité de ses droits d'auteur sur les enregistrements, en cas d'exploitation gratuite et autorisée. Toutefois, l'exploitation commerciale de tout ou partie des enregistrements sera soumise à son autorisation écrite et pourra faire l'objet d'une rémunération entre lui, ou ses ayants droits, et le diffuseur.

Noms et adresse des ayants droits :

Convention établie en 3 exemplaires.

Fait à Cholet, le ..../..../ 2015

L'informateur,

M. Samuel Gossart

## Annexe 2 : Transcriptions écrites des entretiens

### 1. Entretien avec Monsieur Fillaudeau

#### I- Guide d'entretien

Le tableau suivant présente le guide d'entretien utilisé pour interroger Monsieur Fillaudeau.

<b>Thèmes</b>	<b>Potentielles questions pour orienter la discussion</b>
<b><i>Mettre en valeur ses archives</i></b>	Selon vous, à quoi servent les archives ? Connaissez-vous le programme Mémos (programme pour la sauvegarde des archives du sport) ? Les politiques de valorisation : (expositions, ouvrage, un manuel, une brochure, numérisation sur le site web : choix des archives...) Souhaitez-vous en réaliser prochainement ? Et quelles sont-elles ?
<b><i>Règles de conservation</i></b>	Utilisez-vous des instructions, des circulaires pour gérer les documents ? (éliminations, ...)
<b><i>L'entrée des documents au sein de l'association</i></b>	Les dons d'archives (Pourquoi ? la fréquence ? le profil du donateur ? La quantité cédée, quand ?) Enregistrez-vous tous les documents lors de leur arrivée dans les archives du club ? Les outils utilisés (registres, système informatique, numériseur).
<b><i>Gestion du flux de l'information/traçabilité des documents</i></b>	Des cotes aux documents Un outil pour retrouver ces références ? La circulation, la transmission, le prêt des documents au sein du club sont-ils contrôlés ?(Toujours, Souvent, Parfois, Jamais)
<b><i>Constitution des dossiers/du fonds</i></b>	Les statuts du club D'après vous, de quand sont datés les documents les plus anciens et récents ? Nature du document (comptabilité, gestion du personnel, demande de mutation) Épuration, une destruction des dossiers ? Comment ? Cholet Mondial Basket, Presse : que choisissez-vous d'archiver ? Plan de classement ? Si le système de classement est numérique, quel est le moyen d'accès (fichier, registre, base de données) ? Les documents électroniques sont-ils classés ? Comment ?
<b><i>Conservation des dossiers/du fonds</i></b>	Où? Changement de lieu de conservation, un futur changement ? Si oui, pour quelles raisons ? Dans le cadre d'un versement d'archives à un service d'archives ? à cause de dégradations dans la salle d'archives (inondations,...) ? dans le cadre d'un changement des locaux du club ? ... Des documents ont-ils été perdus ou détruits dans le cadre du

	<p>changement de lieu de conservation ?</p> <p>Y a-t-il suffisamment de place pour conserver des dossiers au sein du club ?</p> <p>Pensez-vous un jour transmettre votre fonds d'archives à un service d'archives public qui serait chargé de le conserver ? (service d'archives départemental, communal, une fédération ou un comité )</p> <p>Si non, pour quelles raisons ?</p>
<b><i>Archivage</i></b>	<p>Les dossiers sont-ils classés ? Toujours, souvent, parfois, rarement, jamais.</p> <p>Liste des dossiers ?</p> <p>A quel moment un document est archivé ?</p>
<b><i>Accès à l'information/Recherche d'information</i></b>	<p>Combien de temps faut-il en moyenne pour retrouver un document lorsqu'on en a besoin ? (Un mois, une semaine, un jour, une heure, 5 minutes, certains documents ne sont parfois pas retrouvés dans la masse de documents)</p> <p>Qui a accès aux documents ? (Les membres du club, tout le monde, les documents ne sont pas consultables)</p> <p>Des demandes de particuliers qui souhaitent consulter les archives du club ? (Toujours, souvent, parfois, jamais)</p> <p>Leur profil ? (Chercheurs, Étudiants, Généalogistes, passionnés de basket-ball...)</p>
<b><i>Sécurité</i></b>	<p>Existe-t-il des documents confidentiels ?</p> <p>Traitement particulier ? En matière d'enregistrement, de diffusion, de classement, de sélection, d'archivage ?</p> <p>Les mesures de sécurité pour la conservation des documents</p>
<b><i>Des spécialistes des archives ?</i></b>	<p>Qui s'occupe des archives ?</p>

## II- Déroulement de l'entretien

Minutage	Thèmes abordés
00'27" – 02'00"	L'intérêt des archives
02'00" – 08'39"	Les projets de valorisation
08'39" – 10'45"	La communicabilité des archives
10'45" – 14'55'	Quels documents conservés ?
14'55 – 17'20"	Historique du fonds d'archives (1)
17'20" – 18'37"	Lien avec les services d'archives publics
18'37" – 19'51"	Méthode de classement (1)
19'51" – 23'17"	Les usages des archives en interne
23'17" – 24'55"	Historique du fonds d'archives (2)
24'55" – 26'49"	Méthode de classement (2)
26'49" – 29'03"	La gestion du fonds d'archives

## III- Méthodologie de la transcription de l'entretien

La transcription qui a été réalisée est une transcription partielle. Par souci d'obtention d'une transcription claire, certaines expressions parfois inutiles ont ainsi été supprimées. Des répétitions ou des anecdotes sans aucun rapport avec le sujet traité ont pu aussi être évincées. En outre, il n'y a pas eu d'interruption ou d'éléments perturbateurs lors de l'entretien. L'entretien a été enregistré à l'aide d'un dictaphone. Le fichier d'enregistrement est au format mp3.

Par souci de clarté, toutes les questions, informations énoncées par Samuel Gossart sont affichées en italique.

## IV- Transcription partielle de l'entretien

00'00"

*Nous sommes le 8 avril 2015, il est 15h23, en présence de Samuel Gossart, étudiant en master 1 Histoire, Document : métier des archives et des bibliothèques, spécialité archives pour recueillir le témoignage de Monsieur Fillaudeau, directeur de la Jeune France de Cholet.*

00'27"

*Selon vous, à quoi servent les archives ? [...]*

00'40"

Il y a deux sortes d'archives, il y a les archives qui sont réglementaires, obligatoires, par exemple, les archives comptables où là il y a des règles de conservation que je connais plus ou moins bien, telles que les factures, toutes ces choses là, les bulletins de salaire. Donc, cela sert au cas où on a des demandes d'informations, des contrôles, mais cela peut servir aussi à des recherches de l'association sur le plan administratif. Sur le reste, les archives, bah je trouve que c'est la mémoire de l'entreprise ou de l'association, en tout cas de l'organisme puisque cela capitalise une source d'informations, enfin, la vie, les racines de la structure. Donc pour répondre à la question, ça me paraît très utile d'avoir des archives, mais la contre-partie de ça c'est que plus il y a d'archives, moins c'est utilisable puisque c'est enfoui, enfin, c'est une source d'informations qui peut devenir inexploitable.

02'00"

*Vous aviez déjà entrepris des travaux pour le Centenaire et le 110<sup>ème</sup> anniversaire de la Jeune France où vous aviez utilisé des archives. J'aurais voulu savoir si vous pouviez développer ces deux projets.*

02'19"

Au niveau du 110<sup>ème</sup> anniversaire qui s'est déroulé en 2013, en fait, on a utilisé des archives, mais qui étaient principalement des photos puisque le but c'était d'établir un support de communication qui prenait en compte l'histoire et la culture de l'association. Donc il a fallu qu'on récupère des photos ou des articles de presse symboliques de l'histoire la plus longue de l'association, de son évolution. Par contre, au moment du Centenaire qui était en 2003, donc là a été établi à la fois un livre historique, donc avec des textes et là il y a eu des informations un peu plus littéraires ou écrites qui ont été récupérées des archives. En même temps, en 2003, on avait fait aussi des événements qui nécessitaient de récupérer au-delà de supports de communication, divers témoignages dont certains ont été récupérés dans les archives qu'on a, mais aussi des archives présentes à la Jeune France, mais aussi des archives présentes à droite à gauche chez des bénévoles qui ont été à la Jeune France il y a cinquante ans dans des archives que l'on ne maîtrise pas. C'est en fait des archives de la Jeune France qui sont de propriété privée.

03'52"

*Ces événements en 2003 étaient plutôt des expositions ?*

04'02"

Oui, on a fait une exposition dans le hall de la mairie de Cholet pour la Jeune France. Il y avait des photos avec peut-être des objets. Je ne me souviens plus. Donc il y avait ça. On a dû faire aussi des présentations peut-être sur la place Travot. Il y a eu des choses de faites, un événement, peut-être aussi à la Meilleraie car on avait fait un repas avec cinq cents personnes et il devait y avoir aussi des photographies à la Meilleraie.

04'35"

*C'était sur l'histoire de la Jeune France ?*

04'37"

Oui c'est ça, c'était le but. C'était le Centenaire, c'était aujourd'hui, mais depuis cent ans. Cela servait à interpeller les gens du passé de la JF.

04'52'

*Vous m'aviez aussi évoqué il y a quelques temps que vous souhaitez mettre en valeur à nouveau les archives pour potentiellement monter une exposition [...] ou alors les diffuser en ligne. Est-ce que vous avez des idées par rapport à cela ?*

05'12"

Pas d'idée précise, mais je trouve que, comme je disais tout à l'heure, les archives quand elles ne sont pas organisées ou exploitées, elles deviennent inutiles puisqu'on enfouit des informations et on ne prend pas le temps de les trier, de les filtrer et de retenir les choses importantes des archives. Donc, moi, cela fait plus de vingt ans que je suis à la JF, ce travail là n'a jamais été franchement fait. Donc à mon avis, cela peut être intéressant d'essayer d'identifier ce qui est important dans les archives, ce qui est moins important pour valoriser l'histoire de la JF, sa culture, son histoire. Et peut-être, pour arriver à ce projet là, concrètement, effectivement à un moment donné ça peut être de le valoriser à un moment qui peut être le 120<sup>ème</sup> anniversaire de l'association, un élément ponctuel qu'il faut préparer en amont parce que c'est quand même tout un travail. Un autre exemple que l'on a en tête c'est le foyer que l'on a rénové l'année dernière. On a gardé dans le foyer à côté sur la gauche du bar tout un pan de mur parce que l'on voudrait conserver ça pour en faire en fait un mur historique et d'y mettre dans ce mur historique des informations ou je ne sais pas quoi, mais des choses qui soient révélatrices de l'histoire de l'association sans qu'on tombe dans quelque chose de l'ancienneté pour pas non plus dans un lieu comme ça, moderne, être dans le passé. Donc on n'a rien fait pour le moment parce que l'on n'a pas eu le temps, mais voilà on pourrait s'approvisionner peut-être de choses qui sont dans les archives.

07'05"

*Vous m'aviez parlé de dons d'archives tout à l'heure. Est-ce que vous pourriez estimer [...] avec des armoires ce que vous avez reçu depuis quelque temps ?*

07'16"

Ah non non ! (hésitation) J'ai eu au moment du, bon des organisations des événements du Centenaire, du 110<sup>ème</sup>, il y a eu des gens qui sont venus avec des informations, mais ce n'était pas du quantitatif. Des gens disaient « ah bah tiens ont fait le centième, moi j'ai telles photos, telles choses, telles brochures », bon voilà. Donc j'ai récupéré des informations à droite à gauche comme ça, mais ce n'a pas été des quantités énormes. Je pense que les gens eux-mêmes, enfin certaines personnes ont des archives de la Jeune France chez elles, mais qu'elles-mêmes ont aussi des difficultés à archiver ce dont ils... ceux qu'ils ont conservés.

08'04"

*Donc vous avez reçu surtout des dons dans le cadre d'événements comme le Centenaire.*

08'06"

Ah oui, oui ! Sinon euh non, je n'ai pas eu... rien de significatif.

08'16"

*Et lorsque vous avez reçu ces documents, vous ne les avez pas, par exemple, je ne sais pas, inscrits dans un registre ou autre ? Vous les avez placés directement dans la salle ?*

08'24"

Oui, oui, oui.

08'26"

*D'accord.*

08'27"

Oui, non mais c'est vrai que ce n'est pas bien. Je pense qu'il faudrait le faire, mais nous on n'a pas le temps. Il nous faudrait un archiviste.

08'39"

*Est-ce que vous contrôlez la circulation des documents au sein de la structure ? Est-ce que c'est contrôlé ou chacun va plus ou moins se servir quand il a besoin d'aller chercher des archives dans la salle ?*

08'53"

Ah non, non, non. Les archives personnes n'y va. Il n'y a que Chantal la comptable et moi. C'est-à-dire il y a une seule clé et moi je la garde. Parce que pour moi il y a des choses confidentielles et puis il y a des choses de l'histoire et je ne voudrais pas que n'importe qui viennent avec une idée de mauvaise foi ou pas, enfin vienne consulter ou détruire ou prendre des choses. Donc ce n'est pas bien, aujourd'hui on l'a pas bien géré, mais par contre c'est bien sécurisé.

09'31"

*L'autre jour, une personne est venue dans la salle d'archives pour réaliser quelques recherches, est-ce que cela arrive des fois que vous ayez des visites comme cela ?*

09'42"

Non, l'autre fois c'était le monsieur qui était venu, qui était avec toi ?

09'48"

*Oui.*

09'49"

Ah non, non, non, cela n'arrive jamais et là je l'ai autorisé uniquement parce que tu étais présent.

09'55"

*Sinon, il n'aurait pas été autorisé à ...*

09'57"

Non, j'aurais été avec lui, mais je l'aurais pas laissé tout seul à regarder. Même un bénévole que je connais, je ne l'autoriserais pas parce que ou bien la personne prend quelque chose ou ... non. Quand je dis ça, je pense qu'il y a dans les archives, en tout cas j'espère, si un jour on l'organise mieux, je pense qu'il y a des informations sur l'histoire de l'association, cent-dix ans et que si c'était en ordre.. bon voilà c'est d'une certaine valeur.

10'39"

*C'est un trésor en quelque sorte.*

10'41"

Oui, oui, oui ça a une valeur.

10'45"

[...] *Est-ce que vous sauriez à quand date le document le plus ancien dans votre salle d'archives, selon vous ?*

11'00"

Il y a des photos que l'on avait récupérées là qui étaient des photos du début de l'association donc vers les années 1905-1906. Après, en cherchant bien, je pense qu'il y a des choses d'avant la guerre, je parle de la guerre 14-18, donc bon après je n'ai pas en tête précisément.

11'29"

*Je vais parler aussi du Cholet Mondial Basket, est-ce que vous avez récupéré des documents tels que les feuilles de match, la correspondance ? J'en avais vu l'autre fois lorsque j'avais fait mes recherches, mais vous ne les conservez pas forcément ?*

11'44"

Non mais je pense qu'il y a des bénévoles qui ont ces archives là. Les gens qui s'occupent plus spécialement du Cholet Mondial Basket, ils ont ça. Moi, j'ai ici, concernant le Cholet Mondial Basket, j'ai des livres d'or qui sont ici, que j'ai gardés où ils font signer des participants ou des personnalités. Je ne sais pas si je les ai tous, mais j'en ai quelques uns, mais sinon des choses du Cholet Mondial Basket, des photos ou des... Si, j'avais vu au moment du Centenaire, j'avais des supports de communication d'origine et j'avais, par exemple, vu, peut-être un support de communication une photo d'une salle ici et sur cette photo il y avait le premier chrono qui avait été installé dans la salle par la société Bodet. C'était dans les années 70-80, donc au début.

12'41

*D'accord, tout ce qui relève de la presse, je n'en n'ai pas vu beaucoup l'autre fois, vous ne conservez pas forcément ? Je vois les articles de Ouest France, du Courrier de l'Ouest.*

12'51"

Concernant le Cholet Mondial Basket ?

12'53"

*Ou non ou toutes...*

12'54"

Bah oui parce que l'on en a quelques unes, mais il y en a plein.

12'57

*Oui, vous ne jugez pas forcément utile de les conserver.*

12'58

Bah non parce que là, il nous faudrait une salle exprès. Et puis après, il faut le gérer les articles de presse.

13'07"

*Il faut les classer, les gérer. Il faut avoir du temps.*

13'09"

Bah oui, il faut... Et puis, il y a des choses qui n'ont pas tellement de valeur, sur le résultat du match du 30 avril 1956 où ils ont gagné 2-1 contre la Tessoualle, ça n'a pas trop de valeur. Par contre, il y a peut-être des articles qui avaient plus de valeur.

13'42"

*Vous avez de nombreux document électroniques, est-ce que vous les supprimez ? Est-ce que vous les gérez de quelque manière que ce soit ?*

13'55"

Bah oui, euh... alors il y a moi, mais aussi le personnel ou même les bénévoles. Je pense que certains bénévoles, bon organisent, ont des fichiers important de leur engagement bénévole avec l'histoire. Ici, nous, les salariés dans leur domaine d'activité, je pense qu'ils conservent ce dont ils ont besoin. Moi, pour ce qui me concerne, j'ai jusqu'à présent pas fait de tri, pas tellement fait de tri ou alors un tri rapide comme ça. Mais quand je vais partir en retraite à la fin de l'année, je vais le faire. C'est-à-dire je vais essayer là aussi de faire un tri sur les choses qui sont, qui seront inutiles dans l'avenir et celles qui seront utiles, conservées, transmettre des dossiers ou des informations.

14'55"

*Je voudrais maintenant plutôt parler de la salle d'archives en elle même, enfin du fonds. A-t-il déjà été transféré ? Combien de fois a-t-il été transféré ? Pour quelles raisons ?*

15'10"

Oui, alors euh... comment... alors moi je sais que quand je suis arrivé en 94, les archives étaient dans une salle à l'étage. Alors c'était dans le fond (de la pièce). A l'étage on avait une salle de réunion. Et puis, dans le fond il y avait une salle de réunion qui faisait peut-être, le double, à peine le double de mon bureau. Les archives étaient là-bas. Et en fait, euh, bon ça prenait de la place, et puis en plus, en terme de sécurité, ce n'était pas adapté. Les archives ça peut prendre feu. Et donc, on les a transférées. Alors je ne sais pas si on les a transférées directement où elles sont là, ou est-ce qu'il n'y a pas eu une période intermédiaire.

16'00"

*Il y a une collègue qui m'avait parlé d'une inondation qu'il y avait eu dans une salle. Il y avait eu des documents perdus suite à des inondations.*

16'15"

Je ne sais plus.

16'17"

*Vous ne savez pas ? Après je pourrais me renseigner aussi...*

16'19"

Il faudra demander à Chantal ou à Françoise. Toujours est-il qu'on a trouvé, que les archives, les mettre sous les tribunes parce que cela me semble être là-bas où c'est le mieux sécurisé contre le feu. Puis, en plus, il y avait cette pièce là-bas qui était, qui ne servait à rien.

16'35"

*Et qui n'est pas si mal finalement.*

16'36"

Qui n'est pas si mal, on a mis des étagères parce qu'il n'y avait pas d'étagères, [...].

16'45"

*Vous n'avez pas procédé à des destructions dans le cadre du changement de lieu de conservation? Vous n'en n'avez-pas profité pour détruire ? Vous avez juste transvasé les documents ?*

16'52"

Bah, il y en a eu des choses qui ont été jetées, par exemple des articles de presse. C'était plus dans les années 2000 ou 2013 au moment du 110<sup>ème</sup> où moi je me suis intéressé aux archives. Bon, il y en a certaines qui n'étaient pas intéressantes. Donc là, il y a eu peut-être des, pas des documents, peut-être des photos ou des articles de presse, mais pas de documents.

17'20"

*Est-ce que vous pensez pouvoir un jour transmettre votre fonds d'archives notamment à un service d'archives public qui serait chargé de le conserver ? Si oui, pour quelles raisons ? Si non, pourquoi ?*

17'32"

Bah (hésitation), si un service d'archives public était demandeur, je pense qu'il faudrait le faire parce que cela nous libérerait d'un travail, nous, que l'on n'a pas le temps de bien gérer. Après je ne sais pas si un service d'archives public serait intéressé, en tout cas aujourd'hui en 2015, parce que quand il y a eu le Centenaire en 2003, il y avait un gars des archives municipales qui était venu. Il était venu jeter un coup d'œil sur nos archives. Il avait regardé et puis, bon il n'était pas reparti avec pas plus de propositions que cela. Je ne sais pas s'il jugeait intéressant justement d'aller plus loin dans un échange d'informations.

18'29"

*Peut-être que cela arrivera car il y a maintenant des politiques maintenant qui sont mises en œuvre, il y a des programmes...*

18'33"

Oui, peut-être, peut-être oui.

18'37"

*Est-ce que vous faites une liste de dossiers lorsque vous classez [...] ?*

18'47"

Non moi, personnellement je ne classe pas. C'est-à-dire je n'ai pas le temps. Quand j'en ai de trop ici je les emmène là-bas et puis je dis bah un jour je viendrai, je prendrai le temps de l'organiser, voir de trier. Alors je ne pense pas que Chantal fait la même chose. Elle, elle en amène plus d'archives, mais je pense qu'elle organise un peu ça un petit peu mieux, mais ce n'est pas parfait. Et moi je, donc je profiterai si j'ai du temps pendant ma retraite peut-être pour essayer de, de, de, comment dire...

19'27"

*Mettre au clair ?*

19'28"

Oui, de mettre un peu plus au clair parce qu'il faut déjà être au courant, c'est-à-dire n'importe qui ne peut pas le faire. Donc moi je sais tous les dossiers que j'ai traités depuis vingt ans. Je sais qu'il y en a certains qui sont pas importants. D'autres qui sont plus importants. Donc je pourrai plus facilement que d'autres faire ça.

19'51"

*Quand vous avez besoin d'un document, vous mettez, en moyenne combien de temps à le retrouver ?*

19'59"

Euh assez rapidement.

20'00"

*Assez rapidement ?*

20'01"

Oui, quelques minutes, je suis allé chercher l'autre jour, tu vois le classeur qui est là-bas derrière là (il montre un classeur). C'est un classeur d'il y a une dizaine d'années. On a besoin, c'est un document technique. Je savais à peu près où il était donc je l'ai identifié assez rapidement et en quelques minutes, j'ai récupéré. Parce que même si ce n'est pas organisé, depuis vingt ans je sais à peu près quand même où sont les dossiers.

20'29

*D'accord et cela arrive fréquemment que vous veniez chercher des documents dans la salle ?*

20'33"

Oh, je vais aux archives, on va dire une dizaine de fois dans l'année. Une fois par mois on va dire. Chantal peut-être un petit plus souvent.

20'49

*Donc par rapport aux documents confidentiels, oui vous m'avez dit qu'il en existait, que ce n'était pas...*

20'53

Oui, alors par contre il y a des archives qui sont ici là dans mon bureau. Alors il y a des dossiers là, des dossiers de travail, mais il y a des archives quand même plus importantes qui sont derrière là (il montre les archives), en particulier tous les documents statutaires des assemblées générales, des conseils d'administration. Et là c'est quand même les documents de référence de la vie associative. Donc ça c'est dans mon bureau là. C'est important. Et ça remonte à il y a très très longtemps et donc là aussi quand je vais avoir le temps mieux l'organiser, mieux le valoriser, hein parce que là c'est à peu près trier. En même temps, il y a tous les documents relatifs aux acquisitions, aux actes notariés. Enfin des documents historiques, officiels qui sont dans mon bureau. Ils sont pas très nombreux ceux-là. Et ils sont importants.

21'47"

*C'est aussi une manière de ne pas les perdre...*

21'49"

Oui, voilà, ils sont ici parce que je ne veux pas qu'ils soient là-bas parce qu'on va les perdre, on ne va plus savoir où ils sont. Là je sais où ils sont. C'est des documents de travail dont certains sont utiles parfois dans l'année.

22'05"

*Vous avez les statuts de club comme par exemple les statuts de la naissance du football ?*

22'11"

Bah non parce que la naissance du football, c'est comment dire, c'est pas officiel. C'est, ça se fait euh... ça se fait pas ici, ça se fait par les gens de la section foot. Donc ça se fait à leur niveau, donc je ne sais pas si eux ont des archives de ça, mais moi je ne suis pas sûr d'en avoir ici. Il y en a peut-être plus là... comment... peut-être dans les documents des archives. Parce que moi, c'est plus les archives statutaires, officielles ou les actes d'achat, des choses comme ça.

22'59"

*J'avais une question aussi, c'est, qui s'occupe des archives, mais c'est vous et la responsable de la comptabilité.*

23'05"

Oui Chantal et moi oui.

23'08"

*D'accord vous êtes les deux seuls à aller dans la salle d'archives.*

23'09"

Oui, oui.

23'17"

*[...] Est-ce que vous avez d'autres informations éventuelles que vous pourriez apporter concernant le fonds, l'historique du fonds, je ne sais pas...concernant les donations...*

23'35

Euh si, bah je... Si une petite anecdote, c'est quand je suis arrivé il y a vingt ans, j'avais eu la surprise de voir qu'il y avait l'époque un carnet de remboursement, de remboursement d'argent. Et à l'époque c'est parce qu'il y avait eu des financements, à une certaine époque, qui avaient été faits. Ça existait autrefois il y a cinquante ans, des financements qui étaient faits par des donateurs. Et en fait, ce n'était pas des dons, c'était des prêts d'argent. Et donc l'association remboursait. Et donc il y avait tout un listing historique de tous ces donateurs. Bon je dois avoir ça dans les archives quelque part. C'est anecdotique parce que ce genre de choses...

24'34"

*Oui, c'est étonnant.*

24'35"

Bah oui.

24'36"

*D'ailleurs, cela me fait penser, il y a vingt ans quand vous êtes arrivé, vous diriez qu'il y avait quelle quantité de documents par rapport à aujourd'hui ?*

24'45"

Oh la même chose hein.

24'46"

*La même chose ?*

24'47"

Oui, on en a peut-être rajouté un petit peu, puis il y a peut-être eu un petit peu de, de ... oui un petit peu plus.

24'55

*Vous me disiez tout à l'heure que dès que vous le souhaitiez vous emmeniez les documents dans la salle d'archives, mais, en général, vous n'attendez pas un certain délai ou autre ?*

25'05"

Si, bah si si, j'emmène quand euh... moi j'ai des documents là dans les armoires. Bon, je vais garder les documents pendant quelque temps, on va dire quelques années parce que je peux en avoir besoin. Et puis, si au bout d'un moment, je vois que j'en n'ai plus besoin et j'ai besoin de place dans mon bureau, bah je prends et je vais transférer la-bas.

25'32"

*D'accord, cela vous prend en général cinq ? Six ? Sept ? Huit ans ?*

25'38

Euh non je fais ça tous les trois ans, oui à peu près. Trois ans oui, parce tous les documents, par exemple... J'avais plein de documents quand on a fait le bâtiment en face là (il montre le bâtiment), j'en avais plein. Bon bah j'ai gardé ça oui trois, quatre ans parce que dans les trois, quatre ans, j'avais besoin tout d'un coup d'un dossier technique ou financier. Bon voilà, je l'avais sur place. Puis, comme au bout d'un moment je l'ai plus bah euh, oui je vais là-bas (la salle d'archives). En gros oui trois, quatre ans. Ah par contre Chantal, elle je sais pas, peut-être qu'elle, bon peut-être qu'elle fait différemment. Et puis, ce que je ne sais pas, c'est sur l'ensemble des archives qu'il y a là-bas, quel est le pourcentage d'archives qui concernent la gestion ou le suivi administratif ou légal ou fiscal, par rapport au reste des archives qui sont un peu plus historiques. C'est-à-dire, il y a des archives administratives et des archives historiques oui ou culturelles et, et je ne sais pas trop dire si c'est euh, moitié, moitié ou soixante-quinze, vingt-cinq. Je ne sais pas.

26'49"

*Je ne sais pas si vous avez d'autres informations à ajouter, qui vous viennent à l'esprit. Même si cela peut vous paraître...*

27'01"

Bah non comme ça, non. Parce que je disais tout à l'heure c'est que, moi ça m'avait intéressé que vous soyez, que vous travaillez là-dessus parce que j'ai conscience que les archives, en tout cas au niveau de la JF, c'est quand même une partie de l'histoire et que si on ne s'y arrête pas et bah c'est l'histoire que l'on étouffe. Et en fait, on ne prend jamais le temps de faire cela parce que l'on est pris par des choses plus actuelles. Ou alors, il faut avoir un regard d'historien etc. À un moment donné, quand on est salarié, on est là pour aujourd'hui et demain, pas hier, mais bon hier ça compte aussi.

27'52"

*Évidemment, c'est bien le problème. Il faudrait presque avoir quelqu'un qui s'occupe de ces archives en continu.*

27'54"

Bah oui, bah oui. Mais nous, on est une petite structure. Donc on ne peut pas. Ou alors il faudrait avoir un bénévole, mais alors le bénévole, si c'est un bénévole, il faut qu'il soit bien au courant. Puis, le risque c'est que s'il est bien au courant, c'est qu'un jour il est bénévole, il est pas disponible donc son travail est inachevé, donc... Voilà c'est compliqué. Donc moi, j'ai cette préoccupation là et quand je vais avoir un peu de temps, je vais essayer d'éclaircir tout ça.

28'31"

*D'accord. Vous ne seriez pas, par exemple, prêt à contacter les archives départementales pour qu'elles fassent venir un professionnel qui viennent travailler un mois là dessus [...] ?*

28'37"

Bah si, mais ça nous coûterait de l'argent ça ? Si il y avait quelqu'un qui venait bénévolement, bah si au contraire, mais on ne va pas payer... alors un stagiaire pendant oui, ça peut, oui.

28'58"

*Je n'ai pas d'autres questions. Si vous avez autre chose...*

28'59"

Non.

29'03"

*Il est 15h52. L'entretien est terminé. Merci pour votre témoignage.*

**Informations supplémentaires communiquées *a posteriori* par Monsieur Fillaudeau :**

Monsieur Fillaudeau est intéressé par l'idée de valoriser, dans quelque temps, les archives de la Jeune France via internet. Il souhaiterait numériser plusieurs archives. Pour cela, faut-il encore discerner les archives à mettre en valeur. Aucun projet n'a encore été statué. Il ne s'agit aujourd'hui encore que d'une idée pour valoriser les archives de la structure. Cependant, l'association pourrait s'inspirer du musée virtuel du basket-ball mis en place par la Fédération française de basket-ball pour entreprendre cela.

En outre, d'autres documents qui concernent la naissance du club de Cholet Basket sont conservés dans le bureau de monsieur Fillaudeau, pour les mêmes raisons que pour les archives déjà conservées dans son bureau.

## 2. Entretien avec Madame Bourget

### I- Guide d'entretien

Le tableau suivant présente le guide d'entretien utilisé pour interroger Madame Bouget.

<i>Thèmes</i>	Potentielles questions pour orienter la discussion
<i>Mettre en valeur ses archives</i>	Selon vous, à quoi servent les archives ? Les politiques de valorisation : (expositions, ouvrage, un manuel, une brochure, numérisation sur le site web : choix des archives...)
<i>Règles de conservation</i>	Utilisez-vous des instructions, des circulaires pour gérer les documents ? (éliminations, ...)
<i>Gestion du flux de l'information/traçabilité des documents</i>	Des cotes aux documents Un outil pour retrouver ces références ?
<i>Constitution des dossiers/du fonds</i>	Épuration, une destruction des dossiers ? Comment ? Plan de classement ? Si le système de classement est numérique, quel est le moyen d'accès (fichier, registre, base de données) ? Les documents électroniques sont-ils classés ? Comment ?
<i>Conservation des dossiers/du fonds</i>	Où? Changement de lieu de conservation ? Si oui, pour quelles raisons ? Dans le cadre d'un versement d'archives à un service d'archives ? A cause de dégradations dans la salle d'archives (inondations,...) ? dans le cadre d'un changement des locaux du club ? ... Des documents ont-ils été perdus ou détruits dans le cadre du changement de lieu de conservation ?
<i>Archivage</i>	Les dossiers sont-ils classés ? Toujours, souvent, parfois, rarement, jamais Liste des dossiers ? A quel moment un document est archivé ?
<i>Accès à l'information/Recherche d'information</i>	Combien de temps faut-il en moyenne pour retrouver un document lorsqu'on en a besoin ? (Un mois, une semaine, un jour, une heure, 5 minutes, certains documents ne sont parfois pas retrouvés dans la masse de documents)

## II- Déroulement de l'entretien

Minutage	Thèmes abordés
00'18" – 00'45"	L'intérêt des archives
00'45" – 03'41"	Méthodes de classement et accès à l'information
03'42" – 05'25"	Historique du fonds d'archives
05'25" – 06'59"	Les projets de valorisation mis en place

## III- Méthodologie de la transcription de l'entretien

La transcription qui va être réalisée est une transcription partielle. Par souci d'obtention d'une transcription claire, certaines expressions parfois inutiles ont ainsi été supprimées de la transcription écrite. Quelques tics de langage ont aussi été ôtés. Des répétitions ou des anecdotes sans aucun rapport avec le sujet traité ont pu aussi être évincées. En outre, il n'y a pas eu d'interruption ou d'éléments perturbateurs lors de l'entretien. L'entretien a été enregistré à l'aide d'un dictaphone. Le fichier d'enregistrement est au format mp3.

Par souci de clarté, toutes les questions, informations énoncées par Samuel Gossart sont affichées en italique.

## IV- Transcription partielle de l'entretien

00'00"

*Nous sommes le 4 mai 2015, il est 10h30, en présence de Samuel Gossart, étudiant en archivistique à Angers pour recueillir le témoignage de Madame Bourget, responsable de la comptabilité au sein de la Jeune France de Cholet.*

00'18"

*[...] Dans le cadre de votre travail, à quoi vous servent les archives, en général, quand vous allez dans la salle d'archives, par exemple ?*

00'28"

Dans la salle d'archives, j'y vais pour récupérer des documents en cas de contrôle...euh c'est arrivé de l'Urssaf, des Impôts, de la CAF aussi. Euh... j'en ai besoin aussi pour retrouver des factures fournisseurs, par exemple, mais voilà essentiellement la raison.

00'45"

*D'accord et vous y allez en général combien de fois par mois, par an [...] ?*

00'52"

Aller deux, trois fois par an.

[...]

01'00"

*Après en terme de classement, [...] comment classez-vous vos documents ?*

[...]

01'18"

Ici, j'ai très peu d'archives, j'ai derrière mon bureau, 2 ans, enfin l'année en cours et l'année précédente. Après tout le reste je le mets aux archives. Évidemment oui je ... pour m'y retrouver car c'est quand même un peu le labyrinthe. J'ai donc un endroit où je range plutôt les fournisseurs, les clients, les banques, les sections, ... voilà.

[...]

1'43"

Si, et puis j'ai aussi tout le social à un autre endroit.

[...]

01'56"

*Est ce que vous attribuez, parfois, des cotes aux documents afin de les récupérer plus facilement ?*

02'01"

Oui, les fournisseurs sont classés.

02'03"

*D'accord, et comment sont notées les cotes [...] ?*

02'08"

Et bien les fournisseurs, par exemple, quand je reçois les factures, je leur donne un numéro, donc euh... numéro du mois, de l'année après et un numéro, après, chronologique. Donc tous les mois ça change et en fonction de ce numéro je retrouve facilement mes factures et pareil pour les factures clients, j'ai un numéro qui se met automatiquement. Là ce n'est pas moi qui le met, c'est la machine.

02'33"

*Parce que vous travaillez avec quoi comme machine ?*

02'36"

Comme logiciel, c'est EBP, donc EBP compta, EBP paye, EBP gestion commercial et état financier.

[...]

02'57"

*Les documents électroniques, est-ce que vous les classez [...] ?*

03'05"

Non je ne les classe pas aujourd'hui, mais par contre je ne supprime pas. Tout est dans ma boîte mail.

[...]

03'16"

J'ai deux ou trois ans dans ma boîte mail. Je supprime au fur et à mesure parce qu'après cela va prendre trop de place et voilà, mais sinon non.

03'27"

*Quand vous allez à la salle d'archives, il vous faut en moyenne combien de temps pour retrouver un document ?*

03'31"

Cinq minutes, c'est plus long d'y aller, d'ouvrir les portes que de retrouver le document.

03'42"

*Après, plus généralement, [...], est-ce que vous savez combien il y a eu de changement de lieu de conservation de la salle d'archives et pour quelles raisons ?*

03'59"

Alors moi, j'en ai vécu un et c'était suite à une inondation. En fait, quand je suis arrivée, les archives se trouvaient au bout des vestiaires de la salle omnisports une. Donc euh... en sous-sol, tout au fond et on a eu une inondation. Toute nos archives qui étaient au sol ont été abîmées, voire même n'étaient plus utilisables. Donc après, ça a été transféré sous les gradins, des euh... voilà ; mais avant je ne sais pas où c'était.

04'33'

*C'était il y a combien de temps ?*

04'35

Ça remonte déjà à une bonne dizaine d'années au moins.

04'39"

*Et donc en fait toutes les archives, auparavant, étaient au sol ?*

04'43"

Oui, enfin étaient au sous-sol, après il y avait toujours des étagères, mais tout ce qui était au sol a été abîmé.

04'50"

*Donc en fait, vous avez perdu pas mal de documents [...] ?*

04'52"

Oui, oui, enfin, [...], rien de dramatique non plus.

4'57"

*Est-ce que vous avez [...] détruit des documents par le passé ?*

05'05"

Non, mais par contre je pense qu'il y a du ménage à faire.

05'25"

*Est-ce que vous pourriez me parler des dernières mises en valeur des archives au sein de l'association [...] ?*

05'33"

Non, moi j'ai vu ça de loin, c'était au moment du 110<sup>ème</sup> anniversaire, je sais qu'ils ont cherché dans les archives, à partir de ce qu'ils ont trouvé dans les archives ils ont fait un, comment, un petit livret, [...], pour le 110<sup>ème</sup> anniversaire. C'est tout ce que je sais.

[...]

06"15

Je n'ai pas plus de choses à dire que cela si ce n'est que c'est vrai que moi je ne sais pas trop ce que je peux évacuer, en fait parce que c'est vrai que nos archives commencent à saturer au niveau place. Donc je sais qu'il faudrait que je supprime des choses, mais je ne sais pas quoi. Donc je n'ose pas supprimer les factures que l'on a depuis les années soixante. Je ne sais pas si je dois les conserver ou pas. Si j'écoute mon commissaire aux comptes, il me dit qu'il faut les conserver tout le temps, mais bon arrivé à un moment donné ce n'est plus possible quoi.

[...]

6'59"

*Il est 10h38, l'entretien est terminé.*

### **Informations supplémentaires communiquées *a posteriori* par Madame Bourget :**

Les documents relatifs à la comptabilité sont classés annuellement dans le bureau de Madame Bourget par celle-ci afin de ne pas égarer des documents dans la masse documentaire. Ainsi, elle classe environ deux mètres linéaires de documents par année.

*Vous m'avez indiqué que les documents avaient une cote.*

*Cotez-vous chaque document ou les dossiers regroupant des ensembles de documents ?*

*Est-ce que les documents concernant les sections sportives sont aussi cotés ? Si oui, sont-ils cotés différemment des autres ou suivent-ils la même règle que pour les factures clients et fournisseurs ?*

*Y a-t-il une seule série de numérotation pour tous les documents ? Par exemple, tous les documents suivent cette logique :*

*-mois année numéro*

*-ou alors une lettre, un signe permet de différencier ces différents domaines et ainsi on a plusieurs séries de numérotation réparties selon les différents domaines.*

*Exemple : Fournisseur : cote : A 04/2012 1*

*Section : cote : B 03/2012 1*

Seules les factures ont une cote:

- Factures fournisseurs JF: Fmm/aa-n°chronologique (ex F04/15-01)
- Factures fournisseurs JFAF: AF mm/aa-n°chronologique (ex AF04/15-01)
- Factures clients JF-non lucra: FAn°chronologique (ex FA310)
- Factures clients JF-lucra: FCn°chronologique (ex FC310)
- Factures clients JFAF-non lucra: FTn°chronologique (ex FT310)

Les documents de section ne sont pas cotés.

### 3. Entretien avec Monsieur Ligneau

#### I- Guide d'entretien

Le tableau suivant présente le guide d'entretien utilisé pour interroger Monsieur Ligneau.

<i>Thèmes</i>	Potentielles questions pour orienter la discussion
<i>Mettre en valeur ses archives</i>	Selon vous, à quoi servent les archives ? Les politiques de valorisation : (expositions, un manuel, une brochure, numérisation sur le site web : choix des archives...)
<i>À propos de l'ouvrage portant sur la Jeune France</i>	Pourquoi entreprendre ce travail ? Comment avez-vous réussi à prendre connaissance des différents membres du conseil d'administration chaque année à la Jeune France ? Appui uniquement sur le fonds d'archives ? Collecte orale ? Entretien ? Quand l'avez-vous commencé ?
<i>L'entrée des documents au sein de l'association</i>	Les dons d'archives (Pourquoi ? la fréquence ? le profil du donateur ? La quantité cédée, quand ?)
<i>Constitution des dossiers/du fonds</i>	Épuration, une destruction des dossiers ? Comment ? Conservation licence. Pourquoi pas avant 1980 ? Pas d'archives liées au basket-ball féminin avant 1992. Pourquoi ? Football, manque les archives d'avant 1970. Pourquoi ?
<i>Conservation des dossiers/du fonds</i>	Où ? Changement de lieu de conservation ? Si oui, pour quelles raisons ? Dans le cadre d'un versement d'archives à un service d'archives ? à cause de dégradations dans la salle d'archives (inondations,...) ? dans le cadre d'un changement des locaux du club ? ... Des documents ont-ils été perdus ou détruits dans le cadre du changement de lieu de conservation ? Y avait-il suffisamment de place pour conserver des dossiers au sein du club ? Estimer le fonds d'archives de la Jeune France dans les années 70 ? 90 ? Des contacts avec un archiviste ?
<i>Archivage</i>	Les dossiers étaient-ils classés ? Toujours, souvent, parfois, rarement, jamais Liste des dossiers ? Était-ce aisé de retrouver une archive ? Une personne pour classer les documents ?

## II- Déroulement de l'entretien

Minutage	Thèmes abordés
00'00" – 03'29"	Les débuts du fonds d'archives
03'29" – 27'55"	Valoriser les archives
27'55" – 35'45"	Historique du fonds d'archives
35'45" – 55'33"	Les méthodes d'archivage
55'33" – 01'07"40	Archives et conseil d'administration

## III- Méthodologie de la transcription de l'entretien

La transcription qui va être réalisée est une transcription partielle. Par souci d'obtention d'une transcription claire, certaines expressions parfois inutiles et quelques répétitions ont ainsi été supprimées de la transcription écrite. Certains tics de langage ont aussi été ôtés. Plusieurs anecdotes sans aucun rapport avec le sujet traité ont aussi été évincées. En outre, il n'y a pas eu d'interruption ou d'éléments perturbateurs lors de l'entretien. L'entretien a été enregistré à l'aide d'un dictaphone. Le fichier d'enregistrement est au format mp3.

Par souci de clarté, toutes les questions, informations énoncées par Samuel Gossart sont affichées en italique.

## IV- Transcription partielle de l'entretien

L'entretien avec Monsieur Ligneau, ancien directeur de la Jeune France de 1966 à 1993, a débuté le 5 juin à 10h06 en présence de Samuel Gossart, étudiant en master 1 Histoire, Document : métier des archives et des bibliothèques, spécialité archives.

00'00''

Vous l'avez sans doute appris dans ce document, moi j'ai remplacé en fait en tant que laïc, les prêtres qui étaient directeurs avant moi. C'était comme cela que cela se passait, hein, ils étaient détachés de la paroisse, en principe de Notre-Dame de Cholet, pour comment dirais-je...pour diriger dans l'esprit de l'association de l'époque. C'était un prêtre qui était nommé directeur. [...] C'était Marcel Mary à l'époque. Et donc, c'est là que l'on a changé un peu...comment on peut dire...notre fusil d'épaule, et on a dit : « s'il faut dynamiser cela, il faut faire cela tout autrement », et comme j'étais une des chevilles ouvrières du conseil d'administration, avant de devenir directeur, hein, j'avais constitué le conseil d'administration bien avant les années 60 je pense, et

donc, là, j'ai recherché ce que je trouvais mais les prêtres n'avaient pas fait l'archive. Et j'ai rien retrouvé pratiquement dans la paroisse, quoi.

01'26''

*D'accord, dans les archives, il n'y avait aucun...*

01'28''

Il n'y avait pas grand-chose, quoi. Sinon qu'il y avait des livres qui existaient mais qui n'étaient pas de la Jeune France, mais qui étaient de l'association, qui était avant, qu'était le Patronage de Notre-Dame de la Garde, que vous avez dû voir là-dedans. Alors bon, ce que je savais, ce que j'ai appris moi, je l'ai pris des anciens, hein, qui étaient dans l'association, ce qui m'a permis de reconstituer très en gros, la vie d'association. Mais vous avez pu voir le cheminement quand même... avant 66, il y avait des sections mais qui avaient leur autonomie pratiquement, sans regroupement au niveau de l'association. Donc cela était mon travail de, si vous voulez, de regrouper tout le monde, là, et puis... tout en leur laissant leur autonomie parce que c'était important et fondamental, parce que l'esprit de l'affaire c'était non pas de faire la pratique pour la pratique des activités sportives ou culturelles, s'il y en avait, mais bon... le mot « culturel » est toujours très ambigu dans ma tête, parce que je cherche des fois ce que c'est, l'amour (rires). Bon, alors, je vais dire que la culture à la Jeune France, c'était la musique, le théâtre, bon et cela se bordait uniquement à cela, quoi. Autrement, il y avait des activités sportives, notamment le basket, le football, la gymnastique, principalement. Parce que c'est né par la gymnastique pratiquement, la Jeune France, c'était pour donner des bons et fiers soldats à la nation, à l'époque, juste avant la guerre 14-18, quoi. Alors les archives, il n'y en a pas beaucoup de cette époque, quoi.

03'29''

*Oui, c'est ce que j'ai constaté. C'était une de mes questions d'ailleurs, mais vous y avez répondu. Vous, aujourd'hui, vous les considérez comment les archives ? Pour vous, à quoi servent-elles au jour d'aujourd'hui ?*

03'42''

Bah la mémoire. Ah oui, cette une mémoire de ce qui s'est passé [...] Les archives, c'est cela, c'est la mémoire de l'association. Alors, on trouve quand même beaucoup d'archives depuis mon arrivée, mais avant, il n'y avait pas grand grand-chose, quoi. Parce que les sections, si vous voulez, n'archivaient rien, quoi. Parce que comme il n'y avait une centralisation du haut de l'association, c'était bon...elles se contentaient d'organiser les entraînements, hein, les sections, et puis suivre un calendrier sportif des matchs, voilà et puis c'était cela, quoi. Et alors, les déplacements, du temps de la guerre- je remonte loin – du temps de la guerre, c'était en vélo, hein,

25-30 kilomètres, et après les industriels, parce que vous avez vu que, il y a eu quand même le départ de la constitution de l'association, cela a été fait par les industriels. Mais ce n'était pas gratuit dans leurs têtes non plus, ce que cela permettait à avoir des jeunes un peu plus solides pour pouvoir travailler dans des conditions un peu difficiles...travailler dans les caves pour faire de la filature, des choses comme cela, c'était pas très sain, alors si bien que l'on avait des gamins maigrelets et puis quand ils allaient au casse-pipe à la guerre, bah cela flanchait, bon, cela ne tenait pas debout. Bon alors, il fallait donner au pays, des fiers et valeureux vaillants soldats.

08'23''

*Du coup, j'avais aussi quelques interrogations par rapport à l'ouvrage : votre objectif, dans la rédaction de cet ouvrage, c'était vraiment de tracer l'histoire de la Jeune France et j'aurais voulu savoir comment vous aviez réalisé cet ouvrage ? Vous vous êtes appuyé uniquement sur les archives du fonds d'archives, vous avez fait des collectes orales... ?*

08'48''

Voilà, voilà. Alors, d'abord j'ai consulté les archives et puis j'ai consulté aussi les plus anciens, de même manière à avoir des traces orales. Alors là, bon, c'est comme cela que j'ai ramassé quantité d'activités, les plus anciens, ceux qui étaient encore là pour le hockey, le basket, le football, la gymnastique...enfin les différentes sections existantes comme moi j'avais...parce qu'après, cela s'est développé mais je l'avais déjà en tête ou en archives, alors je n'avais pas besoin d'aller glaner une mémoire vivante. Alors, eux, ils m'ont quand même apporté pas mal de...mais c'était plus des anecdotes, les bons moments passés que...

09'36''

*Votre travail s'est plutôt appuyé sur les archives qui concernaient la Jeune France.*

09'40''

Voilà, voilà, les archives et puis la mémoire des anciens. C'est avec cela que j'ai constitué cela. Et puis, ce qui a un peu guidé aussi, mon prédécesseur, enfin, il n'était pas directeur, ce n'était pas structuré comme cela, mais quelques années avant, on avait pris quelqu'un qu'on avait détaché d'une entreprise où il travaillait, qui s'appelait Camille Préau et qui s'occupait du secrétariat. Et lui était assez méthodique, et tous les résultats, il découpait le journal le lundi matin et classait cela...cela m'a servi quand même pour voir un peu, quelle était l'ambiance, l'ambiance des championnats et des choses comme cela. Alors évidemment la Jeune France a servi principalement au niveau du basket, à développer le basket dans toutes les Mauges, parce que c'est de là que

c'est parti, la Jeune France a commencé, comme vous l'avez lu...avec un gars du 77<sup>ème</sup> régiment d'infanterie qui se trouvait là et qui avait pratiqué le basket, je ne sais pas où, il a appris le basket, tout au moins, c'est lui qui a commencé cela. Cela aidé à la Jeune France et puis dans les petites communes.

[...]

12'00''

*Toujours par rapport à votre travail, l'aviez-vous commencé en amont ?... Je veux dire, cet ouvrage a été rédigé en 2003, cette idée-là de rédiger un tel ouvrage, comment cela vous êtes-t-il venu ?*

12'15''

Cela ne m'est même pas venu. [...] c'est la Jeune France qui m'a dit : « tiens, dites donc, vous avez quand même beaucoup de choses à dire sans doute pour cela, et on a fêté le 100<sup>ème</sup> anniversaire ». Alors, cela c'était fait en 2003, oui, donc il est paru au mois de juin, quelque chose comme cela, et ils ont dû m'informer de cela vers novembre 2002, quelques mois avant. Alors cela m'a pris un peu à la gorge et c'était assez difficile parce que je n'étais pas bien physiquement. [...] je voulais quand même qu'il reste une trace de...bon, on n'est pas 35 ans dans une entreprise comme cela, et même plus parce que j'y étais en amont, sans ce que cela me marque, quoi.

[...]

17'00''

Je me suis attelé à rechercher des archives, à prendre des rendez-vous chez des anciens qu'il y a longtemps que je n'avais pas vus et qui étaient aussi contents de me voir et de reparler un peu de leurs exploits de l'époque, c'était pas tant des exploits sportifs qu'ils se rappelaient, mais c'était des anecdotes croustillantes, forcément. Alors j'ai constitué cela avec cela, j'ai fait au mieux et puis j'ai essayé de le monter, de manière à ce que ce soit plus facilement lisible pour que les gens s'y retrouvent et puis avec des repères dans le temps. Voilà, c'est comme cela que j'ai fait, c'était un peu précipité, on aurait pu faire mieux, quoi.

17'52''

*D'ailleurs, j'ai vu à la fin de l'ouvrage, il y avait des informations telles que la liste des membres du conseil d'administration depuis longtemps. Toutes ces informations-là, les avez-vous retrouvées dans les archives ?*

18'03''

Ah oui, oui, oui. Et d'ailleurs vous voyez que...oui je les ai récupérées dans les archives.

18'08''

*Même celles qui datent de 1900 ?*

18'11''

Oui, oui. Ah oui, parce que là, on est dans les archives officielles, donc cela c'était gardé. Alors, j'ai pioché là-dedans.

[...]

18'40''

*Avez-vous eu connaissance des projets de valorisation du Centenaire de la Jeune France en 2003 ?*

18'43"

C'est-à-dire que l'association, au début, ils m'ont dit : « Pour le Centenaire, on va faire une petite plaquette. Bon, vous avez sans doute quelques idées là-dessus, et vous avez la possibilité de consulter les archives et puis vous avez quelques ...enfin, la trame qu'on a faite tout à l'heure. Et puis, vous allez faire une petite plaquette pour que l'on puisse distribuer cela. Alors la petite plaquette...quand je commence à écrire, je ne sais pas m'arrêter, alors cela a fait un livre, quoi. Alors là, ils ont consulté un éditeur et puis c'est comme cela que l'on a monté cela. Naturellement, c'étaient un événement important parce qu'il faut dire que la Jeune France joue un rôle important économique, directement et indirectement sur le plan local. Alors, il fallait quand même que l'on marque le coup, et puis, ils ont associé la mairie au projet et ont dit : « bon, bah vous direz de ce que vous aurez besoin ». C'est de là que l'on a dit : « recherchez toutes les archives » et on aussi lancé, parmi les anciens qui avaient des photos, de nous les prêter. Alors, ils nous ont prêté des vieilles photos, alors cela a permis de faire une exposition, les gens sont assez gourmands de ce genre de chose, parce qu'ils vont et se disent : « je marche et je me vois sur les photos, c'est comme les photos d'école ». C'est comme cela que la Jeune France s'est associée un peu à la ville ou la ville plutôt, s'est associée à la Jeune France, pour marquer cet événement. C'est comme cela que cela s'est fait, quoi.

[...]

27'55''

*À proprement parler des archives, vous rappelez-vous où étaient-elles exactement ? Par exemple : dans les années 70, les années 80, étaient-elles dans une salle, dans des bureaux...dans quels locaux, étaient-elles conservées ?*

28'10''

Ah bah, j'avais constitué une salle d'archives. J'ai commencé au début, il y avait un bureau du secrétaire, on a commencé à mettre des étagères, il y avait des dossiers, et les dossiers ont fini dans les boîtes et les étagères. Bon, au bout d'un moment, cela prend des proportions importantes, si bien que j'avais consulté là où il y a la salle de billard là-haut,... Avant en 66, quand on a fait le foyer de la Jeune France, on avait un laboratoire photo. C'est-à-dire qu'on était encore dans le noir et blanc. Donc on avait tout une équipe, là, qui faisait la photographie, mais qui avait un laboratoire pour le développement et tout cela. Celui qui en était l'animateur, a vieilli, puis a abandonné et la couleur est arrivée et c'était un peu plus compliqué, puis les nouvelles technologies, bon, que vous connaissez, et cela a été abandonné. Une fois fermé, j'ai enlevé tous les appareils, je les stockés dans une autre pièce et puis, là on a constitué une salle d'archives. Dès les années 70, j'ai commencé une salle d'archives, où l'on a tout mis. Moi, quand je suis parti, j'ai remis tout à jour, et après on a descendu cela dans le sous-sol de la salle de sport. Mais dans le sous-sol de la salle de sport, un jour il y a eu, comme il y avait sûrement moins d'entretien, il y a eu un débordement d'égout, et il y en a beaucoup qui sont parties, qui ont été abîmées (les archives).

30'01''

*C'était en quelle année qu'il y a eu des inondations dans le sous-sol... ?*

30'09''

C'était en 93 ou dans les années 2000-2003, quelque chose comme cela. J'ai su par le gars qui s'occupait de l'entretien, qu'il avait mis celle qui gérait le foyer à faire le tri naturellement, je ne sais pas comment était fait le tri. Mais après, moi, quand en 2003, quand il a fallu que je fasse cela, on m'a dit : « ah bah non, elles ne sont plus là, elles étaient toujours dans la grande salle là-bas, où il y avait la bonbonne de fioul ». Donc je pense qu'elles sont encore là, il a fallu reconstituer des étagères...

30'59''

*Elles sont sous les tribunes actuellement...c'est cet endroit là, peut-être ?*

31'01''

Oui, c'est cela. Vous y avez été. Bon, c'est là que je les ai trouvées, moi...je les ai trouvées à peu près dans l'état mais il y a des trucs que je n'ai pas retrouvés. C'est tout, hein.

33'54"

*Est-ce que lors de ces années-là, vous aviez déjà commencé à détruire certaines archives ? ...*

34'00"

Ah jamais, jamais. Si j'en ai détruits et vous savez ce que c'est ? C'est des anciennes licences des sportifs. J'en avais gardé quelques unes ; bon sans doute qu'il n'y en a plus du tout maintenant ?

34'14"

*Il y a encore ; jusqu'aux années 80, il y a encore [...]*

34'23"

Ah oui, mais il n'y a pas des licences de 1934 par exemple ?

34'26"

*Ah non, non, je n'en n'ai pas retrouvées en tout cas.*

34'30"

[...] Moi j'avais gardé quand même des licences... Alors ce que j'avais gardé aussi, ce que j'avais... Alors je suis arrivé, ça faisait un petit moment déjà et on est passé à l'informatique. Alors l'informatique, j'ai dit : « c'est quoi ça, ça marche comment ? », parce que j'avais un comptable... On faisait la comptabilité en partie double, mais écrite à la main. Alors quand après, j'ai posé la question, aucun logiciel existait de comptabilité pour la vie associative et la vie sportive. Alors les jeunes de l'époque qui allaient à l'école, et qui faisaient... ça commençait à faire des stages dans les associations ; y en a un qui est venu pendant quinze jours ou peut-être un peu plus qui voulait faire de la comptabilité. Alors je lui ai dit : « tu vas me faire un logiciel de comptabilité. Alors te voilà les éléments », je ne sais plus comment cela s'appelle ça, on appelle ça pour pouvoir constituer quelque chose... j'ai des trous de mémoire...

35'45"

*Comme un logiciel ?*

35'47"

Pour faire un logiciel, il faut un ... cahier des charges ! Alors je lui ai dit « voilà mon cahier des charges ». Enfin c'est peut-être pas le terme, mais vous voyez ce que je veux dire. J'ai dit, je veux une comptabilité comme ça. Alors, il a travaillé là-dessus et il nous a sorti un logiciel. Il avait été très intéressé... Je ne sais plus son nom ; et il avait donc fait ce logiciel nous permettant la comptabilité de l'association. Et puis, il y en a un autre qui nous a fait aussi un autre logiciel pour, pour comment dirais-je, faire les listings, les listings des membres. Je ne sais pas s'il existe toujours ce listing. Et alors naturellement, on avait toutes les sections, alors toutes les catégories si vous voulez : les benjamins, les minimes, les cadets jusqu'aux seniors, les dirigeants et des choses comme ça. On avait un logiciel très précis qui nous permettait de ... Et puis après on regroupait ça et on les regroupait par âge, si bien que ça me donnait un tableau évolutif de l'association par les membres qui étaient dedans. Voilà, vous voyez-ce que je veux dire. Alors, j'avais ça à ma disposition pour pouvoir travailler. Alors, on avait ce genre de chose, alors ça a évolué la comptabilité aussi. Il est arrivé des logiciels plus pointus qu'on a récupérés qui servaient dans d'autres secteurs d'activité et qui pouvaient s'adapter chez nous avec d'autres motifs.

[...]

37'53"

*Est-ce que vous sauriez estimer la quantité de documents, d'archives que vous conserviez dans les années 90, par exemple ? Combien d'armoires comme celles-ci vous utilisez ? (il s'agit d'une armoire pouvant contenir environ quatre mètres linéaires)*

38'08"

Une bonne dizaine hein ; ah ce n'était pas difficile, vous avez été dans les archives ?

38'14"

*Oui.*

38'16"

Vous avez vu le linéaire qu'il y a ? Bon il y en a sûrement autant. Ils en ont sûrement rajouté, forcément depuis vingt ans. Je ne sais pas ce qu'ils ont rajouté d'ailleurs.

[...]

38'31"

Il y avait des étagère tout le tour. C'était une salle qui était à peu près de cette surface là. (Il montre le salon qui mesure environ vingt mètres carrés).

[...]

38'51"

*Lorsque vous aviez besoin de consulter un document d'archives, vous retrouviez assez facilement le document ? ...*

38'57"

Ah bah oui. Enfin, je ne sais pas maintenant comment...

39'03"

*Ils n'ont pas de difficultés à retrouver les documents...*

39'08"

Oui. J'avais quand même un peu d'ordre... D'ailleurs, vous avez peut-être pu voir les boîtes, les boîtes elles sont de couleur. Il y a des oranges, des bleues, des machins... Ce qui permettait quand même de sectoriser... Je ne m'en rappelle plus. Est-ce que la comptabilité était orange et puis l'autre... Vous voyez ce que je veux dire ?

39'30"

*Oui, oui avec les étiquettes...*

39'33"

Donc voilà... un visuel... Et au-delà du classement, moi je n'ai jamais été archiviste, mais bon j'avais imaginé qu'en fonction... Parce que je suis de caractère pratique. Alors, je dis : « voilà, qu'est-ce que je veux ? Quel est mon objectif ? Comment je fais ? ». Alors, je fouille au plus profond pour voir ce qui va être le plus facile pour pouvoir le gérer, puis le retrouver et tout ça. Alors j'avais pas travaillé sur l'archivage parce qu'il y a des gens qui ont travaillé là-dessus et qui sont très pointus sur le sujet, mais moi j'avais simplement imaginé... bon je me suis dit... parce que je pense toujours qu'il y a forcément un qui précède les autres et il y a forcément quelqu'un qui doit démarrer quelque chose. Après les autres ils le travaillent et l'améliorent, mais il y en a toujours un qui est à l'initiative... et je me dis : « est-ce que les archives de la ville de Cholet sont beaucoup plus complexes que les miennes ? Moi, de quoi ai-je besoin ? ». Alors, c'est à partir de ça que j'avais constitué un système d'archivage et puis qui était... alors je ne sais pas si la liste existe toujours où il y avait marqué « archives de la

Jeune France » et alors là il y avait boîte orange qui correspond à la comptabilité, boîte machin, boîte... Après, il y avait des numéros sans doute... je ne m'en rappelle plus. Et puis alors, il y était marqué tout ce qui était dedans.

41'14"

*Ah d'accord. C'est déjà un bon début.*

41'16"

C'était comme ça. Je ne sais pas ce qu'il en est devenu, mais je pense qu'ils ont dû continuer un peu sur la même lancée... bon ils l'ont peut-être amélioré après, je ne sais pas...

[...]

41'43"

J'avais des photos... enfin après c'était marqué photos « basket », photos « football », photo « équipes » aussi... et toutes les archives, maintenant ça me revient un peu. Il y avait toute l'administration générale de l'association et toutes les sections, les unes après les autres. Il y avait toutes les archives...

[...]

47'20"

Les saisons commencent au début septembre avec les saisons sportives, puis se terminent juin, juillet quoi. Alors je demandais au trésorier de l'association : « tu arrêtes tes comptes à la fin de la saison et tu me donnes ton bouquin ». Alors ce que j'avais fait aussi c'est des livres de comptes.

[...]

47'58"

Chaque section avait son livre de comptes avec les rubriques. J'avais fait faire à l'imprimerie des ... petites machines comme ça où il y avait toutes les rubriques : achat de ballons, déplacements... dans les recettes, cotisations... Et toute l'association était calquée sur le même... c'est-à-dire qu'après on reprenait les bouquins avec les intitulés et on refaisait la centralisation de la comptabilité. Vous voyez ce que je veux dire ? Et comme toutes les rubriques étaient les mêmes, on avait forcément... Alors, après j'avais un livre de comptes : recettes, dépenses et avec toutes les sections : gymnastique masculine, gymnastique féminine, handball, volley-ball... Et on faisait la comptabilité générale comme ça. Alors ça c'était la technique. Alors en dehors de la comptabilité, il

y avait aussi tous les documents de l'année, le listing des membres par catégorie, les numéros de licences... Qu'est-ce qu'il y avait ? Les résultats sportifs ; et puis, on prenait une boîte : « 2002, section de basket ». On mettait tout dedans et on archive.

[...]

49'54"

Pourquoi je mettais des couleurs ? Visuellement c'était intéressant, les couleurs comme ça c'était bien.

[...]

52'03"

*Tout à l'heure, vous m'aviez parlé d'archiviste, est-ce que vous avez déjà été contacté, par exemple, par les archives municipales de Cholet ?*

52'10"

Les archives municipales, moi, non, mais les archives municipales je le sais parce que j'ai ma voisine qui était archiviste à la ville de Cholet. Elle m'a dit : « on a quand même un certain nombre de sociétés sportives qui nous confient leurs archives pour les mettre à la ville de Cholet ». Je ne me suis pas entretenu avec Christian sur ce sujet.

[...]

55'33"

*Je ne sais pas si vous avez des informations en plus sur les archives...*

55'37"

C'était principalement sur les archives que ça vous intéressait ?

[...]

55'47"

Bah les archives, il n'y en avait pas avant moi. Enfin, il y avait des documents mais qui étaient là en vrac, comme ça, et puis moi j'ai dit qu'il faut quand même qu'on mette ça au clair. Ça s'est fait avec mon arrivée en

66 qu'on a commencé à... un peu plus tôt car j'ai créé le conseil d'administration un peu plus tôt, je pense en 1961 ou quelque chose comme ça.

[...]

57'17"

Après 34, on ne trouve plus de conseil d'administration. C'est moi qui l'ai fondé en 61.

[...]

57'57"

De 34 à 61, il n'y a pas eu de... il n'y a jamais eu d'assemblée générale... Alors, pour la petite histoire, les... comment ça s'appelle... les industriels, ils ont sombré, donc ils ont abandonné le patronage, ils ne pouvaient plus le financer.

[...]

59'45"

Il y avait un gars qui était secrétaire de la section de basket, et puis il arrêtait. Alors là, on est venu me chercher en me disant « bon dis donc, tu ne t'occuperais pas du »... alors on m'a nommé secrétaire de la section de basket. Alors la section de basket, puis je voyais d'autres activités. J'ai dit bah comment ça marche ça ? », et puis je suis extrêmement curieux de nature et c'est en fouillant pour voir un peu comment on fait, j'ai été voir... c'était pas lui, c'était un autre, Ernault de Moulins, l'abbé Ernault de Moulins qui était actuellement notre directeur en 61. Et puis, j'ai dit : « dites-donc, ça marche comment ça ? ». Oh il me dit : « je ne sais pas, puis moi ça ne m'intéresse pas trop », bon d'accord... Alors, j'ai dit : « on n'est pas dans la légalité là, on ne fait pas d'assemblée générale. Faut que ça se fasse [...] »

[...]

01'07"40

*L'entretien est terminé. Il est 11h13. Merci pour votre témoignage.*

## **Annexe 3 : Échanges à titre informel**

**Les informations évoquées ici n'ayant pas fait l'objet d'un contrat de communication, l'annexe 3 a été ôtée.**

## Annexe 4 : Questionnaire

### 1. Modèle du questionnaire

L'annexe suivante représente le questionnaire qui a été envoyé aux différents clubs de basket-ball en France. Dans ce questionnaire, certaines questions comportent une étoile. Il s'agit des questions où une réponse est obligatoire. Les questions ne portant pas d'étoile sont facultatives. Celles-ci sont souvent des questions en redondance avec une des réponses à la question précédente. Les questions facultatives dépendent donc de la question précédente.

### 1 Votre situation

---

1 Dans quel espace géographique vous situez-vous ? \* Une seule réponse possible.

- Nordouest de la France
- Nordeste de la France
- Sudouest de la France
- Sudest de la France
- Nordouest de la France, dans la région Pays de Loire
- Départements et régions d'outremer et collectivités d'outremer (DROMCOM)

Si vous vous situez dans le NordOuest de la France, dans la région Pays de Loire, dans quel département est situé votre club ? Une seule réponse possible.

- La Mayenne
- La LoireAtlantique
- Le MaineetLoire
- La Sarthe
- La Vendée

2 En quelle année le club a-t-il été créé ? \*

.....

Exemple : 15 décembre 2012

3 A quel niveau joue l'équipe senior la mieux classée (que ce soit en senior chez les masculins ou les féminines) ? \* Une seule réponse possible.

- Pro A / Pro B
- Échelon national
- Échelon régional
- Échelon départemental
- Loisir

## 2 Mettre en valeur ses archives

---

4 Selon vous, à quoi servent les archives ? \*

.....  
.....  
.....  
.....  
.....

5 Connaissez-vous le programme Mémos (c'est un programme pour la sauvegarde des archives du sport) ?

\* Une seule réponse possible.

- Oui
- Non

6 Avezvous déjà entrepris des politiques qui mettent en valeur, en avant vos archives ? \*

Une seule réponse possible.

- Oui
- Non

Si oui, quelles sontelles ?

Plusieurs réponses possibles.

- Nous avons réalisé des expositions
- Nous avons réalisé un ouvrage, un manuel, une brochure (traitant, par exemple, de l'histoire du club)
- Nous numérisons certaines archives et ces dernières sont consultables librement sur internet
- Autre : .....

Si oui, pouvezvous en dire plus sur ces activités qui mettent en valeur vos archives (date des activités, les différents documents mis en avant, quelles activités étaientce...)?

---

---

---

---

---

Si non, souhaitezvous en réaliser prochainement ? Et quelles sontelles ?

---

---

---

---

---

### 3- Règle de conservation

---

7 Utilisez-vous des instructions, des circulaires en ce qui concerne la gestion des documents ? \*

Une seule réponse possible.

- Oui
- Non

Si oui, par qui sont-elles connues? Une seule réponse possible.

- Elles sont connues par tout le monde
- Elles sont connues par une partie de la structure

8 Utilisez-vous une réglementation, des tableaux de gestion en ce qui concerne la nature des documents à conserver, le lieu et la durée de leur conservation ? \* Une seule réponse possible.

- Oui
- Non

### 4- L'entrée des documents au sein de l'association

---

9 Recevez-vous des dons d'archives ? \* Une seule réponse possible.

- Oui
- Non

Si oui, à quelle fréquence ?

---

---

---

---

---

Quel est en général le profil du donateur ? Une seule réponse possible.

- Une association/une administration/un service
- Un ancien membre du club/un passionné
- Un chercheur
- Autre : .....

Pourquoi les cède-t-il ?

---

---

---

---

---

10 Enregistrez-vous tous les documents lors de leur arrivée dans les archives du club ? \*

Une seule réponse possible.

- Oui
- Non

Si oui, quels outils utilisezvous pour cela (registres, système informatique, numériseur) ?

.....  
.....  
.....  
.....  
.....

## 5 Gestion du flux de l'information / traçabilité des documents

---

11 Attribuezvous des références, des cotes aux documents ? \* Une seule réponse possible.

- Oui  
 Non

Si vous attribuez des cotes, des références seulement à certains documents, quelle est leur nature ? (comptabilité, administration...)

.....  
.....  
.....  
.....  
.....

Utilisezvous un outil pour retrouver ces références ? Une seule réponse possible.

- Oui  
 Non

Si oui, lequel ?

.....  
.....  
.....  
.....  
.....

12 La circulation, la transmission, le prêt des documents au sein du club sont-ils contrôlés ? \*

Une seule réponse possible.

- Toujours
- Souvent
- Parfois
- Jamais

## 6 Constitution du fonds et des dossiers

---

13 Selon vous, quelle quantité de documents conservez-vous ? (il s'agira de donner une estimation avec des armoires) \* Une seule réponse possible.

- ½ armoire
- 1 armoire
- 2 armoires
- 3 armoires
- 4 armoires
- 5 armoires
- 6 armoires
- 7 armoires
- 8 armoires
- 9 armoires
- 10 armoires
- Plus de 10 armoires

14 Conservez-vous les statuts du club ? (Documents relatifs à la création du club) \*

Une seule réponse possible.

- Oui
- Non
- Nous ne savons pas si le club possède ce document

15 D'après vous, quels types de documents sont le plus représentés parmi vos archives ? \*

Plusieurs réponses possibles.

- Les documents relevant de la comptabilité
- Les documents relevant de la gestion du personnel
- Les documents relevant des adhésions au club, des contrats, des licences
- Les documents relevant de l'histoire du club
- Autre .....

16 D'après vous, à quand est daté le document le plus ancien ? \*

.....

Exemple : 15 décembre 2012

17 Quelle est la nature de ce document ? \* Une seule réponse possible.

- Il relève de la comptabilité
- Il relève de la gestion du personnel
- C'est une demande de mutation, une licence, un contrat
- Ce sont les statuts du club
- C'est un document à caractère historique (un article de presse, par exemple)
- Autre .....

18 D'après vous, à quand est daté le document le plus récent ? \*

.....

Exemple : 15 décembre 2012

19 Quelle est la nature de ce document ? \* Une seule réponse possible.

- Il relève de la comptabilité
- Il relève de la gestion du personnel
- C'est une demande de mutation, une licence, un contrat
- Ce sont les statuts du club
- C'est un document à caractère historique (un article de presse, par exemple)
- Autre : .....

20 Possédez-vous la collection complète des documents relatant des activités du conseil d'administration ? \* Une seule réponse possible.

- Oui  
 Non

21 Comment les dossiers d'archives sont-ils constitués ? \*

Plusieurs réponses possibles.

- Par date  
 Par thématique (comptabilité, finances, administration...)  
 Autre .....

22 Procédez-vous à une épuration, une destruction des dossiers ? \* Une seule réponse possible.

- Souvent  
 Parfois  
 Jamais

Si oui, comment procédez-vous ? Plusieurs réponses possibles.

- Nous suivons les règles d'un tableau de gestion  
 Nous ne suivons pas de règles en particulier  
 Nous réalisons cela lors d'un versement des documents ou d'un changement de lieu de conservation des documents

23 Existe-t-il un plan de classement ? \* Une seule réponse possible.

- Oui  
 Non

Si oui, est-il connu et appliqué ? Une seule réponse possible.

- Oui  
 Non

Si le système de classement est numérique, quel est le moyen d'accès (fichier, registre, base de données) ?

.....  
.....  
.....  
.....  
.....

24 Les documents électroniques sont-ils classés ? \* Une seule réponse possible.

- Toujours  
 Souvent  
 Parfois  
 Jamais

Si oui, comment les classez-vous ?

.....  
.....  
.....  
.....  
.....

## 7 Conservation des dossiers

---

25 Où sont conservés les dossiers papier ? \* Plusieurs réponses possibles.

- Dans les locaux des différents salariés  
 Dans une salle d'archives aux normes  
 Dans une salle dédiée aux archives qui ne respectent pas forcément les normes de conservation  
 Les archives papiers ne sont pas conservées  
 Autre : .....

26 Avezvous déjà changé de lieu de conservation des archives du club ? \* Une seule réponse possible.

- Oui  
 Non

Si oui, combien de fois ?

Une seule réponse possible.

- 1 fois  
 2 fois  
 3 fois  
 4 fois  
 Plus que 4 fois

Si oui, pour quelles raisons ? Plusieurs réponses possibles.

- Dans le cadre d'un versement d'archives à un service d'archives  
 À cause de dégradations dans la salle d'archives (inondations,...)  
 Dans le cadre d'un changement des locaux du club  
 Autre : .....

27 Des documents ont-ils été perdus ou détruits dans le cadre d'un changement de lieu de conservation des documents ? \* Une seule réponse possible.

- Oui  
 Non  
 Nous n'avons pas changé le lieu de conservation des documents

28 Quel type de contenant est utilisé pour conserver les documents ? \* Plusieurs réponses possibles.

- Chemises de papier
- Cartons
- Dossiers suspendus
- Boîtes d'archivage
- Pochettes plastiques
- Autre .....

29 Y a-t-il suffisamment de place pour conserver des dossiers au sein du club ? \* Une seule réponse possible.

- Oui
- Non

Si non, où se trouvent ces dossiers ?

.....

.....

.....

.....

.....

30 Pensez-vous un jour transmettre votre fonds d'archives à un service d'archives qui serait chargé de le conserver ? \* Une seule réponse possible.

- Nous l'avons déjà fait
- Oui
- Non

Si oui, auprès de quel type de structure le transmettriezvous ? \* Une seule réponse possible.

- Auprès d'un service d'archives départemental
- Auprès d'un service d'archives communal
- Auprès d'une fédération ou d'un comité
- Autre : .....

Si non, pour quelles raisons ?

.....

.....

.....

.....

.....

Si le versement du fonds d'archives a déjà été réalisé, auprès de quel service cela a été effectué ?

.....

.....

.....

.....

## 8- Archivage

---

31 Les dossiers sont-ils classés ? \* Une seule réponse possible.

- Toujours
- Souvent
- Parfois
- Rarement
- Jamais

32 Un archiviste, un professionnel at'il déjà classé votre fonds d'archives ? \* Une seule réponse possible.

- Oui  
 Non

Si votre fonds d'archives a été classé par un archiviste, un professionnel, de quelle structure est il issu ?  
(archives départementales, archives communales...)

.....  
.....  
.....  
.....  
.....

33 Existetil une liste des dossiers conservés ou un instrument de recherche ? \* Une seule réponse possible.

- Oui  
 Non

## 9 L'accès à l'information et la recherche de l'information

---

34 Combien de temps faut il en moyenne pour retrouver un document lorsque l'on en a besoin ? \* Une seule réponse possible.

- Un mois  
 Une semaine  
 Un jour  
 Une heure  
 5 minutes

35 Retrouvezvous toujours tous les documents ? \* Une seule réponse possible.

- Oui  
 Non

36 Qui a accès aux documents ? \* Plusieurs réponses possibles.

- Les membres du club  
 Tout le monde  
 Les documents ne sont pas consultables  
 Autre : .....

37 Recevezvous des demandes de particuliers qui souhaitent consulter les archives du club ? \* Une seule réponse possible.

- Toujours  
 Souvent  
 Parfois  
 Jamais

Si oui, quel est leur profil ? \* Plusieurs réponses possibles.

- Chercheurs  
 Étudiants  
 Généalogistes, passionnés de basketball...  
 Autre .....

## 10 Sécurité

---

38 Existetil des documents confidentiels ? \* Une seule réponse possible.

- Oui  
 Non

Si oui, un traitement particulier leur est-il appliqué : en matière d'enregistrement, de diffusion, de classement, de sélection, d'archivage ? Quelle est leur nature ?

.....  
.....  
.....  
.....  
.....

39 Existe-t-il des mesures de sécurité pour la conservation des documents ? \* Une seule réponse possible.

- Oui  
 Non

Si oui, quelles sont-elles ?

.....  
.....  
.....  
.....  
.....

## 11 Des spécialistes des archives ?

---

40 Une personne en particulier est-elle en charge de la gestion des archives au sein du club ? \* Une seule réponse possible.

- Oui  
 Non

Si non, pour quelles raisons ? \* Une seule réponse possible.

- Plusieurs personnes s'en occupent  
 Nous contactons des services d'archives publics pour gérer nos archives (archives départementales, archives communales)  
 Autre .....

Remarques éventuelles sur des notions archivistiques qui n'auraient pas été abordées : .....

## 2. Présentation des résultats

### a. Tableau présentant les résultats en données brutes

Le tableau suivant présente les résultats en données brutes. Aucune rectification grammaticale, ni orthographique n'a été apportée aux réponses des clubs de basket-ball.

Club interrogé	Horodateur	1- Dans quel espace géographique vous situez-vous ?	Si vous vous situez dans le Nord-Ouest de la France, dans la région Pays de Loire, dans quel département est situé votre club ?	2- En quelle année le club a-t-il été créé ?	3- A quel niveau joue l'équipe senior la mieux classée (que ce soit en senior chez les masculins ou les féminines) ?
1	3/29/2015 22:16:58	Sud-Ouest de la France		7/1/1985	Échelon départemental
2	4/16/2015 18:14:13	Sud-Est de la France		7/27/1982	Échelon régional
3	4/16/2015 18:36:36	Sud-Est de la France		8/1/1972	Échelon régional
4	4/16/2015 18:50:02	Sud-Est de la France		8/8/1989	Loisir
5	4/16/2015 20:38:39	Sud-Est de la France		6/1/1986	Échelon régional
6	4/16/2015 20:42:44	Sud-Ouest de la France		9/1/1971	Échelon départemental
7	4/16/2015 21:43:56	Sud-Est de la France		16/04/1931	Échelon départemental
8	4/17/2015 8:45:12	Sud-Est de la France		01/10/1944	Échelon régional
9	4/19/2015 9:45:51	Nord-Est de la France		05/06/1911	Échelon départemental
10	4/19/2015 21:40:43	Sud-Ouest de la France		01/10/1945	Échelon départemental
11	4/20/2015 9:07:43	Sud-Ouest de la France		4/20/1980	Échelon régional

4- Selon vous, à quoi servent les archives ?	5- Connaissez-vous le programme Mémos (c'est un programme pour la sauvegarde des archives du sport) ?	6- Avez-vous déjà entrepris des politiques qui mettent en valeur, en avant vos archives ?	Si oui, quelles sont-elles ?	Si oui, pouvez-vous en dire plus sur ces activités qui mettent en valeur vos archives (date des activités, les différents documents mis en avant, quelles activités étaient-ce...)?	Si non, souhaitez-vous en réaliser prochainement ? Et quelles sont-elles ?
A garder une trace de l'histoire du club	Non	Non			Non
Mémoire du club.ressource administrative, compta surtout	Non	Oui	Nous avons réalisé des expositions	essentiellement des brochures photos pour la fête des 30 ans du club	
mémoire du club	Non	Non			non
Garder les documents administratifs du club, les licences, photo et coupure de presses	Non	Non			oui, realiser un photomontage de l'histoire du club
Maintenir la mémoire des activités passées du club	Non	Oui	Nous avons réalisé des expositions, Nous avons réalisé un ouvrage, un manuel, une brochure (traitant par exemple de l'Histoire du club), site Internet	Expositions de photos, calendriers, ... Conservation des articles de presse (papier puis numérique) Rubrique dédiée sur notre site internet www.dignebasket.fr	
Nous sommes un club rural qui a évolué dans les années 90 en nationale 1A féminines. les archives nous servent à nous remémorer les " meilleures années", pour notre village c'est quelque chose de grand.	Non	Oui	Nous numérisons certaines archives et ces dernières sont consultables librement sur internet	nous avons insérer sur notre site internet toutes les photos, les vidéos,articles de presse, minutieusement archivés par une ancienne joueuse	
A ce souvenir	Non	Oui	Nous avons réalisé des expositions	80 ans du club	
c'est la mémoire du club	Non	Non			
à suivre l'histoire du club	Non	Non			non
c'est la mémoire du club qui doit être transmise aux jeunes du club et qui sert à lier les liens entre génération et à garder un esprit uni	Non	Non	Nous avons réalisé des expositions	expo lors des anniversaire du club et des fetes annuelle du club	
HISTORIQUE DU CLUB	Non	Non			

7- Utilisez-vous des instructions, des circulaires en ce qui concerne la gestion des documents ?	Si oui, par qui sont-elles connues ?	8- Utilisez-vous une réglementation, des tableaux de gestion en ce qui concerne la nature des documents à conserver, le lieu et la durée de leur conservation ?	9- Recevez-vous des dons d'archives ?	Si oui, à quelle fréquence ?	Quel est en général le profil du donateur ?	Pourquoi les cède-t-il ?
Non		Non	Non			
Non		Non	Non			
Non		Non	Non			
Non		Non	Non			
Non		Non	Non			
Non		Non	Non			
Non		Non	Non			
Non		Non	Non			
Oui	Elles sont connues par une partie de la structure	Non	Non			
Non		Non	Non			
Non		Non	Non			
Non		Non	Non			

10- Enregistrez-vous tous les documents lors de leur arrivée dans les archives du club ?	Si oui, quels outils utilisez-vous pour cela (registres, système informatique, numériseur) ?	11- Attribuez-vous des références, des cotes aux documents ?	Si vous attribuez des cotes, des références seulement à certains documents, quelle est leur nature ? (comptabilité, administration...)	Utilisez-vous un outil pour retrouver ces références ?	Si oui, lequel ?	12- La circulation, la transmission, le prêt des documents au sein du club sont-ils contrôlés ?	13- Selon vous, quelle quantité de documents conservez-vous ? (il s'agira de donner une estimation avec des armoires)
Non		Non		Non		Jamais	½ armoire
Non		Non		Non		Jamais	½ armoire
Non		Non		Non		Jamais	1 armoire
Non		Non		Non		Parfois	½ armoire
Non		Non				Jamais	2 armoires
Non		Oui	comptabilité, animations...	Non		Jamais	1 armoire
Non		Non		Non		Jamais	½ armoire
Non		Non		Non		Jamais	3 armoires
Non		Non		Non		Jamais	½ armoire
Oui	informatique	Non		Non		Toujours	½ armoire
Non		Non		Non		Jamais	3 armoires

14- Conservez-vous les statuts du club? (Documents relatifs à la création du club)	15- D'après vous, quels types de documents sont le plus représentés parmi vos archives ?	16- D'après vous, à quand est daté le document le plus ancien ?	17- Quelle est la nature de ce document ?	18- D'après vous, à quand est daté le document le plus récent ?	19- Quelle est la nature de ce document ?	20- Possédez-vous la collection complète des documents relatant des activités du conseil d'administration ?
Oui	Les documents relevant de la comptabilité	7/1/1985	Ce sont les statuts du club	6/10/2014	Il relève de la comptabilité	Non
Oui	Les documents relevant de la comptabilité	7/27/1982	Ce sont les statuts du club	5/31/2013	Il relève de la comptabilité	Non
Oui	Les documents relevant de la comptabilité, Les documents relevant des adhésions au club, des contrats, des licences	8/1/1972	C'est un document à caractère historique (un article de presse par exemple)	4/1/2015	C'est une demande de mutation, une licence, un contrat	Non
Oui	Les documents relevant de la comptabilité, Les documents relevant des adhésions au club, des contrats, des licences, Les documents relevant de l'histoire du club	8/8/1989	Ce sont les statuts du club	4/16/2015	Bulletin hebdomadaire du comité	Non
Oui	Les documents relevant de l'histoire du club	9/12/1986	C'est un document à caractère historique (un article de presse par exemple)	4/16/2015	C'est un document à caractère historique (un article de presse par exemple)	Non
Oui	Les documents relevant des adhésions au club, des contrats, des licences	8/10/2001	Ce sont les statuts du club	4/12/2015	C'est un document à caractère historique (un article de presse par exemple)	Oui
Oui	Les documents relevant de la gestion du personnel	16/03/1931	C'est un document à caractère historique (un article de presse par exemple)	4/16/2015	C'est un document à caractère historique (un article de presse par exemple)	Non
Oui	Les documents relevant de la comptabilité, Les documents relevant des adhésions au club, des contrats, des licences, Les documents relevant de l'histoire du club	01/10/1944	compte rendu réunion de bureau	8/1/2014	Ce sont les statuts du club	Non
Oui	Les documents relevant de la comptabilité, Les documents relevant des adhésions au club, des contrats, des licences	6/14/1970	C'est un document à caractère historique (un article de presse par exemple)	4/13/2015	Il relève de la comptabilité	Non
Nous ne savons pas si le club possède ce document	Les documents relevant des adhésions au club, des contrats, des licences, Les documents relevant de l'histoire du club, photos	01/01/1946	photos	4/15/2015	Il relève de la comptabilité	Non
Oui	Les documents relevant de la comptabilité, Les documents relevant des adhésions au club, des contrats, des licences, Les documents relevant de l'histoire du club	9/1/2007	Ce sont les statuts du club	01/09/0007	Ce sont les statuts du club	Non

21- Comment les dossiers d'archives sont-ils constitués ?	22- Procède-t-on à une épuration, une destruction des dossiers ?	Si oui, comment procédez-vous ?	23- Existe-t-il un plan de classement ?	Si oui, est-il connu et appliqué ?	Si le système de classement est numérique, quel est le moyen d'accès (fichier, registre, base de données) ?
Par date	Jamais		Non		
pas de dossier rangement dans des boites à archiver	Jamais		Non	Non	
Par thématique (comptabilité, finances, administration...)	Parfois	Nous ne suivons pas de règles en particulier	Non		
Par date, Par thématique (comptabilité, finances, administration...)	Parfois	Nous réalisons cela lors d'un versement des documents ou d'un changement de lieu de conservation des documents	Oui	Oui	
Par thématique (comptabilité, finances, administration...)	Jamais		Non		
Par date	Jamais		Non		
Par date	Jamais		Non		
Par date	Parfois	Nous ne suivons pas de règles en particulier	Non		
Par date	Jamais		Non		
Par date, Par thématique (comptabilité, finances, administration...)	Jamais		Non		fichier
?	Parfois	Nous ne suivons pas de règles en particulier	Non	Non	

24- Les documents électroniques sont-ils classés ?	Si oui, comment les classez-vous ?	25- Où sont conservés les dossiers papier ?	26- Avez-vous déjà changé de lieu de conservation des archives du club ?	Si oui, combien de fois ?	Si oui, pour quelles raisons ?
Parfois		chez la Présidente	Non		
Parfois	chronologiquement par saison	chez différents membres du club ou dans le local du gymnase	Oui	1 fois	A cause de dégradations dans la salle d'archives (inondations,...)
Parfois		Dans les locaux des différents salariés	Oui	1 fois	Dans le cadre d'un changement des locaux du club
Toujours	par catégories (U7 à Senior) et en fonction de leur provenance (comité, mairie, ligue..)	local mis à notre disposition par la mairie	Non		
Souvent	Par dossiers thématiques	local du club	Oui	2 fois	Dans le cadre d'un changement des locaux du club
Toujours	par catégories	membres du bureau	Non		
Jamais		Dans les locaux des différents salariés	Non		
Parfois		chez les bénévoles ainsi qu'au siège du club	Oui	3 fois	Dans le cadre d'un changement des locaux du club
Toujours	par date	chez moi	Oui	Plus que 4 fois	chgt présidents
Toujours	saison type	chez un particulier	Oui	Plus que 4 fois	personne qui conserve a changé
Souvent		SALLE CLUB	Non		

27- Des documents ont-ils été perdus ou détruits dans le cadre d'un changement de lieu de conservation des documents ?	28- Quel type de contenant est utilisé pour conserver les documents ?	29- Y a-t-il suffisamment de place pour conserver des dossiers au sein du club ?	Si non, où se trouvent ces dossiers ?	30- Pensez-vous un jour transmettre votre fonds d'archives à un service d'archives qui serait chargé de le conserver ?	Si oui, auprès de quel type de structure le transmettriez-vous ?	Si non, pour quelles raisons ?
Nous n'avons pas changé le lieu de conservation des documents	Pochettes plastiques	Non	Chez la Présidente	Non	Auprès d'une fédération ou d'un comité	Pas utile
Oui	Boîtes d'archivage, Pochettes plastiques	Non	chez les membres	Non	Auprès d'un service d'archives communal	pas évoqué
Non	Cartons, Pochettes plastiques	Oui		Non	Auprès d'une fédération ou d'un comité	
Nous n'avons pas changé le lieu de conservation des documents	Boîtes d'archivage, cles usb	Oui		Non	neant	nous n'en voyons pas l'utilites
Non	Chemises de papier, Cartons, Boîtes d'archivage, Pochettes plastiques	Oui		Non	kk	
Non	Boîtes d'archivage	Oui		Non	Auprès d'une fédération ou d'un comité	
Non	Cartons	Non		Non	Auprès d'un service d'archives départemental	
Non	Boîtes d'archivage	Oui		Non	aucune idée	il n'y a pas d'archives communales et les archives départementales ne sont pas intéressées par notre fond de documents
Oui	Chemises de papier	Non	chez moi	Non	Auprès d'un service d'archives départemental	
Non	Chemises de papier, Cartons	Non	chez un particulier	Non	Auprès d'un service d'archives communal	
Nous n'avons pas changé le lieu de conservation des documents	Cartons	Oui		Non		

Si le versement du fonds d'archives a déjà été réalisé, auprès de quel service cela a été effectué ?	31- Les dossiers sont-ils classés ?	32- Un archiviste, un professionnel a-t-il déjà classé votre fonds d'archives ?	Si votre fonds d'archives a été classé par un archiviste, un professionnel, de quelle structure est-il issu ? (archives départementales, archives communales...)	33- Existe-t-il une liste des dossiers conservés ou un instrument de recherche ?	34- Combien de temps faut-il en moyenne pour retrouver un document lorsque l'on en a besoin ?
	Parfois	Non		Non	5 minutes
	Rarement	Non		Non	Une semaine
	Parfois	Non		Non	Une heure
	Souvent	Non		Non	Une heure
	Parfois	Non		Non	Une heure
	Souvent	Non		Non	Une semaine
	Jamais	Non		Non	Une heure
	Souvent	Non		Non	Une heure
	Jamais	Non		Non	5 minutes
	Jamais	Non		Non	Une heure
	Souvent	Non		Non	Une heure

35- Retrouvez-vous toujours tous les documents ?	36- Qui a accès aux documents ?	37- Recevez-vous des demandes de particuliers qui souhaitent consulter les archives du club ?	Si oui, quel est leur profil ?	38- Existe-t-il des documents confidentiels ?	Si oui, un traitement particulier leur est-il appliqué : en matière d'enregistrement, de diffusion, de classement, de sélection, d'archivage ? Quelle est leur nature ?
Oui	Les membres du club	Jamais		Non	
Non	le bureau du club	Jamais		Non	
Oui	bureau	Jamais		Non	
Oui	le bureau	Jamais		Non	
Non	Les membres du club	Jamais		Non	
Oui	Les membres du club	Jamais		Non	
Non	Les membres du club	Jamais		Non	
Oui	les membres du bureau	Jamais		Non	
Oui	moi	Jamais		Non	
Non	Les documents ne sont pas consultables	Jamais		Non	
Non	Les membres du club	Jamais		Non	

39- Existe-t-il des mesures de sécurité pour la conservation des documents ?	Si oui, quelles sont-elles ?	40- Une personne en particulier est-elle en charge de la gestion des archives au sein du club ?	Si non, pour quelles raisons ?	Remarques éventuelles sur des notions archivistiques qui n'auraient pas été abordées
Non		Oui		
Non		Non		
Non		Non		
Non		Oui		
Non		Non	Plusieurs personnes s'en occupent	
Non		Non		
Non		Non	Plusieurs personnes s'en occupent	
Non		Non	Plusieurs personnes s'en occupent	
Non		Non		
Non		Non	Plusieurs personnes s'en occupent	
Non		Non	Plusieurs personnes s'en occupent	

Club interrogé	Horodateur	1- Dans quel espace géographique vous situez-vous ?	Si vous vous situez dans le Nord-Ouest de la France, dans la région Pays de Loire, dans quel département est situé votre club ?	2- En quelle année le club a-t-il été créé ?	3- A quel niveau joue l'équipe senior la mieux classée (que ce soit en senior chez les masculins ou les féminines) ?
12	4/20/2015 10:51:11	Nord-Ouest de la France		9/1/1982	Échelon régional
13	4/28/2015 19:38:07	Sud-Ouest de la France		01/09/1965	Échelon départemental
14	4/28/2015 22:30:15	Nord-Ouest de la France		7/1/2008	Échelon départemental
15	4/30/2015 14:18:20	Nord-Ouest de la France		01/01/1903	Échelon national
16	5/8/2015 9:57:36	Sud-Ouest de la France		22/02/1946	Échelon départemental
17	5/14/2015 20:47:39	Nord-Ouest de la France, dans la région Pays de Loire	Le Maine-et-Loire	6/1/2003	Échelon départemental
18	5/14/2015 20:48:29	Nord-Ouest de la France		6/4/1994	Échelon départemental
19	5/14/2015 20:50:14	Sud-Ouest de la France		9/1/2015	Échelon départemental
20	5/14/2015 20:53:42	Nord-Est de la France		01/01/1937	Échelon régional
21	5/14/2015 20:55:35	Nord-Est de la France		02/09/1961	Échelon départemental
22	5/14/2015 23:47:16	Nord-Est de la France		7/4/1980	Échelon départemental

4- Selon vous, à quoi servent les archives ?	5- Connaissez-vous le programme Mémos (c'est un programme pour la sauvegarde des archives du sport) ?	6- Avez-vous déjà entrepris des politiques qui mettent en valeur, en avant vos archives ?	Si oui, quelles sont-elles ?	Si oui, pouvez-vous en dire plus sur ces activités qui mettent en valeur vos archives (date des activités, les différents documents mis en avant, quelles activités étaient-ce...) ?	Si non, souhaitez-vous en réaliser prochainement ? Et quelles sont-elles ?
garder la mémoire du club	Non	Oui	Nous numérisons certaines archives et ces dernières sont consultables librement sur internet	retrouver le parcours de nos joueurs depuis leur arrivée dans le club (certains sont arrivés à 10/12 et sont 20 ans après tjrs au club)	
à laisser une trace d'un club et de ses licenciés.	Non	Oui	Nous numérisons certaines archives et ces dernières sont consultables librement sur internet	anciennes photos d'équipes mises sur le site internet et facebook du club.	
a garder une trace de l'histoire d'un club	Non	Non			
Mémoire du club.	Non	Oui	Nous avons réalisé un ouvrage, un manuel, une brochure (traitant par exemple de l'Histoire du club)	Centenaire du club en 2003. Edition d'un livre. Exposition photos.	
Référence administrativeMémoire "affective " du Club	Non	Oui	Nous avons réalisé des expositions	Conservation des licences avec photoExposition lors de la fête du sport	
garder une trace des factures, des licenciés du club	Non	Non			a part mettre quelques photos sur notre site internet
A prendre de la place dans les cartons ainsi qu'au historien	Non	Non			non. pas au programme de notre mandature
Souvenirs. Histoire du club	Oui	Non			Non
C'est la mémoire d'un club.	Non	Oui	Nous avons réalisé un ouvrage, un manuel, une brochure (traitant par exemple de l'Histoire du club)	nous réalisons chaque année une plaquette du club avec les photos de nos équipes accompagnées d'un commentaire de l'entraîneur pour la future saison. Nous sommes au 27 ème numéro, ce qui constitue 27 années de mémoire, sans compter les photos et vidéos disponible sur notre site. Nous avons aussi fêté les 70 ans du club et fait à cette occasion une rétrospective du club avec le témoignage d'anciens du clubs fondateurs.	
Les archives sont la mémoire d'un club et ddu Basket Ball. Ceci est très important	Non	Non			
Les archives ont une valeur historique.	Non	Non			Non

7- Utilisez-vous des instructions, des circulaires en ce qui concerne la gestion des documents ?	Si oui, par qui sont-elles connues?	8- Utilisez-vous une réglementation, des tableaux de gestion en ce qui concerne la nature des documents à conserver, le lieu et la durée de leur conservation ?	9- Recevez-vous des dons d'archives ?	Si oui, à quelle fréquence ?	Quel est en général le profil du donateur ?	Pourquoi les cède-t-il ?
Non		Non	Non			
Non		Non	Oui	pas des dons, juste des prêts	Un ancien membre du club/un passionné	
Non		Non	Non			
Non		Non	Non			
Non		Non	Non			
Non		Non	Non			
Non	Elles sont connues par une partie de la structure	Non	Non			
Non		Non	Oui	Peu souvent	Un ancien membre du club/un passionné	
Non		Non	Non			
Oui	Elles sont connues par une partie de la structure	Non	Non			
Non		Non	Non			

10- Enregistrez-vous tous les documents lors de leur arrivée dans les archives du club ?	Si oui, quels outils utilisez-vous pour cela (registres, système informatique, numériseur) ?	11- Attribuez-vous des références, des cotes aux documents ?	Si vous attribuez des cotes, des références seulement à certains documents, quelle est leur nature ? (comptabilité, administration....)	Utilisez-vous un outil pour retrouver ces références ?	Si oui, lequel ?
Non		Non		Non	
Oui	disque dur personnel	Non		Non	
Non		Non			
Non		Non		Non	
Non		Non			
Non		Non		Non	
Non		Non		Non	
Non		Non		Non	
Non		Non		Non	
Non		Non		Non	
Non		Non		Non	

12- La circulation, la transmission, le prêt des documents au sein du club sont-ils contrôlés ?	13- Selon vous, quelle quantité de documents conservez-vous ? (il s'agira de donner une estimation avec des armoires)	14- Conservez-vous les statuts du club ? (Documents relatifs à la création du club)	15- D'après vous, quels types de documents sont le plus représentés parmi vos archives ?	16- D'après vous, à quand est daté le document le plus ancien ?	17- Quelle est la nature de ce document ?
Toujours	½ armoire	Non	Les documents relevant de la comptabilité, Les documents relevant de la gestion du personnel, Les documents relevant de l'histoire du club, nombreuses photos et articles de journaux	9/1/2001	C'est un document à caractère historique (un article de presse par exemple)
Toujours	2 armoires	Oui	Les documents relevant de la comptabilité	01/09/1965	Ce sont les statuts du club
Jamais	½ armoire	Oui	Les documents relevant de la comptabilité, Les documents relevant des adhésions au club, des contrats, des licences	9/1/2009	C'est une demande de mutation, une licence, un contrat
Jamais	1 armoire	Oui	Les documents relevant de la comptabilité, Les documents relevant de l'histoire du club	1/1/2015	C'est un document à caractère historique (un article de presse par exemple)
Souvent	½ armoire	Oui	Les documents relevant de la comptabilité, Les documents relevant des adhésions au club, des contrats, des licences	9/24/1981	Il relève de la comptabilité
Jamais	½ armoire	Nous ne savons pas si le club possède ce document	Les documents relevant de la comptabilité	1/1/2012	Il relève de la comptabilité
Parfois	1 armoire	Oui	Les documents relevant de la comptabilité, Les documents relevant des adhésions au club, des contrats, des licences	6/4/1994	Ce sont les statuts du club
Jamais	1 armoire	Oui	Les documents relevant de la comptabilité, Les documents relevant de l'histoire du club	9/1/1980	Ce sont les statuts du club
Jamais	1 armoire	Oui	Les documents relevant de la comptabilité	01/01/1940	registre pour les compte rendu de réunion en langue allemande
Jamais	3 armoires	Oui	Les documents relevant de la comptabilité, Les documents relevant des adhésions au club, des contrats, des licences, Les documents relevant de l'histoire du club	02/09/1961	Ce sont les statuts du club
Jamais	2 armoires	Oui	Les documents relevant de la comptabilité, Les documents relevant des adhésions au club, des contrats, des licences	7/4/1980	Ce sont les statuts du club

18- D'après vous, à quand est daté le document le plus récent ?	19- Quelle est la nature de ce document ?	20- Possédez-vous la collection complète des documents relatant des activités du conseil d'administration ?	21- Comment les dossiers d'archives sont-ils constitués ?	22- Procède-t-on à une épuration, une destruction des dossiers ?	Si oui, comment procédez-vous ?
4/18/2015	Il relève de la comptabilité	Non	Par date, Par thématique (comptabilité, finances, administration...)	Jamais	
4/28/2015	C'est une demande de mutation, une licence, un contrat	Non	Par thématique (comptabilité, finances, administration...)	Parfois	Nous ne suivons pas de règles en particulier
4/1/2015	Il relève de la comptabilité	Non	Par date	Jamais	
4/29/2015	Il relève de la comptabilité	Non	Par date	Parfois	Nous ne suivons pas de règles en particulier
4/12/2015	Il relève de la comptabilité	Non	Par date	Parfois	Nous réalisons cela lors d'un versement des documents ou d'un changement de lieu de conservation des documents
5/14/2015	power point ag du club	Non	au pif	Parfois	Nous ne suivons pas de règles en particulier
5/14/2015	demande de subvention	Oui	Par date	Parfois	Nous réalisons cela lors d'un versement des documents ou d'un changement de lieu de conservation des documents
5/7/2015	Il relève de la comptabilité	Non	Par thématique (comptabilité, finances, administration...)	Jamais	
1/1/2015	C'est un document à caractère historique (un article de presse par exemple)	Oui	Par date	Jamais	Nous réalisons cela lors d'un versement des documents ou d'un changement de lieu de conservation des documents
5/12/2015	Demande d'autorisation buvette	Non	Par thématique (comptabilité, finances, administration...)	Parfois	Nous ne suivons pas de règles en particulier
5/14/2015	Il relève de la comptabilité	Oui	Par date, Par thématique (comptabilité, finances, administration...)	Parfois	Nous ne suivons pas de règles en particulier

23- Existe-t-il un plan de classement ?	Si oui, est-il connu et appliqué ?	Si le système de classement est numérique, quel est le moyen d'accès (fichier, registre, base de données) ?	24- Les documents électroniques sont-ils classés ?	Si oui, comment les classez-vous ?	25- Où sont conservés les dossiers papier ?
Non		fichiers	Souvent	par catégorie et date	chez le président
Non	Non		Souvent		Dans une salle dédiée aux archives qui ne respectent pas forcément les normes de conservation
Non	Non		Jamais		Dans les locaux des différents salariés
Non	Non		Souvent		Dans une salle dédiée aux archives qui ne respectent pas forcément les normes de conservation
Non			Parfois		Dans une salle dédiée aux archives qui ne respectent pas forcément les normes de conservation
Non			Parfois		Les archives papiers ne sont pas conservées
Non			Parfois	catégorie de provenance	Dans les locaux des différents salariés
Non			Parfois		Domicile président
Non	Non		Toujours	Chacun les classe en fonction de son activité	Dans une salle dédiée aux archives qui ne respectent pas forcément les normes de conservation
Non	Non		Toujours	par dossier à thèmes	Chez le secrétaire
Non			Toujours	Par thème	Dans une salle dédiée aux archives qui ne respectent pas forcément les normes de conservation

26- Avez-vous déjà changé de lieu de conservation des archives du club ?	Si oui, combien de fois ?	Si oui, pour quelles raisons ?	27- Des documents ont-ils été perdus ou détruits dans le cadre d'un changement de lieu de conservation des documents ?	28- Quel type de contenant est utilisé pour conserver les documents ?	29- Y a-t-il suffisamment de place pour conserver des dossiers au sein du club ?	Si non, où se trouvent ces dossiers ?
Oui	Plus que 4 fois	changement de présidence	Oui	Pochettes plastiques, clefs usb	Non	chez le président
Oui	2 fois	A cause de dégradations dans la salle d'archives (inondations,...)	Oui	Boîtes d'archivage	Non	
Non			Nous n'avons pas changé le lieu de conservation des documents	Chemises de papier	Oui	
Oui	1 fois	Dans le cadre d'un changement des locaux du club	Non	Cartons	Oui	
Oui	1 fois	Dans le cadre d'un changement des locaux du club	Non	Chemises de papier, Boîtes d'archivage	Oui	
Oui	Plus que 4 fois	changement de secrétaire	Oui	Chemises de papier	Non	un peu partout, chez des secrétaires ou ex secrétaire dans des placards des salles de sport
Oui	4 fois	Dans le cadre d'un changement des locaux du club	Non	Chemises de papier, Cartons	Oui	
Non			Nous n'avons pas changé le lieu de conservation des documents	Chemises de papier, Cartons, Boîtes d'archivage, Pochettes plastiques	Non	Domicile président
Non			Non	Boîtes d'archivage	Oui	
Oui	2 fois	chgt de domicile	Non	Boîtes d'archivage	Oui	
Non			Non	Cartons, Boîtes d'archivage	Oui	

30- Pensez-vous un jour transmettre votre fonds d'archives à un service d'archives qui serait chargé de le conserver ?	Si oui, auprès de quel type de structure le transmettriez-vous ?	Si non, pour quelles raisons ?	Si le versement du fonds d'archives a déjà été réalisé, auprès de quel service cela a été effectué ?	31- Les dossiers sont-ils classés ?	32- Un archiviste, un professionnel a-t-il déjà classé votre fonds d'archives ?
Non				Souvent	Non
Non				Souvent	Non
Non				Parfois	Non
Non				Souvent	Non
Non				Souvent	Non
Non		cout d'un tel service. nous n'avons pas les moyens.		Rarement	Non
Non		ceci a cun coût		Souvent	Non
Non				Rarement	Non
Non	Auprès d'un service d'archives communal			Toujours	Non
Non				Toujours	Non
Non				Parfois	Non

Si votre fonds d'archives a été classé par un archiviste, un professionnel, de quelle structure est-il issu ? (archives départementales, archives communales...)	33- Existe-t-il une liste des dossiers conservés ou un instrument de recherche ?	34- Combien de temps faut-il en moyenne pour retrouver un document lorsque l'on en a besoin ?	35- Retrouvez-vous toujours tous les documents ?	36- Qui a accès aux documents ?	37- Recevez-vous des demandes de particuliers qui souhaitent consulter les archives du club ?	Si oui, quel est leur profil ?
	Non	Une heure	Oui	Les membres du club, direction et comité	Jamais	
	Non	Une heure	Oui	Les membres du club	Jamais	
	Non	Une heure	Oui	Les membres du club	Jamais	
	Non	Une semaine	Non	Les membres du club	Jamais	
	Non	Une heure	Oui	Les membres du club	Parfois	anciennes licenciées
	Non	Un mois	Non	bureau	Jamais	
	Non	Un jour	Oui	Les documents ne sont pas consultables	Jamais	
	Non	Une heure	Non	Les membres du club	Jamais	
	Non	5 minutes	Oui	Les membres du club	Jamais	
	Non	Une heure	Oui	Secrétaire et Trésorier	Parfois	Anciens membres
	Non	Une semaine	Non	Les documents ne sont pas consultables	Jamais	

38- Existe-t-il des documents confidentiels ?	Si oui, un traitement particulier leur est-il appliqué : en matière d'enregistrement, de diffusion, de classement, de sélection, d'archivage ? Quelle est leur nature ?	39- Existe-t-il des mesures de sécurité pour la conservation des documents ?	Si oui, quelles sont-elles ?	40- Une personne en particulier est-elle en charge de la gestion des archives au sein du club ?	Si non, pour quelles raisons ?	Remarques éventuelles sur des notions archivistiques qui n'auraient pas été abordées
Non		Oui	sur clefs usb + ordinateur	Oui		
Non		Non		Non	Plusieurs personnes s'en occupent	
Non		Non		Oui		
Non		Non		Non	Plusieurs personnes s'en occupent	
Non		Non		Non	Plusieurs personnes s'en occupent	
Non		Non		Non	pas de besoin	nous n'avons jamais pensé aux archives du club comme quelques choses d'important.
Non		Non		Non	Plusieurs personnes s'en occupent	
Non		Non		Oui		
Non		Non		Non	Plusieurs personnes s'en occupent	
Non		Non		Non	Le secrétaire s'en occupe	
Non		Non		Non	Plusieurs personnes s'en occupent	

Club interrogé	Horodateur	1- Dans quel espace géographique vous situez-vous ?	Si vous vous situez dans le Nord-Ouest de la France, dans la région Pays de Loire, dans quel département est situé votre club ?	2- En quelle année le club a-t-il été créé ?	3- A quel niveau joue l'équipe senior la mieux classée (que ce soit en senior chez les masculins ou les féminines) ?
23	5/15/2015 8:05:17	Nord-Est de la France		15/04/1958	Échelon départemental
24	5/15/2015 8:39:09	Sud-Ouest de la France		5/14/1973	Échelon régional
25	5/15/2015 9:19:19	Nord-Est de la France		7/20/1972	Échelon régional
26	5/15/2015 9:58:41	Nord-Est de la France		15/01/1949	Échelon régional
27	5/15/2015 10:04:20	Sud-Est de la France		9/1/2003	Échelon départemental
28	5/15/2015 10:04:44	Nord-Est de la France		01/01/1920	Échelon national
29	5/15/2015 10:11:23	Sud-Est de la France		5/31/1994	Échelon national
30	5/15/2015 11:45:45	Nord-Est de la France		01/08/1929	Pro A / Pro B
31	5/15/2015 13:15:02	Nord-Ouest de la France, dans la région Pays de Loire	La Mayenne	6/14/2014	Échelon départemental
32	5/15/2015 13:54:53	Nord-Est de la France		01/07/1947	Échelon régional
33	5/15/2015 14:21:45	Nord-Est de la France		01/08/1948	Échelon régional

4- Selon vous, à quoi servent les archives ?	5- Connaissez-vous le programme Mémos (c'est un programme pour la sauvegarde des archives du sport) ?	6- Avez-vous déjà entrepris des politiques qui mettent en valeur, en avant vos archives ?	Si oui, quelles sont-elles ?	Si oui, pouvez-vous en dire plus sur ces activités qui mettent en valeur vos archives (date des activités, les différents documents mis en avant, quelles activités étaient-ce...)?	Si non, souhaitez-vous en réaliser prochainement ? Et quelles sont-elles ?
La mémoire du club, la fiscalité...	Non	Oui	Nous avons réalisé des expositions, Nous avons réalisé un ouvrage, un manuel, une brochure (traitant par exemple de l'Histoire du club)	Lors des anniversaires du club ( 50e, 60e) recueil d'histoires, de photos + expositions	
Principalement pour mémoire. Utile pour rechercher lors d'anniversaire du club	Non	Non			
A garder les documents : licenciés, nombre d'équipes, classement , bilan financier et AG .de chaque saison .	Non	Non	Nous avons réalisé des expositions	J'ai présenté en pps l'historique des équipes et des résultats. J'y ai ajouté des documents sur les débuts du basket , et plus spécialement féminin .	
Ne pas oublier l'histoire du club.	Oui	Non			
A créer l'identité du Club, l'ASSB est un club très jeune (2003) né de la scission des activités sportives de l'AS Soucieu en Jarrest. A contribuer à la transmission de l'histoire du Club.	Non	Non			
Garder des "traces" des grands moments d'un club pour permettre de raconter son histoire et créer son identité.	Non	Non			
écrire l'histoire	Non	Oui	Nous avons réalisé des expositions, Nous avons réalisé un ouvrage, un manuel, une brochure (traitant par exemple de l'Histoire du club)	fête des 20 ans du club, la saison passée sous forme de planches photographiques des événements retraçant l'histoire à chaque AG également	
A conserver la mémoire du club	Non	Oui	Nous avons réalisé des expositions	Les photos d'archive sont affichées sous cadre dans notre club house de manière permanente	
Pour le moment à rien à titre personnel Club trop neuf	Non	Non			
Pour remémorer les anniversaires de club 30 40 50 ans par ex	Non	Oui	Nous avons réalisé des expositions	50 ans du club Licences Articles de journaux	
A plusieurs choses : Respect de la législation (comptabilité et fiscalité) maintien de la mémoire du club	Non	Non			Non je ne pense pas

7- Utilisez-vous des instructions, des circulaires en ce qui concerne la gestion des documents ?	Si oui, par qui sont-elles connues?	8- Utilisez-vous une réglementation, des tableaux de gestion en ce qui concerne la nature des documents à conserver, le lieu et la durée de leur conservation ?	9- Recevez-vous des dons d'archives ?	Si oui, à quelle fréquence ?	Quel est en général le profil du donateur ?	Pourquoi les cède-t-il ?
Oui	Elles sont connues par une partie de la structure	Oui	Oui	Lors d'anniversaire...	Un ancien membre du club/un passionné	possibilité de créer des copies, les montrer
Non		Non	Non			
Non		Non	Non			
Non		Non	Non			
Oui	Elles sont connues par une partie de la structure	Non	Non			
Non		Non	Non			
Non		Oui	Non			
Non		Non	Oui	Rarement	Un ancien membre du club/un passionné	Il s'agit de personnes qui nous donnent d'anciennes photos retrouvées chez eux pour alimenter notre "exposition" au club house.
Non		Non	Non			
Non		Non	Non			
Non		Non	Non			

10- Enregistrez-vous tous les documents lors de leur arrivée dans les archives du club ?	Si oui, quels outils utilisez-vous pour cela (registres, système informatique, numériser) ?	11- Attribuez-vous des références, des cotes aux documents ?	Si vous attribuez des cotes, des références seulement à certains documents, quelle est leur nature ? (comptabilité, administration....)	Utilisez-vous un outil pour retrouver ces références ?	Si oui, lequel ?	12- La circulation, la transmission, le prêt des documents au sein du club sont-ils contrôlés ?
Non		Non		Non		Parfois
Non		Non				Jamais
Non	Sur ordinateur depuis que j'en ai eu un .	Non		Non		Souvent
Non		Non		Non		Parfois
Non		Non		Non		Parfois
Non		Non		Non		Jamais
Oui	système informatique	Oui	année par année	Oui	planches année par année	Toujours
Non		Non		Non		Souvent
Non		Non				Toujours
Non		Non		Non		Toujours
Non		Non				Jamais

13- Selon vous, quelle quantité de documents conservez-vous ? (il s'agira de donner une estimation avec des armoires)	14- Conservez-vous les statuts du club ? (Documents relatifs à la création du club)	15- D'après vous, quels types de documents sont le plus représentés parmi vos archives ?	16- D'après vous, à quand est daté le document le plus ancien ?	17- Quelle est la nature de ce document ?	18- D'après vous, à quand est daté le document le plus récent ?
2 armoires	Oui	Les documents relevant de la comptabilité, Les documents relevant des adhésions au club, des contrats, des licences, Les documents relevant de l'histoire du club	15/04/1958	Ce sont les statuts du club	1/15/2015
2 armoires	Oui	Les documents relevant des adhésions au club, des contrats, des licences	5/14/1973	Ce sont les statuts du club	5/13/2015
½ armoire	Oui	Les documents relevant de la comptabilité, Les documents relevant des adhésions au club, des contrats, des licences	16/07/1969	Ce sont les statuts du club	4/18/2015
3 armoires	Oui	Les documents relevant de la comptabilité, Les documents relevant de l'histoire du club	15/01/1949	Ce sont les statuts du club	4/20/2015
½ armoire	Oui	Les documents relevant de la comptabilité, Les documents relevant des adhésions au club, des contrats, des licences, Les documents relevant de l'histoire du club, photos	9/1/2003	Ce sont les statuts du club	5/13/2015
½ armoire	Oui	Les documents relevant de la comptabilité, Les documents relevant de la gestion du personnel	9/15/1970	Photos	5/10/2015
1 armoire	Oui	Les documents relevant de la comptabilité, Les documents relevant de la gestion du personnel, Les documents relevant des adhésions au club, des contrats, des licences, Les documents relevant de l'histoire du club	5/31/1994	Ce sont les statuts du club	5/15/2015
2 armoires	Oui	Les documents relevant de la comptabilité, Les documents relevant des adhésions au club, des contrats, des licences, Les documents relevant de l'histoire du club	01/09/1929	photo	5/15/2015
½ armoire	Oui	Les documents relevant des adhésions au club, des contrats, des licences	6/14/2014	Ce sont les statuts du club	11/7/2014
4 armoires	Oui	Les documents relevant des adhésions au club, des contrats, des licences, Les documents relevant de l'histoire du club	5/1/1981	C'est un document à caractère historique (un article de presse par exemple)	5/1/2015
1 armoire	Oui	Les documents relevant de la comptabilité	01/07/1948	Ce sont les statuts du club	5/1/2015

19- Quelle est la nature de ce document ?	20- Possédez-vous la collection complète des documents relatant des activités du conseil d'administration ?	21- Comment les dossiers d'archives sont-ils constitués ?	22- Procède-t-on à une épuration, une destruction des dossiers ?	Si oui, comment procédez-vous ?	23- Existe-t-il un plan de classement ?	Si oui, est-il connu et appliqué ?
Il relève de la comptabilité	Non	Par thématique (comptabilité, finances, administration...)	Parfois	Nous suivons les règles d'un tableau de gestion	Non	Non
C'est un document à caractère historique (un article de presse par exemple)	Non	Par date	Jamais		Non	
C'est un document à caractère historique (un article de presse par exemple)	Oui	Par date	Jamais		Non	
Il relève de la comptabilité	Non	Par thématique (comptabilité, finances, administration...)	Jamais	Nous ne suivons pas de règles en particulier	Non	Non
C'est un document à caractère historique (un article de presse par exemple)	Non	Par date	Parfois	Nous ne suivons pas de règles en particulier	Non	
C'est un document à caractère historique (un article de presse par exemple)	Non	Par thématique (comptabilité, finances, administration...)	Jamais		Non	Non
Il relève de la comptabilité	Oui	Par date, Par thématique (comptabilité, finances, administration...)	Parfois	Nous ne suivons pas de règles en particulier	Oui	Oui
Tous les documents de gestion courante actuels.	Non	Par thématique (comptabilité, finances, administration...)	Jamais		Non	
C'est une demande de mutation, une licence, un contrat	Non	Par date, Par thématique (comptabilité, finances, administration...)	Jamais		Non	Non
C'est un document à caractère historique (un article de presse par exemple)	Oui	Par date	Parfois	Nous ne suivons pas de règles en particulier	Non	
Il relève de la comptabilité	Non	Par date	Parfois	Nous ne suivons pas de règles en particulier	Non	

Si le système de classement est numérique, quel est le moyen d'accès (fichier, registre, base de données) ?	24- Les documents électroniques sont-ils classés ?	Si oui, comment les classez-vous ?	25- Où sont conservés les dossiers papier ?	26- Avez-vous déjà changé de lieu de conservation des archives du club ?	Si oui, combien de fois ?	Si oui, pour quelles raisons ?
	Souvent		membres du comité + salle polyvalente	Oui	3 fois	Dans le cadre d'un changement des locaux du club, changement de direction
	Souvent		chez des bénévoles	Oui	3 fois	changement de benevoles
	Souvent	Par thème	Chez moi	Non		
	Parfois		Secrétaire	Non		
	Souvent	par année et par theme (sportif, gestion, mairie ...)	Dans une salle dédiée aux archives qui ne respectent pas forcément les normes de conservation	Oui	2 fois	Dans le cadre d'un changement des locaux du club
	Jamais		Dans les locaux des différents salariés	Oui	3 fois	Dans le cadre d'un changement des locaux du club
	Toujours	dossier	Dans les locaux des différents salariés	Oui	1 fois	Dans le cadre d'un changement des locaux du club
	Toujours	Par thématique et par saison	Dans les locaux des différents salariés	Non		
	Toujours	Par thème	Dans mon bureau	Non		
	Toujours	Mail	Chez le president	Non		
	Jamais		dans le bureau du club	Non		

27- Des documents ont-ils été perdus ou détruits dans le cadre d'un changement de lieu de conservation des documents ?	28- Quel type de contenant est utilisé pour conserver les documents ?	29- Y a-t-il suffisamment de place pour conserver des dossiers au sein du club ?	Si non, où se trouvent ces dossiers ?	30- Pensez-vous un jour transmettre votre fonds d'archives à un service d'archives qui serait chargé de le conserver ?	Si oui, auprès de quel type de structure le transmettriez-vous ?	Si non, pour quelles raisons ?
Non	Boîtes d'archivage, Pochettes plastiques	Oui		Non		ça ne nous est jamais venu à l'idée!
Oui	Boîtes d'archivage	Non	chez les benevoles	Non		
Nous n'avons pas changé le lieu de conservation des documents	Chemises de papier, Cartons	Oui		Non		Il n'est pas important en quantité .
Nous n'avons pas changé le lieu de conservation des documents	Chemises de papier	Non	Secrétaire	Non		Nous sommes un petit club, il n'y a pas beaucoup d'archives.
Non	Chemises de papier, Cartons, Pochettes plastiques	Oui		Non		
Non	Chemises de papier, Cartons	Oui		Non		Pas d'archives précises, ni en quantité importante.
Non	Chemises de papier, Cartons, Dossiers suspendus, Boîtes d'archivage, Pochettes plastiques	Oui		Non		aucune utilité
Oui	Boîtes d'archivage	Oui		Non		Cela n'est pas nécessaire pour le moment
Nous n'avons pas changé le lieu de conservation des documents	Chemises de papier	Oui		Non		
Non	Cartons	Non	Chez le president	Non		
Oui	Chemises de papier	Oui		Non		

Si le versement du fonds d'archives a déjà été réalisé, auprès de quel service cela a été effectué ?	31- Les dossiers sont-ils classés ?	32- Un archiviste, un professionnel a-t-il déjà classé votre fonds d'archives ?	Si votre fonds d'archives a été classé par un archiviste, un professionnel, de quelle structure est-il issu ? (archives départementales, archives communales...)	33- Existe-t-il une liste des dossiers conservés ou un instrument de recherche ?	34- Combien de temps faut-il en moyenne pour retrouver un document lorsque l'on en a besoin ?	35- Retrouvez-vous toujours tous les documents ?
	Souvent	Non		Non	Une heure	Oui
	Souvent	Non		Non	Un jour	Non
	Toujours	Non		Non	5 minutes	Oui
	Parfois	Non		Non	Une heure	Oui
	Souvent	Non		Non	Une heure	Non
	Parfois	Non		Non	Une heure	Non
	Toujours	Non		Oui	5 minutes	Oui
	Toujours	Non		Non	5 minutes	Oui
	Souvent	Non		Non	5 minutes	Oui
	Jamais	Non		Non	Un jour	Oui
	Souvent	Non		Non	Une heure	Non

36- Qui a accès aux documents ?	37- Recevez-vous des demandes de particuliers qui souhaitent consulter les archives du club ?	Si oui, quel est leur profil ?	38- Existe-t-il des documents confidentiels ?	Si oui, un traitement particulier leur est-il appliqué : en matière d'enregistrement, de diffusion, de classement, de sélection, d'archivage ? Quelle est leur nature ?
les membres du comité	Jamais		Non	
Les documents ne sont pas consultables	Jamais		Non	
Celui qui le souhaite	Parfois	Étudiants	Non	
Les membres du club	Parfois	Étudiants	Non	
Les membres du club	Jamais		Non	
Comité directeur et salariés du club	Jamais		Oui	Non
salaries du club et membres du bureau	Parfois	club	Oui	non , pas de traitement particulier
La secrétaire et les dirigeants	Jamais		Non	
Tout le monde	Jamais		Non	
Les membres du club	Jamais		Oui	
Les membres du club	Jamais		Non	

39- Existe-t-il des mesures de sécurité pour la conservation des documents ?	Si oui, quelles sont-elles ?	40- Une personne en particulier est-elle en charge de la gestion des archives au sein du club ?	Si non, pour quelles raisons ?	Remarques éventuelles sur des notions archivistiques qui n'auraient pas été abordées
Non		Non	Plusieurs personnes s'en occupent	
Non		Non	Plusieurs personnes s'en occupent	
Non		Oui		
Non		Non	Plusieurs personnes s'en occupent	
Non		Non	Plusieurs personnes s'en occupent	
Non		Non		
Non		Non	Plusieurs personnes s'en occupent	
Non		Oui		
Non		Non		
Non		Non	Pas le temps	
Non		Non	Plusieurs personnes s'en occupent	

Club interrogé	Horodateur	1- Dans quel espace géographique vous situez-vous ?	Si vous vous situez dans le Nord-Ouest de la France, dans la région Pays de Loire, dans quel département est situé votre club ?	2- En quelle année le club a-t-il été créé ?	3- A quel niveau joue l'équipe senior la mieux classée (que ce soit en senior chez les masculins ou les féminines) ?
34	5/15/2015 14:39:07	Nord-Est de la France		4/2/1991	Échelon régional
35	5/15/2015 21:15:43	Sud-Ouest de la France		9/1/2009	Loisir
36	5/15/2015 23:49:23	Nord-Ouest de la France		1/1/1976	Échelon régional
37	5/16/2015 0:36:57	Sud-Ouest de la France		6/1/1985	Échelon départemental
38	5/16/2015 6:04:42	Nord-Est de la France		25/10/1941	Échelon national
39	5/16/2015 9:38:59	Sud-Ouest de la France		5/10/1974	Échelon national
40	5/16/2015 12:46:35	Nord-Ouest de la France, dans la région Pays de Loire	La Sarthe	6/12/2013	Échelon départemental
41	5/16/2015 14:24:59	Nord-Ouest de la France	La Sarthe	9/1/1986	Loisir
42	5/16/2015 18:26:46	Nord-Ouest de la France		9/1/1986	Échelon départemental
43	5/16/2015 21:27:01	Sud-Ouest de la France		01/09/1950	Échelon régional
44	5/16/2015 22:07:40	Nord-Est de la France		1/9/2001	Échelon départemental

4- Selon vous, à quoi servent les archives ?	5- Connaissez-vous le programme Mémos (c'est un programme pour la sauvegarde des archives du sport) ?	6- Avez-vous déjà entrepris des politiques qui mettent en valeur, en avant vos archives ?	Si oui, quelles sont-elles ?	Si oui, pouvez-vous en dire plus sur ces activités qui mettent en valeur vos archives (date des activités, les différents documents mis en avant, quelles activités étaient-ce...)?	Si non, souhaitez-vous en réaliser prochainement ? Et quelles sont-elles ?
Garder une trace et des souvenirs	Non	Non			Non trop contraignant
A suivre le évolution du basket	Non	Oui	Un album photo		
historique du club, souvenirs,	Non	Non			
A conserver des souvenirs et laisser une trace historique pour les générations futures.	Non	Oui	Nous numérisons certaines archives et ces dernières sont consultables librement sur internet, Parution dans notre gazette	C'est essentiellement des photos, des comptes rendus de réunion et des articles de presse	
Conserver la mémoire vivante du club	Non	Oui	Nous avons réalisé des expositions, Nous avons réalisé un ouvrage, un manuel, une brochure (traitant par exemple de l'Histoire du club), Nous numérisons certaines archives et ces dernières sont consultables librement sur internet	50 et 70 ans du club historique du club relaté sur notre site web	
à garder l'histoire du club	Non	Oui	Nous avons réalisé des expositions		
Étudier l'évolution du club créer une identité laisser une trace historique	Non	Non			
Je trouve que les archives sont importantes mais notre club a connu de belles victoires dans les années 90 et malheureusement interrompu pendant quelques années où les archives ont été égarée. Je suis présidente depuis un an seulement. La date donnée au-dessus est approximative	Non	Non			pas dans les projets immédiat mais pourquoi pas
à garder des traces du club	Non	Non			
Actuellement dans notre club, elles sont peu nombreuses et relativement récentes car les plus anciennes ont disparues dans un incendie du foyer du club dans les années 1995.	Non	Oui	Nous avons réalisé un ouvrage, un manuel, une brochure (traitant par exemple de l'Histoire du club)	Présentation de Photos anciennes qui ont été récupérées après une exposition qui marquait les cinquante ans du Club.	
A mieux comprendre le développement et les échecs du club	Non	Non			Non car pas suffisamment de temps

7- Utilisez-vous des instructions, des circulaires en ce qui concerne la gestion des documents ?	Si oui, par qui sont-elles connues?	8- Utilisez-vous une réglementation, des tableaux de gestion en ce qui concerne la nature des documents à conserver, le lieu et la durée de leur conservation ?	9- Recevez-vous des dons d'archives ?	Si oui, à quelle fréquence ?	Quel est en général le profil du donateur ?	Pourquoi les cède-t-il ?
Non		Non	Non			
Non		Non	Non			
Non		Non	Non			
Non		Non	Oui	Très rarement	Un ancien membre du club/un passionné	Il n'est plus au club et soit je l'ai sollicité soit il a vu d'autres articles ou documents historiques
Non		Non	Non	des personnes ont été sollicitées pour des prêts de photos qui ont été scannées et stockées	Un ancien membre du club/un passionné	
Non	Elles sont connues par une partie de la structure	Non	Non			
Non		Non	Non			
Non		Non	Non			
Non		Oui	Non			
Oui	Elles sont connues par une partie de la structure	Non	Non			
Non		Non	Non			

10- Enregistrez-vous tous les documents lors de leur arrivée dans les archives du club ?	Si oui, quels outils utilisez-vous pour cela (registres, système informatique, numériseur) ?	11- Attribuez-vous des références, des cotes aux documents ?	Si vous attribuez des cotes, des références seulement à certains documents, quelle est leur nature ? (comptabilité, administration....)	Utilisez-vous un outil pour retrouver ces références ?	Si oui, lequel ?
Non		Non			
Non		Non		Non	
Non		Non			
Oui	Je numérise tous les documents qui sont sauvegarder sur un disque dur externe	Non		Non	
Oui	numériseur	Oui	Dates uniquement Documents comptables et administratifs - Photos - Articles de presse	Non	
Non		Non			
Non		Non			
Oui	système informatique sur clé USB	Non		Non	
Oui	système informatique	Oui	comptabilité équipes	Non	
Oui	Un système informatique - Scanner et mise en dossier	Non			
Non		Non		Non	

12- La circulation, la transmission, le prêt des documents au sein du club sont-ils contrôlés ?	13- Selon vous, quelle quantité de documents conservez-vous ? (il s'agira de donner une estimation avec des armoires)	14- Conservez-vous les statuts du club ? (Documents relatifs à la création du club)	15- D'après vous, quels types de documents sont le plus représentés parmi vos archives ?	16- D'après vous, à quand est daté le document le plus ancien ?	17- Quelle est la nature de ce document ?
Parfois	1 armoire	Oui	Les documents relevant de la comptabilité	2/1/1992	Ce sont les statuts du club
Parfois	½ armoire	Oui	Les documents relevant de la comptabilité, Les documents relevant des adhésions au club, des contrats, des licences	5/15/2009	Il relève de la comptabilité
Souvent	2 armoires	Oui	Les documents relevant de la comptabilité, Les documents relevant de l'histoire du club, photos équipes	1/1/1976	C'est un document à caractère historique (un article de presse par exemple)
Jamais	3 armoires	Oui	Les documents relevant des adhésions au club, des contrats, des licences, Les documents relevant de l'histoire du club, Photos et articles	6/1/1985	Ce sont les statuts du club
Jamais	2 armoires	Oui	Les documents relevant de la comptabilité, Les documents relevant des adhésions au club, des contrats, des licences, Photos - articles de presse	15/05/1942	Photo
Souvent	Plus de 10 armoires	Oui	Les documents relevant de la comptabilité, Les documents relevant de la gestion du personnel, Les documents relevant des adhésions au club, des contrats, des licences, Les documents relevant de l'histoire du club	5/15/1974	Ce sont les statuts du club
Jamais	½ armoire	Oui	Les documents relevant de la comptabilité	6/14/2013	Ce sont les statuts du club
Toujours	½ armoire	Nous ne savons pas si le club possède ce document	Les documents relevant de la comptabilité, Les documents relevant des adhésions au club, des contrats, des licences	9/1/1990	Il relève de la comptabilité
Parfois	2 armoires	Oui	Les documents relevant de la comptabilité, Les documents relevant des adhésions au club, des contrats, des licences	9/1/1986	Ce sont les statuts du club
Jamais	½ armoire	Oui	Photos	9/1/1970	Photo
Jamais	½ armoire	Oui	Les documents relevant de la comptabilité, Les documents relevant de l'histoire du club	1/9/2001	Ce sont les statuts du club

18- D'après vous, à quand est daté le document le plus récent ?	19- Quelle est la nature de ce document ?	20- Possédez-vous la collection complète des documents relatant des activités du conseil d'administration ?	21- Comment les dossiers d'archives sont-ils constitués ?	22- Procède-t-on à une épuración, une destruction des dossiers ?	Si oui, comment procédez-vous ?
5/2/2015	Lettre mairie	Oui	Par date, Par thématique (comptabilité, finances, administration...)	Parfois	Nous ne suivons pas de règles en particulier
5/15/2015	Il relève de la comptabilité	Non	Par date, Par thématique (comptabilité, finances, administration...)	Parfois	Nous ne suivons pas de règles en particulier
5/11/2015	Il relève de la comptabilité	Non	Par thématique (comptabilité, finances, administration...)	Parfois	Nous ne suivons pas de règles en particulier
6/3/2014	C'est un document à caractère historique (un article de presse par exemple)	Non	Par date, Par thématique (comptabilité, finances, administration...)	Jamais	
4/25/2015	article de presse	Non	Par date	Parfois	Nous réalisons cela lors d'un versement des documents ou d'un changement de lieu de conservation des documents
7/1/2014	Il relève de la comptabilité	Non	Par date	Parfois	Nous réalisons cela lors d'un versement des documents ou d'un changement de lieu de conservation des documents
4/16/2015	Il relève de la comptabilité	Non	Par thématique (comptabilité, finances, administration...)	Jamais	
5/1/2015	Il relève de la comptabilité	Non	Par date	Jamais	
4/25/2015	Il relève de la comptabilité	Oui	Par date, Par thématique (comptabilité, finances, administration...)	Parfois	Nous ne suivons pas de règles en particulier
5/14/2015	Photos	Non	Rien de rationnel	Jamais	
4/9/2015	Il relève de la gestion du personnel	Oui	Pas de classement	Jamais	

23- Existe-t-il un plan de classement ?	Si oui, est-il connu et appliqué ?	Si le système de classement est numérique, quel est le moyen d'accès (fichier, registre, base de données) ?	24- Les documents électroniques sont-ils classés ?	Si oui, comment les classez-vous ?	25- Où sont conservés les dossiers papier ?
Non			Toujours		Dans les locaux des différents salariés
Non			Toujours		Dans une salle dédiée aux archives qui ne respectent pas forcément les normes de conservation
Non			Jamais		Dans une salle dédiée aux archives qui ne respectent pas forcément les normes de conservation
Oui	Oui		Toujours	Par date et par thème	Les archives papiers ne sont pas conservées
Non			Toujours	par date et thème	Dans les locaux des différents salariés
Non			Toujours	par année	Dans une salle dédiée aux archives qui ne respectent pas forcément les normes de conservation
Non			Parfois		Dans les locaux des différents salariés
Oui	Non		Toujours	par ordre, si ça concerne les licences ou le bureau ou la comptabilité	placard du gymnase
Non			Toujours	par équipes comptabilité et documents administratif	Dans une salle dédiée aux archives qui ne respectent pas forcément les normes de conservation
Non			Toujours	En fichier par année.	Dans une salle dédiée aux archives qui ne respectent pas forcément les normes de conservation
Non			Jamais		Dans les locaux des différents salariés

26- Avez-vous déjà changé de lieu de conservation des archives du club ?	Si oui, combien de fois ?	Si oui, pour quelles raisons ?	27- Des documents ont-ils été perdus ou détruits dans le cadre d'un changement de lieu de conservation des documents ?	28- Quel type de contenant est utilisé pour conserver les documents ?	29- Y a-t-il suffisamment de place pour conserver des dossiers au sein du club ?	Si non, où se trouvent ces dossiers ?
Oui	1 fois	Dans le cadre d'un changement des locaux du club	Non	Cartons	Non	
Non			Non	Boîtes d'archivage	Non	
Oui	4 fois	Dans le cadre d'un changement des locaux du club	Oui	Chemises de papier, Cartons, Boîtes d'archivage, Pochettes plastiques	Non	dans un placard
Oui	1 fois	Pour pouvoir les numérisés avant destruction	Non	Disque dur	Oui	
Oui	Plus que 4 fois	Dans le cadre d'un changement des locaux du club	Non	Chemises de papier, Boîtes d'archivage	Oui	
Oui	3 fois	Dans le cadre d'un changement des locaux du club	Non	Chemises de papier, Cartons	Oui	
Non			Non	Chemises de papier, Pochettes plastiques	Oui	
Non			Oui	Chemises de papier, Boîtes d'archivage	Oui	
Oui	3 fois	Dans le cadre d'un changement des locaux du club	Non	Chemises de papier, Boîtes d'archivage	Non	
Oui	2 fois	Dans le cadre d'un changement des locaux du club	Non	Boîtes d'archivage, Ordinateur	Oui	
Non			Non	Pochettes plastiques	Oui	

30- Pensez-vous un jour transmettre votre fonds d'archives à un service d'archives qui serait chargé de le conserver ?	Si oui, auprès de quel type de structure le transmettriez-vous ?	Si non, pour quelles raisons ?	Si le versement du fonds d'archives a déjà été réalisé, auprès de quel service cela a été effectué ?	31- Les dossiers sont-ils classés ?
Non				Parfois
Non		On est tout petit		Souvent
Non		jamais entendu parlé		Rarement
Non		Nous les gardons en interne		Toujours
Non		Parce que l'essentiel des documents importants a été scanné et enregistré		Rarement
Oui	Auprès d'une fédération ou d'un comité			Souvent
Non				Rarement
Non				Rarement
Non				Toujours
Non				Souvent
Non		Pas besoin		Rarement

32- Un archiviste, un professionnel a-t-il déjà classé votre fonds d'archives ?	Si votre fonds d'archives a été classé par un archiviste, un professionnel, de quelle structure est-il issu ? (archives départementales, archives communales...)	33- Existe-t-il une liste des dossiers conservés ou un instrument de recherche ?	34- Combien de temps faut-il en moyenne pour retrouver un document lorsque l'on en a besoin ?	35- Retrouvez-vous toujours tous les documents ?
Non		Non	Un jour	Oui
Non		Non	Une semaine	Oui
Non		Non	Un mois	Non
Non		Oui	5 minutes	Oui
Non		Non	Une heure	Non
Non		Non	Un jour	Non
Non		Non	Une heure	Non
Non		Non	Une heure	Non
Non		Non	Une heure	Oui
Non		Non	Une heure	Oui
Non		Non	Une heure	Non

36- Qui a accès aux documents ?	37- Recevez-vous des demandes de particuliers qui souhaitent consulter les archives du club ?	Si oui, quel est leur profil ?	38- Existe-t-il des documents confidentiels ?	Si oui, un traitement particulier leur est-il appliqué : en matière d'enregistrement, de diffusion, de classement, de sélection, d'archivage ? Quelle est leur nature ?
Les membres du club	Jamais		Non	
les dirigeants	Jamais		Non	
Membres du Bureau	Jamais		Non	
Uniquement moi	Parfois	Généalogistes, passionnés de basket-ball..., Membres du club	Non	
Les documents ne sont pas consultables	Jamais		Non	
Les membres du club	Jamais		Non	
Les membres du club	Parfois		Non	
Les membres du club	Jamais		Non	
Les membres du club	Jamais		Non	
les membres du Bureau	Jamais		Non	
Les dirigeants	Jamais		Non	

39- Existe-t-il des mesures de sécurité pour la conservation des documents ?	Si oui, quelles sont-elles ?	40- Une personne en particulier est-elle en charge de la gestion des archives au sein du club ?	Si non, pour quelles raisons ?	Remarques éventuelles sur des notions archivistiques qui n'auraient pas été abordées
Non		Non	Pas le temps	
Non		Non		
Non		Non	pas assez de docs	
Oui	Les archives sont enregistrés sur deux disque dur différent. Une copie...	Oui		
Non		Non	Plusieurs personnes s'en occupent	
Non		Non	Plusieurs personnes s'en occupent	
Non		Non		
Non		Oui		j'espère avoir pu répondre un peu à vos questions du fait que je ne possède pas grand chose
Non		Oui		
Non		Oui		
Non		Non		

Club interrogé	Horodateur	1- Dans quel espace géographique vous situez-vous ?	Si vous vous situez dans le Nord-Ouest de la France, dans la région Pays de Loire, dans quel département est situé votre club ?	2- En quelle année le club a-t-il été créé ?	3- A quel niveau joue l'équipe senior la mieux classée (que ce soit en senior chez les masculins ou les féminines) ?
45	5/17/2015 10:41:41	Sud-Est de la France		5/10/1990	Échelon régional
46	5/17/2015 19:00:05	Nord-Ouest de la France, dans la région Pays de Loire	La Loire-Atlantique	01/01/1932	Échelon régional
47	5/17/2015 19:08:13	Nord-Est de la France		9/15/1985	Échelon départemental
48	5/17/2015 20:52:13	Nord-Ouest de la France		22/01/1969	Échelon régional
49	5/18/2015 6:54:27	Nord-Ouest de la France, dans la région Pays de Loire	La Vendée	6/4/1981	Échelon régional
50	5/18/2015 10:38:52	Nord-Ouest de la France, dans la région Pays de Loire	La Sarthe	5/22/2014	Échelon départemental
51	5/18/2015 11:26:14	Nord-Ouest de la France		29/03/1950	Échelon régional
52	5/18/2015 11:26:55	Sud-Est de la France		3/31/2005	Pro A / Pro B
53	5/18/2015 15:05:20	Nord-Ouest de la France	La Sarthe	5/2/2001	Échelon départemental
54	5/18/2015 16:10:10	Nord-Ouest de la France		1/1/2015	Échelon national
55	5/18/2015 23:10:16	Départements et Régions d'Outre-Mer et Collectivités d'Outre-Mer (DROM-COM)		6/1/2012	Échelon départemental

4- Selon vous, à quoi servent les archives ?	5- Connaissez-vous le programme Mémos (c'est un programme pour la sauvegarde des archives du sport) ?	6- Avez-vous déjà entrepris des politiques qui mettent en valeur, en avant vos archives ?	Si oui, quelles sont-elles ?	Si oui, pouvez-vous en dire plus sur ces activités qui mettent en valeur vos archives (date des activités, les différents documents mis en avant, quelles activités étaient-ce...) ?	Si non, souhaitez-vous en réaliser prochainement ? Et quelles sont-elles ?
Mémoire du club et obligation "comptable"	Non	Non	Nous numérisons certaines archives et ces dernières sont consultables librement sur internet	compte rendu des ag	
Se souvenir Laisser des traces pour l'historique du club	Non	Oui	Nous avons réalisé des expositions, Nous avons réalisé un ouvrage, un manuel, une brochure (traitant par exemple de l'Histoire du club), Nous numérisons certaines archives et ces dernières sont consultables librement sur internet	Lors des grands anniversaires du club	
Histoire du club Montrer aux jeunes Suivre l'évolution des licenciés Suivre l'évolution du club Mettre en valeur les actions festives Mettre en valeurs les actions culturelles Remercier les benevoles	Non	Oui	Nous avons réalisé des expositions, Nous avons réalisé un ouvrage, un manuel, une brochure (traitant par exemple de l'Histoire du club), Nous numérisons certaines archives et ces dernières sont consultables librement sur internet	Panneaux avec photos DVD anciens Livre souvenirs Photos sur site Cadres avec anciens maillots Vitrine avec coupes	
Garder au fil du temps la mémoire du club	Non	Non			
points de repères une identité pour les jeunes générations	Non	Non			pas dans les prévisions
A garder la mémoire du basket	Non	Non			pas forcément, pour l'instant, comme le club est tout récent, c'est mon site web qui fait office d'archive
C'est la memoires du club.	Non	Non			non
elles sont la mémoire d'une institution à conditions qu'elles soient bien tenues	Non	Non			non
A garder une trace de l'histoire du club, les différentes du développement du club.	Non	Oui	Réalisation d'un DVD pour les 10 ans de l'association	Nous avons rassemblé sur un DVD toutes les photos réalisées lors des dix premières années du club.	
?	Non	Oui	Nous avons réalisé des expositions	?	Fete du club l les dix ans du club après fusion de deux entités beaucoup plus anciennes
A garder les traces de l'activité du club, les joueurs qui y sont passés et les palmarès.	Non	Non			

7- Utilisez-vous des instructions, des circulaires en ce qui concerne la gestion des documents ?	Si oui, par qui sont-elles connues?	8- Utilisez-vous une réglementation, des tableaux de gestion en ce qui concerne la nature des documents à conserver, le lieu et la durée de leur conservation ?	9- Recevez-vous des dons d'archives ?	Si oui, à quelle fréquence ?	Quel est en général le profil du donateur ?	Pourquoi les cède-t-il ?
Non	Elles sont connues par une partie de la structure	Non	Non			
Non		Non	Non			
Non		Non	Oui	Photos par les parents	Un ancien membre du club/un passionné	Pour les mettre sur le site
Non		Non	Non			
Non		Non	Non			
Non		Non	Non			
Non		Non	Non			
Non		Non	Non			
Non		Non	Non			
Non		Non	Non			
Non		Non	Non			
Non		Non	Non			

10- Enregistrez-vous tous les documents lors de leur arrivée dans les archives du club ?	Si oui, quels outils utilisez-vous pour cela (registres, système informatique, numériseur) ?	11- Attribuez-vous des références, des cotes aux documents ?	Si vous attribuez des cotes, des références seulement à certains documents, quelle est leur nature ? (comptabilité, administration....)	Utilisez-vous un outil pour retrouver ces références ?	Si oui, lequel ?
Non		Non		Non	
Non		Non			
Non		Non		Non	
Non		Non		Non	
Non		Non		Non	
Non		Non		Non	
Non		Non		Non	
Non		Non		Non	
Non		Non		Non	
Non		Oui	Administratif et Comptabilité	Non	
Non		Non		Non	
Non		Non			

12- La circulation, la transmission, le prêt des documents au sein du club sont-ils contrôlés ?	13- Selon vous, quelle quantité de documents conservez-vous ? (il s'agira de donner une estimation avec des armoires)	14- Conservez-vous les statuts du club ? (Documents relatifs à la création du club)	15- D'après vous, quels types de documents sont le plus représentés parmi vos archives ?	16- D'après vous, à quand est daté le document le plus ancien ?	17- Quelle est la nature de ce document ?
Parfois	2 armoires	Oui	Les documents relevant de la comptabilité, Les documents relevant de la gestion du personnel, Les documents relevant des adhésions au club, des contrats, des licences	1/17/2000	C'est une demande de mutation, une licence, un contrat
Jamais	½ armoire	Oui	Les documents relevant de la comptabilité, Les documents relevant de l'histoire du club	1/1/2015	Ce sont les statuts du club
Jamais	1 armoire	Oui	Les documents relevant des adhésions au club, des contrats, des licences, Les documents relevant de l'histoire du club	9/15/1985	Ce sont les statuts du club
Jamais	½ armoire	Oui	Les documents relevant de la comptabilité, Les documents relevant de la gestion du personnel, Les documents relevant des adhésions au club, des contrats, des licences	22/01/1969	Ce sont les statuts du club
Parfois	½ armoire	Oui	Les documents relevant de la comptabilité, Les documents relevant de la gestion du personnel	1/1/2002	Il relève de la gestion du personnel
Jamais	½ armoire	Oui	Les documents relevant de la comptabilité, Les documents relevant des adhésions au club, des contrats, des licences	5/22/2014	Ce sont les statuts du club
Jamais	½ armoire	Oui	Les documents relevant de la comptabilité, Les documents relevant de la gestion du personnel	9/1/2001	Il relève de la gestion du personnel
Jamais	Plus de 10 armoires	Oui	Les documents relevant de la comptabilité	1/1/1995	C'est un document à caractère historique (un article de presse par exemple)
Souvent	1 armoire	Oui	Les documents relevant de la comptabilité, Les documents relevant de l'histoire du club	4/5/2001	C'est un document à caractère historique (un article de presse par exemple)
Jamais	2 armoires	Oui	Les documents relevant de la comptabilité, Les documents relevant de la gestion du personnel	1/1/2005	Ce sont les statuts du club
Parfois	½ armoire	Oui	Les documents relevant de la comptabilité, Les documents relevant de la gestion du personnel, Les documents relevant des adhésions au club, des contrats, des licences	6/1/2012	Ce sont les statuts du club

18- D'après vous, à quand est daté le document le plus récent ?	19- Quelle est la nature de ce document ?	20- Possédez-vous la collection complète des documents relatant des activités du conseil d'administration ?	21- Comment les dossiers d'archives sont-ils constitués ?	22- Procède-t-on à une épuration, une destruction des dossiers ?	Si oui, comment procédez-vous ?
5/11/2015	C'est une demande de mutation, une licence, un contrat	Oui	Par date	Parfois	Nous ne suivons pas de règles en particulier
1/1/2015	C'est une demande de mutation, une licence, un contrat	Non	Par date, Par thématique (comptabilité, finances, administration...)	Parfois	
5/16/2015	Photo et article de m entraîneur sur le match des deniers	Oui	Par thématique (comptabilité, finances, administration...)	Parfois	Nous ne suivons pas de règles en particulier
5/17/2015	C'est une demande de mutation, une licence, un contrat	Oui	Par date	Parfois	Nous ne suivons pas de règles en particulier
5/17/2015	Il relève de la gestion du personnel	Non	Par thématique (comptabilité, finances, administration...)	Souvent	Nous ne suivons pas de règles en particulier
5/5/2015	Il relève de la comptabilité	Oui	Par thématique (comptabilité, finances, administration...)	Jamais	
9/1/2014	Il relève de la gestion du personnel	Non	Par thématique (comptabilité, finances, administration...)	Parfois	Nous ne suivons pas de règles en particulier
5/18/2015	Il relève de la comptabilité	Non	Par date, Par thématique (comptabilité, finances, administration...)	Parfois	Nous ne suivons pas de règles en particulier
5/15/2015	Il relève de la comptabilité	Oui	Par date, Par thématique (comptabilité, finances, administration...)	Jamais	
1/1/2015	Il relève de la comptabilité	Non	Par date	Jamais	
6/1/2015	Il relève de la comptabilité	Oui	Par date	Jamais	

23- Existe-t-il un plan de classement ?	Si oui, est-il connu et appliqué ?	Si le système de classement est numérique, quel est le moyen d'accès (fichier, registre, base de données) ?	24- Les documents électroniques sont-ils classés ?	Si oui, comment les classez-vous ?	25- Où sont conservés les dossiers papier ?
Non			Jamais		Dans une salle dédiée aux archives qui ne respectent pas forcément les normes de conservation
Non			Souvent		Dans les locaux des différents salariés
Non	Non		Souvent		Dans une salle dédiée aux archives qui ne respectent pas forcément les normes de conservation
Oui	Oui		Toujours	par dossier sur disque dur externe	Dans une salle dédiée aux archives qui ne respectent pas forcément les normes de conservation
Non			Souvent		Dans une salle dédiée aux archives qui ne respectent pas forcément les normes de conservation
Non			Souvent	par thématique et par date	Dans les locaux des différents salariés
Non	Non	fichier depuis 2000 environs	Toujours	par thematique	Dans les locaux des différents salariés
Non	Non		Toujours		Dans une salle dédiée aux archives qui ne respectent pas forcément les normes de conservation
Non	Non		Jamais		Dans une salle dédiée aux archives qui ne respectent pas forcément les normes de conservation
Non	Non		Jamais		Dans une salle dédiée aux archives qui ne respectent pas forcément les normes de conservation
Non			Parfois		Dans les locaux des différents salariés, Dans une salle dédiée aux archives qui ne respectent pas forcément les normes de conservation

26- Avez-vous déjà changé de lieu de conservation des archives du club ?	Si oui, combien de fois ?	Si oui, pour quelles raisons ?	27- Des documents ont-ils été perdus ou détruits dans le cadre d'un changement de lieu de conservation des documents ?	28- Quel type de contenant est utilisé pour conserver les documents ?	29- Y a-t-il suffisamment de place pour conserver des dossiers au sein du club ?	Si non, où se trouvent ces dossiers ?
Oui	1 fois	Dans le cadre d'un changement des locaux du club	Non	Cartons, Boîtes d'archivage	Oui	
Oui	3 fois	Dans le cadre d'un changement des locaux du club	Non	Boîtes d'archivage	Oui	
Non			Non	Chemises de papier, Cartons, Boîtes d'archivage	Non	Au domicile
Oui	1 fois	Dans le cadre d'un changement des locaux du club	Oui	Cartons, Boîtes d'archivage	Oui	
Non			Non	Boîtes d'archivage	Oui	
Non			Nous n'avons pas changé le lieu de conservation des documents	Chemises de papier, Boîtes d'archivage, Pochettes plastiques	Oui	
Oui	Plus que 4 fois	changement de dirigeant	Oui	manque documents	Non	chez le president
Oui	2 fois	Dans le cadre d'un changement des locaux du club	Non	Chemises de papier, Cartons, Dossiers suspendus, Boîtes d'archivage, Pochettes plastiques	Oui	
Oui	1 fois	Dans le cadre d'un changement des locaux du club	Non	Chemises de papier, Cartons	Oui	
Non			Non	Chemises de papier, Cartons, Dossiers suspendus, Boîtes d'archivage, Pochettes plastiques	Oui	
Non			Oui	Boîtes d'archivage	Oui	

30- Pensez-vous un jour transmettre votre fonds d'archives à un service d'archives qui serait chargé de le conserver ?	Si oui, auprès de quel type de structure le transmettriez-vous ?	Si non, pour quelles raisons ?	Si le versement du fonds d'archives a déjà été réalisé, auprès de quel service cela a été effectué ?	31- Les dossiers sont-ils classés ?
Oui	Auprès d'un service d'archives départemental			Souvent
Non				Parfois
Non				Parfois
Non				Toujours
Non				Parfois
Oui	Auprès d'une fédération ou d'un comité			Souvent
Non		cela a un cout que peu de club peu se permettre d'avoir		Souvent
Non		nous n'en avons pas le besoin		Toujours
Non		Nous n'en voyons pas l'intérêt pour l'instant.		Souvent
Non				Jamais
Non				Parfois

32- Un archiviste, un professionnel a-t-il déjà classé votre fonds d'archives ?	Si votre fonds d'archives a été classé par un archiviste, un professionnel, de quelle structure est-il issu ? (archives départementales, archives communales...)	33- Existe-t-il une liste des dossiers conservés ou un instrument de recherche ?	34- Combien de temps faut-il en moyenne pour retrouver un document lorsque l'on en a besoin ?	35- Retrouvez-vous toujours tous les documents ?
Non		Non	Un jour	Oui
Non		Non	Une heure	Non
Non		Non	Une heure	Oui
Non		Non	Une heure	Oui
Non		Non	5 minutes	Oui
Non		Non	5 minutes	Oui
Non		Non	5 minutes	Oui
Non		Non	5 minutes	Oui
Non		Non	Une heure	Oui
Non		Non	Un jour	Non
Non		Non	Une semaine	Non

36- Qui a accès aux documents ?	37- Recevez-vous des demandes de particuliers qui souhaitent consulter les archives du club ?	Si oui, quel est leur profil ?	38- Existe-t-il des documents confidentiels ?	Si oui, un traitement particulier leur est-il appliqué : en matière d'enregistrement, de diffusion, de classement, de sélection, d'archivage ? Quelle est leur nature ?
Les membres du club	Jamais		Non	
Les membres du club	Jamais		Non	
Les membres du club	Parfois	Anciens membres	Non	
membres du CA	Jamais		Non	
Les membres du club	Jamais		Non	
les membres du bureau	Jamais		Non	
le bureau	Jamais	etudiant c'est la première fois	Oui	
le secrétariat	Jamais		Oui	
Les membres du club	Jamais		Non	
Les membres du club	Jamais		Non	
Les membres du club	Jamais		Non	

39- Existe-t-il des mesures de sécurité pour la conservation des documents ?	Si oui, quelles sont-elles ?	40- Une personne en particulier est-elle en charge de la gestion des archives au sein du club ?	Si non, pour quelles raisons ?	Remarques éventuelles sur des notions archivistiques qui n'auraient pas été abordées
Non		Non		
Non		Oui		
Non		Oui		
Non		Non	Plusieurs personnes s'en occupent	
Non		Oui		
Non		Oui		
Non		Non	Plusieurs personnes s'en occupent	
Non		Non		
Non		Non	Plusieurs personnes s'en occupent	
Non		Non		
Non		Oui		

Club interrogé	Horodateur	1- Dans quel espace géographique vous situez-vous ?	Si vous vous situez dans le Nord-Ouest de la France, dans la région Pays de Loire, dans quel département est situé votre club ?	2- En quelle année le club a-t-il été créé ?	3- A quel niveau joue l'équipe senior la mieux classée (que ce soit en senior chez les masculins ou les féminines) ?
56	5/19/2015 6:59:35	Nord-Ouest de la France, dans la région Pays de Loire	La Loire-Atlantique	11/19/1972	Échelon départemental
57	5/19/2015 10:12:50	Sud-Ouest de la France		6/4/1984	Échelon régional
58	5/19/2015 11:51:17	Sud-Ouest de la France		9/1/1984	Échelon national
59	5/19/2015 23:48:53	Nord-Ouest de la France		01/05/1952	Échelon départemental
60	5/20/2015 9:46:02	Sud-Ouest de la France		9/1/1972	Échelon régional
61	5/20/2015 11:55:27	Sud-Est de la France		5/5/1991	Échelon national
62	5/22/2015 16:17:23	Nord-Ouest de la France	La Loire-Atlantique	01/09/1969	Échelon départemental
63	5/23/2015 9:33:33	Nord-Ouest de la France		5/10/2000	Échelon départemental
64	5/25/2015 12:21:39	Nord-Ouest de la France	La Sarthe	6/1/1977	Échelon départemental
65	5/26/2015 17:52:10	Nord-Ouest de la France		1/1/1986	Échelon régional
66	5/28/2015 15:31:38	Nord-Est de la France		27/04/1898	Échelon régional

4- Selon vous, à quoi servent les archives ?	5- Connaissez-vous le programme Mémos (c'est un programme pour la sauvegarde des archives du sport) ?	6- Avez-vous déjà entrepris des politiques qui mettent en valeur, en avant vos archives ?	Si oui, quelles sont-elles ?	Si oui, pouvez-vous en dire plus sur ces activités qui mettent en valeur vos archives (date des activités, les différents documents mis en avant, quelles activités étaient-ce...) ?	Si non, souhaitez-vous en réaliser prochainement ? Et quelles sont-elles ?
mémoire du club	Non	Non			non club trop jeune car mis en sommeil puis réveillé il y a 3 saisons (structuration en cours)
mémoire du club - souvenir d'événements passés	Non	Oui	Nous avons réalisé des expositions	A chaque anniversaire du club, nous avons fait un affichage sur panneaux d'articles de presse, photos.	
1- Légal : Comptabilité, composition des comité de directions successifs, PV de réunion = trace des décisions perises. 2- Historique : permet de se souvenir de l'histoire du club de son évolution, des personnes qui ont oeuvré.	Non	Oui	Nous avons réalisé des expositions, Nous avons réalisé un ouvrage, un manuel, une brochure (traitant par exemple de l'Histoire du club)	Exposition et brochure à l'occasion des 10 ans (1994), 20 ans (2004) et 30 ans (2014).	
A avoir des souvenirs des années passées, c'est important de garder des traces du passé.	Non	Non			Pourquoi pas numériser certaines photos et en faire profiter les anciens et nouveaux licenciés, ainsi que les habitants de la commune.
- événementiels-anniversaire- histoire du club	Non	Non			Dans les petits clubs, les archives ne sont pas une priorité. Le changement fréquent des membres empêchent aussi une continuité dans les archives. La politique de l'archivage est proche de zéro. Si quelqu'un le fait, c'est à titre personnel.
C'est la mémoire du club. Elles ont également une importance juridique (création asso, etc...)	Non	Non			
Montrer aux génération actuelles le vécu de leur club	Non	Oui	Nous avons réalisé des expositions, Projet de rubrique sur notre site Internet		
Connaître les origines et voir l'évolution du club	Non	Non			Oui, historique événements
de souvenirs	Non	Oui	Nous avons réalisé des expositions	garde des articles des journaux Ouest France et Maine Libre et photos d'équipes. Liste des licenciés. Fête des 20, 30 et bientôt 40 ans du club	
histoire du club	Non	Oui	Nous avons réalisé un ouvrage, un manuel, une brochure (traitant par exemple de l'Histoire du club)	Recueil d'Article de journaux pour les 20 ans du club avec un CD	30 ans en 2016, projet en cours
documentation, histoire, mémoire conservation des documents officiels - AG	Non	Oui	Nous avons réalisé des expositions, Nous avons réalisé un ouvrage, un manuel, une brochure (traitant par exemple de l'Histoire du club)	Brochure historique à chaque date anniversaire (tous les 10 ans)	

7- Utilisez-vous des instructions, des circulaires en ce qui concerne la gestion des documents ?	Si oui, par qui sont-elles connues?	8- Utilisez-vous une réglementation, des tableaux de gestion en ce qui concerne la nature des documents à conserver, le lieu et la durée de leur conservation ?	9- Recevez-vous des dons d'archives ?	Si oui, à quelle fréquence ?	Quel est en général le profil du donateur ?	Pourquoi les cède-t-il ?
Non		Non	Non			
Oui	Elles sont connues par une partie de la structure	Non	Non			
Oui	Elles sont connues par une partie de la structure	Oui	Oui	De temps en temps par des anciens (tous les 3-4 ans)	Un ancien membre du club/un passionné	??? On ne sait pas vraiment
Non		Non	Non			
Non		Non	Non			
Non		Non	Non			
Non		Non	Non			
Non		Non	Non			
Non		Non	Non			
Non		Non	Non			
Non		Non	Non			
Non		Non	Oui	hasard	Un ancien membre du club/un passionné	Les héritiers qui ne sont pas dans l'association !

10- Enregistrez-vous tous les documents lors de leur arrivée dans les archives du club ?	Si oui, quels outils utilisez-vous pour cela (registres, système informatique, numériseur) ?	11- Attribuez-vous des références, des cotes aux documents ?	Si vous attribuez des cotes, des références seulement à certains documents, quelle est leur nature ? (comptabilité, administration....)	Utilisez-vous un outil pour retrouver ces références ?	Si oui, lequel ?
Non		Non		Non	
Non		Non		Non	
Non		Non		Non	
Non		Non		Non	
Non		Non		Non	
Oui	Registre	Non			
Non		Non		Non	
Non		Oui	écritures comptables, factures	Oui	dates et numéros, classement par rubrique (plus facilement depuis l'informatisation des documents)
Non		Non		Non	
Non		Non		Non	
Non		Non		Non	

12- La circulation, la transmission, le prêt des documents au sein du club sont-ils contrôlés ?	13- Selon vous, quelle quantité de documents conservez-vous ? (il s'agira de donner une estimation avec des armoires)	14- Conservez-vous les statuts du club ? (Documents relatifs à la création du club)	15- D'après vous, quels types de documents sont le plus représentés parmi vos archives ?	16- D'après vous, à quand est daté le document le plus ancien ?	17- Quelle est la nature de ce document ?
Toujours	½ armoire	Oui	Les documents relevant de la comptabilité, Les documents relevant des adhésions au club, des contrats, des licences, Les documents relevant de l'histoire du club	11/19/1972	Ce sont les statuts du club
Toujours	½ armoire	Oui	Les documents relevant de l'histoire du club	6/4/1984	Ce sont les statuts du club
Souvent	2 armoires	Oui	Les documents relevant de la comptabilité, Les documents relevant des adhésions au club, des contrats, des licences, Les documents relevant de l'histoire du club	6/1/1984	Ce sont les statuts du club
Toujours	1 armoire	Oui	Les documents relevant de la comptabilité, Les documents relevant des adhésions au club, des contrats, des licences	01/05/1952	photo d'équipe
Jamais	½ armoire	Non	Les documents relevant de la comptabilité	9/1/1980	C'est un document à caractère historique (un article de presse par exemple)
Parfois	1 armoire	Oui	Les documents relevant de la comptabilité	5/1/1991	Ce sont les statuts du club
Jamais	½ armoire	Oui	Les documents relevant de la comptabilité, Les documents relevant de l'histoire du club	01/01/1969	Il relève de la comptabilité
Parfois	1 armoire	Oui	Les documents relevant de la comptabilité, Les documents relevant de la gestion du personnel, Les documents relevant des adhésions au club, des contrats, des licences, Les documents relevant de l'histoire du club	5/1/1982	C'est une demande de mutation, une licence, un contrat
Jamais	½ armoire	Oui	Les documents relevant de la comptabilité	6/1/1977	Ce sont les statuts du club
Jamais	½ armoire	Oui	Les documents relevant de la comptabilité, Les documents relevant de la gestion du personnel, Les documents relevant des adhésions au club, des contrats, des licences, Les documents relevant de l'histoire du club	1/1/1986	Ce sont les statuts du club
Souvent	1 armoire	Oui	Les documents relevant de l'histoire du club, journal local	18/06/1928	C'est un document à caractère historique (un article de presse par exemple)

18- D'après vous, à quand est daté le document le plus récent ?	19- Quelle est la nature de ce document ?	20- Possédez-vous la collection complète des documents relatant des activités du conseil d'administration ?	21- Comment les dossiers d'archives sont-ils constitués ?	22- Procède-t-on à une épuration, une destruction des dossiers ?	Si oui, comment procédez-vous ?
5/17/2015	Il relève de la comptabilité	Non	Par date, Par thématique (comptabilité, finances, administration...)	Jamais	Nous ne suivons pas de règles en particulier
5/10/2015	Il relève de la comptabilité	Non	Par thématique (comptabilité, finances, administration...)	Souvent	Nous suivons les règles d'un tableau de gestion
5/15/2015	C'est un document à caractère historique (un article de presse par exemple)	Oui	Par date, Par thématique (comptabilité, finances, administration...)	Jamais	
5/9/2015	photo d'équipe en finale	Non	Par date	Jamais	
5/19/2015	C'est un document à caractère historique (un article de presse par exemple)	Non	Par thématique (comptabilité, finances, administration...)	Jamais	
5/18/2015	convention objectifs avec mairie	Non	Par date, Par thématique (comptabilité, finances, administration...)	Parfois	Nous réalisons cela lors d'un versement des documents ou d'un changement de lieu de conservation des documents
01/01/1969	Il relève de la comptabilité	Non	Par date	Jamais	
5/23/2015	messagerie	Oui	Par date, Par thématique (comptabilité, finances, administration...)	Jamais	
5/18/2015	Compte rendu de réunion	Non	Par date	Jamais	
5/26/2015	Il relève de la comptabilité	Non	Par date, Par thématique (comptabilité, finances, administration...)	Parfois	Nous suivons les règles d'un tableau de gestion, Nous ne suivons pas de règles en particulier, Nous réalisons cela lors d'un versement des documents ou d'un changement de lieu de conservation des documents
4/27/2015	inauguration nouvelle salle	Non	Par date	Parfois	Nous ne suivons pas de règles en particulier

23- Existe-t-il un plan de classement ?	Si oui, est-il connu et appliqué ?	Si le système de classement est numérique, quel est le moyen d'accès (fichier, registre, base de données) ?	24- Les documents électroniques sont-ils classés ?	Si oui, comment les classez-vous ?	25- Où sont conservés les dossiers papier ?
Non			Toujours	par saison pour le courant puis par type de doc pour les ag et les statuts puis la com	domicile secrétaire bénévole
Non			Toujours	par nature	grenier du président
Oui	Oui		Souvent	Comme on peut...	Dans une salle dédiée aux archives qui ne respectent pas forcément les normes de conservation
Non			Toujours	Par date puis par objet	Chez la fondatrice du club
Non	Non	Fichiers classés dans des répertoires	Souvent	Années (saison) puis sujet (équipes, arbitrages, OTM, financiers...)	Dans les locaux des différents salariés
Non	Non		Souvent	Réception des mails classés par thème : FFBB, Ligue, Comité, Mairie, etc...	siege de l'asso
Non			Toujours	Dossiers répertoires par saisons	chez dirigeants bénévoles
Non		Depuis l'informatisation, par dossiers et années	Toujours	par années et rubriques	domicile membre CA
Non			Parfois		chacun en a un peu + une armoire
Oui	Oui		Jamais		Dans les locaux des différents salariés, Dans une salle dédiée aux archives qui ne respectent pas forcément les normes de conservation
Non			Parfois	Date	chez le président

26- Avez-vous déjà changé de lieu de conservation des archives du club ?	Si oui, combien de fois ?	Si oui, pour quelles raisons ?	27- Des documents ont-ils été perdus ou détruits dans le cadre d'un changement de lieu de conservation des documents ?	28- Quel type de contenant est utilisé pour conserver les documents ?	29- Y a-t-il suffisamment de place pour conserver des dossiers au sein du club ?	Si non, où se trouvent ces dossiers ?
Oui	Plus que 4 fois	Dans le cadre d'un changement des locaux du club	Oui	Chemises de papier, Pochettes plastiques	Oui	
Oui	Plus que 4 fois	Dans le cadre d'un changement des locaux du club	Non	Chemises de papier, Cartons, Pochettes plastiques	Non	chez les membres du bureau
Non			Nous n'avons pas changé le lieu de conservation des documents	Chemises de papier, Boîtes d'archivage	Oui	
Non			Non	Boîtes d'archivage	Non	Chez la fondatrice du club
Non			Nous n'avons pas changé le lieu de conservation des documents	Boîtes d'archivage	Non	
Non			Oui	Boîtes d'archivage	Oui	
Non			Nous n'avons pas changé le lieu de conservation des documents	Chemises de papier	Oui	
Non			Nous n'avons pas changé le lieu de conservation des documents	Chemises de papier, Cartons	Non	Au domicile de la trésorière (inchangée depuis l'origine)
Oui	1 fois	Dans le cadre d'un changement des locaux du club	Oui	Cartons, Boîtes d'archivage, Pochettes plastiques, classeurs	Non	Armoire + chez les responsables
Non			Non	Chemises de papier, Boîtes d'archivage	Oui	
Oui	3 fois	changement de président	Non	Cartons	Non	chez le président et trésorier

30- Pensez-vous un jour transmettre votre fonds d'archives à un service d'archives qui serait chargé de le conserver ?	Si oui, auprès de quel type de structure le transmettriez-vous ?	Si non, pour quelles raisons ?	Si le versement du fonds d'archives a déjà été réalisé, auprès de quel service cela a été effectué ?	31- Les dossiers sont-ils classés ?
Non		pas assez de docs		Toujours
Non		pas demandé		Souvent
Non				Rarement
Non		Je ne vois pas à quoi cela leur servirait		Souvent
Non				Souvent
Non		Nous n'avons que des bénévoles. Tout est au siège ou au domicile de la Présidente		Rarement
Non				Rarement
Non		Espoir de pouvoir archiver dans un local		Souvent
Non		Cela représente peu d'intérêt		Rarement
Non		pas besoin pour l'instant		Toujours
Non				Rarement

32- Un archiviste, un professionnel a-t-il déjà classé votre fonds d'archives ?	Si votre fonds d'archives a été classé par un archiviste, un professionnel, de quelle structure est-il issu ? (archives départementales, archives communales...)	33- Existe-t-il une liste des dossiers conservés ou un instrument de recherche ?	34- Combien de temps faut-il en moyenne pour retrouver un document lorsque l'on en a besoin ?	35- Retrouvez-vous toujours tous les documents ?	36- Qui a accès aux documents ?
Non		Non	Une heure	Oui	administrateurs
Non		Non	Un jour	Oui	Les membres du club
Non		Non	Une heure	Oui	Comité directeur
Non		Non	Une heure	Oui	Le bureau du club
Non		Non	5 minutes	Non	Les membres du club
Non		Non	Une heure	Non	membres du CA
Non		Non	Un mois	Non	Les membres du club
Non		Non	Un jour	Oui	Les documents ne sont pas consultables
Non		Non	Un jour	Non	les responsables élus
Non		Non	Une semaine	Oui	Les membres du club, Tout le monde
Non		Non	Une heure	Oui	Les documents ne sont pas consultables

37- Recevez-vous des demandes de particuliers qui souhaitent consulter les archives du club ?	Si oui, quel est leur profil ?	38- Existe-t-il des documents confidentiels ?	Si oui, un traitement particulier leur est-il appliqué : en matière d'enregistrement, de diffusion, de classement, de sélection, d'archivage ? Quelle est leur nature ?
Parfois	Étudiants, administrateurs	Oui	archives domicile secrétaire bénévole (éléments médicaux concernant les licenciés)
Jamais		Non	
Jamais		Non	
Parfois	Généalogistes, passionnés de basket-ball...	Non	
Jamais		Non	
Jamais		Non	
Jamais		Non	
Parfois	membres CA	Oui	Comptabilité
Jamais		Non	
Jamais		Non	
Jamais		Non	

39- Existe-t-il des mesures de sécurité pour la conservation des documents ?	Si oui, quelles sont-elles ?	40- Une personne en particulier est-elle en charge de la gestion des archives au sein du club ?	Si non, pour quelles raisons ?	Remarques éventuelles sur des notions archivistiques qui n'auraient pas été abordées
Non		Oui		
Non		Oui		
Non		Non	Plusieurs personnes s'en occupent	
Non		Non		
Non		Non		
Non		Non	Plusieurs personnes s'en occupent	
Non		Oui		
Non		Oui		
Non		Non	Plusieurs personnes s'en occupent	
Non		Non		
Non		Non	Plusieurs personnes s'en occupent	

## b. Tableau récapitulant les résultats des réponses fermées

Le tableau suivant présente les résultats des questions fermées. Par souci de clarté du tableau, pour consulter les réponses « Autre », il faut se référer au tableau présentant les données brutes.

<b>1- Dans quel espace géographique vous situez-vous ?</b>	Nord-Ouest de la France	12
	Nord-Est de la France	16
	Nord-Est de la France	15
	Sud-Est de la France	11
	Nord-Ouest de la France, dans la région Pays de Loire	11
	Départements et Régions d'Outre-Mer et Collectivités d'Outre-Mer (DROM-COM)	1
<b>Si vous vous situez dans le Nord-Ouest de la France, dans la région Pays de Loire, dans quel département est situé votre club ?</b>	La Mayenne	1
	La Loire-Atlantique	3
	Le Maine-et-Loire	1
	La Sarthe	5
	La Vendée	1
<b>3- A quel niveau joue l'équipe senior la mieux classée (que ce soit en senior chez les masculins ou les féminines) ?</b>	Pro A / Pro B	2
	Échelon national	8
	Échelon régional	24
	Échelon départemental	29
	Loisir	3
<b>5- Connaissez-vous le programme Mémos (c'est un programme pour la sauvegarde des archives du sport) ?</b>	Oui	2
	Non	64
<b>6- Avez-vous déjà entrepris des politiques qui mettent en valeur, en avant vos archives ?</b>	Oui	28
	Non	38
<b>Si oui, quelles sont-elles ?</b>	Nous avons réalisé des expositions	20
	Nous avons réalisé un ouvrage, un manuel, une brochure (traitant par exemple de l'histoire du club)	12
	Nous numérisons certaines archives et ces dernières sont consultables librement sur internet	8
	Autre	5
<b>7- Utilisez-vous des instructions, des circulaires en ce qui concerne la gestion des documents ?</b>	Oui	7
	Non	59
<b>Si oui, par qui sont-elles connues?</b>	Elles sont connues par tout le monde	0
	Elles sont connues par une partie de la structure	10

<b>8- Utilisez-vous une réglementation, des tableaux de gestion en ce qui concerne la nature des documents à conserver, le lieu et la durée de leur conservation ?</b>	Oui	4
	Non	62
<b>9- Recevez-vous des dons d'archives ?</b>	Oui	8
	Non	58
<b>Quel est en général le profil du donateur ?</b>	Une association/une administration/un service	0
	Un ancien membre du club/un passionné	8
	Un chercheur	0
	Autre	0
<b>Si non, pour quelles raisons ?</b>	Oui	9
	Non	57
<b>11- Attribuez-vous des références, des cotes aux documents ?</b>	Oui	6
	Non	60
<b>Utilisez-vous un outil pour retrouver ces références ?</b>	Oui	2
	Non	47
<b>12- La circulation, la transmission, le prêt des documents au sein du club sont-ils contrôlés ?</b>	Toujours	10
	Souvent	8
	Parfois	13
	Jamais	35
<b>13- Selon vous, quelle quantité de documents conservez-vous ? (il s'agira de donner une estimation avec des armoires)</b>	½ armoire	31
	1 armoire	15
	2 armoires	12
	3 armoires	5
	4 armoires	1
	5 armoires	0
	6 armoires	0
	7 armoires	0
	8 armoires	0
	9 armoires	0
	10 armoires	0
Plus de 10 armoires	2	
<b>14- Conservez-vous les statuts du club ? (Documents relatifs à la création du club)</b>	Oui	61
	Non	2
	Nous ne savons pas si le club possède ce document	3
<b>15- D'après vous, quels types de documents sont le plus représentés parmi vos archives ?</b>	Les documents relevant de la comptabilité	54
	Les documents relevant de la gestion du personnel	13
	Les documents relevant des adhésions au club, des contrats, des licences	36
	Les documents relevant de l'histoire du club	29
	Autre	8

<b>17- Quelle est la nature du document le plus ancien ?</b>	Il relève de la comptabilité	5
	Il relève de la gestion du personnel	2
	C'est une demande de mutation, une licence, un contrat	3
	Ce sont les statuts du club	36
	C'est un document à caractère historique (un article de presse par exemple)	12
	Autre	8
<b>19- Quelle est la nature du document le plus récent ?</b>	Il relève de la comptabilité	29
	Il relève de la gestion du personnel	3
	C'est une demande de mutation, une licence, un contrat	6
	Ce sont les statuts du club	2
	C'est un document à caractère historique (un article de presse par exemple)	12
	Autre	14
<b>20- Possédez-vous la collection complète des documents relatant des activités du conseil d'administration ?</b>	Oui	18
	Non	48
<b>21- Comment les dossiers d'archives sont-ils constitués ?</b>	Par date	44
	Par thématique (comptabilité, finances, administration...)	35
	Autre	5
<b>22- Procède-t-on à une épuration, une destruction des dossiers ?</b>	Souvent	2
	Parfois	31
	Jamais	33
<b>Si oui, comment procédez-vous ?</b>	Nous suivons les règles d'un tableau de gestion	3
	Nous ne suivons pas de règles en particulier	26
	Nous réalisons cela lors d'un versement des documents ou d'un changement de lieu de conservation des documents	8
<b>23- Existe-t-il un plan de classement ?</b>	Oui	7
	Non	59
<b>Si oui, est-il connu et appliqué ?</b>	Oui	6
	Non	19

<b>24- Les documents électroniques sont-ils classés ?</b>	Toujours	27
	Souvent	16
	Parfois	13
	Jamais	10
<b>25- Où sont conservés les dossiers papier ?</b>	Dans les locaux des différents salariés	17
	Dans une salle d'archives aux normes	0
	Dans une salle dédiée aux archives qui ne respectent pas forcément les normes de conservation	21
	Les archives papiers ne sont pas conservées	2
	Autre	28
<b>26- Avez-vous déjà changé de lieu de conservation des archives du club ?</b>	Oui	35
	Non	31
<b>Si oui, combien de fois ?</b>	1 fois	11
	2 fois	6
	3 fois	8
	4 fois	2
	Plus que 4 fois	8
<b>Si oui, pour quelles raisons ?</b>	Dans le cadre d'un versement d'archives à un service d'archives	0
	A cause de dégradations dans la salle d'archives (inondations,...)	2
	Dans le cadre d'un changement des locaux du club	24
	Autre	10
<b>27- Des documents ont-ils été perdus ou détruits dans le cadre d'un changement de lieu de conservation des documents ?</b>	Oui	16
	Non	37
	Nous n'avons pas changé le lieu de conservation des documents	3
<b>28- Quel type de contenant est utilisé pour conserver les documents ?</b>	Chemises de papier	32
	Cartons	27
	Dossiers suspendus	3
	Boîtes d'archivage	36
	Pochettes plastiques	18
	Autre	6
<b>29- Y a-t-il suffisamment de place pour conserver des dossiers au sein du club ?</b>	Oui	42
	Non	24
<b>30- Pensez-vous un jour transmettre votre fonds d'archives à un service d'archives qui serait chargé de le conserver ?</b>	Nous l'avons déjà fait	0
	Oui	3
	Non	63
<b>Si oui, auprès de quel type de structure le transmettriez-vous ?</b>	Auprès d'un service d'archives départemental	3
	Auprès d'un service d'archives communal	3
	Auprès d'une fédération ou d'un comité	5
	Autre	3

<b>31- Les dossiers sont-ils classés ?</b>	Toujours	11
	Souvent	25
	Parfois	12
	Rarement	13
	Jamais	5
<b>32- Un archiviste, un professionnel a-t-il déjà classé votre fonds d'archives ?</b>	Oui	0
	Non	66
<b>33- Existe-t-il une liste des dossiers conservés ou un instrument de recherche ?</b>	Oui	2
	Non	64
<b>34- Combien de temps faut-il en moyenne pour retrouver un document lorsque l'on en a besoin ?</b>	Un mois	3
	Une semaine	7
	Un jour	10
	Une heure	33
	5 minutes	13
<b>35- Retrouvez-vous toujours tous les documents ?</b>	Oui	40
	Non	26
<b>36- Qui a accès aux documents ?</b>	Les membres du club	32
	Tout le monde	2
	Les documents ne sont pas consultables	7
	Autre	27
<b>37- Recevez-vous des demandes de particuliers qui souhaitent consulter les archives du club ?</b>	Toujours	0
	Souvent	0
	Parfois	11
	Jamais	55
<b>Si oui, quel est leur profil ?</b>	Chercheurs	0
	Étudiants	3
	Généalogistes, passionnés de basket-ball...	2
	Autre	8
<b>38- Existe-t-il des documents confidentiels ?</b>	Oui	7
	Non	59
<b>39- Existe-t-il des mesures de sécurité pour la conservation des documents ?</b>	Oui	2
	Non	64
<b>40- Une personne en particulier est-elle en charge de la gestion des archives au sein du club ?</b>	Oui	20
	Non	46
<b>Si non, pour quelles raisons ?</b>	Plusieurs personnes s'en occupent	26
	Nous contactons des services d'archives publics pour gérer nos archives (archives départementales, archives communales)	0
	Autre	5

### c. Tableau récapitulant les résultats des réponses ouvertes

Le tableau suivant présente les résultats des questions ouvertes. Par souci de clarté et pour limiter le nombre de réponses dans ce tableau, une sélection de mots et de phrases a été réalisée.

	Expositions permanentes (mur historique...)	3
<b>Si non, souhaitez-vous en réaliser prochainement ? Et quelles sont-elles ?</b>	Pas de valorisation des archives à ce jour, mais des projets sont en cours d'élaboration/nous ne sommes pas fermés à cette idée là	8
	Non ce n'est pas prévu / trop contraignant	10
<b>9-Si vous recevez des dons d'archives, à quelle fréquence est-ce ?</b>	Rarement (annuellement pas exemple)	9
<b>Pourquoi les cède-t-il ?</b>	Par souci d'exposer ces archives	5
	Je ne sais pas	1
<b>10-Si vous enregistrez tous les documents lors de leur arrivée dans les archives du club, quels outils utilisez-vous pour cela (registres, système informatique, numériseur) ?</b>	Registre	1
	Support numérique	8
<b>11-Si vous attribuez des cotes, des références seulement à certains documents, quelle est leur nature ? (comptabilité, administration...)</b>	Comptabilité, administration	5
	Chronologie	1
<b>Si vous utilisez un outil pour retrouver ces références, lequel est-ce ?</b>	Planches année par année	2

<b>Si le versement du fonds d'archives a déjà été réalisé, auprès de quel service cela a été effectué ?</b>	/	/
<b>Si votre fonds d'archives a été classé par un archiviste, un professionnel, de quelle structure est-il issu ? (Archives Départementales, Archives Communales...)</b>	/	/
<b>38-S'il existe des documents confidentiels, un traitement particulier leur est-il appliqué : en matière d'enregistrement, de diffusion, de classement, de sélection, d'archivage ? Quelle est leur nature ?</b>	Pas de traitement particulier	2
	Concernant la comptabilité	1
	Les archives liées au domaine médical sont conservées au domicile de la secrétaire (bénévole)	1
<b>39-S'il existe des mesures de sécurité pour la conservation des documents, quelles sont-elles ?</b>	Les archives sont enregistrées sur disque dur, clé usb, ordinateur	2
<b>Remarques éventuelles sur des notions archivistiques qui n'auraient pas été abordées</b>	J'espère avoir pu répondre un peu à vos questions du fait que je ne possède pas grand chose.	/
	Nous n'avons jamais pensé aux archives du club comme quelque chose d'important.	/

#### d. Résultats sous forme graphique

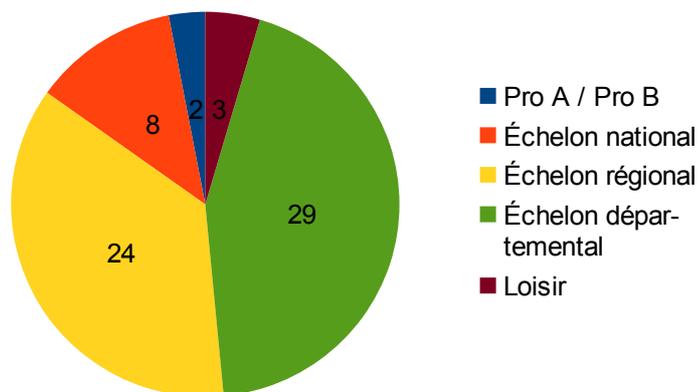


Illustration 7: À quel échelon joue l'équipe la mieux classée ?

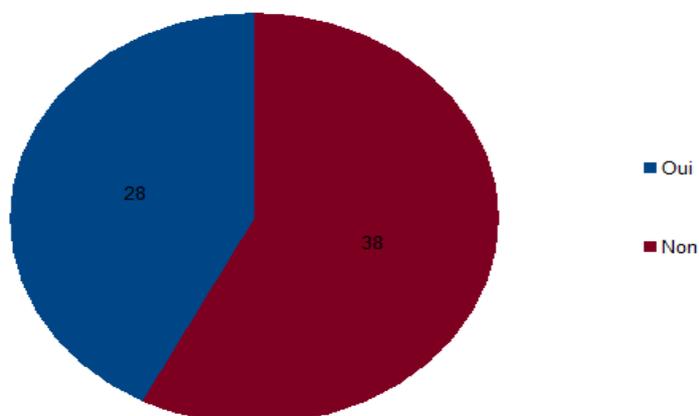


Illustration 8: Avez-vous déjà entrepris des politiques qui mettent en valeur, en avant vos archives ?

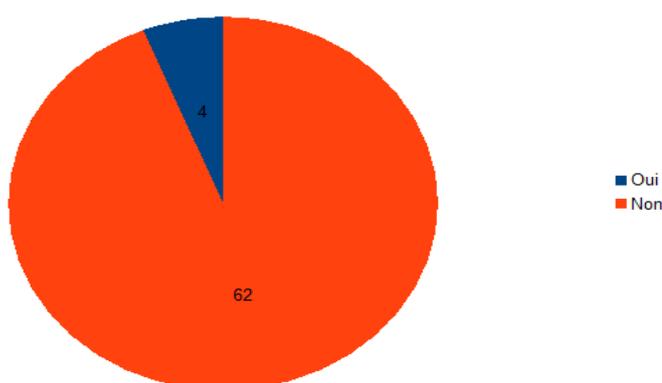
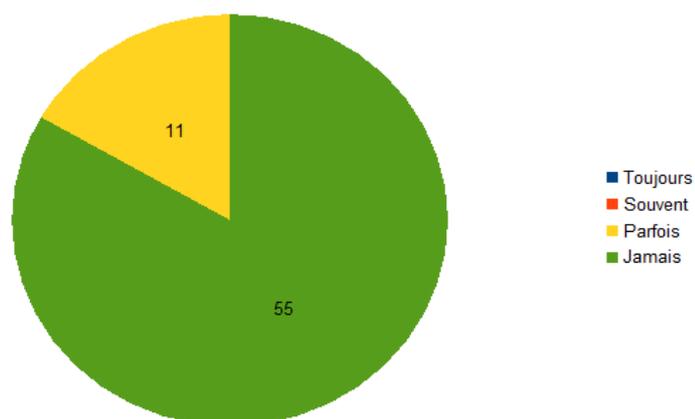
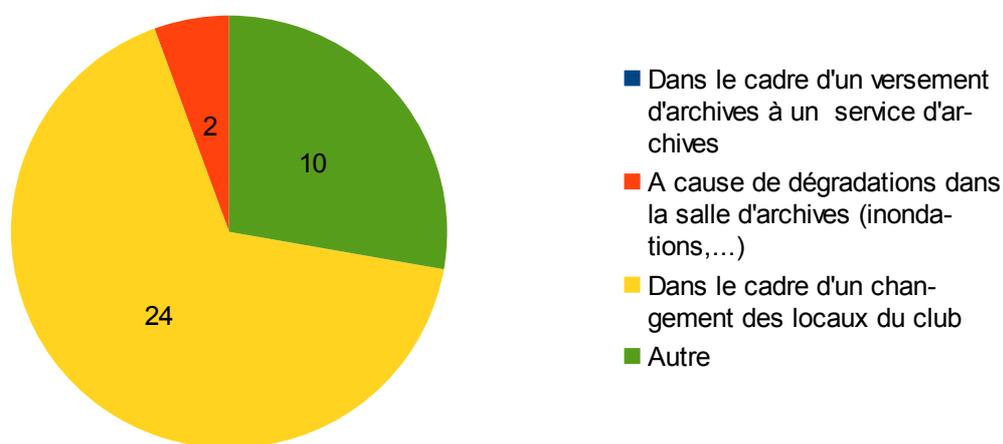


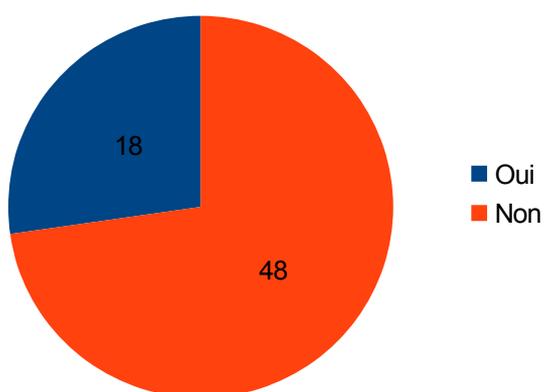
Illustration 9: Utilisez-vous une réglementation, des tableaux de gestion en ce qui concerne la nature des documents à conserver, le lieu et la durée de leur conservation ?



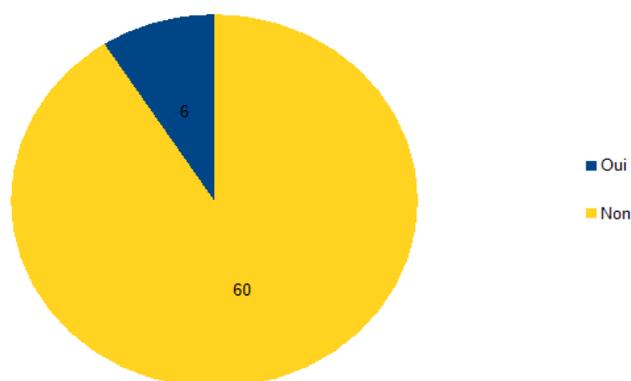
**Illustration 10: Recevez-vous des demandes d'individus qui souhaitent consulter les archives du club ?**



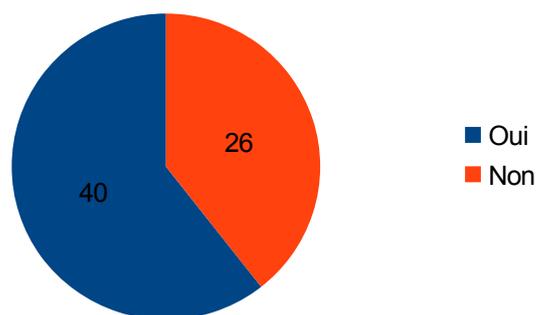
**Illustration 11: Pour quelles raisons avez-vous déjà changé le lieu de conservation des archives du club ?**



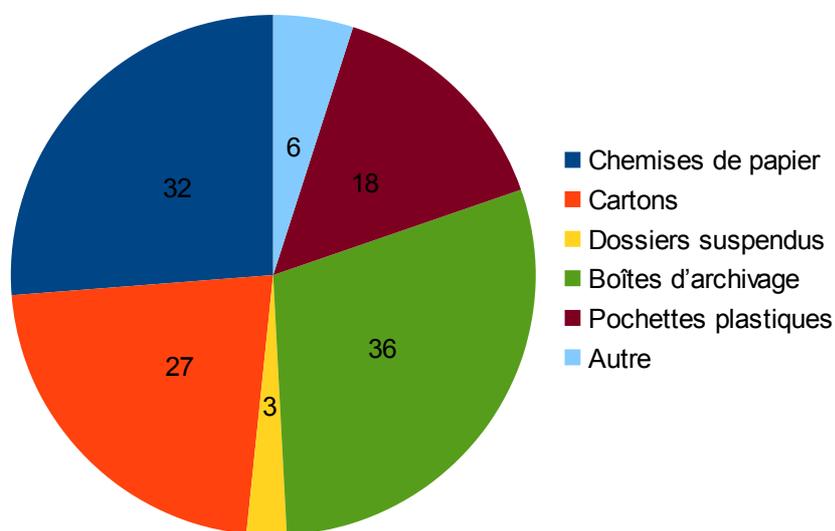
**Illustration 12: Possédez-vous la collection complète des documents relatant des activités du conseil d'administration ?**



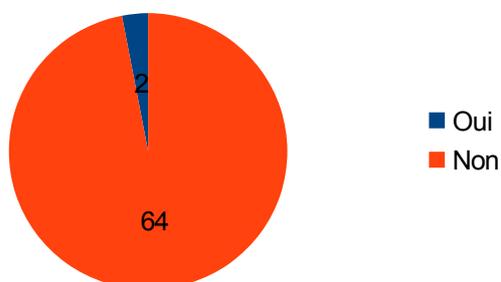
**Illustration 13: Attribuez-vous des références, des cotes aux documents ?**



**Illustration 14: Les archives sont-elles toujours retrouvées ?**



**Illustration 15: Le type de contenant utilisé pour conserver les documents**



**Illustration 16: Connaissez-vous le programme Mémos ?**

## Annexe 5 : Photographies



**Illustration 17: Entrée de la salle d'archives**

Photographie utilisée en accord avec l'association de la Jeune France



**Illustration 18: Vrac et boîtes d'archives au sol**

Photographie utilisée en accord avec l'association de la Jeune France

## Table des illustrations

Illustration 1: Schéma de la salle d'archives de l'association de la Jeune France.....	57
Illustration 2: La valorisation des archives dans les clubs de basket-ball.....	69
Illustration 3: Temps moyen par club de basket-ball pour retrouver un document dans la salle d'archives.....	70
Illustration 4: Retrouver les archives dans la masse documentaire (estimation en armoires).....	71
Illustration 5: Y a-t-il suffisamment de place pour conserver des dossiers au sein du club ?.....	72
Illustration 6: La fréquence de classement des archives électroniques.....	74
Illustration 7: À quel échelon joue l'équipe la mieux classée ?.....	213
Illustration 8: Avez-vous déjà entrepris des politiques qui mettent en valeur, en avant vos archives ?.....	213
Illustration 9: Utilisez-vous une réglementation, des tableaux de gestion en ce qui concerne la nature des documents à conserver, le lieu et la durée de leur conservation ?.....	213
Illustration 10: Recevez-vous des demandes d'individus qui souhaitent consulter les archives du club ?.....	214
Illustration 11: Pour quelles raisons avez-vous déjà changé le lieu de conservation des archives du club ?.....	214
Illustration 12: Possédez-vous la collection complète des documents relatant des activités du conseil d'administration ?.....	214
Illustration 13: Attribuez-vous des références, des cotes aux documents ?.....	214
Illustration 14: Les archives sont-elles toujours retrouvées ?.....	215
Illustration 15: Le type de contenant utilisé pour conserver les documents.....	215
Illustration 16: Connaissez-vous le programme Mémos ?.....	215
Illustration 17: Entrée de la salle d'archives.....	216
Illustration 18: Vrac et boîtes d'archives au sol.....	216

## Table des annexes

<b>Annexe 1 : Modèle du contrat de communication.....</b>	<b>83</b>
<b>Annexe 2 : Transcriptions écrites des entretiens.....</b>	<b>85</b>
1. Entretien avec Monsieur Fillaudeau.....	85
2. Entretien avec Madame Bourget.....	102
3. Entretien avec Monsieur Ligneau.....	109
<b>Annexe 3 : Échanges à titre informel.....</b>	<b>122</b>
1. Échange de courriels avec Monsieur Pineau.....	122
2. Informations liées à l'échange oral avec Monsieur Chevrier.....	122
<b>Annexe 4 : Questionnaire.....</b>	<b>123</b>
1. Modèle du questionnaire.....	123
2. Présentation des résultats.....	139
a. Tableau présentant les résultats en données brutes.....	139
b. Tableau récapitulant les résultats des réponses fermées.....	206
c. Tableau récapitulant les résultats des réponses ouvertes.....	211
d. Résultats sous forme graphique.....	213
<b>Annexe 5 : Photographies.....</b>	<b>216</b>

# Table des matières

<b>SOMMAIRE.....</b>	<b>5</b>
<b>INTRODUCTION.....</b>	<b>7</b>
<b>PARTIE I : LES ARCHIVES DU SPORT EN FRANCE AUJOURD'HUI.....</b>	<b>9</b>
<b>1. Quelle conservation des archives du sport en France ?.....</b>	<b>9</b>
1.1. Définition des archives du sport.....	9
1.2. Les archives du sport conservées par les services d'archives publics.....	10
1.2.1. Les structures à compétence nationale.....	10
a) <i>La mission des Archives nationales auprès du ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports.....</i>	<i>10</i>
b) <i>Des structures essentielles à la conservation des archives du sport.....</i>	<i>11</i>
1.2.2. L'intérêt des services d'archives départementaux et municipaux pour le sport.....	12
a) <i>Les services d'archives départementaux.....</i>	<i>12</i>
b) <i>Un constat similaire pour les archives du sport dans les départements d'Outre-mer ?.....</i>	<i>14</i>
c) <i>Qu'en est-il dans les services d'archives municipaux ?.....</i>	<i>15</i>
1.3. Des fédérations sportives impliquées dans la conservation des archives du sport ?.....	16
<b>2. Les usages des archives du sport : un souhait grandissant de faire parler ces archives.....</b>	<b>20</b>
2.1. Une volonté de témoigner de la mémoire du sport.....	20
2.1.1. Le programme Mémos, symbole de cette envie nouvelle.....	20
2.1.2. Le Musée national du sport : un musée qui s'inscrit dans cette politique nouvelle visant à mettre en valeur le patrimoine archivistique sportif français.....	21
a) <i>État des lieux des archives du Musée national du sport.....</i>	<i>21</i>
b) <i>Quelle place tient le Musée national du sport dans le réseau des archives du monde sportif aujourd'hui en France ?.....</i>	<i>22</i>
2.2. Valoriser les archives du sport : une activité de plus en plus fréquente.....	24
2.2.1. Les usages des archives au sein des grandes institutions sportives et des fédérations sportives.....	24
a) <i>Quels usages des archives au sein de la Fédération française de basket-ball ?.....</i>	<i>24</i>
b) <i>L'iconothèque de l'Institut national du sport et de l'éducation physique (INSEP).....</i>	<i>26</i>
2.2.2. Des archives du sport de plus en plus valorisées dans les services d'archives publics.....	27
<b>3. En France et à l'étranger : une situation similaire ?.....</b>	<b>29</b>
3.1. Un patrimoine archivistique sportif mondial récemment mis en exergue par de grandes structures internationales.....	29
3.1.1. La section provisoire des archives du sport : une prise de conscience de l'intérêt des archives relatives au monde sportif.....	29
3.1.2. Quel sort pour les archives du sport au sein de l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (Unesco) ?.....	30
3.1.3. Le Comité international olympique : une institution internationale à suivre.....	31
3.2. Enjeux et dynamisme des archives du sport dans les différents pays.....	33
<b>BIBLIOGRAPHIE.....</b>	<b>41</b>
<b>ÉTAT DES SOURCES.....</b>	<b>45</b>

<b>PARTIE II : LE CAS PARTICULIER DE LA SECTION BASKET-BALL DE L'ASSOCIATION SPORTIVE DE LA JEUNE FRANCE À CHOLET.....</b>	<b>51</b>
<b>1.La gestion des archives de la Jeune France.....</b>	<b>52</b>
1.1.Qu'est-ce que le fonds d'archives de la Jeune France ?.....	52
1.1.1.Présentation du producteur du fonds d'archives.....	52
1.1.2.Historique du fonds d'archives de la Jeune France.....	53
1.2.Quelle conservation du fonds d'archives au sein de cet organisme ?.....	54
1.2.1.L'organisation de la salle d'archives.....	54
1.2.2.Comment sont classées les archives de la Jeune France ?.....	58
1.2.3.Quelles archives du basket-ball y sont conservées ?.....	59
<b>2.Les usages des archives par cette association.....</b>	<b>62</b>
2.1.La communicabilité des archives.....	62
2.2.La place de la valorisation des archives au sein de cette association.....	63
2.2.1.Les projets mis en place par la structure.....	63
2.2.2.De futurs projets de valorisation d'archives ?.....	65
2.3.Cholet Basket, club originaire de la Jeune France : des archives numérisées consultables en ligne.....	65
<b>3.Cholet Jeune France : un cas original ?.....</b>	<b>68</b>
3.1.Quels usages des archives ?.....	68
3.2.La gestion archivistique.....	71
3.3.L'archiviste et les clubs de basket-ball.....	75
<b>CONCLUSION GÉNÉRALE.....</b>	<b>79</b>
<b>ANNEXES.....</b>	<b>83</b>
<b>Annexe 1 : Modèle du contrat de communication.....</b>	<b>83</b>
<b>Annexe 2 : Transcriptions écrites des entretiens.....</b>	<b>85</b>
<b>Annexe 3 : Échanges à titre informel.....</b>	<b>122</b>
<b>Annexe 4 : Questionnaire.....</b>	<b>123</b>
<b>Annexe 5 : Photographies.....</b>	<b>216</b>
<b>TABLE DES ILLUSTRATIONS.....</b>	<b>217</b>
<b>TABLE DES ANNEXES.....</b>	<b>218</b>

## RÉSUMÉ

Ce mémoire de recherche s'inscrit dans la continuité des examens et des travaux actuels entrepris concernant les archives du sport. Dans ce contexte lié à un intérêt croissant des instances sportives en faveur de leur patrimoine archivistique sportif, il s'agit d'apporter sa pierre à l'édifice en étudiant la pratique archivistique au sein d'une association sportive, en l'occurrence la Jeune France de Cholet. L'objectif de cette étude singulière, centrée, notamment, sur les archives de la section basket-ball de ce groupement né dans le territoire choletais, consiste à savoir si le constat réalisé sur le plan national dans les grandes structures sportives est similaire à celui réalisé sur une échelle plus restreinte, à savoir une association sportive. Ce mémoire de recherche étant axé sur un fonds d'archives privé, il est légitime de s'interroger sur la manière dont ces documents sont conservés, classés, communiqués. Les archives suscitent-elles un réel enthousiasme dans cet organisme sportif privé ? Y-a-t-il des freins au développement de la pratique archivistique dans une modeste structure ? Afin de mieux cerner l'intérêt porté par cette association pour ses archives, une étude comparée axée sur les enjeux archivistiques a été entreprise avec les autres clubs de basket-ball en France via un questionnaire. Celui-ci a un intérêt double puisqu'il révèle, en outre, les grandes problématiques archivistiques liées aux clubs de basket-ball de France.

**mots-clés** : archives du sport, archives privées, basket-ball, association sportive de la Jeune France de Cholet, gestion, valorisation, prise de conscience, classer, communiquer.

## ABSTRACT

This research paper builds on the studies and current works carried out in respect of sport archives. In this context related to the growing interest of sport authorities towards their sport archival heritage, a research based on the archival practice in a private sport association such as "la Jeune France de Cholet" can shed a new light on this subject. This singular study is centered on the basket ball archives of this association which came into being in Cholet. The intention is to confirm if what has been admitted on the national level in large associations is similar to what has been achieved on a smaller scale, i.e. a sport association. As this research paper is centered on private archives collections, it is legitimate to wonder how these documents are preserved, classified and conveyed. Do archives arouse a real enthusiasm in this private sport organization? What can slow down the evolution of the archival practice in a small structure? In order to better identify the interest of this association for its archives, a compared study centered on the archival challenges has been undertaken with other basket ball clubs in France by means of a questionnaire. The latter has a double interest as it also reveals the great archival problems connected to most basket ball clubs in France.

**keywords** : sport archives, private archives, basket-ball, "la Jeune France de Cholet" sport association, management, valuation, awareness, classify, communicate.

# ENGAGEMENT DE NON PLAGIAT

Je, soussigné Samuel Gossart  
déclare être pleinement conscient que le plagiat de documents ou d'une  
partie d'un document publiée sur toutes formes de support, y compris l'internet,  
constitue une violation des droits d'auteur ainsi qu'une fraude caractérisée.  
En conséquence, je m'engage à citer toutes les sources que j'ai utilisées  
pour écrire ce rapport ou mémoire.

signé par l'étudiant le 07 / 06 / 2015

**Cet engagement de non plagiat doit être signé et joint  
à tous les rapports, dossiers, mémoires.**

Présidence de l'université  
40 rue de rennes – BP 73532  
49035 Angers cedex  
Tél. 02 41 96 23 23 | Fax 02 41 96 23 00

